TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11793 — MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1982

NOUVELLES VIOLENCES EN CORSE

Trois policiers légèrement blessés lors d'un attentat à Ajaccio

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Instabilité portugaise

La crise ouverte il y a dix jours par la démission du premier ministre portugais est en voie de se résoudre. Après avoir essuyé le refus de plusieurs personnalités de son parti, peu tentées, apparemment, de prendre la direction d'un pays affaibli par la crise économique et les divisions intestines, M. Pinto Balsemao vient enfin de trouver un successeur en la personne d'un de ses anciens ministres de l'éducation, M. Vitor Crespo, dont le nom ne paraissait pas s'imposer au début des consultations. Encore faudra-t-il que ce choix soit entériné par les instances dirigeantes du parti social-démocrate, qui domine la coalition de centre-droite au pouvoir, puis par le président de la République, le général Eanes.

S'il est confirmé, M. Crespo ne sera jamais que le dixième premier ministre depuis la révolution d'avril 1974, et son gouvernement le quinzième d'une liste qui compte toutes les combinaisons possibles : après les gouvernements militaro-civils de la première période, on a vu successivement des cabinets formés par le seul parti socialiste, puis par une coalition socialiste-démocrate-chrétienne, puis par des indépendants. La dernière formule est celle qui a cours aujourd'hui, mais son avenir est incertain : une alliance entre les sociaux-démocrates, qui se situent au centre de l'échiquier politique, les démocrates-chrétiens du Centre démocratique et social (la droite classique) et le petit parti monarchiste. Seuls les communistes orthodoxes de M. Alvaro Cunhal sont, depuis 1976, écartés du pouvoir, alors qu'ils représentent avec leurs alliés près de 20 % de l'électorat.

Depuis trois ans qu'elle est au gouvernement, la coalition Alliance démocratique s'est progressivement effritée. Elle s'est mal remise de la mort de son leader, Sa Carneiro, dont la forte personnalité a fait pâlir, rétrospectivement, celle de M. Pinto Balsemao, son successeur. Le premier ministre sortant est tombé sous les accusations de ses collègues de parti, qui lui reprochaient son manque d'autorité. Sans doute a-t-il été victime, aussi, de la crise économique, qui a porté le taux de chômage à 13 % et qui, ces dernières années, a déstabilisé d'autres gouvernements que le sien en Europe occidentale.

En perdant 5 % des voix aux élections locales du 12 décembre, alors que les socialistes progressaient dans les mêmes proportions et que les communistes maintenaient leurs positions, l'Alliance démocratique s'est retrouvée en minorité dans le pays. Du coup, ses dissensions internes ont été avivées. Le président des démocrates-chrétiens, M. Freitas do Amaral, qui était vice-président du gouvernement sortant, aspire visiblement à prendre la relève. En annonçant qu'il ne participerait pas au prochain cabinet, il a rendu encore plus aléatoire le sort de la coalition, et il ne facilite pas la tâche du futur premier ministre.

Les socialistes de M. Mario Soares pensent qu'ils peuvent tirer parti d'une telle situation. Alors que leur crédit semblait bien entamé il y a trois ans, ils sont en train de regagner la faveur de l'opinion, qui constate que la droite a beau corriger le cours imprimé par la révolution d'avril, en reprivatisant l'économie, elle ne gère pas mieux les affaires. Si la crise ne parvenait pas à se dénouer, le président Eanes pourrait convoquer, une fois de plus, des élections anticipées, que le P.S. aurait toutes les chances de gagner : ce serait un nouveau retournement dans une démocratie qui, après les longues années d'immobilisme du régime Salazar, n'en a pas été avare.

L'ouverture des négociations entre Israël et le Liban

La première séance a fait apparaître un désaccord fondamental

Les négociations israélo-libanaises destinées à mettre un terme au conflit entre les deux pays se sont ouvertes, ce mardi matin 28 décembre, à Khalde, à une dizaine de kilomètres au sud de Beyrouth, en présence d'une délégation américaine dirigée par M. Morris Draper, dont le rôle – précise-t-on à Washington – sera celui d'un « participant actif ». Les délégations de Jérusalem et de Beyrouth sont présidées respectivement par MM. David Kimche, directeur du ministère israélien des affaires étrangères, et Antoine Fattal, un ancien diplomate.

Les tractations risquent d'être longues et ardues, une divergence fondamentale étant apparue dès la séance inaugurale. A M. David Kimche, qui avait déclaré d'emblée que son gouvernement considérait la convention d'armistice de 1949 comme *« nulle et non avenue »*, M. Antoine Fattal a répondu que cette même convention *« demeurait l'instrument juridique qui régit les relations entre le Liban et Israël »*.

Non belligérance ou normalisation ?

Première négociation directe depuis celle qui, en 1949, avait débouché sur une convention d'armistice, les pourparlers qui s'ouvrent ce mardi porteront d'abord sur l'élaboration d'un ordre du jour qui devrait être suffisamment vague pour masquer les objectifs divergents que poursuivent les deux parties en conflit.

Le Liban souhaite obtenir l'évacuation, en deux étapes, si nécessaire, des troupes israéliennes, condition *sine qua non* au retrait des forces syriennes et palestiniennes, massées à l'est et au nord du pays ; ainsi le président Amine Gemayel pourrait-il rétablir la souveraineté libanaise sur l'ensemble du territoire grâce au déploiement de l'armée régulière, avec le concours, dans un premier temps, des forces multinationales (françaises, américaines et italiennes), dont les effectifs seraient renforcés.

Pour persuader Israël de retirer ses troupes, le Liban est disposé à négocier une sorte d'accord de non-belligérance, qui comporterait une série de mesures assurant la sécurité des frontières septentrionales d'Israël. L'une d'elles consisterait à déployer, dans une zone frontalière élargie, des unités de la force multinationale. Beyrouth serait encore disposé à confirmer la validité d'une clause de la convention d'armistice, qui exclut *« le recours à la force pour régler l'affaire de Palestine »* et qui stipule encore : *« (...) Les forces armées terrestres navales et aériennes des deux pays s'abstiendront d'entreprendre, de préparer ou de menacer d'effectuer tout acte hostile contre le peuple ou les forces armées de l'autre. »*

Cependant, les préoccupations du gouvernement israélien sont moins d'ordre militaire que d'ordre politique.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

Une semaine avec le Liban

Lire pages 6 et 7 les articles de LUCIEN GEORGE, DOMINIQUE POUCHIN et PIERRE GEORGES

Le débat sur l'école privée et l'unité du système éducatif

Après les propositions annoncées le 20 décembre par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sur *« l'enseignement public et l'enseignement privé »*, le débat continue sur l'avenir de l'école privée.

***« Il y a peut-être à réécrire la loi Debré en fonction du contexte actuel »*, nous déclarait (*le Monde* du 28 décembre) le Père Henri Madelin, provincial des jésuites français. M. Michel Debré, moins d'un an après sa nomination de premier ministre de la Ve République, avait fait voter la loi du 31 décembre 1959 (dite « loi Debré ») qui instaurait un régime contractuel entre l'Etat et les établissements privés.**

Dans une interview accordée au *Monde*, M. Debré considère aujourd'hui que les intentions du gouvernement actuel contredisent radicalement la philosophie tout comme les dispositions techniques qui avaient inspiré alors le législateur.

Il est détestable de mettre fin à l'œuvre de paix scolaire
nous déclare M. Michel Debré

« Monsieur le premier ministre, les propositions de M. Savary sur l'enseignement privé vous ont-elles surpris ? Qu'en pensez-vous ?

– Ces propositions ne m'ont pas surpris. Dans ce domaine, comme dans d'autres, le gouvernement est saisi par un engrenage. Il faut donner des satisfactions idéologiques aux militants. Mais ces propositions m'ont attristé. Dans un monde où devrait l'emporter le souci du rassemblement des Français, on alimente et développe un ferment de divisions, en inventant un problème et en réveillant des querelles archaïques, incompréhensibles pour la jeunesse.

» Par leur contenu, ces propositions constituent une faute contre les principes de la République et une méconnaissance grave des faits.

La faute contre les principes est claire. La liberté, c'est l'opposé de l'uniformité : liberté de presse, de religion, d'information, d'opinion, d'éducation, impose la reconnaissance de la diversité sous les seules limites de la morale et de l'intérêt national. Quiconque veut un monopole tourne le dos à la liberté !

» La méconnaissance des faits n'est pas moins grave ; il y eut naguère une école dominante : c'était l'école de l'Église, une Église qui alors voulait influencer la politique de l'État. L'école publique fut par l'émancipation celle de la liberté. Par le comportement outrancier et politique de certains syndicats, qui nuisent gravement à l'école publique, le front de la liberté est renversé. L'école privée apparaît comme l'expression de la tolérance. C'est pourquoi la part de l'opinion qui défend la liberté de l'enseignement dépasse de beaucoup le monde des parents d'élèves de l'enseignement privé.

– Les responsables de l'enseignement catholique voient dans le plan de M. Savary – et ils s'en alarment – le déclenchement d'un processus intégrationniste ; ce processus était-il en germe dans la loi de 1959, qui porte son nom ?

– Il s'agit effectivement d'un processus intégrationniste. La liberté d'enseignement est mise à mort. Voilà qui n'était nullement en germe dans la loi de 1959. Bien au contraire.

En cette première année de la Ve République où la situation financière des établissements privés exigeait une politique neuve, j'ai dû affronter deux thèses.

Propos recueillis par CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 13.)

M. Mauroy aux obsèques de Louis Aragon

M. Pierre Mauroy a assisté, mardi matin 28 décembre, aux obsèques de Louis Aragon, dont le cercueil a été exposé à l'entrée de la salle du comité central, dans l'immeuble du P.C.F., place du Colonel-Fabien, à Paris.

Avant que le premier ministre ne rende hommage au poète – *« la fidélité de ses engagements*, a-t-il dit, *exige que l'on n'oublie pas le militant au profit de l'écrivain »*, – M. Marchais a évoqué la mémoire du disparu. Le secrétaire général du P.C.F. a notamment souligné que les communistes français doivent à Louis Aragon la place qu'ils occupent dans la vie culturelle de la nation. Il a rappelé que Louis Aragon, qui était attaché à l'Union soviétique, n'a jamais renoncé au *« socialisme en train de se construire »*.

Après ces deux allocutions, la cérémonie devait se poursuivre par la lecture d'un texte du poète, dit par M. François Chaumette, sociétaire de la Comédie-Française. Une foule importante s'était rassemblée, dès 8 heures du matin, et avait défilé devant le catafalque. La garde était montée par des membres du bureau politique. De nombreuses organisations avaient envoyé des couronnes de fleurs. L'immeuble du P.C.F. était orné d'un grand voile rouge, barré de tricolore, sur lequel était accroché un portrait d'Aragon surmonté d'un crêpe noir.

Après le premier ministre, MM. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, se sont inclinés devant la dépouille mortelle du poète. Plusieurs personnalités avaient pris place dans la tribune, aux côtés des membres du comité central. Parmi celles-ci figuraient plusieurs membres du gouvernement (MM. Defferre, Fiterman, Lang, Mexandeau, Ralite et Le Pors), ainsi que des représentants du P.S. (MM. Debarge, membre du secrétariat national, Gallo, écrivain et député des Alpes-Maritimes, et Sarre, député et président du groupe socialiste du Conseil de Paris).

(Lire page 26.)

PAGE 9
LE STATUT DES DOM-TOM

Sur des attaques peu convenables

Un point de vue de FRANÇOIS GOGUEL

AU JOUR LE JOUR

Humain

Les humanistes s'affolent : l'hebdomadaire américain Time, *qui désigne tous les ans « l'homme de l'année », a choisi, pour 1982, un ordinateur individuel. Au lieu d'une personne célèbre, une machine anonyme !*

Que les passéistes se consolent : cet « homme » est le produit – on n'ose dire le fils spirituel – de tous les humains non programmés qui l'ont précédé.

Il faut être vigilant, mais l'inquiétude ne sera vraiment fondée que le jour où un homme sera élu « ordinateur de l'année ».

BRUNO FRAPPAT.

La partie d'échecs continue

par ANDRÉ FONTAINE

S'il est vrai que la préparation de la guerre est la condition de la paix, jamais celle-ci ne doit avoir été mieux assurée. Un million d'Hiroshima sont stockés sur cette planète, ce qui n'empêche pas chacun de ses 4 200 000 000 d'habitants de dépenser pour s'armer une moyenne de 115 dollars par an.

Ces chiffres ne prennent leur sens que si on leur en oppose d'autres. A en croire *Newsweek*, 70 millions d'Africains ont aujourd'hui la faim comme principal horizon de vie, et dans la seule Tanzanie (19 millions d'habitants), 150 enfants périssent chaque jour d'inanition. Mais il n'y a pas que l'Afrique. Sur 21 millions de bébés qui naissent chaque année en Inde, pays qui se fait légitimement gloire d'avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, 11 millions n'atteignent pas l'âge de cinq ans : de pareilles proportions sont banales dans le tiers-monde. Quant à notre cher « monde libre », il a beau être sensiblement mieux loti, il est en train, à la faveur du chômage, de retrouver les soupes populaires. Et sait-on qu'aux États-Unis, pour citer encore *Newsweek*, il y a aujourd'hui 2 millions de personnes sans domicile fixe ?

Il est de bon ton de dénoncer les gaspillages – indéniables – commis dans l'aide au tiers-monde. Sait-on que le total de l'endettement fantastique dudit tiers-monde n'atteint jamais que le coût d'une année de course mondiale aux armements ? Arrivé à ce point de folie, on ne peut se permettre d'écarter du revers de la main une offre de réduction des dits armements, quelle qu'elle soit, sous le seul prétexte qu'elle émane de quelqu'un dont la tête, ou l'idéologie, ne nous revient pas.

La dernière en date de ces propositions vient d'être formulée par Iouri Andropov, au cours des cérémonies organisées pour fêter les soixante printemps de l'Union soviétique (1). Elle se divise en deux parties : réduction de plus d'un quart des arsenaux intercontinentaux ; alignement du nombre des SS-4, SS-5 et SS-20 déployés à l'est de l'Europe sur celui des armes de dissuasion françaises et britanniques, à condition que les Américains renoncent au déploiement des euromissiles.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* du 22 décembre.

«UN SEUL MONDE»

Le gouffre aux armements

Le Monde publie aujourd'hui, de la page 19 à la page 21, sous le titre « Un seul monde », le seizième supplément trimestriel qu'il réalise en commun avec douze autres journaux d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie, et en coopération avec les organisations du système de l'O.N.U. sur les questions relatives à la recherche d'un nouvel ordre économique international.

Ce numéro porte sur le problème aigu que pose à tous les pays, et particulièrement à ceux du tiers-monde qui n'y peuvent échapper, la course aux armements entre les Super-Grands.

UNE ÉTUDE DE L'ABBÉ LAURENTIN

Noël au-delà des mythes

Noël, en tant que fête religieuse, disparaît de plus en plus, nous venons de le voir à nouveau, derrière le folklore. Entre le Père Noël, travestissement par notre société de consommation à des fins commerciales du vieux saint Nicolas des pays nordiques, et le « petit Jésus » qui remplit de cadeaux les souliers des enfants sages, le sens religieux de Noël s'estompe au profit d'une célébration sentimentale de l'enfance.

Même les chrétiens ont fini par s'attacher tellement au secondaire – la crèche (avec l'âne et le bœuf, qui ne figurent pas dans le récit évangélique), l'étoile, les rois mages (qui n'étaient pas rois) – qu'ils ont fait de la nativité du Christ une pieuse légende, un tableau symbolique.

Il faut reconnaître, à leur décharge, qu'ils ont été encouragés en cela par certains exégètes, d'abord protestants, et puis catholiques, adeptes de la thèse de « démythologisation » lancée par l'exégète allemand Rudolph Bultmann, qui niait l'historicité factuelle de l'Evangile et prétendait du reste que l'événement historique, à part l'existence et la mort de Jésus, importe peu à côté de son sens spirituel.

Il faut dire aussi que les contradictions ne manquent pas entre les récits évangéliques – et surtout dans les Evangiles de l'enfance du Christ, à savoir les deux premiers chapitres de Matthieu et de Luc, qui traitent de la naissance de Jésus, alors que Marc et Jean commencent leur récit par la prédication de Jean-Baptiste et le baptême du Christ adulte.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Europe

L'Europe, les dernières propositions de M. Andropov le montrent, continue, aux yeux d'André Fontaine, d'être l'objet de l'interminable partie d'échecs qui se poursuit entre Washington et Moscou, avec pour toile de fond une course aux armements démentielle. Jacques Mallet croit donc que 1983 sera une année charnière pour l'Europe et qu'il n'y a plus de temps à perdre pour renforcer sa cohésion. Ce qui amène Jean-François Deniau à demander la création d'un comité d'action pour l'union européenne, appelé à jouer un rôle comparable à celui que joua jadis le comité Monnet.

Une année charnière

par JACQUES MALLET (*)

« *POUR la défense de l'Europe, 1983 sera une année charnière* » : cette appréciation de Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., exprime bien la conviction commune des 500 délégués du parti populaire européen, qui a tenu récemment son IVe congrès à Paris, en présence de trois chefs de gouvernement, parmi lesquels le chancelier Helmut Kohl.

Avant la fin de 1983, en effet, les pays européens membres de l'organisation militaire de l'OTAN devront se décider sur le déploiement sur leur sol des Pershing-2 et des missiles de croisière : réplique nécessaire aux SS-20 menaçant tous les centres vitaux de l'Europe libre, dans l'hypothèse où les négociations de Genève sur les armes nucléaires à moyenne portée n'aboutiraient pas à des résultats positifs et équilibrés. Bien entendu, nos pays espèrent qu'elles ne se solderont point par un échec. A défaut de l'« option zéro » — refusée par le maréchal Oustinov, — ils souhaitent un accord établissant un équilibre réel et vérifiable au niveau le plus bas possible.

La « double décision » de l'OTAN de décembre 1979 est importante à plusieurs titres. Son application assurerait le « couplage » entre le théâtre européen et le « système central » de la force stratégique américaine. Elle mettrait ainsi en échec la politique de l'U.R.S.S., qui cherche inlassablement, depuis plus de trente ans, à dissocier l'Europe des Etats-Unis pour la soumettre à sa domination.

Elle manifesterait d'autre part la volonté de défense des Européens en accord avec leurs alliés et consoliderait l'Alliance atlantique, actuellement affaiblie. Inversement, la remise en cause de ces décisions serait, pour cette Alliance qui demeure la première garantie de notre sécurité, le commencement de la fin.

Il faut bien voir également que l'unité et la fermeté des Occidentaux constituent la conditon *sine qua non* du succès des pourparlers de Genève. Il importe qu'« en face » aucun doute ne puisse subsister sur leur détermination.

Nous devons donc nous attendre, dans les prochains mois, à une grande « offensive de paix » du Kremlin, conjuguant des propositions apparemment alléchantes, des pressions et des menaces destinées à intimider nos gouvernements, et le développement intensif dans nos opinions publiques — y compris en France — de la campagne des mouvements pacifistes et neutralistes.

Spontanés, généreux dans leurs intentions, ceux-ci sont perméables à la propagande communiste, souvent infiltrés, voire manipulés et financés, par les services secrets russes ou est-allemands. Déjà, dans certains pays, les responsables politiques se trouvent en difficulté face à cette campagne, qui risque demain de paralyser leur action. Mais on a toutes raisons de croire qu'à Bonn, à Londres et à Rome les gouvernements resteront fermes. Le gouvernement français, qui n'est pas partie prenante, encourage ses partenaires à la fermeté, leur apportant ainsi un utile soutien.

Sans doute faut-il se préparer à affronter, quand les négociations approcheront de leur terme, une période de grave tension internationale, que de bons observateurs vont même jusqu'à comparer à la crise de Cuba. Pour l'emporter dans cette « partie de bras de fer », il faudra des nerfs solides. Nous aurions tort de penser qu'elle ne concernera pas notre pays, comme tous les membres de l'Alliance atlantique.

Parfait représentant du système totalitaire qui règne à l'est de l'Elbe, « monstre froid », Andropov pourrait bien être, lorsqu'il aura conquis les mêmes pouvoirs, un adversaire plus redoutable que ne l'était Brejnev parce que mieux informé, plus intelligent et plus machiavélique. Spécialiste des actions souterraines, il est passé maître dans les techniques de la désinformation, de la manipulation et de la subversion. Son intelligence peut aussi le convaincre que des négociations sérieuses serviraient mieux les intérêts de l'U.R.S.S., aux prises avec de graves difficultés économiques, qu'une accélération de la course aux armements. Encore devra-t-il en convaincre les chefs de l'Armée rouge.

On nous épouvante avec le spectre de la guerre. L'U.R.S.S. ne veut pas la guerre, tout au moins une grande guerre comportant des risques d'escalade nucléaire. Ce qu'elle veut, c'est la victoire sans guerre. La bataille d'Europe ne s'engagera pas sur le terrain mais dans les esprits. Son issue se décidera en Allemagne au cours des deux années qui viennent. Nous pouvons encore la gagner. Nous devons, à cette fin, renforcer rapidement la cohésion occidentale, la coopération franco-allemande, l'union européenne, et mettre un terme, par des décisions concrètes, aux ambiguïtés qu'a trop longtemps entretenues la France en ce qui concerne sa participation à la défense de l'Europe, aux côtés de ses voisins et de ses alliés.

Il n'y a plus de temps à perdre.

(*) Secrétaire national du C.D.S., chargé des relations internationales.

Pour un nouveau comité d'action

par JEAN-FRANÇOIS DENIAU (*)

L'IDÉE de l'Europe s'affaiblit chaque jour dans les esprits, dans les faits. On peut le déplorer, on doit le constater. La presse le sait bien. Parce que l'Europe n'est plus (ou n'est pas) une des dimensions importantes de notre vie et de nos espoirs. Parce qu'elle est devenue absente de nos projets et que la technique de sa construction passe par un langage de moins en moins compréhensible.

André Fontaine rappelait, il y a quelques années, les éléments modernes de la puissance : l'espace, le nombre, la force des idées simples. L'espace et le nombre ? Tout ce que l'Europe a gagné en ces deux domaines par l'élargissement à quatre nouveaux membres, tout ce qui l'attend avec deux candidats de plus, elle l'a perdu par incohérence et complexité supplémentaires. Chaque jour, elle a un peu moins la force de la simplicité.

L'idée de l'Europe disparaît parce que l'Europe n'a plus d'idées.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, c'était une idée simple. On ne veut plus voir deux guerres mondiales nées au départ d'un conflit européen, notamment entre la France et l'Allemagne. Inventons un traité de type nouveau qui non seulement interdise la guerre entre nos vieux pays, mais qui, en créant chaque jour des liens concrets en tous domaines, la rende physiquement impossible. A cet égard, l'Europe a réussi. Plus personne ne croit à une guerre entre l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la France. Mais l'objectif simple et fort, évident pour tous, a donc disparu : par succès.

Une nécessité

Le second thème était la coopération économique dans un esprit libéral et les avantages d'un grand marché unifié. Il avait aussi, il y a trente ans, dans l'Europe morcelée et détruite de l'après-guerre, ses évidences. Là encore, les progrès réalisés l'ont affaibli : les complexités techniques, les intérêts rivaux l'emportent désormais dans l'esprit du public sur les avantages possibles. Le pas décisif, l'union monétaire, bien engagé sous le précédent septennat avec la création du S.M.E., se heurte aujourd'hui à la divergence profonde des politiques économiques intérieures, née elle-même des divergences proprement politiques. La loi qui veut que, en période de crise prolongée, tout gouvernement qui a eu la responsabilité du pouvoir le perd — s'il était conservateur ou libéral, au profit de la gauche ; s'il était de gauche, au profit de la droite — ne facilite pas la cohérence européenne au niveau des grandes options internes qui commandent toutes les autres.

Mais l'Europe reste une nécessité même si cela se voit moins. Garantie de la paix entre nous, espoir d'un meilleur équilibre international où le dialogue des seuls Super-Grands est un risque, facteur de progrès matériel et de défense du niveau de vie alors que le retour au protectionnisme et au morcellement aggraverait brutalement les effets de la crise. Il manque toutefois, et chaque jour un peu plus, l'élément qui donnerait à l'Europe un sens positif évident, qui montrerait qu'elle apporte quelque chose de supplémentaire et manifesterait sa personnalité, son identité, son image propre. Il ne peut être que moral, c'est-à-dire traduire les valeurs d'une société.

Pendant vingt-cinq ans, on a essayé de construire l'Europe à partir de grands mécanismes en quelque sorte extérieurs : les lois du marché économique et les institutions. Soit, et les résultats ne sont pas à mépriser, loin de là.

Mais aujourd'hui, il s'agit plutôt de les consolider, de défendre l'acquis face à des périls divers, que de progresser par un saut qualitatif notable. Si l'Europe pouvait apporter une réponse claire au chômage et à l'inflation, c'est que l'Europe serait déjà faite.

Elle n'est pas faite parce qu'il n'y a pas d'Européens. J'ai toujours été frappé que ce vocable ne soit même plus utilisé pour désigner les habitants de notre continent. Or sans rien renier de nos personnalités nationales, qui font partie de nos richesses et auxquelles je suis attaché, le manque d'une conscience d'être *aussi* Européens est sans doute le plus grave échec des dernières décennies.

Tout en continuant les efforts traditionnels en ce qui concerne les grands mécanismes extérieurs, pour le moins à préserver, il faut donc désormais une autre approche, du dedans, et qui s'intéresse davantage aux hommes et à ce qui les intéresse directement. C'est ce que j'avais appelé l'Europe des Européens. Des sujets jusqu'ici tabous ou négligés doivent être considérés comme prioritaires, parce qu'ils ont une valeur concrète et morale irremplaçable.

La défense. On n'est libre que si l'on participe activement et de façon cohérente à la défense de sa liberté. Il n'y a pas d'Europe responsable sans responsabilité propre de l'Europe, au sein de l'alliance qui est la sienne. Le sujet est mûr.

Les droits de l'homme. Quand j'avais suggéré une « Europe de Brest à Brest » (le second étant bien sûr Brest-Litovsk, à la frontière orientale de la Pologne), je n'entendais pas élargir le Marché commun aux démocraties dites populaires. Non, je voulais rappeler que Varsovie, c'est aussi l'Europe ; comme Budapest, Prague ou Bucarest. Que nous devons nous en préoccuper, en tant qu'Européens. Que la liberté, c'est aussi notre vocation. Et ne pas répondre à l'état de guerre en Pologne par la proposition de relever les droits de douane sur le caviar !

Mais il y a aussi d'autres domaines, à l'écart du traité de Rome, et qui sont ceux qui touchent à la vie quotidienne. Ce sont eux où tout progrès aurait à la fois valeur concrète et valeur de symbole.

La sécurité, pour laquelle il existe une convention que la France a refusée.

L'enseignement et la culture, où nous sommes en recul grave par rapport à ce que l'Europe a connu dans les siècles passés. La santé et la recherche médicale. Le sport, la télévision, où l'eurovision pourrait ne pas se limiter à la chansonnette.

Il y a le rapprochement des législations, domaine fondamental jusqu'ici largement bloqué parce que trop laissé aux techniciens et où le Parlement européen pourrait de façon naturelle se voir confier un rôle précis et concret.

Il y a le vrai progrès social, qui est participation et aménagement du temps de travail, et qui ne peut être assuré que par une étroite concertation européenne, contrairement à la méthode prise par le gouvernement français actuel. Il y a en fait à définir une civilisation, c'est-à-dire une façon de vivre qui nous soit propre, fondée sur nos propres valeurs, celles de la tradition, de la liberté, du respect de l'autre.

Ce ne sont pas les institutions européennes qui pourront aisément relancer cette « Europe du dedans », qui le plus souvent est en dehors des traités. Arbitrages politiques et prudence juridique s'y opposeront. Il faut donc créer de nouveau un organe indépendant, comme le fut le comité de Jean Monnet, qui joua un rôle essentiel d'animation, de concertation, de proposition pendant vingt ans. Indépendamment des institutions et des partis, tout en travaillant avec eux. Cadre souple, autonome, rassemblant à titre individuel des personnalités de tendances diverses. Il faut en moderniser le nom, le vocabulaire, les objectifs, pour les adapter à l'époque actuelle, à ses possibilités, à ses besoins. C'est ce que j'ai proposé récemment devant la Fondation Spaak à Bruxelles : il faut de nouveau un Comité d'action pour l'union européenne.

(*) Ancien ministre, ancien membre de la Commission des communautés.

La partie d'échecs continue

(Suite de la première page.)

La première de ces suggestions relève du bon sens. Puisque les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se sont mis d'accord, en 1972, sur le principe de la parité de leurs forces stratégiques (2), pourquoi ne pas diminuer de concert le coût de leur maintenance en en réduisant symétriquement l'ampleur ? Cinq cents fusées intercontinentales doivent aussi bien assurer l'équilibre que mille, du moment qu'il y en a autant de part et d'autre et qu'elles sont assurées de survivre en nombre suffisant à une attaque par surprise, de manière à être sûr que l'agresseur paiera le prix de sa forfaiture. Aussi bien Carter avait-il déjà proposé, comme Andropov vient de le faire, une réduction de 25 % et Reagan a-t-il récemment doublé la mise. Pourquoi le successeur de Brejnev, qui sait mieux que personne à quelle épreuve la course aux armements soumet l'économie et donc la société soviétiques, ne serait-il pas sincèrement intéressé à une opération de ce type ? En tout état de cause les satellites d'observation permettent de surveiller de près, si l'on ose dire, l'exécution des engagements pris.

Les choses, malheureusement, ne sont pas aussi simples qu'il pourrait y paraître au premier abord. Il ne suffit pas de s'entendre sur le nombre des vecteurs, puisque certains ont une seule ogive et d'autres plusieurs. Qu'est-ce qui est le plus important, le nombre des vecteurs ou celui des ogives ? La réponse que les intéressés font à la question dépend généralement des stocks dont ils disposent.

Les aventures du MX

La différence de précision est considérable, d'autre part, entre les armes dites *antiforces*, pointées en permanence sur les bases de départ des fusées adverses, et les armes dites *démographiques*, autrement dit destinées à détruire les villes. Les Minuteman américains enfouis dans les silos pour échapper aux engins russes appartiennent à la première catégorie, les fusées embarquées sur des sous-marins nucléaires ou des bombardiers, à la seconde.

On n'arrête pas le progrès. Les fusées stratégiques soviétiques sont montées sur des camions mobiles et rapidement rechargeables, donc difficiles à atteindre. Leur précision et leur force de frappe ne cessent d'augmenter. Les Américains craignent qu'un jour relativement proche le Kremlin ne soit en mesure de détruire par une énorme salve l'essentiel de leur dispositif de représailles antiforces, ce qui ne leur laisserait d'autre réplique possible, sauf à capituler, que d'utiliser leurs armes anticités. Mais, puisqu'ils n'auraient pu détruire les bases de départ adverses, ils s'exposeraient alors à subir des représailles d'égale ampleur. Autrement dit à sacrifier la vie de dizaines de millions des leurs.

C'est pour conjurer ce péril, pour blinder leur « fenêtre de vulnérabilité », qu'ils ont mis au point le MX, plus précis et plus puissant que le Minuteman et conçu, au départ, pour être tiré à partir d'un lanceur mobile, donc, en principe, à l'abri des coups au but de l'adversaire. Mais les populations des Etats de l'Ouest américain où ces lanceurs auraient dû indéfiniment circuler — à bord de trains dans des carrières — n'ont manifesté qu'un très relatif enthousiasme à l'idée de servir ainsi de cible aux artilleurs d'en face, et il a fallu trouver autre chose.

Après avoir écarté l'idée de lancer la nouvelle fusée d'un bateau ou d'un avion, les militaires d'outre-Atlantique avaient cru trouver la solution miracle : le paquet dense (Dense Pack). Il s'agissait de disposer un gros paquet de MX dans une série de silos contigus et superprotégés, dans l'espoir que la concentration du tir adverse sur cet objectif entraînerait la destruction de la plupart des fusées attaquantes avant qu'elles aient atteint leur but, ce qui permettrait d'utiliser la majeure partie des MX ainsi rassemblés. La majorité des députés américains ne s'est pas laissé convaincre par ce projet digne du docteur Folamour et a renvoyé le dossier au président.

L'U.R.S.S., de son côté, a prévenu Reagan que, si les MX étaient mis en place, elle installerait chez elle des armes analogues. Il n'est pas démontré qu'elle en ait les moyens techniques et surtout financiers, mais le contraire ne l'est pas davantage, et les Américains n'ont que trop souvent, dans le passé, sous-estimé les capacités militaires de leurs rivaux. En attendant, cet avertissement vient à point nommé encourager le courant pacifiste qui, venu d'Europe, balaie maintenant les Etats-Unis, sous la forme de référendums pour le gel nucléaire, de livres à succès, de prises de position d'évêques catholiques ou protestants et de personnalités politiques. Tout indique que le Kremlin n'a pas la moindre intention de laisser les Etats-Unis modifier à leur profit le présent rapport des forces stratégiques.

Mais que signifie « rapport des forces » ? Aussi longtemps qu'aucun des deux Super-Grands ne dispose des moyens de détruire d'un coup le dispositif antiforces adverse, la dissuasion, on croit l'avoir montré, joue à plein. *Encore faut-il bien voir que ce qui est dissuadé, ce n'est pas l'agression, mais le premier recours à l'arme stratégique, que celle-ci soit mise au service de l'agression ou de l'assistance à un allié agressé, puisque chacun dispose des moyens d'infliger une punition d'égale ampleur à celui qui utiliserait cette arme le premier.* Pour parler plus clairement : *La dissuasion américaine protège les Etats-Unis, qu'elle « sanctuarise », elle ne protège plus l'Europe, laquelle est défendue contre la menace nucléaire soviétique non par les fusées stratégiques américaines mais par l'armement américain dit « de théâtre », autrement dit stationné en Europe.*

Une négociation est en cours à Genève entre Soviétiques et Américains pour voir comment le déploiement de ces engins — qui, à la différence des fusées stratégiques, n'ont jamais fait l'objet d'un accord — pourrait être limité ou annulé.

C'est évidemment à la lumière de cette situation qu'il faut apprécier le deuxième volet de la proposition Andropov : l'alignement du nombre des fusées soviétiques pointées sur l'Europe occidentale sur celui des engins nucléaires français et britanniques. A première vue, l'idée est séduisante : puisque la parité stratégique soviéto-américaine « sanctuarise » les territoires des Super-Grands, pourquoi ne pas étendre aux deux moitiés de l'Europe le bénéfice de la sanctuarisation en établissant également entre elles une parité ? Mais elle ne tient pas compte des flagrantes dissymétries dont Michel Tatu a dressé la liste (3).

Elle suppose aussi que la France, alors qu'elle a quitté le commandement unifié de l'OTAN, utilise la menace de son arsenal nucléaire pour protéger non seulement son territoire mais également celui de ses alliés. Or si l'on peut espérer que cet arsenal est désormais suffisamment puissant pour décourager, par la menace des représailles, un éventuel chantage nucléaire soviétique contre notre pays, il est par trop disproportionné par rapport aux moyens adverses de toute nature pour qu'un président de la République, quel qu'il soit, puisse sérieusement envisager d'y recourir, compte tenu du caractère automatique des risques de représailles impliqués, pour défendre autre chose que le territoire national.

Ces risques nous interdisent d'ailleurs pratiquement, contrairement à ce que beaucoup croient, d'utiliser les fusées du plateau d'Albion, nos Mirage et nos sous-marins nucléaires pour repousser une attaque menée avec des moyens classiques, ou même avec des armes nucléaires tactiques. Seuls les Etats-Unis auraient, en installant en Europe les Cruise et les Pershing-2, les moyens nécessaires pour neutraliser la menace des SS-4, 5 et 20.

Qu'à cela ne tienne, va peut-être répondre Andropov. Puisque nous réduisons notre arsenal, réduisez le vôtre suffisamment pour que les Américains puissent occuper un créneau. Mais il se trouve que — M. François Mitterrand ne cesse de le rappeler — l'arsenal français, déjà basé sur le principe de la dissuasion du faible au fort, perdrait toute plausibilité s'il était en quoi que ce soit diminué. C'est bien pourquoi le chef de l'État s'en tient à la ligne de ses prédécesseurs, selon qui l'arsenal en question ne saurait faire l'objet de négociations. La Grande-Bretagne se trouve bien évidemment dans la même situation.

Sans donc avoir l'esprit particulièrement méfiant, il est permis de se demander si ces excellents joueurs d'échecs que sont les Soviétiques n'ont pas mis là au point un coup assez pointu, de nature à nourrir les querelles entre alliés européens, nucléaires et non nucléaires, à encourager le mouvement pacifiste dans les pays concernés par le déploiement des euromissiles américains, et donc à pousser à ce « découplage » stratégico-politique entre l'Europe et les États-Unis, qui demeure depuis les temps lointains du plan Marshall l'étoile polaire de leur politique.

De toute manière, on ne les a jamais vu sortir ne serait-ce qu'un rouble pour acquérir ce qu'ils peuvent espérer obtenir un jour gratis. Le mouvement antinucléaire est suffisamment fort des deux côtés de l'Atlantique pour que l'incertitude demeure quant au déploiement des euromissiles. A moins d'extraordinaire, c'est seulement si les chances de ce déploiement se précisaient que l'on peut s'attendre à voir Andropov, qui cherche peut-être bien une porte de sortie dans la négociation intercontinentale, en chercher également une dans la négociation sur les armes de théâtre (européen).

Si par miracle il en allait autrement, il faudrait conclure que la sagesse l'aurait cette fois emporté au Kremlin sur l'idéologie et l'orgueil de la puissance.

ANDRÉ FONTAINE.

P.S. — Plusieurs lecteurs nous écrivent pour nous signaler que Djerzinski, le fondateur de la Tcheka, lointain ancêtre du K.G.B., n'était pas d'origine lettone, comme nous l'avons écrit dans « Le grain de sable polonais » (*le Monde* du 22 décembre), mais polonaise. C'est évidemment pour cette raison que le général Jaruzelski est allé fleurir sa statue au cours de son voyage à Moscou à l'occasion du soixantième anniversaire de la création de l'U.R.S.S.

(2) Sont réputés stratégiques les engins d'une portée de plus de 5 500 kilomètres et ceux qui sont destinés à être lancés à partir d'un avion ou d'un sous-marin d'une superpuissance contre le territoire de l'autre.

(3) *Le Monde* du 23 décembre.

Le Monde

étranger

EUROPE

Yougoslavie

La mise en œuvre de la politique de « stabilisation économique » s'accompagne d'intenses querelles nationales

De notre correspondant

Belgrade. — La politique dite de « stabilisation économique » appliquée avec une rigueur accrue est à l'origine de grands bouleversements. Une nouvelle fois la Yougoslavie tout entière est en mouvement. Les « forums » de la Ligue des communistes et des autres organisations sociales siègent en permanence, adressant des appels pressants aux citoyens à retrousser leurs manches. Les assemblées nationales, de la Fédération et des Républiques, sont inondées de projets de loi les plus divers qu'elles adoptent ou rejettent quelquefois, mais toujours à l'issue d'épuisants débats. Les entreprises se sont engagées dans des réorganisations sans fin afin d'économiser l'énergie, les matières premières et les devises. Les citoyens, de leur côté, réexaminent leur budget personnel pour survivre à une pénurie prononcée de nombreux articles de grande consommation (viande, beurre, lait, café, huile, médicaments), à la hausse du coût de la vie (32 % en 1982) et à l'inflation (35 %). Et 1983 doit être, selon les déclarations officielles, plus difficile encore que 1982.

La crise économique se répercute-t-elle *sur la situation politique ? Le* cas yougoslave est-il comparable au cas polonais ? Mme Milka Planintz, présidente du gouvernement fédéral, ne le pense pas. La Pologne, à son avis, traverse une crise éminemment politique alors que, en Yougoslavie, la crise économique est sans influence déterminante sur la situation politique, qui demeure *« bonne et stable ».* Il n'empêche que l'on constate une recrudescence des *« manifestations de nationalisme ».* Celles-ci éclatent à peu près partout, mais sont, bien entendu, plus nombreuses au Kosovo, où *« nationalistes et irrédentistes »* albanais continuent à susciter des incidents, certes moins graves qu'en 1981, mais qui, tout de même, ne restent pas sans écho.

Les derniers en date sont la profanation d'un cimetière et une tentative d'incendie d'un monastère médiéval serbe près de Prizren. Les réactions de la population serbe et de l'Eglise orthodoxe ont été vives. A Zagreb, les *« clérico-nationalistes »* croates ont maltraité des étudiants serbes et chanté des chants *« oustachis ».* Ils se sont attiré les foudres des autorités, qui ont procédé à des incarcérations. A Belgrade, des *« houligans »* ont attaqué un bus transportant des sportifs croates et se sont trouvés eux aussi sous les verrous. La presse annonce une prochaine réunion des représentants du comité central croate et serbe pour mettre un terme à ce genre d'incidents devenus *« trop fréquents ».*

En Bosnie-Herzégovine, où cohabitent Serbes, Croates et musulmans, des polémiques mettent en cause le comportement des uns et des autres pendant la guerre, qui, dans cette région, fut souvent aussi fratricide et religieuse. En Slovénie, des intellectuels se sont érigés en défenseurs de leur langue nationale, dont la pureté serait menacée par la présence dans cette république, la plus développée de Yougoslavie, de dizaines de milliers de travailleurs des autres régions du pays et parlant le serbo-croate. Ils ont tendance à comparer la situation actuelle à celle de l'époque autrichienne, lorsque le gouvernement de Vienne s'efforçait de *« dénationaliser »* les Slovènes en *« étouffant »* leur langue nationale.

Des protestations parviennent de Macédoine : le reproche est fait à l'Eglise orthodoxe serbe de persister dans son refus de reconnaître le statut autocéphale à l'Eglise macédonienne, formée après la guerre, et à certaines institutions culturelles serbes de ne pas tenir toujours compte dans leurs contacts avec des *institutions grecques de la politique* d'Athènes, qui conteste l'existence d'une minorité nationale macédonienne en Grèce.

Depuis plusieurs mois, un conflit oppose la Serbie et la région autonome de Voïvodine, qui en est, théoriquement du moins, partie intégrante. La première est accusée de *« centralisme »*, la seconde suspectée de *« séparatisme ».* Les deux parties se réfèrent à la Constitution de 1974, qui ne brille pas par la clarté. Un incident a pris subitement, au début décembre, une ampleur inattendue. Une pièce à grand succès du Théâtre de Novi-Sad, ville principale de Voïvodine, a été retirée de l'affiche parce que reflétant le *« chauvinisme agressif grand serbe ».* Aux protestations des artistes de Novi-Sad se sont jointes immédiatement celles de leurs collègues du Théâtre national de Belgrade et de nombreux intellectuels de Serbie. Mais la Yougoslavie n'est pas un pays comme les autres : la pièce interdite par le parti à Novi-Sad a été autorisée par le parti à Belgrade ; la semaine dernière, deux représentations y ont été données devant une salle archicomble, applaudissant avec frénésie.

L'histoire des rapports entre Serbes et Monténégrins est longue et compliquée, les Monténégrins s'étant toujours considérés comme Serbes, voire plus « grands Serbes » que ceux de Serbie. Pour l'ancien régime, ils étaient un seul et même peuple ; pour le nouveau régime, deux peuples différents. Mais, *conformément à une règle qui* veut que tout en Yougoslavie soit, aujourd'hui, divisé, les extrémistes des deux bords s'évertuent, maintenant, à diviser même ce que leurs ancêtres avaient de commun dans le passé. Que de querelles ne sont-elles pas suscitées, par exemple, par l'appartenance nationale de Njegos (1813-1851) ? Prince et évêque de Montenegro et plus grand poète des Slaves du Sud, Njegos n'est pas, pour les partisans de la théorie des deux peuples, un poète serbe mais, uniquement, monténégrin, alors pourtant qu'il s'est toujours déclaré Serbe et n'ait jamais parlé d'un peuple monténégrin.

Frictions entre les Églises

Des frictions mettent encore aux prises les trois principales Eglises (orthodoxe, catholique et islamique) auxquelles appartient l'énorme majorité de la population. Leurs nombreux conflits, au long de l'histoire, sont encore présents dans les mémoires et on ne manque pas de les évoquer aux cérémonies religieuses. *« Manifestations de nationalisme ! »,* affirme alors le régime. *« Non,* rétorquent les représentants de l'Eglise, *manifestations nationales ! ».* Et comme chacune des Eglises a tendance à parler au nom de son peuple (un droit qui leur est contesté par le parti *« seul habilité à exprimer la volonté populaire »),* de nouveaux conflits s'ensuivent dans lesquels il *n'est pas simple de se retrouver,* d'autant que les Eglises reprochent au parti communiste son *« sectarisme ».*

Les manifestations de nationalisme sont fréquemment le fait des jeunes. Mais il y a des raisons de croire que leurs préoccupations sont *d'un autre ordre.* Sur les huit cent mille chômeurs, près de 70 % ont moins de trente ans. Les autorités se rendent compte du danger et essaient d'y parer par des *« accords autogestionnaires »* par lesquels les entreprises s'engagent à donner du travail à un nombre déterminé de jeunes dans des délais précis. Le succès de cette action est médiocre, sauf dans les grands centres urbains, où le nombre de jeunes sans emploi est inquiétant.

On envisage, en outre, une réforme du système de l'enseignement en faveur des sciences exactes et des techniques, et la suppression de certains établissements scolaires qui fournissent non pas les cadres nécessaires à l'économie mais une intelligentsia humaniste qui n'arrive à se caser nulle part. Mais la solution de ces problèmes se heurte à plus d'une difficulté découlant de la crise économique, dont on ne voit pas la fin.

PAUL YANKOVITCH.

Danemark

UNE CONTREBANDE LUCRATIVE : ALCOOL, TABAC ET... HORMONES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Une équipe de boxeurs amateurs, venue de Poznan pour participer, à Aalborg (Jutland), à la traditionnelle rencontre de Noël entre le Danemark et la Pologne, risque d'avoir à son retour quelques ennuis : deux de ses membres ont été arrêtés pour tentative de contrebande. Assez naïvement, ils avaient proposé à deux passants inconnus de la vodka et des cigarettes à des prix alléchants. C'étaient des policiers en civil qui leur mirent aussitôt la main au collet. Peu après, la *police devait saisir dans les* bagages de trois de leurs camarades deux cent trente-neuf bouteilles de vodka, de l'alcool à 96 degrés et quatre mille cigarettes. Leur club les a fait libérer rapidement en versant une caution de 60 000 couronnes (environ 50 000 francs).

Les autorités danoises se plaignent en vain, depuis plusieurs années, d'une telle contrebande à partir de la Pologne. Elle porte non seulement sur les alcools et le tabac, mais aussi sur certains produits interdits au Danemark, tels que les hormones qu'absorbent les athlètes en mal de médailles et qui ne peuvent être obtenues ici sans ordonnance médicale. Les sportifs d'Europe de l'Est s'en verraient distribuer en grandes quantités. C'est pourquoi ils ont pris l'habitude de les monnayer à leurs collègues de l'Ouest lors de certaines rencontres internationales ou bilatérales.

C. O.

Autriche

A TROIS MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La popularité de M. Kreisky semble garantir une nouvelle victoire des socialistes

De notre correspondante

Vienne. — A trois mois des élections générales, rien ne signale un tournant en Autriche, gouvernée depuis 1970 par le parti socialiste qui a remporté à trois reprises, en 1971, 1975 et 1979, la majorité absolue. En dépit d'une détérioration de la conjoncture économique et d'une série de scandales impliquant des membres du parti, la position des socialistes semble excellente, en particulier depuis l'annonce par le chancelier Bruno Kreisky de sa nouvelle candidature. De récentes élections régionales en ont apporté la confirmation : dans la province du Burgenland, les socialistes ont réalisé leur meilleur résultat depuis 1945.

La clé de ce succès est, sans aucun doute, l' « ouverture » du parti et le « compromis historique » réalisé par M. Kreisky avec les soi-disant libéraux formant traditionnellement un électorat flottant, qui ont voté, dans le passé, pour le chancelier beaucoup plus que pour son parti.

Aux élections de 1983, le facteur inconnu sera les jeunes : 10 % environ des électeurs voteront pour la première fois. Dans la campagne pour la conquête de ces jeunes électeurs, le parti socialiste a pris un mauvais départ avec l'élimination du représentant de la jeunesse socialiste, M. Josef Cap, du comité directeur du parti. Au dernier congrès,

M. Cap n'avait en effet pas été réélu, pour avoir ouvertement critiqué, de la tribune, le train de vie à son avis trop luxueux du gouverneur de la province du Burgenland, qui est, en même temps, un des vice-présidents du parti.

Le parti socialiste dispose, cependant, pour la campagne électorale, de deux atouts majeurs : la situation économique, moins inquiétante en Autriche que dans la plupart des autres pays européens (le taux de chômage est de 3,5 %, l'inflation de 5 %) et le chancelier Kreisky qui, aux yeux de beaucoup d'Autrichiens, est son garant. La majorité des Autrichiens, soucieuse de continuité et de stabilité, le considère comme un symbole de la fameuse concertation permanente entre le patronat et les syndicats, qui a valu au pays une paix sociale exemplaire et durable.

Selon un sondage, un habitant sur deux estime, en outre, que le retrait du chancelier Kreisky porterait préjudice à l'image de l'Autriche à l'étranger. Le chancelier, qui après certains ennuis de santé, l'année dernière, semble avoir retrouvé sa forme en dépit de ses soixante-douze ans, sait habilement tirer profit de sa popularité. Au lendemain de l'éclatement de la coalition en R.F.A., il a appelé les Autrichiens à éviter une situation analogue par un vote massif en faveur du parti socialiste. Il leur a fait savoir qu'ils ne pourraient compter sur lui qu'à la tête d'un gouvernement socialiste majoritaire. La perte de la majorité absolue entraînerait le départ du chancelier à la retraite. Tant qu'il reste en lice, cependant, cette majorité ne semble pas compromise.

WALTRAUD BARYLI.

Union soviétique

Les dissidents politiques et les spéculateurs ne bénéficieront pas de l'amnistie décrétée pour certains condamnés

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)* — Le Soviet suprême de l'U.R.S.S. a décrété une amnistie pour un certain nombre, non précisé, de condamnés de droit commun, annonce l'agence Tass, lundi 27 décembre.

Cette mesure, décidée à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique, bénéficie, selon l'agence, à cinq groupes de condamnés : les anciens combattants ou personnes décorées qui ont été condamnés à une peine *n'excédant pas cinq ans* d'emprisonnement ; les femmes enceintes ou mères d'enfants en bas âge, les détenus âgés de plus de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes, ainsi que les invalides ; les jeunes détenus, condamnés pour la première fois à une peine n'excédant pas deux ans ; les condamnés qui n'ont plus que six mois de peine à effectuer ; enfin, les militaires condamnés aux unités disciplinaires.

Le décret précise que l'amnistie ne s'applique pas, en revanche, aux individus condamnés pour avoir commis *« des crimes d'Etat particulièrement dangereux »* ou des *« atteintes à l'ordre administratif »,* ni aux *« récidivistes dangereux »* ni aux personnes condamnées pour meurtre prémédité, viol, blessures graves volontaires, atteinte à la vie d'un représentant de la milice. En sont exclus également les détenus coupables de pillage et de détournement de biens d'État, de spéculation, de vol d'armes à feu, de munitions et d'explosifs ; enfin, ceux qui ont reçu des pots-de-vin.

L'exclusion des crimes d'Etat et des atteintes à l'ordre administratif vise pratiquement l'ensemble des dissidents politiques, les délits de *« propagande et agitation antisoviétique, fabrication de fausses nouvelles diffamatoires à l'endroit du système social et d'Etat »,*etc... tombant dans cette catégorie. M. Zagladine, porte-parole du comité central, avait d'ailleurs affirmé il y a quelques jours qu'aucune amnistie n'était prévue pour cette catégorie de délinquants, car, *« il n'y a pas de prisonniers politiques en U.R.S.S. »* (les dissidents sont considérés comme des détenus de droit commun). Les autres amnisties décidées antérieurement, notamment en 1967, 1972, 1975 et 1977 à l'occasion d'anniversaires analogues s'étaient inspirées des mêmes principes.

Dans un appel au Soviet suprême, daté du 7 décembre, mais dont le texte n'est parvenu que lundi aux correspondants étrangers à Moscou, Andrei Sakharov demandait *« la libération de tous ceux qui ont été condamnés pour des actes accomplis selon leurs convictions et leur conscience ».* Il citait notamment Anatoli Martchenko, Youri Orlov, Anatoli Chtcharanski et Serguei Kovalev, parmi la quarantaine de dissidents qui purgent encore actuellement des peines dans des prisons ou des camps en Union soviétique.

Selon Sakharov, une telle mesure à *« caractère humanitaire »* aurait réhaussé *« le prestige de l'U.R.S.S. »* et servi *« la détente et le renforcement de la confiance entre les peuples du monde ».*

● UN APPEL DU SMOT AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. — Cinq militants du Syndicat ouvrier libre soviétique (SMOT) demandent, dans un appel de Leningrad, l'assistance du Bureau international du travail à Genève et de tous les syndicats libres pour qu'il soit mis fin à la répression qui frappe ses membres en U.R.S.S.

Pologne

Les biens des syndicats dissous seront attribués aux nouvelles organisations ouvrières

Varsovie *(A.F.P.).* — Le gouvernement polonais a décidé, lundi 27 décembre, par arrêté du conseil des ministres, que les biens des *« anciens syndicats »* seraient transmis aux *« syndicats nouvellement créés, qui ont été enregistrés et qui mènent une activité conforme aux lois adoptées ».*

Selon la télévision polonaise, cette disposition s'applique aux biens des *« anciens comités d'entreprise des syndicats dissous »* (Solidarité, les syndicats de branches, les syndicats autonomes, etc.). Elle tient compte du fait que *« le nombre de syndicats nouvellement formés qui sont enregistrés et entament des activités est de plus en plus grand ».*

La loi du 8 octobre, qui mettait hors la loi toutes les organisations syndicales existant à cette date et qui fixait les modalités de la création de *« nouveaux syndicats »,* précisait que ces derniers ne pourraient commencer à avoir d'activités qu'après le 31 décembre 1982, ce qui jette un doute sur la nature des *« activités »* syndicales mentionnées par le communiqué du conseil des ministres. Elle stipulait en outre que le conseil des ministres fixerait par arrêté, après avis des syndicats nouvellement créés — le communiqué ne fait pas mention d'un tel avis, les *« principes et modalités de transfert »* à ces derniers des biens possédés par les syndicats existant antérieurement et qui perdaient toute existence légale.

Selon les dernières indications officielles, les tribunaux compétents avaient enregistré, en date du 27 décembre, plus de deux mille nouveaux syndicats. M. Ciosek, ministre des affaires syndicales, avait indiqué dans une interview que plus de soixante mille nouveaux syndicats pourraient être créés sur la base de la loi du 8 octobre, qui prévoit la création d'un syndicat par entreprise.

Aucune indication précise n'a été donnée sur les effectifs des *« nouveaux syndicats »,* dont la création se heurte à un boycottage systématique de la part des ouvriers. Il suffit de trente membres fondateurs pour *pouvoir déposer une demande d'enregistrement.*

D'autre part, l'agence PAP a annoncé que M. Piotr Bednarz, ouvrier métallurgiste de trente-trois ans, et vice-président de Solidarité pour la Basse-Silésie, a été condamné lundi 27 décembre à quatre ans de prison par le tribunal de Wroclaw pour *avoir poursuivi pendant l'état de* guerre des activités syndicales et organisé des actions de protestation. Réfugié dans la clandestinité après le 13 décembre 1981, M. Bednarz avait pris la direction du comité régional de grève de Wroclaw, après l'arrestation, en octobre, de son président, M. Wladyslaw Frasiniuk. Il *était à la même époque* devenu le représentant de la Basse-Silésie au sein de la commission provisoire de coordination, instance nationale de Solidarité dans la clandestinité. Il avait été arrêté le 7 novembre. Il a été remplacé par M. Jozef Pinior.

Dans le nord-est du pays, un membre de la direction clandestine de Solidarité à Bialystok, un certain M. Roman « W. », a été arrêté pour avoir participé, dans le cadre *« d'activités syndicales illégales »,* à la création d'une « maison d'édition » clandestine locale. Selon PAP, il aurait été arrêté au domicile d'un certain Wojciech « Z. », où la police a découvert une *« distillerie d'alcool artisanale »* et soixante-deux peaux de renard *« provenant du marché noir ».*

Enfin, l'épiscopat a annoncé que le pape a élevé à la dignité d'évêque le prélat Juliusz Paetz, prêtre de l'archidiocèse de Poznan. Mgr Paetz gouvernera le diocèse de Lomza, dont l'évêque ordinaire, Mgr Mikolaj Sasinowski, est décédé le 6 septembre.

Italie

La guerre des clans de la Mafia a fait sept morts en deux jours à Palerme

Correspondance

ROME. — Les fêtes de Noël ont été marquées à Palerme par une reprise de la guerre entre clans de la Mafia qui, en un peu moins de quarante-huit heures, a fait sept morts et un blessé grave, portant ainsi le nombre des morts violentes pour l'année 1982 dans cettte ville et sa province au chiffre record de cent quarante-huit.

Si les raisons du meurtre, dans la matinée du 27 décembre, de Paolo Amedeo, *quarante-neuf ans, épicier* de son état, abattu dans son magasin sous les yeux de son fils, restent encore obscures — racket ou vengeance personnelle ? — les six autres assassinats commis le jour précédent s'insèrent dans les règlements de compte sanglants que se livrent depuis maintenant trois ans clans « vainqueurs » et « perdants » de la Mafia pour le contrôle du marché de la drogue. Son chiffre d'affaires est estimé à 2 000 milliards de lires par an.

Fait particulièrement préoccupant, les six victimes de cette guerre des clans du lendemain de Noël étaient sans précédent pénal, apparemment extérieures au milieu et n'ont été frappées que par vengeance ou avertissement pour leurs liens familiaux indirects avec des représentants des clans en guerre.

M. Gaspare Ficano, cinquante ans, employé sans histoire de E.A.S. (Société des aqueducs siciliens), et son fils Michele, vingt-six ans, étudiant, ont été abattus, dans la nuit de Noël au retour d'un dîner de famille, simplement pour avoir été père et frère de Francesca, « fiancée » de Giovanello Greco, héritier du clan du même nom, lié à la fraction perdante Bontade et Inzerillo — et désormais traqué par les bandes rivales, qui ont déjà abattu ces six derniers mois son père et son oncle.

Les motifs de l'assassinat de Giuseppe Benvegna, propriétaire d'une *petite industrie pharmaceutique,* tué le 26 décembre en plein centre-ville au volant de sa voiture, sont plus obscurs. Les enquêteurs avancent pourtant l'hypothèse que celui-ci pourrait avoir eu des liens d'amitié avec Stefano Bontade, tué l'an dernier.

En revanche, le caractère de *« vendetta transversale »* — c'est-à-dire d'assassinat d'un membre de la famille pris au hasard, faute de mieux — semble plus évident dans le cas du massacre effectué dans la soirée du 26 décembre à la pizzeria New-York Palace, où un commando de tueurs a exécuté de sang-froid le propriétaire, M. Giuseppe Genova et les deux serveurs. Faute de pouvoir frapper le « boss », Don Masino Buscetta réfugié au Brésil depuis deux ans, ni ses deux fils « disparus » depuis six mois, les clans rivaux de ce parrain déchu du trafic de la drogue ont apparemment décidé d'exécuter son gendre.

MARC SEMO.

DIPLOMATIE

La France confirme que les propositions de M. Andropov sont «totalement inacceptables»

Moscou *(A.F.P.)*. — La proposition de l'U.R.S.S. de réduire le nombre de ses missiles en Europe au niveau de celui des fusées françaises et britanniques reste *« totalement inacceptable)*, indique-t-on de source française à la suite de la rencontre, lundi 27 décembre, de l'ambassadeur de France M. Arnaud avec M. Gromyko.

L'ambassadeur, reçu, pendant plus d'une heure, à sa demande, par le ministre soviétique des affaires étrangères, a exposé la position de son gouvernement sur la proposition que M. Andropov, secrétaire général du P.C. soviétique a formulée, le 21 décembre *(le Monde* du 22 décembre).

M. Arnaud, précise-t-on de la même source, a notamment fait valoir que les fusées françaises, que le Kremlin prend en compte dans sa définition de l'équilibre des forces nucléaires en Europe, restent à la disposition su seul chef de l'Etat et ne sont à aucun titre dépendantes de la stratégie de l'OTAN. Autrement dit, l'armement stratégique nucléaire français ne peut être inséré dans un « scénario » de l'OTAN puisqu'il relève d'une stratégie purement nationale.

On indique encore que si la France renonce à ses fusées, les armements français seront dans ce domaine réduits à zéro, tandis que l'U.R.S.S. conservera des armes nucléaires qui pourront aussi bien atteindre le territoire français que le sol américain. En d'autres termes, les dirigeants soviétiques établissent une *« relation inéquitable »*, puisque le Kremlin fait abstraction d'un arsenal établi en appui de ses SS 20 pointés vers l'Europe occidentale.

Le différend franco-soviétique sur la comptabilisation des euromissiles ne doit cependant pas constituer un obstacle au développement des relations entre les deux pays, estime-t-on de source française. La France, en tout état de cause, souhaite que les négociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles aboutissent à un *« résultat équilibré »* au niveau d'armements le plus bas possible, déclare-t-on de même source. Dans cette perspective, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, sera certainement amené à revenir sur cette question lors de sa visite à Moscou l'an prochain, mais on ne voit pas encore que les choses puissent bouger.

Le séjour de M. Cheysson en U.R.S.S., dont la date précise n'a pas encore été arrêtée, ne permet ni de prévoir ni d'exclure un sommet franco-soviétique, indique-t-on encore de source française. La dernière rencontre au plus haut niveau entre les deux pays a eu lieu entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev à Varsovie en 1980. Quant aux soviétiques, du moins en privé, ils demeurent convaincus que la France *« n'a pas dit son dernier mot »* dans l'affaire des euromissiles.

M. Tchervonenko demande qu'il n'y ait pas de rejet « tout de suite »

Déjà, le 21 décembre, M. Cheysson avait estimé que M. Andropov détournait la conversation de *« ce qui est le vrai sujet » :* le déséquilibre des armements. *« Ça ne va pas »*, avait-il dit. (*Le Monde* du 23 décembre).

Interrogé lundi sur les réactions françaises aux propositions de M. Andropov après sa visite d'adieu à M. Mauroy, M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., qui va regagner Moscou, a déclaré : *« Certains, sans avoir pris le temps de comprendre le sens de ces initiatives, ont essayé de les rejeter tout de suite. C'est leur affaire. »* Pour M. Tchervonenko, les propositions de M. Andropov *« répondent au problème le plus aigu de l'actualité »*. Mais, a-t-il ajouté, *« notre gouvernement est prêt à entendre d'autres propositions si elles vont dans le même sens »*.

L'ambassadeur s'est félicité de la coopération scientifique économique et technique entre la France et l'Union soviétique et a exprimé l'espoir que *« le dialogue s'améliorera petit à petit, bien qu'il ait des divergences comme il y en avait déjà dans le passé »*. A propos de la lettre adressée par l'ambassade d'U.R.S.S. aux chaînes de radio et de télévision et aux journaux français, M. Tchervonenko a déclaré qu'il était de son droit de protester contre certains médias qui, selon lui, pratiquent la désinformation.

BIBIOGRAPHIE

« L'Occident et le tiers-monde », de Carlos Rangel

Le blasphème et ses limites

Sur le rivage, incroyablement touffu, des rapports entre les pays sous-développés et les sociétés industrielles d'Occident — le fameux « Nord-Sud » — les « tiers-mondistes », les plus « durs », débarquent avec des idées simples. Pour eux, l'Afrique est étranglée, le tiers-monde pillé sournoisement après avoir été colonisé de vive force. Les vautours sont parmi nous, et le sabbat est menée par le « Grand Satan » américain. Prendre le contrepied d'une passion, comme le fait Carlos Rangel dans son dernier livre (le précédent voulait démystifier l'Amérique latine « révolutionnaire »), ce n'est peut-être pas, n'en déplaise au préfacier Jean-François Revel, s'attirer l'*« exécration universelle »*. Mais, même le blasphème — utile à secouer les conformismes — a besoin d'être un peu plus nuancé.

Pourtant, le genre a son intérêt : ceux qui expliquent tout le retard et toute la misère des pauvres par l'insondable méchanceté des riches coupables du « pillage des nations prolétaires » ne sont pas si souvent étrillés qu'on doive courir à leur secours, même si leur « sentiment de culpabilité masochiste et suicidaire » est, peut-être, de nature plus complexe et moins méprisable que ne le croit l'auteur. Celui-ci leur rappelle, sur un ton volontiers hargneux, qu'ils font le jeu de l'Union soviétique et que le communisme, grand bénéficiaire de leurs états d'âme, ne développe pas ses partenaires et n'exporte rien dans le tiers-monde, sinon des canons, son modèle à bout de souffle et sa langue de bois. Soit ! A condition de prendre pour un argument recevable l'éternel et exaspérant refrain sur les « alliances objectives » et l'eau devenue impure parce que portée au mauvais moulin.

Secouons donc le tamis pour trouver, dans le flot, quelques grosses pépites de bon sens que l'on a tendance à ne plus voir dans le camp opposé. C'est vrai, la colonisation n'explique pas tout, les pays qui ne l'ont pas subie ne s'en portent guère mieux et sa *« stimulation traumatique »* a aussi été un puissant agent de modernisation. C'est vrai, l'*« échange inégal »*, dogme central du tiers-mondisme, n'explique pas tout, comme l'a prouvé le cas du pétrole, payé à un prix plus que juste sans développer pour autant des Etats, qui, soit dit en passant, ne consentent pas de rabais à plus pauvres qu'eux. Oui, on oublie trop le facteur humain, la maturité et la discipline sociale qui ont tout de même permis, dans quelques rares pays asiatiques, l'impressionnant décollage d'économies sous-développées. Oui, à toujours battre sa coulpe sur la poitrine de l'Occident, on offre un magnifique alibi à des dirigeants du tiers-monde démagogues ou incompétents qui n'ont pas encore compris la priorité de l'autosuffisance alimentaire et se laissent vendre, par mégalomanie, des usines clés de l'échec en main ou des Versailles tropicaux.

De là à l'idéalisation d'un libre-échange capitaliste qui brise les reins des plus faibles, il y a un pas de géant. De façon révélatrice, Carlos Rangel ne le franchit pas puisque au terme de son réquisitoire, il se prononce en faveur de l'essentiel des conclusions du très tiers-mondiste rapport Brandt sur le Nord-Sud et veut prendre en considération la « question sociale internationale ». C'est une façon d'avouer que son coup de clairon anti-tiers-mondiste est d'abord destiné à réveiller une théorie qui somnole.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(*) *L'Occident et le tiers-monde.* Robert Laffont. 220 pages. 79 francs.

AMÉRIQUES

Pérou

Le Sentier lumineux multiplie les attentats

Lima. *(A.F.P.)* — Vingt-quatre heures à peine après l'« ultimatum » lancé le dimanche 26 décembre par le président péruvien Fernando Belaunde, l'organisation de guérilla dite *« Sentier lumineux »* a intensifié son action, assassinant un étudiant et déclenchant une vague d'attentats à la bombe dans la région d'Ayacucho (centre du Pérou), son principal bastion dans le pays.

Selon les autorités, un groupe de guérilleros a tué par balles dimanche soir, dans la banlieue d'Ayacucho, un étudiant de vingt et un ans, José Illamahui Ayala, accusé de *« collaborer avec les étrangers »*. Simultanément, la ville d'Ayacucho et sa région, où venaient pourtant d'affluer en renfort quelque quatre cents soldats, ont été le théâtre de nombreux attentats à l'explosif et d'actions spectaculaires de propagande. La ville de Huanta a été secouée dans la nuit de dimanche à lundi par six explosions.

A Ayacucho même, un groupe de militants armés et masqués a fait irruption dans les locaux de la radio que, lord Chalfont, mais que le paiement de cette somme a eu lieu longtemps après sa nomination comme secrétaire à la marine.

En outre, M. Lehman, selon le quotidien new-yorkais, avait conservé une option pour le rachat éventuel des parts qu'il avait cédées à lord Chalfont. Le *New York Times* se demande, dans ces conditions, si le secrétaire à la marine a réellement rompu tous liens avec la société Abington, comme le réclame la loi, et s'il ne s'est pas mis dans une position où ses intérêts privés pouvaient entrer en conflit avec ses obligations gouvernementales.

M. Lehman a indiqué qu'il ne savait pas que lord Chalfont avait repris un certain nombre de clients de la société Abington, parmi lesquels Northrop, Boeing et T.R.W., trois firmes qui ont de très importants contrats avec le Pentagone.

Etats-Unis

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Le secrétaire à la marine aurait violé la loi sur l'éthique gouvernementale

Une enquête a été ouverte lundi 27 décembre, à Washington, à la suite d'une information parue le même jour dans le *New York Times*, selon laquelle le secrétaire à la marine, M. John Lehman, aurait violé la loi qui interdit aux membres du gouvernement et aux hauts fonctionnaires de conserver des intérêts financiers dans des entreprises qui sont susceptibles de recevoir des commandes de l'administration fédérale. En entrant au gouvernement, M. Lehman s'était engagé à renoncer à ses parts dans la firme Abington Corp. qu'il a crée avec sa femme en 1977, et dont le rôle consiste à fournir des conseils aux sociétés d'armement qui souhaitent traiter avec le Pentagone ou avec des pays étrangers.

Le *New York Times* croit savoir que M. Lehman a bien vendu ses parts pour 60 000 dollars à un membre de la Chambre haute britannilocale « la Voix d'Ayacucho » interrompant les émissions pendant une heure. Dans plusieurs points de la ville et de ses environs sont apparus au même moment drapeaux rouges, bannières et affiches, parfois des enseignes lumineuses représentant une faucille et un marteau, symbole du communisme.

L'action du Sentier lumineux ne s'est pas limitée à la région d'Ayacucho : selon un journal local, la ville d'Arequipa, à 1 000 kilomètres au sud de Lima, a connu, deux heures avant la nuit de Noël, une panne d'origine criminelle qui a privé d'électricité la localité jusqu'au 25 décembre au soir.

A Lima, un attentat à la bombe avait provoqué, la veille, un violent incendie détruisant totalement un grand magasin à la périphérie de la ville.

Enfin, selon des informations rapportées par la presse de Lima lundi, plusieurs groupes armés ont occupé, à la veille de Noël, divers villages de la région de Huancavelica, à 522 kilomètres au sud-est de la capitale, haranguant la population et donnant des instructions de « guerre populaire » avant de quitter les lieux.

Pour 21 milliards de francs

MISE EN CHANTIER DE DEUX PORTE-AVIONS NUCLÉAIRES

Washington *(AFP)* - La marine américaine a signé, lundi 27 décembre, un contrat de 3,1 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs), le plus important de son histoire, pour la construction de deux porte-avions à propulsion nucléaire.

La construction de ces navires de 96 000 tonnes, capables de transporter 100 appareils chacun, a été confiée aux chantiers Newport News Shipbuilding and Dry Dock Co (Virginie), qui avaient déjà produit les autres porte-avions nucléaires de la classe *Nimitz*.

Les deux navires, dont les coques ont été baptisées CVN-72 et CVN-73, devraient être livrés en 1989 et 1991. La marine de guerre américaine dispose déjà de quatre porte-avions à propulsion nucléaire : *Nimitz*, *EisenHower*, *Vinson* et *Enterprise*.

CORRESPONDANCE

Les « machos » et la femme du Costa-Rica

Le docteur Fabio Rosabal, chargé d'affaires du Costa-Rica en France, nous a adressé cette lettre à la suite de la diffusion par la télévision française d'un document sur le machisme en Amérique latine.

La diffusion par Antenne 2 du film de Valeria Sarmiento : *Un homme, un vrai*, et rediffusé lundi 13 décembre par la même chaîne, est une campagne diffamatoire contre la femme latino-américaine, et spécialement contre la femme costaricienne. En donnant la parole à des adolescents, à des prostituées et à des assassins, l'auteur donne de la femme latino-américaine l'image d'une personne facile à conquérir et d'un objet sexuel, sans valeur, alors que l'homme est présenté comme un « macho ».

En utilisant les films anciens du chanteur mexicain Jorge Negrete, la réalisatrice se prévaut d'entretiens obscènes pour donner une image scandaleuse des femmes, familles et hommes de nos pays. Nos femmes sont respectables et respectées, et il faut citer parmi elles les prix Nobel Gabriela Mistral, Juana de Ibarbourou et des écrivains comme la costaricienne Carmen Lyra. La femme du Costa-Rica a le droit de vote depuis longtemps. Elle a occupé des postes de ministres, de députés et de chefs d'institutions autonomes (...). C'est pour cela que cette émission contre la femme costaricienne, présentée au festival de Biarritz pour tenter de montrer un soi-disant machisme et dénigrer l'image de la femme est proprement diffamatoire.

J'élève la plus vive protestation au nom des peuples latino-américains et spécialement du mien qui est visé dans ce film.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- UN DÉTENU POLITIQUE FRANÇAIS LIBÉRÉ EN ARGENTINE.— M. Claude Piumato, qui a la double nationalité, française et argentine, se trouve au nombre de quatre-vingt-trois détenus politiques récemment libérés par le gouvernement de Buenos-Aires, a annoncé le Quai d'Orsay, lundi 27 décembre. M. Piumato avait été arrêté en 1976 et condamné à sept ans de prison. Deux autres Français ayant également la double nationalité, MM. Michel Lhande et Michel Ortiz, sont encore détenus en Argentine.

Corée du Sud

- DEUX SUD-CORÉENS, accusés d'espionnage au profit de la Corée du Nord, ont été condamnés à mort, lundi 27 décembre, par un tribunal de Séoul, a annoncé l'agence sud-coréenne Yonhap. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

- NOUVEAU MINISTRE DU COMMERCE. — Le Conseil de salut du peuple (C.S.P.) a nommé, lundi 27 décembre, M. Boubacar Amadou Hama au portefeuille du commerce, des mines et du développement industriel, en remplacement de M. Clément Bambara, impliqué dans une affaire de détournement de fonds publics. M. Adama Fofana, ministre de l'information, avait indiqué, au début du mois, que le C.S.P. avait découvert seulement après sa nomination que M. Bambara faisait l'objet d'une action judiciaire. — *(Reuter.)*

Hongrie

- UN UNIVERSITAIRE BRITANNIQUE REFOULÉ. — M. William Lomax, professeur de sociologie à l'université de Nottinghan et auteur de plusieurs livres sur les dissidents hongrois et le soulèvement de 1956, s'est vu refuser l'entrée en Hongrie le lundi 27 décembre, et a dû regagner Vienne. — *(Reuter)*.

Roumanie

- M. ION DINCA, vice-premierministre, présidera le conseil national de l'agriculture. Il y remplacera, à partir du 27 décembre, M. Stoica, démis en novembre de la vice-présidence du conseil des ministres, mais qui demeure secrétaire du comité central du P.C. — *(Reuter)*.

Sénégal

- UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a confirmé, lundi 27 décembre, que des troubles ont éclaté le week-end dernier à Ziguinchor, capitale de la province de Casamance (*le Monde* du 28 décembre) et que des arrestations ont été opérées. Parmi les personnes arrêtées, on cite le nom d'un prêtre catholique, l'abbé Augustin Djamakoun, qui s'illustrait depuis deux ou trois ans par des prises de positions radicales dans les mouvements culturels diola, notamment le mouvement Esu Kola (Notre terre). On parle aussi d'animateurs de la petite revue Kelimak (L'heure est grave). — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

- L'HISTORIEN KAREL BARTOSEK A PARIS. — Accueilli à son arrivée, le mardi 28 décembre, par M. Jean Pronteau, du secrétariat national du P.S., M. Bartosek a retrouvé tous les membres de sa famille que les autorités avaient laissé émigrer successivement. Le journaliste Karel Kyncl pourra, à son tour, rejoindre son fils, à Londres, dans le courant du mois de janvier. Le troisième contestataire, dont le permis d'émigration avait été ajourné, M. Jan Mzynarik, a gagné la Bavière, il y a une dizaine de jours.

Yougoslavie

- CONDAMNATION D'UNE JOURNALISTE CROATE. — Mme Ranka Cicak, correspondante à Belgrade du journal *Vjesnik*, de Zagreb, a été condamnée à deux ans et demi de prison pour *« propagande hostile »*, a-t-on appris le vendredi 24 décembre. Un tribunal de Sremska-Mitrovca a jugé que la journaliste a verbalement « justifié » les manifestations d'étudiants albanais nationalistes dans la province du Kossovo, au printemps 1981, en déclarant qu'ils *« n'avaient pas d'autres choix »* en raison de leurs conditions de logement et de travail. — *(A.P.)*

ASIE

Thaïlande

Seconde reddition massive en un mois de maquisards communistes

Plusieurs centaines de maquisards communistes se sont rendus aux autorités, lundi 27 décembre, dans la province de Tak, au nord du pays, près de la frontière birmane. Il s'agit de la seconde reddition massive de membres du P.C. thaïlandais depuis le début décembre (*le Monde* du 4 décembre), soit, au total, environ deux mille personnes ; le total des guérilleros du P.C.T. encore en activité serait de cinq mille pour l'ensemble du royaume. Selon les autorités, ce second groupe, qui opérait *dans* la *région montagneuse* d'Umphang, serait suivi par plus de cinq mille civils qui vivaient dans les zones contrôlées par le P.C.T. La cérémonie de reddition — en vertu de la politique gouvernementale d'amnistie — était présidée par le commandant en chef des forces armées, le général Arthit Kamlang-Ek.

Après le Nord-Est au début du mois, c'est maintenant le Nord qui est frappé par ces hémorragies massives et spectaculaires qui continuent de vider le P.C.T. de sa substance. Auparavant, depuis trois ans environ, les défections s'opéraient au goutte à goutte, les transfuges reprenant rapidement leur vie normale. Car, paradoxalement, dans un pays où la violence politique — et la violence tout court — sont quotidiennes, et où la répression a été sanglante, comme en octobre 1976, les ralliés ont été bien accueillis par les autorités et les forces de l'ordre. Après un interrogatoire policier de routine, ils ne semblent pas avoir été victimes de mesures vexatoires. Ce fait est assez rare pour mériter d'être noté. D'autant qu'il n'a pas peu contribué à accélérer les défections.

Car le P.C.T. clandestin connaît la plus grave crise de son histoire (voir *le Monde* du 16 octobre et *le Monde diplomatique* de décembre). Son congrès du printemps dernier n'a pas mis un terme aux rivalités qui le minent entre la tendance prochinoise *et celle plus nationaliste*. La désaffection est telle que même la fraction pro-vietnamienne — le Pak Mai, ou nouveau parti, — établie à Vientiane, n'a pas été en mesure de profiter de cette déconfiture. Mais de là à dire, comme certains officiels à Bangkok, que la lutte armée est pratiquement finie, il y a un pas difficile à franchir. Rien ne dit que ce qu'il reste du P.C.T ne devra pas poursuivre ses opérations, ni qu'un changement de la situation intérieure ou de la conjoncture internationale ne va pas fournir de nouvelles armes aux dirigeants communistes. Enfin, certains craignent, à Bangkok, que ces redditions ne soient, pour le P.C.T., un moyen de s'infiltrer dans les villes pour y reprendre la lutte armée. Ces craintes, exprimées maintes fois depuis des années, ne se sont encore jamais concrétisées.

P. de B.

Afghanistan

Des manifestations ont marqué dans plusieurs pays le troisième anniversaire de l'occupation soviétique

De nombreuses manifestations ont marqué à travers le monde le troisième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. L'une des plus violentes — et qui a provoqué une « *ferme protestation* » de Moscou — a eu lieu à Téhéran, le lundi 27 décembre, devant l'ambassade d'U.R.S.S. Les manifestants ont tenté de pénétrer sur le terrain de l'ambassade et ont arraché le drapeau soviétique de son mât, rapporte l'agence Tass, qui accuse les autorités iraniennes d'« *évidente complicité* » dans cet incident. Des cortèges ont également défilé devant les ambassades d'U.R.S.S. à New-Delhi, à Bonn, à Paris ainsi que devant les missions soviétiques aux Nations unies à New-York et à Genève.

A Rome, l'ancien roi d'Afghanistan, Mohammed Saher Shah, renversé par le coup d'État militaire de 1973, a exprimé sa « *solidarité entière avec la résistance* » et s'est déclaré favorable à des négociations visant à assurer à la fois l'évacuation totale des troupes soviétiques et « *le rétablissement d'un Afghanistant libre, indépendant et non-aligné* ».

A Moscou, l'agence Tass a vivement critiqué la déclaration publiée dimanche par le président Reagan, dans laquelle celui-ci affirmait que l'occupation de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. était un échec et exprimait l'espoir de voir les nouveaux dirigeants soviétiques participer à la recherche d'une solution. L'agence accuse le président américain d'avoir une fois de plus prôné une « *politique d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* » et « *de faire obstacle à un véritable règlement politique du problème afghan* ».

A Paris, où un porte-parole du Quai d'Orsay a réitéré lundi la dénonciation par la France de l'« *intervention étrangère en Afghanistan* », l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tchervonenko, a déclaré : « *Que ceux qui voudraient voir l'Union soviétique se retirer le plus vite possible d'Afghanistan fassent des propositions de leur côté pour mettre fin aux ingérences extérieures dans les affaires intérieures de cet Etat souverain.* » L'ambassadeur s'exprimait à l'issue d'une visite protocolaire d'adieu à M. Pierre Mauroy, avec qui il s'est entretenu pendant plus d'une heure.

A Berne, le département fédéral des affaires étrangères annonce que deux soldats soviétiques capturés par la résistance afghane, transférés l'été dernier en Suisse sous les auspices de la Croix-Rouge internationale, et à l'origine, depuis lors, de divers incidents, ont été internés depuis la mi-décembre dans une institution civile pour jeunes délinquants dans le canton du Valais. Cinq autres soldats soviétiques, transférés en Suisse dans les mêmes conditions en mai et en novembre dernier, sont internés au centre disciplinaire militaire du Zugerberg.

PROCHE-ORIENT

L'ouverture des négociations entre Israël et le Liban

(Suite de la première page.)

S'il est vrai que M. Begin a renoncé, pour le moment du moins, à exiger la signature d'un traité de paix en bonne et due forme, il est déterminé à ce que la négociation débouche sur une *« normalisation »*, qui comporterait les principaux avantages d'un règlement politique : frontières « ouvertes » entre les deux pays, échanges commerciaux et touristiques, voire coopération technique dans certains domaines.

La conciliation entre ces deux hypothèses de travail sera d'autant *plus difficile à réaliser que les belligé*rants doivent tenir compte d'importants enjeux politiques. Le gouvernement de Jérusalem a besoin d'un succès éclatant pour justifier, *a posteriori*, la guerre du Liban, qui a terni son image tant en Israël que dans l'opinion mondiale. Quoique affaiblie, l'O.L.P. n'a pas été *« détruite »*, comme l'avaient promis MM. Begin et Sharon ; les Syriens et les fedayin campent encore sur le sol libanais, il leur faudrait donc faire valoir que l'intervention militaire s'est soldée au moins par une normalisation qui ressemblerait comme deux gouttes d'eau à la paix.

Le président Amine Gemayel ne peut suivre M. Begin sur cette voie sans mettre en péril son fragile pouvoir, fondé nécessairement sur un consensus populaire. Il se doit dès lors de ménager les musulmans — qui constituent plus de la moitié de la population libanaise — sans s'aliéner *pour autant une partie de l'opinion* maronite qui souhaite sinon une paix formelle, du moins des relations cordiales avec Israël. Le président Gemayel, suivi en cela par la bourgeoisie libanaise chrétienne ou musulmane, doit tenir compte, en outre, de l'opinion des pays arabes, en particulier des Etats modérés, qui ne veulent pas que le Liban rejoigne l'Egypte dans une *« dissidence »* qui a déjà infligé un tort considérable à la cause palestinienne. Le Liban, dont la prospérité dépend de son rôle de « courtier » entre l'Occident et l'Orient, peut difficilement se permettre de rompre avec le monde arabe.

Il n'en reste pas moins que les deux gouvernements en présence sont soumis à des pressions intérieures qui pourraient les pousser à la conciliation. L'aile « ultra » des milices phalangistes incite le président Gemayel à consentir davantage de concessions qu'il ne le souhaite. De même, une partie notable de l'opinion israélienne — 53 %, selon un sondage réalisé au début de ce mois — souhaite que l'armée quitte le Liban au plus tôt, et presse dès lors MM. Begin et Sharon à se montrer moins intransigeants. Selon ce même sondage, 35 % seulement des Israéliens (contre 66 % en juillet dernier) sont disposés à soutenir inconditionnellement la politique de leur gouvernement à l'égard du Liban. Les attentats quasi quotidiens contre des militaires israéliens dans le Sud-Liban risquent de réduire encore plus la marge de manœuvre du gouvernement. D'autant plus que, dans les négociations qui s'engagent, les Etats-Unis paraissent peser davantage en faveur des thèses du président Gemayel.

ERIC ROULEAU.

Après un entretien avec M. Kreisky

M. ARAFAT INVITE L'EUROPE « A EXERCER UNE PRESSION EFFECTIVE SUR LES ÉTATS-UNIS »

Palma de Majorque. — Le plan de paix du sommet de Fès a été le principal sujet abordé, lundi 27 décembre, à Palma de Majorque entre le chef du gouvernement autrichien, M. Bruno Kreisky, et le leader de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a déclaré ce dernier après une rencontre de plus de trois heures avec le chancelier autrichien.

M. Arafat a invité l'Europe « *à exercer une pression effective et vraie sur les États-Unis pour qu'ils tiennent compte de la juste cause palestinienne* » et a ajouté que M. Kreisky avait un « *rôle important* » à jouer dans ce contexte. Il a regretté que d'autres dirigeants occidentaux, tels que le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et le président Ronald Reagan « *ne comprennent pas et ne soutiennent pas la cause palestinienne* ». « *Les États-Unis*, a-t-il ajouté, *sont capables de reconnaître les droits des mille cinq cents habitants des îles Malouines, mais pas ceux des cinq millions de Palestiniens.* »

Le chef de l'O.L.P. n'a pas évoqué les informations publiées par la revue américaine *Newsweek* selon lesquelles une personnalité politique israélienne connue pour la modération de ses vues dirigerait, en Autriche, sous les auspices de M. Kreisky, des pourparlers avec l'O.L.P. pour obtenir la libération de huit soldats israéliens détenus par la centrale palestinienne dans la Bekaa. Les Palestiniens demanderaient en échange la remise en liberté de milliers de fedayin incarcérés au Sud-Liban et dans les prisons israéliennes.

● *Les partis communistes israélien et palestinien* se sont prononcés jeudi 23 décembre à Moscou au cours d'une conférence de presse commune pour la convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient « *avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties, y compris l'O.L.P.* ». Les délégations des deux parties qui sont conduites respectivement par M. Meir Vilner, secrétaire général du parti communiste israélien, et M. Soleiman Al Najab, membre du comité central du parti palestinien, ont demandé la création d'un Etat palestinien indépendant et ont reconnu le droit d'Israël à l'existence. Elles ont souligné le fait que c'était la première fois que les deux organisations coopéraient. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

La Mauritanie dans l'adversité

II. — « Éduquer les masses »

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Le nouveau régime issu du coup d'Etat du 10 juillet 1978 déploie de grands efforts pour moderniser le pays, mais il doit compter avec les difficultés conjoncturelles et avec la fatalité et les pesanteurs sociologiques inhérentes à une société archaïque. Pourtant, malgré les nuages accumulés dans le ciel économique (*le Monde* du 28 décembre) la détente est nettement perceptible sur le front politique.

Nouakchott. — Au salon d'honneur de l'aéroport, dans les ministères, les gouvernorats, les préfectures, un grand portrait en couleurs du lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, président du C.M.S.N. et chef de l'État, en costume national, a remplacé la petite photographie en noir et blanc le représentant en uniforme d'officier ; mais parfois on l'a simplement accroché à côté de l'ancien et le contraste n'en est que plus frappant. Des modèles réduits du nouveau portrait officiel ont même fait leur apparition dans les bureaux du secteur privé, voire dans quelques salons de Nouakchott. C'est un signe qui ne trompe pas.

Le chef de l'Etat ne s'est pas seulement imposé par sa force de caractère, sa rigueur et son intégrité mais il est désormais accepté. D'être l'homme qui a fait la paix et l'a maintenue, et d'avoir déjoué deux ou trois complots, l'y a aidé : les Mauritaniens disent qu'il a « *la baraka* » (la bonne étoile). C'est capital dans un pays musulman. L'épreuve la plus rude remonte à la tentative de coup d'Etat du 16 mars 1981, dont les chefs de file étaient les lieutenants-colonels Mohamed Ould Abdel Kader et Ahmed Salem Ould Sidi, anciens membres du C.M.S.N. soutenus par le Maroc. Ils avaient, en outre, contribué à fonder l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, mouvement d'opposition dont les dirigeants vivent principalement à Paris et à Rabat.

L'échec de ce putsch avait porté un rude coup à l'A.M.D. et aux partisans d'une alliance avec Hassan II. La chance étant décidément du côté du vainqueur, l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, le 10 mai 1981, avait achevé de conforter le régime dont les rapports avec M. Giscard d'Estaing — principalement par la faute de son conseiller aux affaires africaines, M. Martin Kirsch, qui ne cachait pas son antipathie pour la Mauritanie — étaient méfiants et acrimonieux. La promesse solennelle de garantir l'intégrité territoriale du pays en cas de menace, et l'escale effectuée à Nouakchott par M. Mitterrand à la fin de sa tournée africaine, en mai dernier, ont fait que « *les rapports entre la France et la Mauritanie sont maintenant très confiants* », comme nous l'a confié le président Haidalla.

L'amélioration des relations entre Paris et Alger a également eu des retombées : le gouvernement mauritanien qui, tout en se montrant prudent, a une évidente sympathie pour les « *frères sahraouis* », ne se sent plus tiraillé entre la France et l'Algérie. En outre, bien que Nouakchott et Rabat n'aient rétabli ni leurs liaisons aériennes ni leurs relations diplomatiques, l'atmosphère est moins mauvaise entre les deux capitales, qui ont discrètement repris contact il y a quelques semaines.

La Mauritanie demeure toutefois sur ses gardes et elle n'a pas réduit ses effectifs militaires — environ 15 000 hommes — comme elle le souhaitait, de sorte que le budget de la défense demeure de l'ordre de 3 milliards d'U.M. et pèse lourdement sur les finances du pays. Mais comment pourrait-elle ignorer qu'au nord, l'armée marocaine est en train de passer de 165 000 hommes à 200 000 hommes ?

Toutes ces raisons expliquent sans doute que l'A.M.D. ne se manifeste plus à l'étranger et qu'on n'en entende plus parler en Mauritanie. Certains de ses chefs auraient même écrit au président Haidalla pour lui demander de rentrer, à l'instar de certains officiers que nous avons rencontrés. D'autres indices montrent que le régime se sent maintenant plus fort. Ainsi, un complot a-t-il été étouffé dans l'œuf au début de l'année : le premier président du C.M.S.N., Moustapha Ould Mohamed Salek, l'ancien premier ministre M. Sid Ahmed Bneijara et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Ould Mohamed Lagdaf, qui voulaient, semble-t-il, reprendre le pouvoir, ont été jugés et condamnés à dix ans de réclusion criminelle.

Quelques semaines avant le vingt-deuxième anniversaire de l'indépendance, le 28 novembre, les autorités ont levé les mesures assignant à résidence des personnalités de l'ancien régime. M. Ahmed Ould Daddah, frère du président déchu, et ancien ministre des finances, nous l'a confirmé lui-même au cours d'une visite que nous lui avons rendue dans sa maison de Boutilimit.

Un système ingénieux

On ne peut manquer d'être frappé par l'atmosphère détendue qui règne sur le front politique. Quel contraste avec les deux années précédentes. A la fin de 1980, conscient du malaise, le C.M.S.N. avait promis le retour à la vie démocratique avec une évidente sincérité. Quelques mois plus tard, il s'apercevait que le pays n'était pas mûr pour un système parlementaire de type occidental reposant sur le multipartisme qui risquait de raviver les conflits tribaux et raciaux. Le régime avait donc profité du coup du 16 mars pour faire marche arrière mais, par la même occasion, il avait prolongé le « vide politique » qui avait suivi l'arrivée des militaires au pouvoir le 10 juillet 1978.

Manifestement, la population avait besoin d'un cadre dans lequel elle pourrait s'exprimer. Le régime le lui a fourni avec la mise en place des « *structures d'éducation des masses.* » Même ceux qui étaient sceptiques à l'origine admettent aujourd'hui que le système est ingénieux et qu'il est assez efficace, en dépit des affrontements qui ont opposé, par exemple, deux tribus dans le Tagant, obligeant les autorités à suspendre momentanément les opérations dans cette région. En fait, il s'agit d'une sorte d'école de civisme qui vise à faire participer les masses tout en permettant aux cadres de l'ancien régime de se réinsérer et au nouveau pouvoir de les récupérer.

Le capitaine Breika Ould M'Barek, commandant de la 6e région militaire (Nouakchott) et président de la commission régionale des structures d'éducation des masses, nous en explique le fonctionnement. Lui-même est un *hartani* (1) et les responsabilités qu'il assume sont un symbole de la volonté du C.M.S.N. de lutter contre les vieux tabous. Après une période de sensibilisation entamée en décembre 1981, la phase d'implantation a commencé le 9 août dans la capitale. Elle vient d'y être achevée et devrait l'être dans l'ensemble du pays au cours du premier trimestre 1983.

Dix familles, géographiquement voisines et quels que soient leur tribu, leur ethnie ou leur statut social, forment une cellule, qui élit un responsable. Le quartier comprend cent familles qui désignent un bureau avec des responsables à l'animation, à la « vigilance » (cela va de la sécurité des citoyens au contrôle des prix en passant par la sauvegarde de l'unité nationale), à l'approvisionnement et à l'hygiène. Au niveau du département et de la région, apparaissent en plus des responsables à l'action des masses, au trésor et à la jeunesse. Au niveau national, il y a quatre secrétariats exécutifs : à l'orientation ; à l'organisation ; à l'économie et au volontariat ; à la culture, à la morale islamique et à l'action sociale. L'ensemble est coiffé par le secrétariat permanent du C.M.S.N.

La cellule se réunit tous les jours, le bureau du quartier toutes les semaines, celui de la zone tous les quinze jours, celui du département tous les mois et celui de la région tous les deux mois. Une conférence nationale présidée par le chef de l'État réunit les responsables à différents niveaux et un délégué pour vingt quartiers. Le mécanisme est ingénieux dans la mesure où la famille est à la fois la cellule de base de la tribu et de la nouvelle structure comme dans l'islam. La population retrouve là un élément familier qui la sécurise. Mais, par le brassage des gens et l'élection de responsables qui ne sont pas nécessairement les chefs traditionnels, l'objectif est de faire éclater le tribalisme. Le pari est considérable mais il est évidemment top tôt pour le dire s'il sera gagné. En attendant, « *les structures* », comme on dit en abrégeant, contribuent à résoudre bien des problèmes quotidiens allant de l'enlèvement des ordures ménagères à la distribution équitable de secours alimentaires.

Célébrée sous le signe de l'austérité, la fête nationale a servi de premier test à l'échelle du pays et de la capitale. En effet, le chef de l'État avait lancé une série d'appels, le 12 avril à tous les Mauritaniens pour qu'ils participent aux structures des masses, le 24 aux citoyens pour les inciter à se prendre en charge et de « *planter un arbre, de construire un dispensaire, une maternité, une salle de classe, de forer un puits, etc.* », le 23 juin pour demander aux femmes de ne pas rester en marge. Le 28 novembre donc, le défilé militaire traditionnel a été supprimé et chaque quartier de Nouakchott a organisé lui-même « ses » festivités, avec « ses » moyens. Ambassadeurs, ministres, hauts fonctionnaires ont été répartis par quartiers et se sont mêlés à la population dont c'était manifestement la fête. « *L'Etat est allé chez les gens et les gens y ont été sensibles* », nous a dit le ministre de l'information, M. Ould Zamel.

Au cours d'une réunion de responsables des « structures », la discussion va bon train. « *Les structures*, dit l'un, *c'est pour la Mauritanie comme la France, des instituteurs* », « *nous sommes*, dit un autre, *un ensemble de tribus, il faut créer l'idée de nation et la mettre en pratique* », « *il faut aussi*, dit un troisième, *que le citadin comprenne que le voisin est plus important que le parent* ». Les uns et les autres espèrent que les structures vont « *dynamiser l'administration* » qui, de l'aveu même du premier ministre, est la « *grande malade* », et bousculer ses méthodes, notamment en matière de planification, « *en l'obligeant à tenir compte des vœux et des besoins réels de la population* ». Il est vrai que l'administration mauritanienne est une création française qui n'a pas de tradition.

Au fil des ans, elle a eu tendance à se « clochardiser », surtout en province, et l'autorité centrale ne la contrôle guère. Dans la capitale elle souffre surtout de l'absentéisme : nombre de fonctionnaires pratiquent « *l'Etat à mi-temps* », selon l'expression de l'un d'entre eux, arrivant à 8 heures ou 9 heures et partant à midi alors que l'horaire officiel est 7 h 30 - 14 heures. Cette dégradation est due à la fois aux difficultés des communications avec l'intérieur — encore que le réseau routier soit en net accroissement — au mauvais fonctionnement du téléphone, à l'arrivée de jeunes administrateurs qui n'ont pas l'expérience des anciens, et surtout à l'instabilité au ministère de l'intérieur : sept ministres depuis le 10 juillet 1978.

Au mois d'octobre, le président Haidalla, par une simple circulaire, a provoqué une véritable révolution : il a interdit le rituel du thé dans les administrations.

Chaque bureau de l'administration étant devenu le dernier salon où l'on cause, la circulaire présidentielle a provoqué bien des maux de tête chez les fonctionnaires qui se disaient incapables de travailler dans ces conditions. Le chef de l'État a tenu bon et, deux mois plus tard, nous avons pu constater que la directive était appliquée scrupuleusement. Si elle continue à l'être dans un an quesque chose d'important aura changé en Mauritanie, car le thé est un symbole. Ce sera le signe — si en plus les hommes d'affaires et tous les ministres payaient leurs impôts — que l'État existe et que la modernité progresse.

FIN

1) *Hartani*, singulier de *haratine*, nom donné aux esclaves, affranchis ou non.

Une semaine avec

Huit ans après...

L'hôtelière cuirassée

MAITRESSE femme, Mme Arakelian en a les yeux plissés de plaisir. *« Vous vous rendez compte ? Il m'a demandé 30 000 livres pour balayer les dégâts dus aux bombes. Je l'ai battu et je l'ai mis à la porte. Et puis mes employées, elles, au balai ! »*

Imposante femme, Mme Arakelian est là, assise à son bureau, de noir vêtue, comme il sied aux veuves, aux dames patronnesses ou plus simplement aux dames-patrons. Et elle jauge l'adversaire. Elle égrène son chapelet et ne le lâchera plus, en ces deux heures de conversation, que pour, tout à l'heure, recevant cours de Bourse et des changes, maudire ceux, les mécréants, qui ici ont joué le dollar à la baisse. *« Je ne sais pas de qui il s'agit,* murmure-t-elle. *Vous devez le savoir vous. »* Et tout dans son attitude montre bien que c'est, pour cette sainte femme, un bien menu mensonge. Elle sait qui, quand, où, pourquoi, comment. Si elle ne le savait, serait-elle vraiment Mme Arakelian, gérante du Bristol, palace de Beyrouth ?

Cette dame — qui *« travaille pour le plaisir »* — est un personnage. Une femme respectée mais redoutée, un efficace tyran de l'hôtellerie beyrouthine. Elle a décidé un jour que, guerre ou pas — interdiction de parler de guerre « civile », — obus ou non, le Bristol resterait ce qu'il devait être. Et il le restera. Cette Arménienne de fer avait une fois pour toutes fait sienne la devise : *« Je maintiendrai »*. Elle a maintenu. *« Nous n'avons pas, Monsieur, failli au devoir hôtelier »*, dit-elle dans une belle envolée, avant de raconter ce déjeuner ministériel, *« c'était assez royal »*, en 1981 au cours duquel elle fut décorée d'une médaille du travail.

Mme Arakelian ne craint rien ni personne. *« Je n'ai pas peur, j'ai tant vu, j'ai tout vu. Qu'est-ce que je peux encore voir ou vivre que je n'ai vu ou vécu ? »* Mme Arakelian adore visiblement l'autorité et l'ordre, l'autorité pour ses deux cent vingt employés. *« Je suis très juste mais très sévère. On ne joue pas avec moi. Tout le monde a peur de moi, oui, mais le travail doit se faire au jour le jour. Et il se fait. »* L'ordre pour ses clients. Car *« le propriétaire de l'hôtel est très strict. Et moi je suis pire que lui, j'ai des principes »*.Voilà pourquoi elle confirme : *« Oui, c'est vrai, au début de la guerre j'ai mis les journalistes à la porte. Je ne voulais pas que l'hôtel devienne un... enfin vous m'avez comprise. »*

Confort, vertu, famille, Mme Arakelian a traversé cette guerre comme un cuirassé imprenable. Ce n'est pas là son moindre titre de gloire. Le personnel au garde-à-vous, sous les bombes — Mme la directice a horreur d'une cravate ou d'une chevelure en bataille, — la clientèle aux petits soins. Car les soutes étaient pleines ou remplies à chaque accalmie. Mme la directrice a fait que le Bristol ait toujours *« même aux pires moments »* les congélateurs, *les freezers, les réfrigérateurs pleins.* Au risque de payer le prix fort au marché noir et donc de revendre à un prix plus que fort. *« Mais que voulez-vous les denrées ont augmenté parfois de 600 %. Qu'y faire ? »*

Jamais de politique...

Cuirassé imprenable sachant aider le voisinage et prendre avec le ciel, en l'occurrence les chefs des différents camps, des accommodements pour traverser les orages successifs. Mme Arakelian a fait front aux envahisseurs, à ceux armés, gardes du corps ou miliciens, les *« voyous »* qui eurent l'imprudence de croire qu'une kalachnikov valait carte de crédit ou bon de réquisition. Elle a fait front à sa manière. *« Un coup de téléphone au leader, à l'un de ceux qui me disaient : « Que le bon Dieu vous garde et qu'il garde le Bristol » ! Je leur passais leur chef et ils devenaient tout blancs »*.

Mme Arakelian n'a jamais fait de politique. Elle était, elle est hôtelière, nuance. Et pas de ces hôtelières à la nouvelle mode, avec manager, chef-manager, room-service. *« Ici, c'est le Bristol, un hôtel conservateur, et pour moi c'est un grand compliment. »* Peu après, Mme la directrice a fait visiter l'hôtel. D'abord ce restaurant, là-haut, sur la terrasse, totalement détruit par cinq bombes incendiaires israéliennes et aujourd'hui en pleine reconstruction. Tout Beyrouth cherche l'introuvable, de la main-d'œuvre spécialisée. Mme Arakelian, *elle, ne cherche plus. Elle a trouvé.* Puis les chambres, très belles, les suites luxueuses, les salons de réception, les salles de réunion, le salon oriental. La moquette des couloirs a changé : *« Cette fois, j'ai pris de la pure laine 2 000 m², 600 000 livres, mais j'ai fait des essais de tenue au feu »*.

Mme Arakelian qui *« voit tout, surveille tout, c'est mon métier »*, Mme Arakelian, *« folle de finitions »* comme d'autres le seraient de chiffons, a tout montré, tout vu, la lampe trop basse, un rouleau de papier peint trop clair, la chambre non encore faite. Le personnel, celui-là même qui faisait la poussière quand tombaient les bombes, rasait les murs, en maudissant probablement l'inspiration de cette revue de détail impromptue.

Et puis Mme Arakelian, tout miel, tout sucre : *« Mais pourquoi donc n'êtes-vous point descendu ici ? »* Un silence, un rire : *« Vous savez, j'ai des journalistes maintenant, même un prince journaliste »*.

En 1951, une jeune fille arménienne de bonne famille, trois fois diplômée aux Etats-Unis, lit une annonce dans *l'Orient le Jour.* Le Bristol cherchait du personnel. *« J'ai téléphoné en cachette de mes parents. Le directeur de l'époque était un grand monsieur qui donnait ses rendez-vous à 6 heures du matin. Je suis venue. J'ai parlé de mes diplômes. Il m'a dit : « Allez les chercher. » J'y suis allée. Je suis revenue. Alors il m'a annoncé : « Je vous prends à l'essai. » Et moi je lui ai répondu : « Qui va essayer qui ? » Il a éclaté de rire »*. Mme Arakelian en rit encore.

Lorsqu'il fut question d'une interview, sa première phrase fut : *« Mais combien cela va-t-il coûter ? »* On en rit toujours. Les journalistes sont bons princes.

PIERRE GEORGES.

Simples

MINUIT, le 9 décembre 1982. Aux *« Caves du Roy »*, fleuron de la vie nocturne beyrouthine d'avant guerre ressuscitée pour la circonstance le temps d'une folle nuit, un quinquagénaire fringant, ingénieur-hôtelier de son état, fête somptueusement son demi-siècle parmi 250 *« amis »*. Orchidées aux dames, super-buffet au champagne, orchestre des années 60 soigneusement reconstitué, et jusqu'au chasseur retrouvé indemne... Les musiciens s'appliquent à distiller les mélodies des années fastes du Beyrouth d'antan, les convives émerveillés dansent sur les rythmes de leur jeunesse, la Force multinationale décourage discrètement d'éventuels maraudeurs attirés par l'amoncellement de bijoux qui ornent cous, mains et poignets.

Cet anniversaire outrancier à la lisière des ruines d'une ville lourdement détruite, capitale d'un pays où l'on se bat toujours, et dont l'avenir demeure un immense point d'interrogation, est l'illustration parfaite de traits de caractère affligeants mais aussi admirables. Eux seuls ont fait que le Liban, son économie et sa monnaie ont survécu et si bien survécu à une épreuve interminable, dévastatrice et ruineuse : 70 milliards de livres libanaises (125 milliards de francs) de dégâts au minimum, soit près de trois années de produit intérieur brut, sans compter le manque à gagner et le freinage de la croissance. Fête indécente ? Peut-être. Mais aussi temps fort d'une faculté d'adaptation, d'un goût de vivre, d'un savoir-faire allant bien au-delà de la débrouillardise, d'un ressort, d'une ténacité exemplaires.

C'est parce que le Libanais est ainsi fait que le Liban n'a pas sombré. On regrette qu'une équipe de sociologues, étrangers de préférence pour bénéficier de l'avantage de « l'œil neuf », n'aient pas étudié sur place comment une société urbaine a pu vivre si longtemps en état d'*« anarchie »* et par quels mécanismes quasi spontanés ont été remplacées les structures balayées par la tourmente. C'est aujourd'hui trop tard, du moins si, comme on l'espère, la pacification du Grand-Beyrouth est irréversible. Pour avoir vécu de bout en bout dans la capitale les huits années de cette guerre pas comme les autres, nous pouvons tenter d'élucider les simples et si surprenants secrets d'une survie qui étonne le monde.

Légalistes quand même !

Même aux moments les plus délirants, quand l'autorité de l'État, haché menu par la Syrie, Israël, les Palestiniens et toutes les fractions libanaises en conflit, devenait pure fiction, personne n'a essayé de renverser le « pouvoir », bien que chaque groupe ou groupuscule se soit appliqué à le dépecer vivant. Tous les belligérants libanais avaient finalement conscience que, même réduite à une photo de président de la République pâlissant dans des administrations désertes, la permanence de l'État constituait la sauvegarde commune. Etonnant légalisme, néanmoins assumé par toutes les milices, y compris les plus musclées, en l'occurrence les Forces libanaises (chrétiennes) de Béchir Gemayel.

Au demeurant, durant et après l'invasion israélienne de l'été 1982, qui se traduisit par l'élimination militaire de ses ennemis, Béchir Gemayel maintint cette attitude légaliste qui lui a permis, en accédant à la présidence de la République, de trouver encore debout les structures politiques dont devait hériter son frère Amine vingt jours plus tard.

CARNET DE ROUTE

Dans la montagne, querelleuse et seigneuriale...

Mardi.

8 heures.

La route file droit au sud, collée au rivage, et préfère ignorer Damour qui égrène ses ruines sur les dernières pentes du Chouf. Damour... Un nom d'idylle fraîche pour un cauchemar sans fin. Car si la route désormais l'évite, la guerre, elle, y fit maints détours. Des poutrelles disloquées, des carcasses calcinées, des murs éventrés, le silence et le chaos. Les ruines s'empilent, sédiments successifs de massacres qui appelaient le talion, reliques d'une guerre qui se plut à exhiber ses crimes.

Tout est désert. Comme ce matin d'hiver — il y a six ans déjà — où la grand-rue suintait la mort. Palestiniens et « progressistes » avaient méthodiquement tué, pillé, incendié : cinq cents cadavres au moins, victimes expiatoires d'un autre massacre, encore frais... Trois jours plus tôt, d'autres bourreaux, chrétiens ceux-là, avaient sablé le champagne sur les derniers débris de la *« Quarantaine »*, un bidonville situé près du port de Beyrouth.

Bientôt pourtant, le bourg brilla de mille lueurs tremblantes. Hagards, épuisés, les survivants de Tall-El-Zaatar vinrent hanter ses décombres. Six ans d'escale dans une vie d'errance : Israël, cet été, vint les chasser, balayant sous ses bombes cet amas de ruines trop mal éteintes.

Il est une âme qui vit dans ce décor dantesque. Kamel, le potier, a rouvert sa boutique tout au bout du village. Rentré d'exil, il a levé son rideau et compté ses terres cuites. Elles étaient là, tout juste poussiéreuses, intactes ; *« Dieu est grand,* dit-il, *il m'a exaucé. Damour est libérée... »*

∴

10 heures.

La vallée s'enfonce entre les versants pelés du Chouf. *« Calme précaire »*, disait ce matin la radio, baromètre quotidien des humeurs montagnardes. Et de détailler d'une voix égale la liste des villages belligérants de la nuit, des chemins déconseillés, des routes à demi sûres, au gré des armistices fraîchement conclus... ou déjà rompus. On ne se promène plus guère de colline en colline, sinon en convois prudents : faire nombre protège des enlèvements.

Israël joue le gendarme à Kfarhim. Deux chars, dix soldats nonchalants, sentinelles impossibles d'une montagne qui se querelle à l'obusier, là, juste sous leurs yeux. Il faut sans doute avoir l'esprit malveillant pour y déceler quelque noir dessein. *« Nous ne sommes pas là pour nous mêler des histoires entre Libanais »*, répond seulement l'officier de quart aux questions importunes. Malvenu qui lui demanderait, en plus, d'avoir l'air convaincu. Il n'est là que pour garder le carrefour.

Tout droit, on va chez les chrétiens. A droite, on arrive chez les Druzes...

10 heures 30.

Baqline somnole, l'arme au pied. Les jeunes gens du village vadrouillent, en petites bandes éparses. Saroual noir et bonnet blanc, fusil de chasse à l'épaule et cartouchières croisées sur le torse, tels les Mexicains de péplum, les druzes ont l'art de soigner la mise qui sied aux jours de guerre. Tradition oblige. Des siècles qu'en ces montagnes la paix n'est jamais qu'une trêve. Des siècles que druzes et maronites s'y disputent des collines. Des siècles aussi que d'autres, plus puissants — Turcs bien sûr, Anglais, Français plus tard, Israéliens maintenant, — viennent miser, qui sur le cheikh, qui sur le moine, qui encore sur les deux, en espérant toucher les dividendes.

Beaucoup finirent par renoncer, las sans doute d'y perdre leurs mises... et leur latin ! Il est dans ces montagnes tant d'arcanes levantines, tant de détours imprévus, qu'on s'y égare bien vite à trop vouloir en jouer. Curieuse connivence chargée d'orgueil qui, des deux bords, se plaît à cultiver le mystère et à nourrir les chicanes d'experts. Ces montagnards prennent un plaisir subtil à jouer les indigènes, là sujets de gloses et d'exégèses, ici héros *pour carnets d'illustres voyageurs.*

Nerval, pris à leur jeu, ne voulut-il pas, un jour d'exaltation, guerroyer à son tour ? Il avait envie d'assister — raconte-t-il dans son *Voyage en Orient* — *« à une lutte un peu grandiose »*. Las ! Monté aux côtés d'un prince maronite, il n'eut à combattre *« que des cactus et des mûriers ».* *« Les querelles générales sont rarement sanglantes »*, nota-t-il, un brin frustré. *« On se poursuit dans les monts sans se rencontrer, parce que l'un des partis se cache toujours quand l'autre est en force. On crie beaucoup, on brûle des maisons, on coupe des arbres, et les bulletins, rédigés par les intéressés, donnent seuls le compte des morts. Au fond, ces peuples s'estiment entre eux plus qu'on ne le croit... »*

Bilan de la journée d'hier : cinq morts et quelques enlèvements.

∴

12 heures, Moukhtara...

La noble demeure des Joumblatt est vide. Walid-Bey, échappé par miracle à la mort dans une rue de Beyrouth, fulmine depuis Paris contre les phalangistes qui *« ont rallumé le feu confessionnel »* et *« prétendent régner en maîtres sur une montagne qui n'est pas la leur »*...

Mais le seigneur des druzes, chef par hoirie d'une gauche étrange, n'entend pas céder. Il a hissé le drapeau blanc quand les soldats de M. Sharon gravissaient ses pentes : on ne mène pas un combat inégal ! Mais on ne livre pas un arpent de terre aux « va-t-en-guerre » de Saint-Maron.

Le chef-en-l'absence-du-chef fait salon en bas du village : un carré de coussins ordinaires autour du poêle, quelques jeunes combattants venus *siroter le café et deux vieux cheikhs* aux longues moustaches délicatement lissées... Quelques mots murmurés rompent à peine un silence qui paraît convenance. On entend seulement rouler les billes du chapelet islamique, le « masbaha ». *« Nous n'avons rien contre les chrétiens,* chuchote enfin le chef, d'un ton de confession, *mais nous ne laisserons jamais des étrangers venir ici en conquérants... »* Et les Israéliens ? *« Ils louvoient, ils laissent faire, ou ils attisent le feu. »*

Évoquer les démarches de l'occupant, qui visite les notables en prêchant discrètement la création d'un État druze, semble presque incongru. *« Ils nous ont envoyé leurs druzes, c'est vrai. Quelques vieux religieux ont peut-être été sensibles à leurs sirènes. Ils savent s'y prendre... Mais nous avons réagi. Nous ne serons jamais de vulgaires gardes-frontières... »* Les deux cheikhs se rengorgent.

∴

15 heures.

La route de Beit-Eddine est grande ouverte. Mais qui est encore dupe de ces semblants de paix ? On a marchandé ce matin en petit comité : les druzes ont levé leurs barrages, les maronites ont promis de donner des nouvelles de quelques kidnappés, les Israéliens ont dit qu'ils veilleraient au grain et les gendarmes du coin — libanais, ceux-là — ont été unanimement priés de faire des patrouilles. Bref ! On s'est donné le temps... de recharger les fusils...

Les phalangistes font la loi à Beit-Eddine. Leurs recrues crapahutent sur les sommets et le parti a élu domicile au foyer du village. *« Nous sommes ici chez nous,* tonne un jeune milicien de garde. *Les druzes ont toujours voulu nous chasser de ces montagnes. Maintenant, ils doivent comprendre qu'ils ont perdu... »* Sait-il seulement que le grand portail du palais, derrière lui, s'orne des emblèmes de tous les nobles druzes ?

Le grand Bechir II, seigneur des lieux au siècles dernier, était, il est vrai, druze par le sang, maronite par le baptême, vassal des Ottomans, bientôt allié des Egyptiens. Odieux mélange des genres : les montagnards ne pouvaient que s'entendre pour s'en débarrasser... et revenir très vite à leurs saines batailles.

∴

17 heures.

La pénombre est descendue des crêtes. Au fond de la vallée du Qadi, Israéliens et phalangistes, mêlés, ont allumé les braseros. Le canon tonne sur les hauteurs. Inutile d'insister : il serait fou de vouloir remonter vers Keyfoun. La nuit rend les routes à la guerre...

Etonnant demi-tour : les villages druzes du versant qui grimpe vers Kfarhim, tout à l'heure paisibles, sont maintenant en ordre de bataille. Les hommes sont bardés d'armes. Deux Land-Rover dévalent, équipées de canons sans recul. Les barrages s'installent. Mieux vaut dormir ici.

Khaled nous offre gîte et couvert. Et une longue soirée à écouter la saga druze, dans le va-et-vient des miliciens, retour de rondes. Les phalangistes ont envoyé dix obus sur Dmit, non loin de là. Leurs bulldozers tentent d'ouvrir une route pour relier Beit-Eddine sans traverser de contrées hostiles. *« Nous n'avons pas riposté,* jure Khaleb. *Nous suivons à la lettre les consignes de Walid-Bey... »* Autour du feu, quelques sourires retenus rétablissent un peu de vérité...

∴

mercredi, à 6 heures.

« Incidents isolés dans la montagne... », dit ce matin la radio — baromètre. A Kfarhim, les gendarmes de M. Sharon gardent toujours leur carrefour. Tout droit, vers les maronites ; à droite vers les druzes. Ils n'ont rien vu...

(A suivre.)

DOMINIQUE POUCHIN.

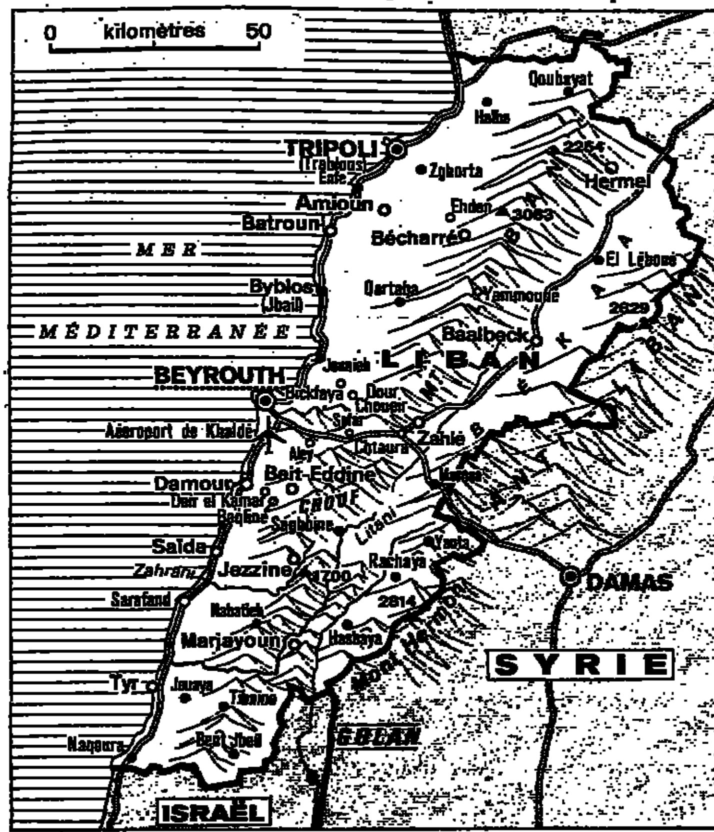
Le Liban



secrets d'une survie

par LUCIEN GEORGE

On a pu dire du président Elias Sarkis que, même si on lui refuse tout autre mérite, il a rendu à son pays l'insigne service de le mener jusqu'à la passation des pouvoirs. Ne vit-on pas se dérouler le même scénario « formaliste », six ans plus tôt, dans une conjoncture aussi démentielle, lorsque le président Frangié remit les siens au président Sarkis ? A s'entretuer avec frénésie, on ne perd pas ici le sens d'un destin commun.



La détermination de la population de ne pas laisser le Liban en quelque sorte « *bien vacant* » est le second de ses « *secrets* ». La révélation peut faire sourire qui vit dans une ville comme Paris, où des vagues de Libanais se sont succédé au fil des ans. Mais 25 000 à 40 000 privilégiés — les chiffres fluctuent selon les époques — ne constituent pas tout un peuple, et ces privilégiés eux-mêmes étaient en état de perpétuelle navette, les retours ayant pris très nettement le dessus sur les allers dès les prémices de la pacification de Beyrouth en octobre 1982. Si l'on tient compte des flux, beaucoup plus importants, vers d'autres régions, on *constate que deux millions et demi* de Libanais sur trois sont restés inébranlablement attachés à leur pays, et plus de la moitié des partants se sont casés dans le Golfe, un œil constamment rivé sur la terre natale avec l'intention bien arrêtée d'y revenir.

Sur 600 000 à 700 000 personnes ayant quitté le pays en 1975-1976, la moitié y est retournée en 1977, bien que la situation fût loin d'être stable. En 1982, le mouvement des retours, tout en étant moins ample, est plus significatif, car il ne concerne plus des citoyens ayant fui précipitamment la guerre mais des émigrés temporaires qui font donc un choix délibéré en se réinstallant chez eux.

Contrairement à ce qui se passe partout ailleurs, ceux-là mêmes qui sont partis sont les principaux artisans du sauvetage économique de leur patrie. Hommes d'affaires ou salariés, ils ont, par leurs rapatriements de fonds, fait vivre leurs familles, et même leurs entreprises demeurées sur place. Ces hommes d'affaires, ils se sont enrichis, certes, mais ils ont aussi enrichi leur pays, puisant à l'étranger des ressources qu'ils y injectaient et quittant le navire pour mieux le renflouer.

Que de banques libanaises qui, en 1975, dépassaient à peine le cadre familial sont devenues aujourd'hui des groupes internationaux de banques d'investissement ayant succursales et filiales dans le Golfe (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis) et en Europe (Paris, Londres, Genève, Zurich, Luxembourg, Bruxelles), possédant des mines de cuivre en Floride, des complexes hôteliers en Espagne, des chantiers navals en France ! C'est notamment le cas de la Banque Audi, la Banque libanaise pour le commerce, la Banque de la Méditerranée, le Crédit libanais, la Banque de crédit et commerce international, la Banque du Liban et d'outre-mer. Même les filiales de banques françaises ont créé leurs propres filiales en France pour y suivre leur clientèle libanaise et arabe, telle la Libano-Française (détenue à 70 % par Indosuez), la Banque de Syrie et du Liban (Paribas) et la Banque Trad-Crédit lyonnais.

En excédent, toujours...

Ce qui est vrai de la banque l'est aussi de l'assurance, de l'industrie, de la publicité (les six principales agences libanaises couvrent à présent le Proche-Orient, dans le cadre de contrats d'association avec les plus grands noms de la profession aux Etats-Unis), du transport maritime (Rodolphe Saadé à Marseille, John Khayat à Londres), de l'immobilier, de l'hôtellerie et, surtout, de l'entreprise avec la Cat, Oger-international, le C.C.C. et tant d'autres.

Toutes ces entreprises ont décuplé, en bons dollars, voire multiplié par vingt et plus, leurs chiffres d'affaires d'avant-guerre. Grâce à elles et à tous les cadres moyens et supérieurs expatriés dans le Golfe, le pays a été plus que jamais auparavant, et demeure, la plaque tournante du Proche-Orient, quitte à se déplacer pour un temps vers des avions, parfois particuliers, sillonnant le monde et les palaces disséminés dans les capitales d'affaires. Sur le territoire national livré à la guerre, la « maison mère » jouait un rôle capital de réservoir humain, recrutant sur place un personnel d'une valeur inestimable pour des opérations dont l'essentiel se situait, pour la majorité des cas, dans le Golfe, donc en pays arabe.

Sur place, les entreprises purement internes, même les plus modestes, maintenaient coûte que coûte leur activité. L'épicerie Émile, le restaurant populaire Abou Nawas, le marchand de tapis Maktabi, l'usine de jus de fruits Cortina, ne sont que des cas parmi des milliers d'autres d'affaires détruites par les bombes et qui ont été remontées deux et trois fois. L'éclatement de la ville a suscité, de plus, la création de succursales : pour chaque boutique fermée par l'extension des combats, il s'en est créé une ou deux autres quand ce n'est plus à la même enseigne.

Bien calée sur sa couverture or et devises constamment supérieure à 400 % et de nouveau la première au monde après avoir été dépassée un moment par l'opulent dinar koweïtien, la livre libanaise, inébranlable, a accompagné cette remarquable activité économique et l'a rendue possible.

La solidité de la monnaie libanaise ne procède pas de sa seule couverture mais d'un faisceau de six au*tres facteurs : les fonds rapatriés par* les néo-émigrés ; les bénéfices à l'étranger des filiales des sociétés libanaises ; l'aide arabe si limitée qu'elle fût ; un système bancaire qui, en fonctionnant toujours sans défaillances ni restrictions, s'est constitué un solide capital-confiance ; l'argent de la guerre ; enfin l'argent de l'O.L.P. Tout cela s'est traduit par une balance des paiements constamment excédentaire et qui le sera encore en 1982, malgré le terrible conflit de l'été. En 1981, l'excédent a atteint 1,25 milliard de dollars (au taux de décembre 1982) ; si l'on extrapolait en tenant compte des populations respectives des deux pays, cela donnerait pour la France un excédent de... 175 milliards !

Tant d'habile opiniâtreté a porté ses fruits. Et pourtant les Libanais ne sont pas au bout de leurs peines et auront encore à employer leur indéracinable volonté de vivre. Ils le savent en ce Noël que l'euphorie d'octobre fait, par contraste, paraître presque maussade.

Le programme de tf1

Page spéciale de 10 minutes dans le journal télévisé de 20 heures :

Mardi 28 décembre
FÉODALITÉ ET RELIGION
(les maronites, le R.P. Mwanes, la chanteuse Salwa).

Mercredi 29 décembre
FÉODALITÉ ET RELIGION
(les druzes, les chiites d'Amal).

LES « PETITS FRANÇAIS » DE LA FORCE MULTINATIONALE

« Le boulanger ne voulait pas qu'on paie le pain... »

« *LES « petits Français », ils nous sont plus utiles que ces délégations étrangères qu'on voit arriver tous les soirs à la télé. Eux, ils nous permettent de vivre en paix. Pour l'instant, il n'y a que ça qui compte !* » Cette opinion péremptoire d'un boutiquier de la rue de l'Indépendance, les hommes du lieutenant Mazau, qui vivent depuis un mois et demi au cœur de ce quartier chiite proche du centre de Beyrouth, la trouvent partagée par une bonne partie de la population.

Il n'est guère de patrouille qui ne se fasse offrir, au fil des rues, café, cigarettes ou pâtisseries. « *Les commerçants refusent qu'on fasse la queue dans les magasins. Et quand on est arrivés, le boulanger du coin ne voulait pas qu'on lui paie le pain* », s'étonne l'officier. Pour d'autres, la présence militaire française est encore plus déterminante : des *musulmans voisins de la place Beyghum*, à deux pas de l'ancienne ligne de démarcation, affirment n'avoir réintégré leurs appartements que parce qu'ils sont proches d'un poste de « paras ». « *S'ils s'en vont, nous repartons* », disent-ils unanimes.

Alors, les « *petits Français* » – on dit « *les Italiens* », « *les Américains* », mais « *les petits Français* », – on les dorlote. Les gosses de Beyrouth, qui en ont pourtant vu bien d'autres, en font les nouveaux héros de leurs jeux, et leurs grandes sœurs savent, à l'occasion, leur témoigner reconnaissance et admiration. A l'Est comme à l'Ouest, il est de bon ton de les convier à sa table. Comme tous leurs camarades de la force multinationale de sécurité à Beyrouth, ils ont eu droit au colis de Noël offert par les lecteurs et annonceurs de *l'Orient-le Jour*, l'un des quotidiens francophones du Liban, ainsi qu'aux visites guidées et aux soirées culturelles organisées par le conseil national du tourisme. Un accueil chaleureux auquel nos centurions n'étaient guère accoutumés.

Il est vrai que, venu pour assurer la sécurité des populations en même temps que pour aider le gouvernement libanais à rétablir sa souveraineté, le contingent francais a pris son rôle à cœur. A côté de 1 200 Italiens – des appelés – qui se contentent de contrôles ponctuels dans la banlieue sud, et de 1 600 Américains frileusement concentrés sur l'aéroport, les Français, qui « contrôlent » la totalité de la ville de Beyrouth proprement dite, ont choisi d'« *être partout à la fois* », selon le mot de leur chef, le général Granger. Ils ne sont que 1 667 – dont cinq femmes – mais on les croirait des milliers tant ils occupent le terrain : disséminés dans une multitude de petits postes à travers la localité – ce qui leur pose des problèmes de logement, – « *paras* » et « *marsoins* » passent leurs journées et leurs nuits à en arpenter les rues, à prendre contact avec la population, à s'informer, à observer d'un œil protecteur les minorités du quartier... « *La meilleure interposition, c'est la prévention* », affirme le colonel Fagès, commandant du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (R.P.I. Ma.), qui « tient » un secteur proche du centre. « *En vivant au milieu de la population, on tâte son pouls, et on peut espérer prévenir la tension en la sentant monter.* »

Le général Granger reconnaît que, au début, la méthode n'a pas toujours été très bien acceptée. A l'Ouest, le traumatisme de Sabra et de Chatila, encore vivace, entretenait quelque ressentiment contre ces Français partis si vite la première fois. A l'Est, où les forces libanaises prétendaient incarner l'ordre et la légitimité, il fallut beaucoup de diplomatie et de patience au colonel de Montgolfier, commandant du 8e R.P.I. Ma., pour déployer une de ses compagnies, laquelle a toujours pour consigne de ne pas s'égarer du côté de la Quarantaine. « *Nous faisons à Achrafiéh le même travail qu'ailleurs et nous y avons d'aussi bons rapports avec la population*, estime toutefois le colonel de Montgolfier. *Evidemment, avec les Forces libanaises, nous devons prendre des précautions ; il ne faut pas chercher à mettre le nez dans leurs affaires. Il faut connaître le point à ne pas dépasser* ».

L'exploit des démineurs

Ceux dont l'intervention na souleva vraiment aucune hostilité sont, en définitive, les démineurs du 17e régiment de génie parachutiste qui, au contraire, forcèrent l'admiration des Beyrouthins en explorant, centimètre par centimètre, avec leurs baïonnettes, 26,5 kilomètres de rues, 29 hectares de terrain et quatre-vingt-neuf bâtiments piégés, débarrassant la ville de quatre mille huit cent quarante-cinq engins meurtriers, parmi lesquels deux bombes de 750 kilos, deux de 500 et six de 250. « L'équipe Nedex » du 17e R.G.P. achève sa patiente et dangereuse exploration de quelques recoins du centre-ville, lequel devrait être entièrement dégagé d'ici au 1er janvier

*Pour l'instant les difficultés qu'af*fronte le général Granger ne tiennent pas à la mission proprement dite. Elles sont d'abord d'ordre matériel, l'intendance ayant de plus en plus de mal à suivre avec les 31,30 francs alloués quotidiennement pour nourrir chaque homme dans un pays à monnaie et à inflation fortes. Elles sont surtout d'ordre technique, le chef du contingent français se désolant de voir ses « *petits gars* » perdre rapidement, dans ce travail « *urbain* », leur technicité de professionnels de la guerre : « *Faute d'instruction pendant leurs quatre mois de séjour ici, leur potentiel opérationnel va diminuer* », regrette-t-il. Et le colonel Fagès, dont l'unité servait *précédemment en République* centrafricaine, est accablé : « *Là-bas, nous avions conservé notre rythme ; ici nous n'avons même pas eu un seul exercice de tir en un mois et demi.* »

D'autres problèmes plus cruciaux se poseront-ils un jour ? La présence de militaires étrangers dans la capitale libanaise sera-t-elle toujours aussi bien supportée ? Le pourrissement de la situation, au nord ou dans le Chouf, pourrait-il finir par troubler le calme presque irréel de la capitale ? Certaines éventualités *sont* déjà *prévues* : un escadron mixte du 3e R.P.I.Ma, composé de cinq automitrailleuses et de quatre véhicules blindés, en réserve dans le jardin d'une misssion des Sœurs de Jésus, près de Sodeco, est prêt en permanence à porter secours à toute unité qui se trouverait menacée.

D'autres situations échappent, en revanche, au cadre militaire : si des incidents opposent deux factions libanaises, justifiant une interposition physique des soldats français entre les *combattants, c'est Paris qui de*vra donner, le cas échéant, l'ordre d'ouverture du feu.

JAMES SARAZIN.

LES BLESSÉS ET HANDICAPÉS

Un lourd bilan

SELON les *organismes* officiels libanais et les organisations *bénévoles* et privées, environ 5 % de la population souffrent d'une ou de plusieurs *invalidités nécessitant* des soins de rééducation. Sur ces 5 %, on comptait quelque 1 000 personnes ayant perdu l'usage des membres inférieurs, dont 700 amputés d'un ou plusieurs membres durant *la* guerre de 1975-1976.

Selon les statistiques de Caritas, le *nombre* total des handicapés avait atteint, en 1981, 106 355 personnes, dont, bien entendu, un grand nombre de cas sans rapport avec les divers conflits. Une étude effectuée en 1981 par le ministère du travail et des affaires sociales estime à plus de 7 000 le nombre des paralysés et amputés au Liban-Sud, et à près de 6 000 ceux de la Békaa, deux régions totalement dépourvues de centres de rééducation. Selon la même étude, plus de 15 000 paralysés et amputés *résident à Beyrouth et dans sa* région, et 9 000 au Liban-Nord.

Le bilan s'est alourdi du fait de l'invasion israélienne de juin-septembre 1982 : selon le rapport des Nations unies, 27 206 cas ont été recensés dans les établissements médicaux de Beyrouth-Ouest : décès : 3 375 ; amputations : 1 843 ; blessures légères : 9 081 ; blessures graves : 4 597 ; brûlures sévères : 1 677 ; brûlures légères : 2 077 ; suffocations : 315 ; fractures : 1 914 ; fractures multiples : 1 496 ; autres : 831.

Cependant, beaucoup de victimes des combats au cours de l'invasion israélienne sont des Palestiniens qui ont été évacués vers Chypre, la Grèce, la Libye et la Syrie ou emmenés en Israël. Leur nombre exact et leur répartition suivant l'invalidité sont inconnus.

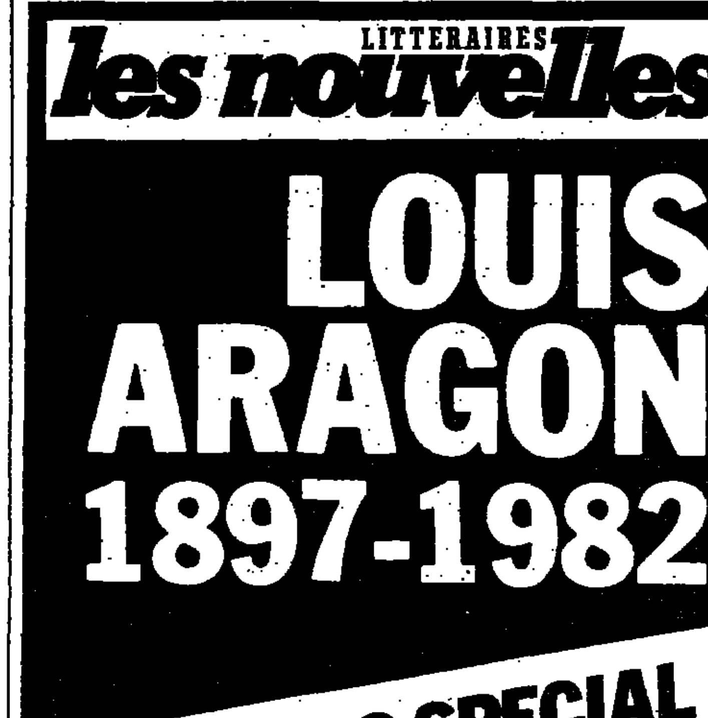
Une estimation a été faite tout récemment pour la période 1er juin-1er septembre 1982. Parmi les habitants de Beyrouth, on a dénombré 950 personnes atteintes d'invalidité grave et permanente, réparties comme suit : amputations : 500 ; blessures *à la colonne vertébrale* : 20 ; autres paralysies : 80 ; cécité due à des corps étrangers : 50 ; brûlures sévères : 100 ; blessures cérébrales : 200.

La remontée de la livre

Le cours du dollar à Beyrouth qui, de 462 livres libanaises à la fin de 1981, était monté à 524 livres au plus fort des combats, est revenu, en fin d'année, à 388 livres, en dépit de la hausse générale de la monnaie américaine, qui, pendant ce temps, a tout de même progressé de 7 % par rapport au yen et de 19 % par rapport au franc français. Face à cette dernière monnaie, la livre libanaise s'est fort bien comportée puisque le franc ne valait plus que 0,57 livre fin décembre, en chute de 25 % par rapport au 1er janvier précédent.

Depuis le printemps 1975, la livre libanaise a eu une bonne tenue vis-à-vis des *monnaies dites « faibles », la lire italienne perdant* 21 % à Beyrouth, le franc ne gagnant que 8 % et la livre sterling 17 %, les grands gagnants étant, naturellement, le franc suisse (+ 117 %), le yen (+ 109 %), le dollar (+ 74 %) et le mark (+ 69 %).

La remontée de la livre libanaise a surtout été sensible depuis la fin septembre, date à laquelle les opérateurs, qui, auparavant, s'étaient « couverts » en monnaies étrangères, ont commencé à les revendre, ce qui a accentué la baisse de leurs cours, et le rapatriement de capitaux importants, qui avaient trouvé refuge à l'étranger.



Le Monde

société

UNE NOUVELLE FLAMBÉE DE VIOLENCE EN CORSE

Trois policiers légèrement blessés lors d'un attentat à Ajaccio

Correspondance

Bastia. — Sept attentats à l'explosif et une tentative ont été commis dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 décembre à Ajaccio. Trois gardiens de la paix ont été commotionnés à la suite d'une des explosions. L'un d'eux a été hospitalisé. On indique de bonne source que ces jours ne sont pas en danger, mais l'on se refuse à communiquer les noms des policiers victimes de cet attentat perpétré contre le domicile de M. Hervé Joël, masseur-kinésithérapeute.

Les sept explosions ont eu lieu entre 1 h 50 et 2 h 30 dans le quartier périphériques de la ville, à la cité des Cannes, au parc du Belvédère, au quartier des Salines et à Pietralba. Les charges, de puissance moyenne, étaient déposées devant les domiciles de « continentaux ». Après les explosions, on a retrouvé à proximité des tracts du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.), ainsi qu'une *« Lettre aux Français »* comme il en circule, depuis plusieurs semaines, dans l'île. Cette lettre insiste sur le départ des « continentaux » de Corse.

Parmi les personnes visées, on relève les noms de MM. Guy Chassagne, professeur à l'université de Corte et responsable du SNE-Sup. ; Marc Rémy, agent d'E.D.F., et Henry Bayard, gérant d'une agence immobilière.

D'autre part, dans un communiqué remis lundi 27 décembre à la presse, le F.L.N.C. *confirme qu'il se livre* à un racket politique. Celui-ci vise, d'une part, *« un certain nombre de Corses ayant des affaires importantes »* à qui il est demandé une participation financière, et, d'autre part, *« un certain nombre de Français qui profitent grandement de la colonisation et de ses bienfaits »*. Il leur est demandé *« un impôt révolutionnaire »*. Le F.L.N.C. indique aussi que, pour lui, il n'y a *« aucune comparaison financière possible »* entre sa démarche, consistant à percevoir *« des soutiens financiers »* ou à prélever l' *« impôt révolutionnaire »* (démarche politique) et le *« racket de droit commun »*, qui a tendance à vouloir utiliser le terrain politique pour mieux se camoufler : *« Nous condamnons ce racket et nous ne le tolérerons jamais dans la Corse de demain. »*

Plusieurs initiatives ont été prises par le F.L.N.C. pour *« clarifier la situation »*. Ainsi, le mouvement clandestin vient d'indiquer qu'il n'était pas à l'origine de l'attentat contre le garde mobile blessé alors qu'il était en faction devant la centrale thermi*que du Vazzio, le 11 décembre* à Ajaccio, ni de celui qui a visé la villa Pietri, siège de l'assemblée de Corse, il y a quelques semaines.

DOMINIQUE ANTONI.

La peur

La Corse « tangue ». En cette fin d'année 1982, les attentats par explosifs s'accumulent pour atteindre un nombre-record : *sept cent soixante en un an.* Rongée par l'usage du plastic, la Corse est malade, la Corse prend peur.

Les mesures prises par le gouvernement de gauche, en 1981, telles une amnistie sans restriction, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et la reconnaissance de l'identité culturelle corse, sont déjà oubliées par les plus extrémistes des nationalistes. Voilà des mois que l'activisme des membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) — *qui souhaitent la séparation* d'avec la France — se développe. A lui seul, ce mouvement clandestin a revendiqué près de la moitié des violences commises sur l'île. Et force est de constater que les attentats politiques libèrent une violence de droit commun qui va s'accroissant.

La Corse connaît un mauvais climat. Un étrange mélange d'attentats, de coups de fusil, de menaces et de racket. L'Etat français — à travers ses bâtiments et « ses » banques — n'est plus le premier visé. Ce sont, désormais, les habitants de l'île qui sont en première ligne, et, principalement, les commerçants et fonctionnaires venus du continent, les *« continentaux »*. Leurs biens sont à présent des cibles. Leurs voitures, leurs appartements et leurs maisons « sautent » tour à tour. Les enseignants, depuis deux mois, sont plus particulièrement les victimes du F.L.N.C., puisque représentants du *« colonialisme français »* (1)...

Sous le coup de ces attentats, du slogan *« I francesi fora »* (« Les Français dehors ») peinturluré à gogo sur les murs par *les militants nationalistes, des* « continentaux » songent à partir. Certains — une poignée — ont déjà fait leurs adieux à l'île. C'est ce que l'on a appelé le « syndrome algérien », sachant ce qu'une telle expression peut avoir d'excessif, sachant aussi ce qu'elle peut révéler.

La Corse a peur, donc, et ne sait comment réagir. Sa nouvelle assemblée, élue le 8 août, est encore trop jeune pour faire le poids. Même si les Corses placent en elle beaucoup de leurs *espoirs. Tout se passe, en fait,* comme si le F.L.N.C. jouait une partie de bras de fer avec l'assemblée, souhaitant la prendre de vitesse pour marquer des points.

Dans ces conditions, le gouvernement de M. Mauroy — *qui a* entre autres la charge de la sécurité des personnes et des biens — est le seul recours dans l'immédiat. En réponse à M. José Rossi (U.D.F.), président de la commission des finances de l'assemblée de Corse, M. Mauroy écrivait précisément, le 9 décembre : *« Je puis vous assurer que toutes les dispositions sont prises pour que l'ordre soit maintenu dans votre région, la Corse, qui demeure partie intégrante de la République française, « une et indivisible. »*. Mais est-il besoin de dire que l'ordre n'est pas « maintenu » en Corse ?

LAURENT GREILSAMER.

(1) Lire notre série d'articles intitulée « La dérive corse » dans *le Monde* des 9, 10 et 11 décembre.

L'ATTENTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ DU BARON EMPAIN

La piste du groupe Bakounine-Gdansk paraît la plus sérieuse

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert le 27 décembre une information contre X pour destruction volontaire de biens immobiliers et d'objets mobiliers, par substance explosive ou incendiaire, après l'attentat contre la société du baron Edouard-Jean Empain, Air Matériel, commis le 26 décembre. M. Alain Verleene, juge d'instruction, a été chargé du dossier.

Cette société avait été reprise par le baron Empain en mai 1982. Elle compte, au maximum, une quinzaine de personnes et sert d'intermédiaire à la commercialisation de pièces d'aéronautique civiles et militaires. Le baron Empain s'est toujours défendu d'être un marchand d'armes, et on précise, au siège de la société, que les activités d'Air Matériel consistent en l'importation ou l'exportation de matériel aéronautique, destiné aussi bien à Air France qu'à l'armée de l'air. Ces équipements peuvent concerner des radars ou des systèmes de navigation tout temps. On dément, en revanche, au siège de la société que Air Matériel comprenne des capitaux irakiens. Mais il n'est pas impossible qu'Air Matériel ait servi, ou serve encore, de fournisseur à l'aviation irakienne.

Cependant, les policiers de la brigade criminelle qui sont chargés de l'enquête orientent principalement leurs recherches du côté du groupe Bakounine-Gdansk qui a revendiqué l'attentat. Cette piste est considérée comme très sérieuse, en raison d'indices matériels relevés sur les lieux de l'attentat et qui sont retrouvés lors de chaque action du groupe Bakounine-Gdansk, un groupe d'origine anarchiste qui reste très mystérieux.

Les policiers excluent maintenant qu'il puisse s'agir d'un attentat lié au récent procès des « geôliers » du baron Empain. La personne même de l'industriel n'était pas visée d'autant que son propre bureau n'est pas situé rue de Lourmel. Il semble que les auteurs de l'attentat aient voulu, selon les termes de leur communiqué, s'en prendre à une société « de ventes d'armes » dont le dirigeant a été mis en vedette dernièrement lors *du procès de ses « geôliers »*, d'autant que ceux-ci ont été condamnés à de lourdes peines.

Quatorze attentats en un an

Le groupe Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador (G.B.G.P.G.S.) paraît s'être fait une spécialité des attentats contre des multinationales d'origine américaine ou des sociétés commerciales travaillant avec l'Europe de l'Est et l'Amérique du Sud, et dont les locaux parisiens sont situés sur la rive droite de la Seine. En douze mois, ce groupe avait attaqué treize fois avant de viser la société du baron Empain.

Le 20 décembre 1981, d'abord, en endommageant, par une explosion, les locaux d'une société polonaise de transports, rue Louis-le-Grand (2e), pour protester contre l'instauration de l'état de siège en Pologne.

Le 10 janvier 1982, trois attentats visent les bureaux d'une société d'import-export travaillant avec les Etats-Unis, ceux d'une société soviétique de matériel optique et ceux d'une entreprise polonaise de biens industriels. Un mois plus tard, le 11 février, c'est au tour de trois autres sociétés, l'agence parisienne de la compagnie aérienne chilienne Lan-Chile, un magasin spécialisé dans la vente d'appareils audiovisuels américains et une firme d'importation de viande argentine.

Le mystérieux groupe fait alors beaucoup parler de lui : le 14 février 1982, il revendique deux attentats, l'un contre une société sidérurgique colombienne, l'autre contre une firme américaine d'électro-ménager. Le 1er novembre, un magasin de la société soviétique de matériel optique déjà visée le 10 janvier est endommagé par une explosion.

Dans la soirée du 19 novembre, deux attentats sont commis, presque simultanément, contre une société sud-africaine d'import-export d'agrumes The Outspan Organisation, située au 67 de la rue de la Victoire (9e), et, au moyen d'un engin incendiaire, contre une firme spécialisée dans le matériel de chimie.

Enfin, deux jours plus tard, le 21 novembre, les locaux de la Coframet, filiale du groupe Rothschild, spécialisée dans le commerce des métaux, sont partiellement détruits par une explosion.

Voici le texte du « communiqué n° 7 » adressé à plusieurs journaux, dont *le Monde*, après l'attentat du 26 décembre :

« Le baron Empain a fait pleurer dans les chaumières. Pauvre victime ! Pour deux mois de séquestration : vingt ans de prison ! Et Empain s'est reconverti : sa société, Air Matériel, rue de Lourmel, vend des armes pour massacrer les paysans du tiers-monde. Victime ou assassin ? Les « socialistes », bons marchands d'armes eux aussi, feraient mieux de ne pas vendre une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud. Nous saurons nous battre contre **ce *projet crapuleux.* » Le texte est signé : *« Les Hooligans internationalistes* [G.B.G.P.G.S.]. »**

● *Le Conseil d'État* vient de renvoyer devant le tribunal des conflits, chargé de trancher des conflits de compétence entre la justice administrative et le système judiciaire, une requête d'Alain Caillol condamné à vingt ans de réclusion criminelle lors du procès des « geôliers » du baron Emapin.

Alain Caillol avait protesté auprès du tribunal administratif contre une décision disciplinaire du directeur de la prison de Fresnes le plaçant, en mai 1980, en « quartier de plus grande sécurité », alors qu'il n'était que prévenu dans l'affaire Empain.

CORRESPONDANCE

Un nom double pour les enfants naturels

Nous avons reçu de Mlle Nelly Ruamps et de M. Dominique Simon, de Viry-Châtillon (Essonne), la lettre suivante :

A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 10 décembre, sous le titre : « Un arrêté de la Cour de cassation : pas de nom double pour les enfants naturels », nous constatons comme vous que la loi est loin d'évoluer puisque les possibilités de recours qui avaient pu aboutir jusqu'à présent sont désormais vouées à l'échec.

Nous avons engagé une procédure en justice pour obtenir pour notre enfant le double nom et nous savons maintenant qu'à cause de la décision arbitraire d'une juridiction s'interposant en gardien des valeurs traditionnelles, nos tentatives resteront vaines. Cette mesure porte atteinte à la liberté individuelle et ne peut, en conséquence, que porter préjudice à l'enfant. En outre, nous sommes frappés par l'hypocrisie de l'argumentation. Si le seul objectif avait été de ne pas privilégier les enfants naturels, il aurait été aisé d'étendre la mesure à tous les enfants, légitimes ou naturels.

Les défenseurs du double nom parmi les députés, les membres du gouvernement, sauront-ils faire admettre le droit au double nom comme cela existe dans d'autres pays ?

Nous comptons sur eux pour qu'ils fassent voter une loi rétablissant la liberté et le choix individuels en la matière.

FAITS DIVERS

COLLISION FERROVIAIRE PRÈS DE ROTTERDAM : TROIS MORTS

Rotterdam *(A.F.P.)*. — Deux passagers néerlandais et un mécanicien ont été tués, lundi 27 décembre, dans une collision entre deux trains de voyageurs qui a eu lieu près de Rotterdam.

Parmi les occupants d'un des trains, le Nord-Ouest Express (Copenhague-Londres), un groupe de cinq Soviétiques ont, durant plusieurs heures, refusé de quitter leur compartiment avant d'accepter finalement de rejoindre La Haye en voiture, en compagnie de l'ambassadeur d'U.R.S.S. aux Pays-Bas. On a appris par la suite, au ministère de l'intérieur, qu'il s'agissait de convoyeurs de la valise diplomatique soviétique à destination de Londres, qui se refusaient à se dessaisir de leur bagage. Selon des témoins, ces valises représentaient un volume tel qu'il a fallu l'arrivée d'une camionnette pour les convoyer.

Faits et jugements

Un jugement favorable aux médecins qui refusent de cotiser à l'Ordre

Le tribunal d'instance de Caen (Calvados) vient de donner raison à vingt-cinq médecins contre leur conseil départemental de l'ordre. Depuis 1976, celui-ci poursuit systématiquement les praticiens qui, en nombre croissant, refusent de payer leur cotisation annuelle voulant ainsi marquer leur désaccord avec l'ordre et contester son existence. Début décembre, vingt-cinq médecins étaient traduits devant le tribunal de Caen.

Le magistrat chargé de cette affaire, M. Christian Hallard, indique notamment dans sa décision, prise le 1er décembre :

« Il est constant que l'ordre national des médecins, par l'intermédiaire de ses instances dirigeantes qui ne sont pas élues au suffrage direct, a pris publiquement des positions sur des sujets controversés faisant l'objet de débats publics et ne concernant pas le seul corps médical, notamment en ce qui concerne l'avortement, le conventionnement médical, l'élection d'un président et d'un parlement de gauche. Le médecin, obligatoirement affilié à l'ordre, n'a pas la possibilité de démissionner de cette institution alors qu'il désapprouve des prises de position publiques.

« Or le fait pour le médecin de ne pouvoir exprimer librement son désaccord par la pratique et les moyens qu'il estime adéquats, notamment en se retirant d'un ordre dont il n'adopte pas les convictions, constitue bien une entrave à la libre manifestation de sa conviction telle que prévue par les articles 9 de la convention européenne des droits de l'homme et 18 du pacte international de New-York. »

Le tribunal de Lisieux, nous indique notre correspondant à Caen, avait dans les mêmes termes les 1er septembre et 4 octobre donné raison à trois praticiens. Dans tous les cas, le conseil départemental de l'ordre des médecins du Calvados a fait appel.

M. Mitterrand avait promis au cours de la campagne présidentielle de 1981 que le conseil de l'ordre des médecins serait supprimé (proposition n° 85 des *« Cent dix propositions pour la France »*).

● *Une usine de confection détruite par un incendie.* — L'usine Textiles Diffusion Nord, à Orchies, non loin de Lille, a été entièrement détruite, lundi matin 27 décembre, par un incendie qui a notamment ravagé le stock des produits finis. La totalité du personnel — une centaine de salariés — a été mise en chômage technique, et le redémarrage complet de l'entreprise n'est prévu que dans deux mois.

JUSTICE

POINT DE VUE

Danger : prisons

par LAURE BASTE-MORAND (*)

CEUX qui souhaitent une réforme en profondeur du système pénitenciaire français peuvent trouver précautionneux les petits pas du garde des sceaux vers une amélioration de la vie quotidienne dans les prisons.

Que les détenus puissent fumer au mitard, embrasser leur femme après deux ou trois ans de séparation, dans des parloirs propres, et que les familles soient prévenues à temps des transferts, afin de ne pas faire inutilement des kilomètres puis des heures de queue, semble la suppression normale de vexations et de souffrances *inutiles qui ne préparaient en rien* la réinsertion des condamnés. L'abandon du port obligé de l'uniforme et le contrôle de la santé par les services compétents de l'Assistance publique semblent aller de soi à notre époque.

L'arbitraire demeure, comme demeure le mépris fondamental qui fait de tout détenu un objet sans droits ni responsabilités.

Ainsi, les récentes mesures prises par le ministre de la justice risquent-elles de mécontenter tout le monde : ceux qui les trouvent dérisoires et ceux qui s'inquiètent d'un « *laxisme* », tout aussi *illusoire* que les prisons 3 étoiles.

Au demeurant, mis à part ceux à qui revient la lourde charge de remettre les libérés dans le circuit, et ils ne sont pas nombreux, qui souhaite une réforme pénitentiaire ? Les électeurs ? Ils s'indigneraient plutôt d'être privés de leur droit à la vengeance. Ils restent attachés à la sanction, lorsqu'elle est pénale, alors même qu'ils oublient, à tort ou à raison, de l'utiliser dans leur famille ou à l'école.

Les élus ? Il est permis d'en douter *lorsqu'on regarde le montant du* budget de la justice. Et que peut-on attendre d'un service public quasi misérable ?

Les magistrats ? Certains d'entre eux, sans doute — mais combien ? — connaissent les prisons et leur nocivité potentielle ? Le nombre abusif des détentions provisoires oblige à se poser la question et à se demander si certains d'entre eux ne préfèrent pas prendre le risque d'incarcérer un innocent à celui de laisser courir un coupable.

L'administration pénitentiaire, enfin ? Bien sûr... dans la mesure où elle ne perdrait aucune de ses prérogatives, c'est-à-dire le droit de disposer des détenus sans avoir de comptes à rendre ni d'explications à fournir à personne quant aux résultats obtenus. La loi qui prévoyait un contrôle n'est pas appliquée, et qui s'en soucie ? Et la grande pauvreté est là pour justifier les erreurs et les manquements.

Alors ? Alors il ne pourra y avoir de véritable réforme que lorsque les citoyens, leurs élus et les responsa*bles locaux s'inquiéteront de ce qu'il* advient des condamnés. Dans l'état actuel des choses, on a bien des chances de faire, définitivement, un marginal de celui que l'on confie à la justice. Rares sont ceux qui comprennent que les conditions de détention et de sortie de prison sont une source d'insécurité. Il serait peut-être temps de le faire entendre et de se donner les moyens d'y remédier.

(*) Présidente du Comité de liaison des associations de reclassement (CLAR).

AU TRIBUNAL DE CHATEAUROUX

Les déboires judiciaires de la secte Krishna

De notre correspondant

La secte Krishna a été déboutée, il y a quelques jours, par le tribunal de grande instance de Châteauroux (Indre) d'une nouvelle plainte contre *un ancien adepte et sa mère pour « dénonciation calomnieuse »*. En 1978, Mme Christiane Taupin, quarante-cinq ans, s'était rendue dans les locaux de la secte au château d'Oublaise, près de Lucay-le-Mâle (Indre), pour y chercher son fils Jean-Marie, vingt-six ans, astro-psychologue, à l'époque adepte de Krishna. Après ce « rapt », les membres de Krishna avaient porté plainte contre Mme Taupin, commerçante à Vierzon, et son fils. Depuis 1979, plusieurs plaintes avaient été déposées contre les Taupin — en vain — par la secte.

Châteauroux. — Ce nouvel épisode de l'affaire mettant aux prises la secte Krishna et la famille Taupin s'était joué le 1er décembre, lors de l'audience correctionnelle du tribunal de grande instance de Châteauroux (Indre). C'est pour répondre à une inculpation de *« dénonciations calomnieuses »* que Mme Christiane Taupin, quarante-cinq ans, commerçante, et son fils Jean-Marie, vingt-six ans, qui se dit astro-psychologue, se sont retrouvés une nouvelle fois dans la salle du tribunal.

En 1979, l'Association internationale pour la conscience de Krishna, dont le siège se trouve au château d'Oublaise, à Luçay-le-Mâle, dans l'Indre, les avait assignés devant le *tribunal de Vierzon, cherchant* à les faire condamner pour leurs déclarations parues dans la presse. A l'époque, le procureur de la République avait conclu que la diffamation n'était pas fondée. La secte avait été déboutée et même condamnée à verser des dommages et intérêts. En appel, la cour de Bourges avait rendu un arrêt confirmant le jugement de Vierzon et condamnant la secte à 3 000 francs pour procédure abusive.

Les dirigeants de Krishna ont alors porté plainte pour dénonciation calomnieuse devant le juge d'instruction de Châteauroux.

Les débats se sont donc répétés pour la troisième fois. Au mois de novembre 1978, Mme Christiane Taupin avait pu « récupérer » son fils, devenu adepte de la secte. Jean-Marie, alors âgé de vingt-deux ans, après un séjour d'une semaine au château d'Oublaise, avait annoncé qu'il ne reviendrait plus dans sa famille.

A la barre, Mme Taupin a expliqué, une fois de plus, comment, par *la ruse*, elle était parvenue à faire sortir son fils : *« J'étais venue avec deux bons camarades de Jean-Marie, sachant que, pour les voir et peut-être même pour essayer de les convaincre eux aussi, il sortirait du château... »*

Aussitôt après, Mme Taupin avait obtenu un certificat médical mentionnant que Jean-Marie souffrait d'une *« crise de torpeur avec assoupissement profond, le patient pouvant être sous l'effet d'une drogue dont je n'ai pu établir la nature »*. Mais aucun examen de salive ou de sang ne vint étayer cette possibilité, ce qui fit dire à Jean-Marie Taupin devant les policiers : *« Ce doit être la nourriture sacrée qui est droguée... »*

Il semble que Mme Taupin, en portant plainte contre l'association, avait, sous le coup, voulu prendre les devants. Elle a expliqué à l'audience qu'elle avait pris contact avec le commandant de gendarmerie Morin (auteur du livre *le Viol psychique*) et que ses propos l'avaient décidée à agir. *« Il m'a raconté*, dit-elle, *le cas d'un adepte comme mon fils qui était revenu chez lui. La secte avait réussi à le reprendre en portant plainte contre les parents pour séquestration... »*

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur a fait preuve d'indulgence. S'il a déclaré que les délits paraissaient établis, il a ajouté : *« Il est possible qu'au vu des certificats médicaux Mme Taupin ait pu penser réellement et sincèrement que son fils avait été drogué. »*

« Krishna a vraiment la dent dure..., a plaidé la défense, *elle ne cède jamais, elle veut une condamnation pour se justifier devant l'opinion publique. »* L'avocat a longuement parlé du *« viol de conscience »*, prenant pour exemple son client : *« Il n'est pas resté bien longtemps à Oublaise, mais il est ressorti à l'état de loque, vidé de sa personnalité... Il s'est bien passé quelque chose ! »* En parlant de nourriture droguée, expliqua le défenseur, Jean-Marie Taupin n'a fait qu'exprimer ses sentiments sans mauvaise foi. *« Si mes clients étaient condamnés*, avait conclu l'avocat, *pensez au triomphe que la secte connaîtrait ! »*

PATRICK LETANG.

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A AVIGNON : l'opposition est divisée, la majorité n'est pas encore unie.

(De notre correspondant.)

Avignon. – Y aura-t-il trois, quatre ou cinq listes à Avignon ? L'opposition en compte deux : la première, ayant à sa tête M. Jean-Pierre Roux (R.P.R.), ancien député, bénéficie du soutien du *parti radical*, du C.N.I.P. et de M. Yves Michel-Béchet, ancien président du comité de soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle ; la seconde, conduite par M. Jean Roure (sans étiq.), rassemble des composantes de l'U.D.F. (C.D.S., P.R., club Perspectives et Réalités et Jeunes Giscardiens).

Pour les responsables de l'opposition, il s'agit de *« ratisser les voix au premier tour »*. Mais au second tour, assurent-ils, il n'y aura plus qu'une liste face à la gauche qui, elle, ne sait toujours pas s'il y aura ou non des primaires dans son camp. M. Henri Duffaut, sénateur socialiste et maire sortant, vient de publier la *composition* de sa liste « Union de la gauche » (P.S. et M.R.G.), sur laquelle onze places sur cinquante-trois ont été laissées en blanc et proposées au parti communiste.

Le P.C., qui a actuellement douze élus sur trente-neuf sièges dans l'équipe municipale *actuelle*, estime insuffisante la proposition du maire sortant. Chiffres des précédents scrutins à l'appui, il réclame dix-sept candidats.

Le P.C. ira-t-il jusqu'à présenter sa propre liste ? Certains de ses responsables font remarquer que rien ne presse et rappellent que, lors des municipales de 1977, c'est en janvier que l'accord P.S.-P.C. avait été conclu.

De son côté, le P.S.U., constatant qu'un *« désaccord fondamental »* existe entre son parti et le P.S., estime qu'il n'a plus qu'une solution : *« soutenir la création d'une liste de gauche autogestionnaire »*. – J. L.

D'une ville à l'autre

NIÈVRE

NEVERS. – M. Hervé de Charette, délégué national du P.R., candidat à Nevers, a lancé, lundi 27 décembre, un *« appel à toutes les forces de l'opposition neversoise »* et a affirmé qu'il *« bénéficie de l'investiture de l'U.D.F. départementale et nationale »*.

M. de Charette a précisé qu'il est *« décidé à tout faire pour opposer à la liste socialiste et communiste, animée par deux membres du gouvernement* [MM. Daniel Benoist et Pierre Bérégovoy], *le rassemblement le plus large. Tout ce qui va à l'encontre de cet objectif est une mise en cause délibérée de l'union »*, a-t-il affirmé.

TARN

SAINT-JUÉRY. – La fédération départementale du P.S. vient d'accorder son investiture pour conduire la liste d'union de la gauche à M. Jean-Paul Raynaud et non au maire sortant, mis en minorité dans *sa section*. M. *Jean* Polisset, élu conseiller général du canton de Villefranche-d'Albigeois, en mars dernier. M. *Polisset* a annoncé qu'il conduira une liste d'union socialiste. – *(Corresp.)*

QUI NE DIT MOT CONSENT

Vous êtes électeur à La Roche-sur-Yon et vous désirez *soutenir la candidature de* M. Philippe Mestre, député (U.D.F.) de la première circonscription de la Vendée. Que devez-vous faire ? Rien... ou plutôt si, attendre... Vous allez recevoir (si ce n'est déjà fait) une lettre de M. Paul Caillaud (suppléant de M. Mestre) et vous aurez le plaisir de constater que vous êtes inscrit au comité de *soutien et qu'on vous épargne* ainsi la peine de remplir un bulletin d'adhésion et de l'expédier. Et si vous ne souhaitez pas soutenir M. Mestre ? N'allez surtout pas croire qu'on vous force la main ! Il vous suffit de le faire savoir à M. Caillaud. Et deux possibilités vous sont offertes : un appel téléphonique à l'association Union pour La Roche (37-60-00) *ou une lettre affranchie à 1,80 F.* Il vous faudra renoncer au timbre à 1,60 F. M. Caillaud souhaite, en effet, être informé *« le plus rapidement possible »* !

Un de nos lecteurs vendéens qui a reçu ce courrier nous a fait part de ces remarques. *« Je suppose, écrit-il, que le procédé que je dénonce est une pratique courante, mais j'aime encore pouvoir m'étonner. » « Selon M. Mestre,* ajoute-t-il, *ceux qui ne me répondent pas sont mes électeurs. Ils sont : ou de ma majorité silencieuse, ou assez fainéants pour ne pas me répondre, ou analphabètes, ou avares au point de ne pouvoir se payer un timbre. »*

LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST FIXÉE AU 31 DÉCEMBRE.

L'inscription obligatoire, dans les mairies, sur les listes électorales, sera close le 31 décembre. Ceux qui auront dix-huit ans au plus tard le 28 janvier 1983 doivent se faire inscrire, aucun électeur ne pouvant être inscrit d'office.

L'électeur peut demander à figurer sur les listes soit dans la commune où il réside depuis plus de six mois, soit dans la commune de son domicile, soit dans la commune où il paie des impôts locaux depuis au moins cinq ans sans interruption.

A Paris, Lyon et Marseille, une liste électorale est dressée par arrondissement. Les électeurs qui ont changé d'arrondissement doivent donc demander leur inscription dans leur nouvel arrondissement.

ANNULATION DE L'ÉLECTION CANTONALE DE VILLEFAGNAN (CHARENTE).

Le Conseil d'État a annulé, lundi 27 décembre, l'élection de M. Henri Dindinaud (P.S.) comme conseiller général de Villefagnan (Charente). Il a estimé que le candidat socialiste n'aurait pas dû envoyer aux personnes âgées, l'avant-veille du second tour des cantonales de mars 1982, un tract auquel son adversaire n'avait pu répondre.

Pour le Conseil d'État, une telle diffusion *« a constitué une manœuvre susceptible, compte tenu du faible écart des voix obtenus par les candidats en présence, d'avoir faussé les résultats »*.

[M. Dindinaud avait été proclamé élu le 21 mars par 1 971 voix contre 1 950 à M. Couturier, soutenu par le R.P.R. Au premier tour, ce dernier était arrivé en tête avec 1 186 suffrages, contre 1 090 à M. Dindinaud, 753 à Mme Regeon (P.R.), 362 à M. Banlier (P.C.) et 197 à M. Sauteraud (M.R.G.). Le conseiller général sortant, M. Le Gueut (R.P.R.), ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.]

● *M. Jacques Chirac*, qui se rendra aux États-Unis à la mi-janvier (vraisemblablement entre le 11 et le 14), sera reçu à la Maison Blanche, le 13 janvier, par *M. Ronald* Reagan. Le maire de Paris doit également rencontrer le maire de New-York, M. Edward Koch.

M. MITTERRAND A LA TÉLÉVISION VENDREDI ET SAMEDI

M. François Mitterrand se repose depuis dimanche dans sa résidence *de Latche, à Soustons (Landes). Le* président de la République doit séjourner brièvement à Paris jeudi 30 décembre afin d'enregistrer le message traditionnel de vœux du Nouvel An, qui sera diffusé à la radio et à la télévision vendredi 31 décembre à 20 heures.

Le président de la République recevra samedi 1er janvier à Latche un groupe de journalistes d'Antenne 2 et *s'exprimera en direct au cours* d'Antenne 2 midi.

Selon un sondage « Le Figaro »-Sofres

UN FRANÇAIS SUR DEUX JUGE QUE L'ANNÉE 1982 A ÉTÉ « PLUTOT MAUVAISE » ET QUE 1983 LE SERA AUSSI.

Le Figaro du 28 décembre publie un sondage réalisé par la Sofres entre les 15 et 20 décembre auprès de mille personnes. Selon cette enquête, 50 % des personnes interrogées jugent que, *« pour l'ensemble des Français »*, 1982 a été *« une année plutôt mauvaise »*, 31 % *« une année comme les autres »* et 14 % *« une année plutôt bonne »*. 50 % prévoient que 1983 sera *« une année plutôt mauvaise »*, 26 % *« comme les autres »* et 15 % *« plutôt bonne »*.

Pour 36 %, M. Chirac est l'homme politique *« qui a marqué le plus de points en 1982 »*, pour 33 %, c'est M. Mauroy, pour 31 %, M. Rocard et pour 16 % M. Giscard d'Estaing.

A la question de savoir quels sont les deux événements les plus importants survenus au cours de l'année écoulée dans le monde, 48 % répondent *« la montée du dollar »* et 44 % *« la libération de Lech Walesa »*. A la même question relative à la France, 50 % citent *« la retraite à soixante ans »*, 45 % *« le blocage des prix et des revenus »*, 37 % *« la dévaluation du franc »* et 23 % *« la victoire de l'opposition aux élections cantonales »*.

Pour 1983, 48 % des Français pensent que leur pouvoir d'achat va *« diminuer »*, 37 % *« rester le même »* et 11 % *« augmenter »*. 67 % prévoient que, dans un an, le nombre de chômeurs se situera entre deux millions et deux millions et demi et 58 % fixent la hausse des prix à un taux compris entre 8 et 12 %. 46 % *pensent qu'aux élections* municipales il n'y aura *« ni vainqueurs ni vaincus »*, 32 % qu'il y aura *« une nette victoire de l'opposition »* et 9 %, *« une nette victoire de la gauche »*.

Point de vue

Sur des attaques peu convenables

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

*DEPUIS la décision de non-*conformité à la Constitution qu'ils ont prise le 2 décembre à l'encontre d'une loi selon laquelle, dans quatre départements d'outre-mer, une assemblée unique, élue à la proportionnelle, aurait cumulé les compétences du conseil général et du conseil régional, les membres du Conseil contitutionnel ont fait l'objet d'attaques auxquelles leur devoir *de réserve leur interdit de répondre*. On comprendra qu'un de leurs anciens collègues use de sa liberté d'expression pour *formuler* à cet égard quelques réflexions.

Quant au fond des choses, c'est-à-dire à la décision de non-conformité, on notera que les accusations formulées contre le Conseil constitutionnel par des membres éminents de la majorité relèvent de la catégorie de l'af*firmation et non pas de celle* de la discussion : dire, par exemple, comme l'a fait Louis Mermaz, que le Conseil a été au-delà de sa compétence, c'est une accusation qui demanderait à être étayée par quelque raisonnement.

Malheureusement, au P.S., tout le monde paraît aujourd'hui être imbu de la maxime à laquelle André Laignel a attaché son nom : sans qu'il puisse y avoir matière à discussion, quiconque est « politiquement minoritaire » se trouve, par là-même, « juridiquement dans son tort ». Ainsi commencent les totalitarismes.

En définitive, à ma connaissance, seul Pierre Marcilhacy s'est risqué à *critiquer la décision du Conseil* en se plaçant, en partie, sur le terrain du droit (1).

En partie seulement, car – si elle marque une notable évolution de sa *pensée depuis le temps* où il saluait les décisions prises par le Conseil en matière de droit des associations ou de fouille des véhicules – sa dénonciation d'un prétendu « gouvernement des juges » se place sur le terrain de l'organisation des pouvoirs publics et non sur celui du droit.

A ce dernier point de vue, Pierre Marcilhacy paraît avoir éprouvé quelque embarras à conduire une démonstration selon laquelle, en annulant (dans la stricte limite de la *compétence qui lui est attribuée par* les textes) la loi qui lui était soumise, le Conseil constitutionnel aurait commis une erreur de droit.

Des quatre considérants dans lesquels le Conseil a formulé les motifs retenus par lui au soutien de sa décision, il n'en cite en effet que trois. Quant au quatrième, il l'ignore complètement : or c'est le plus important, celui qui conclut le raisonnement, puisqu'il constate que, *« en conférant la gestion des départements d'outre-mer à une assemblée qui, contrairement au conseil général des départements métropolitains en l'état actuel de la législation, n'assure pas la représentation des composantes territoriales du département »*, la loi soumise au Conseil allait *« au-delà des mesures d'adaptation que l'article 73 de la Constitution autorise en ce qui concerne l'organisation des départements d'outre-mer »*.

En somme, la lecture sélective de *la décision du Conseil à laquelle* a procédé Pierre Marcilhacy ne lui a pas permis de saisir la logique du raisonnement du Conseil, qui me paraît être celle-ci : la règle d'unité du régime législatif et de l'organisation administrative sur tout le territoire d'une République que la Constitution *proclame* indivisible comporte, en ce qui concerne les départements d'outre-mer, en vertu de l'article 73, *une exception limitée : la possibilité d' « adaptations »*, qui ne peuvent consister qu'en des aménagements, mais dans le respect des principes essentiels de la législation en vigueur dans la métropole.

Au contraire, selon l'article 74, les territoires d'outre-mer peuvent être *dotés d'une « organisation particulière »*. Adaptation et organisation particulière doivent être réalisées par la loi. Mais la latitude d'action du législateur est bien plus restreinte lorsqu'il s'agit des départements que des territoires d'outre-mer, et, en l'espèce, le législateur a été au-delà *de ce que lui permettait la Constitution*.

Dernières remarques : la sobriété avec laquelle le Conseil constitutionnel n'a formulé, au soutien de sa décision du 2 décembre, que des motifs qui, selon lui, suffisaient à démontrer la non-conformité à la Constitution *de la loi qui lui avait été déférée*, n'exclut pas que d'autres considérations puissent être invoquées dans le même sens.

Selon l'article 73 de la Constitution, les *« mesures d'adaptation »* du régime législatif et de l'organisation administrative des départements d'outre-mer doivent être « nécessitées par leur situation particulière ».

Or les rédacteurs de la loi soumise au Conseil ne se sont pas cachés d'avoir été au-delà de ce que leur permettait l'article 73. L'article premier de cette loi précise en effet qu'elle *« tient compte des spécificités résultant de la situation géographique et de l'histoire de ces collectivités... ainsi que de leur situation particulière reconnue par l'article73 de la Constitution »*.

Seul ce dernier critère était recevable. Et la référence à l'« histoire » étant d'autant plus mal venue que la spécificité de l'histoire des quatre départements français dont il s'agit résulte essentiellement de la manière dont s'est développé leur peuplement. Or selon l'article 2 de la Constitution, *« la République... assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion »*. A elle seule, la déclaration liminaire de l'article premier démontrait donc le peu *de cas que les auteurs de la loi* soumise au Conseil avaient fait des prescriptions de la Constitution.

Comment, d'autre part, quant au mode d'élection de l'assemblée unique instituée par cette loi, en tant que cette assemblée aurait exercé les compétences d'un conseil régional, aurait-il été possible d'« adapter » au cas particulier de quatre départements d'outre-mer un régime législatif *qui n'existe pas encore pour* l'ensemble de la métropole ?

Que conclure de ces réflexions ? Il *me paraît clair que c'est en partisans*, et non pas en juristes, que se sont exprimés ceux qui, après le 2 décembre 1982, *s'en sont pris* au Conseil constitutionnel, et cela en termes parfois peu convenables, surtout lorsqu'ils étaient employés par des personnalités *qui* exercent ou aspirent à exercer de hautes responsabilités dans la République.

Dans une République dont on veut espérer *qu'elle* demeurera toujours un Etat de droit.

(1). Dans *le Monde* du 16 décembre 1982.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

UN RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES

L'association Droits de l'homme et solidarité (D.H.S.), 127, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e), publie, sous forme d'un *numéro spécial* de la *revue Brèche*, un *vade-mecum* format « poche » comportant un répertoire des associations humanitaires françaises dont la vocation répond à l'appel de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations *unies. Sur la page* de gauche sont cités chacun des trente articles de cette déclaration, avec un bref commentaire ou des réflexions tirés des écrits des grands penseurs de l'humanité. Sur la page de droite sont regroupées en trente rubriques les associations, petites, moyennes ou grandes, *dont l'activité* correspond aux « droits » proclamés sur la page de gauche.

(*) Un numéro : 15 F ; dix exemplaires : 110 F - C.C.P. D.H.S. 3.87 B Paris.

● *Mme Mary Sills* a été nommée chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. *Elle assistera* M. Charles Salzmann, conseiller technique, chargé notamment des enquêtes d'opinion et des questions de communication.

[Née en septembre 1947, Mme Mary Sills a été, de 1971 à 1981, membre permanent de l'appareil du P.S., occupant, après le congrès de Metz, d'avril 1979, le poste de déléguée générale à la presse. Elle était entrée au service de presse de l'Élysée au mois de juin 1981.]

● *M. Jacques Médecin*, maire de Nice, *député* (app. R.P.R.) des Alpes-Maritimes, mis en cause par la fédération C.G.T. des services publics à la suite de ses propos sur une récente grève des éboueurs de la ville, a déclaré lundi 27 décembre : *« Le P.C. (...) essaie depuis le retentissant échec de la C.G.T. aux élections prudhomales d'exploiter à son profit les termes polémiques d'une lettre envoyée personnellement aux militants du Rassemblement républicain. »* [Mouvement réunissant dans le département les partisans et amis politiques de M. Médecin.]

Dans cette lettre, M. Médecin s'en prend notamment à la secrétaire générale du syndicat C.G.T. des communaux de Nice, *« une demoiselle »* qui *« ne parle même pas le niçois »* et *« mène par le bout du nez les rouleurs de mécaniques du parti révolutionnaire »*.

La fédération C.G.T. des services publics avait protesté, lundi, contre la *« bassesse »* des procédés utilisés par M. Médecin.

DEUX OUVRAGES ESSENTIELS

Ces « petits messieurs » des cabinets ministériels

Créés il y a environ un siècle, les *cabinets ministériels* restent entourés d'un halo de mystère : instruments supposés d'un pouvoir d'autant plus redoutable qu'il demeure comme caché, ils seraient peuplés d'un ensemble de « petits messieurs » autoritaires assurant la liaison entre le ministre et son administration, le personnel politique dans son ensemble, le pouvoir local, ou encore les groupes de pression.

Deux ouvrages essentiels nous permettent d'y voir plus clair : celui que font paraître René Rémond, *Aline Coutrot et Isabel Boussard, Quarante ans de cabinets ministériels*, et celui que publient Monique Dagnaud et Dominique Mehl, *l'Élite rose*. Si l'on examine d'abord la composition de ces cabinets de 1936 à 1972, comme le proposent les auteurs du premier livre (en excluant la période 1940-1944), on constate que quatre mille onze personnes y ont exercé leurs talents : elles proviennent, dans une proportion presque toujours identique, de la fonction publique.

Contrairement aux idées reçues, on trouve dans ces cabinets de manière constante, entre 85 % et 91 % de fonctionnaires qui sont eux-mêmes souvent fils de fonctionnaires aussi bien sous la IIIe et sous la IVe République parlementaires que *sous la Ve au système semi-*présidentiel. De ce point de vue, ces régimes politiques ne se distinguent guère les uns des autres, alors que leurs personnels politiques respectifs étaient, dans leur ensemble, profondément différents.

Depuis mai 1981, les choses en apparence n'ont pas beaucoup changé : si l'on étudie, comme le font Monique Dagnaud et Dominique Mehl, l'origine socioprofessionnelle des cinq cent quatorze *personnes qui agissent* dans ces cabinets, on constate que 75 % d'entre elles proviennent encore de la fonction publique. Pourtant, par delà ce relatif déclin, c'est la compo*sition de cette catégorie qui se modifie* d'elle-même.

La venue de la gauche au pouvoir, c'est la revanche des administrateurs civils sur les grands corps : l'inspection des finances, par exemple, qui a constamment tenu les postes essentiels, se voit pratique*ment évincée : aucun de ses membres* ne figure dans les cabinets de l'Élysée ou de Matignon. Le Conseil d'État, l'inspection des finances et la Cour des comptes, qui ont formé 27 % des conseillers des premiers ministres sous la Ve République, dominée par l'ancienne majorité, ne forment plus que 6 % de l'entourage de Pierre Mauroy.

Les grands corps dans leur ensemble (y compris le corps diplomatique et la préfectorale) composaient plus de 60 % des conseillers des anciens présidents de la République : ils ne détiennent plus que 19 % des *postes de l'entourage de* François Mitterrand. Au contraire, les foncionnaires de niveau moins élevé et provenant souvent d'un milieu social plus modeste, même s'ils ont été eux aussi élèves de l'ENA, jouent cette fois un rôle essentiel. Dans ce sens, on peut dire que les « boursiers » rejoignent au pouvoir les « héritiers ».

Compétence et engagement

Ces deux ouvrages permettent de rendre compte des permanences mais également des changements qui se réalisent de nos jours ; non seulement les fonctionnaires qui constituent l'« élite rose » ne sont pas, contrairement à ce que l'on avance souvent, les mêmes que ceux qui faisaient tourner *la machine* gaulliste ou giscardienne, mais, de plus, leur rôle diminue au profit de celui des professionnels de la politique qui ont fait leur carrière uniquement dans les *organisations* partisanes, des enseignants, ou encore de certains représentants du monde syndical et des associations qui pénètrent pour la première fois dans ce secteur autrefois étroitement clos.

A côté de la compétence, l'engagement politique redevient ainsi un *élément essentiel de recrutement* à une époque où, sous la Ve République tout entière, comme l'observe René Rémond, *« le temps des parentèles et des clientèles paraît révolu »*, contrairement à ce que tente de proclamer violemment, aujourd'hui encore, une presse en mal de sensations.

Il est vrai, comme le remarque Jean-Pierre Azema, que les membres des cabinets ministériels ont toujours fait de la politique comme M. Jourdain faisait de la prose ; ce *qui caractérise pourtant les dix-huit* derniers mois, c'est l'importance prise par l'engagement partisan explicite : très nombreuses sont les personnes appartenant aux cabinets actuels *qui ne* cachent pas leur adhésion à un parti politique de la majorité. De ce point de vue, la France socialiste retrouve certains traits des Républiques parlementaires antérieures, où les partis dominants comme le parti socialiste ou le M.R.P. imposaient une appar*tenance partisane aux membres* des cabinets.

Aujourd'hui également, ceux-ci sont souvent socialistes et épousent même strictement les vues de leur ministre, se recrutant essentiellement dans le courant précis dont ce dernier se réclame. De même, les membres des cabinets *communistes* paraissent se situer eux aussi surtout dans cette seule mouvance.

Dans un chapitre subtil, Isabel Bousard démontre remarquable*ment comment les personnes* appartenant aux cabinets sont avant tout « fidèles » à leur ministre. Se demandant dans quelle mesure celles-ci pouvaient être considérées comme *« des chiens attachés à leur maître, des chats fidèles à la maison ou des crocodiles qui chassent dans tous les marigots »*, elle décrit les *« fidélités réciproques »* qui unissent ces *« couples »* au cours de leur carrière : pour elle, les membres des cabinets ministériels sont, en définitive, plutôt des *« chiens »* que des *« chats »*. Elle souligne toutefois que, sous la Ve République, la fidélité devenait quelque peu surannée, les énarques membres des grands corps semblant de moins en moins nourrir de tels *sentiments*. Seuls les plus jeunes, les rares femmes ou ceux qui étaient issus des fonctions *moins prestigieuses* de l'administration paraissaient encore capables de ces passions quelque peu utilitaires.

Aujourd'hui, la fidélité des administrateurs civils ou celle des professionnels de la politique, paraît à nouveau entière, car elle exprime le plus souvent un engagement profond. Et, comme toujours, elle se marque encore plus à l'Elysée ou à Matignon ; Pierre Mauroy, par exemple, a fait « monter » avec lui son équipe de Lille et de la région Nord-Pas-de-Calais, *qui a rejoint dans son* cabinet les « intimes » de toujours.

En plus de la compétence, la fidélité politique personnelle joue donc de nouveau un rôle prédominant dans le recrutement de ce nouveau personnel. Encore faudra-t-il montrer dans quelle mesure les caractéristiques de cette petite partie de l'« élite rose » sont bien celles de l'ensemble de l'actuel personnel politique au pouvoir.

PIERRE BIRNBAUM,
(Professeur à l'université de Paris-I.

★ René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard. *Quarante ans de cabinets ministériels*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 1982, 150 F.

★ Monique Dagnaud, Dominique Mehl. *L'Élite rose. Qui gouverne ?* Ramsay. 1982, 75 F.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

La conservation des aliments par ionisation

Un traitement efficace mais encore mal accepté

La conservation des denrées alimentaires par ionisation est-elle une technique agro-alimentaire suffisamment rodée pour être introduite sur le marché national ? Ce procédé consiste à soumettre à l'action de certains rayonnements les aliments, afin d'en assurer la conservation.

Le problème posé en pareille circonstance est celui de la non-toxicité du procédé. Problème classique *qui touche tout traitement in*dustriel des aliments. Vingt ans de recherches ont conduit à la présentation récente devant le Haut Comité de la santé d'un rapport de synthèse sur le « *traitement ionisant des denrées alimentaires* ». La démonstration est faite : le procédé d'ionisation des aliments n'est pas toxique. On peut donc passer en France au dé*veloppement pratique de la technique. Mais le* public français est-il prêt à manger « *ionisé* », ou « *irradié* » ? Le risque est qu'inconsciemment à « *aliment ionisé* » soit associé « *aliment radioactif* ».

La cancérophobie jouera alors à plein et les aliments ionisés seront boudés. L'introduction de cette technique de conservation doit donc être faite de manière prudente et contrôlée.

TOUT procédé de conservation change quelque peu la nature et la composition chimique de l'aliment auquel on l'applique. L'ionisation les modifie peu, et les modifications de goût qu'elle entraîne sont infimes. En effet, les produits créés par l'irradiation — dits produits de radiolyse — ont une diversité bien moins large que celle obtenue après traitement thermique. De plus, on s'est aperçu, au fil des recherches, que les produits de radiolyse formés sont de même nature que ceux apparus au cours d'un traitement thermique comme, par exemple, une cuisson au four. L'utilisation commerciale des produits ionisés peut donc être envisagée sans bousculer les habitudes ni la qualité de l'alimentation traditionnelle. Une exception est cependant à noter : les propriétés organoleptiques des produits laitiers changent après ionisation. Il est reconnu que cette catégorie d'aliments ne pourra pas être conservée par ce procédé, en raison de la modification de son goût.

Quant à la valeur alimentaire de ces aliments traités, elle n'est pas modifiée si la technique est bien ajustée à l'effet recherché. Car le résultat final de la conservation dépend de nombreux paramètres autres que la dose du rayonnement : composition de l'aliment, température du traitement, quantité d'air présent, en particulier. A l'utilisateur averti de choisir, de composer, bref de décider. Actuellement, le seul écueil touche la conservation de certaines vitamines qui sont dénaturées par l'irradiation. En effet, ces vitamines sont très sensibles à la chaleur ou s'oxydent facilement. D'autre part, quand on parle de valeur nutritive, il faut raisonner en terme d'équilibre alimentaire. Ne manger que des aliments conservés, quelle que soit la technique mise en cause, perturberait tout organisme en déclenchant à la longue des maladies par carences variées. Le procédé de conservation par ionisation ne concerne que certaines catégories d'aliments et n'a d'intérêt que comme un élément dans une alimentation « *équilibrée* ».

Comment l'ionisation d'une denrée peut-elle favoriser sa conservation ? Dans la matière vivante, les effets de l'ionisation sont principalement néfastes pour les acides nucléiques. Si la structure de l'ADN (acide désoxyribonucléique) et de l'ARN (acide ribonucléique) est touchée par rupture de leur chaîne, la multiplication cellulaire peut être inhibée ou la synthèse des protéines perturbée. Quels que soient les mécanismes déréglés, on observera à plus ou moins long terme la mort de la cellule. D'autre part, une ionisation des protéines à forte dose inhibe leurs propriétés catalytiques, ce qui bloque les réactions chimiques dans les cellules.

Un mérite fondamental

L'ionisation réalise ainsi l'effet le plus recherché pour la conservation des aliments : l'inhibition du développement des micro-organismes et *des insectes qui s'y trouvent habituellement*. Les bactéries telles que *Escherichia coli, Clostridium botulinum* (responsable du botulisme) ne peuvent plus se reproduire après une ionisation de leur ADN. Dans cette perspective, l'irradiation des volailles et de certains produits à base d'œuf permet d'en éliminer les Salmonelles ; celle du poisson et des fruits de mer, les vibrio *parahaemolyticus*, agents pathogènes transmis sous les climats chauds.

En ce qui concerne les insectes dont les effets nocifs occasionnent, d'après la F.A.O., des pertes plus importantes que celles dues aux micro-organismes, les études faites jusqu'à présent sont moins nombreuses. Néanmoins, elles concernent une cinquantaine d'espèces : du charançon des grains à la teigne du riz en passant par la bruche du haricot, tous ces insectes sont rendus stériles par l'irradiation ; le plus souvent, ils meurent quelques jours après.

Finalement, en ne tenant compte que de la dose d'irradiation, les effets (1) obtenus peuvent être ainsi schématisés : à dose faible d'irradiation, 0,1 kilogray obtient une inhibition de la germination des bulbes et tubercules (pommes de terre, aulx, oignons). Puis, la dose d'irradiation augmentant de 0,1 à 10 kilogray, on obtiendra successivement : la stérilisation des insectes, la destruction des micro-organismes en partie ou en totalité, ce qui équivaut à une pasteurisation. Pour les doses fortes d'irradiation, *supérieures* à 10 kilogray, le traitement ionisant provoque la stérilisation ou raddapertisation, puis la mort des virus et, en dernier lieu, l'inhibition de l'activité enzymatique. Ainsi, indépendamment de toute finalité relative à la conservation, le procédé d'irradiation a le mérite fondamental d'assainir le matériel biologique.

Il existe actuellement deux domaines essentiels où l'ionisation peut dès lors prendre sa place. Tout d'abord, il s'agit du traitement des aliments déshydratés : d'un côté, les épices, les condiments, les farines, les fruits et légumes secs ; de l'autre, les farines diététiques, les rations pour animaux de laboratoire. Ils sont actuellement conservés, pour les premiers, par utilisation d'additifs chimiques et pour les seconds, par stérilisation à la chaleur. Ces procédés ont des inconvénients, les principes nutritifs ne sont pas tous préservés, certains additifs ne sont pas anodins. Les procédés de conservation peuvent nécessiter des emballages particuliers, de petit volume. L'ionisation *supprime ces inconvénients* sans toutefois en instaurer d'autres.

Le cas des produits frais

Par ailleurs, l'intérêt de cette technologie n'est plus mise en cause en ce qui concerne les produits frais.

En associant l'ionisation à une réfrigération à −4°C, −7°C, la microflore, les insectes et les parasites d'aliments aussi variés que la viande de boucherie, les poissons, les crustacés, les légumes, les volailles... sont détruits. On peut admettre que nous verrons d'ici peu les fruits se conserver beaucoup plus longtemps sans qu'aucun insecte ne les dégrade précocément. Les oignons, pommes de terre ne germeront plus prématurément. Les parasites de la viande ne seront plus qu'un souvenir lointain ! De plus l'ionisation utilisée seule, à condition d'avoir été associée à une congélation à −40°C permet la prolongation de la conservation à température ambiante pour une durée indéterminée. Les produits frais sont présentés dans un emballage léger et stockés à la température ambiante. Les conséquences de ce type de conservation *sont impressionnantes : régulation* du marché, que ce soit en période d'approvisionnement ou de pénurie, stockage pour les nations, pays en voie de développement en particulier, les collectivités, l'armée, etc.

Le conseil supérieur d'hygiène publique de France a donné cet été son accord au développement pratique de l'ionisation ayant *à l'évidence* admis la non- toxicité de ce mode de conservation. Mais l'ionisation n'est pas une technique rodée. Jusqu'à présent, seules des initiatives très limitées ont été prises avec accord gouvernemental pour traiter certains produits au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), chez Conservatome. Quelques produits ionisés ont reçu l'autorisation d'être commercialisés : pommes de terre, oignons, aulx, échalotes, épices, aliments pour animaux de laboratoire.

Il se dessine actuellement un projet de développement. L'association pour la promotion de l'ionisation dans l'agro-alimentaire dans le Sud-Est, APIONAL France Sud-Est, est en cours de création, sous l'impulsion du conseil régional de Provence-Côte d'Azur. Un centre de traitement ionisant pourrait être installé dans cette région. Il aurait une double vocation : industrielle, d'une part, par le traitement de produits secs et déshydratés d'importation et d'exportation, de recherche et développement d'autre part, pour le traitement des fruits et légumes régionaux. Le C.E.A., seul organisme en France à animer une équipe spécialisée en ce domaine, participe au projet et continue parallèlement, dans la même région, à Cadarache, à développer ses travaux de recherche fondamentale et appliquée sur l'ionisation.

M.-F. CHEVALLIER.
(Département de biologie. Commissariat à l'énergie atomique)

(1) Le gray est la dose de rayonnement qui, absorbée par un kilogramme de matière, lui communique une énergie d'un joule. Une autre unité fréquemment utilisée est le rad, qui vaut un centième de gray.

Des produits difficiles à contrôler

Actuellement, les produits ionisés existent sur le marché français. Mais leur détection est impossible avec les moyens dont dispose le service de la répres*sion des fraudes et du contrôle* de la qualité. D'où viennent ces produits ? De nombreux pays sont dotés d'équipements d'ionisation : Japon, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, etc. Or il n'est pas toujours fait mention de l'application du procédé d'ionisation au cours des transactions commerciales d'un produit, ni sur son étiquette. On ignore alors tout du traitement subi par les aliments comme, par exemple, l'éventuelle durée limite de conservation. Il est banal que les produits agricoles quittent effectivement le territoire français pour y revenir quelques jours après sous la même apparence mais ionisés. Il semble que l'on soit encore en pleine anarchie, fait qui contraste avec la sophistication du procédé utilisé.

Les effets physico-chimiques

POUR irradier les aliments, plusieurs méthodes sont possibles : on peut utiliser des rayons gamma émis par des sources radioactives, ou des rayons X, ou encore des électrons fournis par un accélérateur. Quelles que soient les particules utilisées, électrons ou photons, elles interagissent avec les atomes entrant dans la composition de l'aliment en les ionisant, c'est-à-dire en leur arrachant des électrons — d'où le nom donné à la technique : ionisation. L'énergie ainsi apportée à un atome lui permet de rompre les liaisons chimiques qui le relient aux autres atomes de la molécule. Les fragments moléculaires se recombinent et forment les produits de radiolyse. Ce sont ces produits qui auraient pu présenter une certaine toxicité chimique.

Un autre effet possible de l'irradiation pourrait être l'induction d'une radioactivité artificielle dans les aliments traités, par modification des noyaux atomiques. En pratique, cet effet n'apparaît que si les particules utilisées pour l'irradiation ont une énergie élevée. Pour l'ionisation des aliments, les commissions d'experts de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont limité l'énergie des électrons à 10 MeV (millions d'électrons-volts) et celle des photons à 5 MeV. La plupart des éléments qui constituent la matière vivante — carbone, hydrogène, oxygène, azote — requièrent pour devenir radioactifs des particules dont l'énergie est bien supérieure à ces seuils. Il n'y a donc pas de risque de ce côté. De plus, la source des rayons ionisants n'est jamais en contact direct avec l'aliment à irradier ; aucune contamination de ces derniers n'est donc possible.

Le problème posé était d'évaluer systématiquement les effets toxicologiques des produits de radiolyse et les modifications éventuelles de la valeur nutritive des aliments. De nombreuses recherches ont été entreprises, concernant aussi bien des essais de recherche de toxicité sur les animaux que des travaux en radiochimie d'identification et de dosage des produits de radiolyse dans les aliments complexes (pain, viande, légumes) ou dans leurs constituants traités isolément (lipides, glucides, protides, vitamines). En voici quelques conclusions : sur un kilo d'amidon pur qui est un polymère insoluble de glucose, constituant glucidique majeur du pain, riz..., apparaissent, à la dose de 10 kGy (kilogray), 2,5 g de produits de radiolyse solubles. Dans le cas de la viande de bœuf, très étudiée, l'ionisation augmente la quantité d'une centaine de composés volatils préexistants. Mais cette augmentation ne crée aucune toxicité.

La navette au service des prospecteurs de minerais

LORS d'un de ses vols dans l'espace, la navette spatiale américaine Columbia a permis de découvrir dans une région désertique du Mexique une zone qui pourrait être riche en gisements de mineraux. Cette zone de quelque 5 kilomètres de diamètre, située dans le centre de la péninsule de Basse-Californie, entre Rosano sur la côte Pacifique et Los Angeles sur le golfe de Californie, a pu être mise en évidence grâce à des mesures faites en novembre 1981 par un radiomètre embarqué dans la soute de la navette et travaillant dans l'infrarouge.

La région repérée étant particulièrement désolée et dépourvue de moyens de communication, une équipe mixte de scientifiques américains et mexicains s'est rendue sur place en octobre dernier pour confirmer et approfondir les informations recueillies depuis l'espace. Les résultats obtenus ont, semble-t-il, été encourageants, mais le directeur de l'équipe de recherches pour la partie mexicaine, le docteur Salas, a indiqué que d'importantes mesures géophysiques et géochimiques devraient être conduites pour évaluer le potentiel minéralier réel de cette région.

La NASA, ravie de pouvoir contredire un moment ceux qui l'accusent de visées militaires avec la navette, en insistant sur le caractère civil de son nouvel engin spatial, prétend avoir en partie réussi cette démonstration. Les mesures effectuées lors du vol de novembre 1981 ont révélé dans cette région montagneuse de la Basse-Californie, dit-elle, la présence d'oxyde de fer, de kaolinite et aussi d'alunite (1), qui sont, selon les géologues, de bons témoins de l'activité hydrothermale passée de cette région et de bons indicateurs de ses possibilités minières. Souvent, en effet, de tels sites constituent des *zones privilégiées d'exploration* minière pour l'or, l'argent, le cuivre, le plomb et le zinc.

Cette découverte permet-elle de dire que les Américains disposent, avec la navette et les instruments de mesure qu'elle emporte dans sa soute, d'un moyen exceptionnel de déceler et d'identifier sur le territoire américain, mais surtout sur les territoires étrangers, avec tout ce que cela comporte de conséquences économiques - voire stratégiques - quand on est le premier à savoir, des zones propices à une exploitation minière ? Ce serait conclure un peu vite. Car, si la télédétection des ressources terrestres a accompli, grâce aux nombreuses images prises par les satellites d'observation civils et militaires, des progrès notables dans le domaine de l'interprétation des phénomènes observés, elles est loin d'être devenue une science exacte. Mais il est clair que les activités passées et présentes des Américains dans cette discipline leur donnent un rôle incontestable de leader.

Interprétation délicate

Reste que l'interprétation précise des informations recueillies est toujours aussi délicate, affirme un spécialiste. S'il est vrai que l'on a pu, grâce aux satellites, découvrir de nouvelles structures géologiques circulaires, dont certaines, liées à des montées granitiques, sont parfois associées à des minéralisations, force est de constater que seule la prospection sur le terrain a permis de qualifier la découverte. Les satellites n'ont à ce jour fait que révéler des structures géologiques sans pour autant faire la lumière sur la genèse ou le contenu de celles-ci. En effet, la nature de la surface du terrain, lisse ou granuleuse, comme la petite couche de sol ou de végétation qui la recouvre, modifie sensiblement le paysage photographique tel que le voient les caméras des satellites.

Il est vrai aussi que les satellites civils d'observation de la Terre, comme les deux premiers Landsat américains, ne travaillaient que dans des bandes spectrales correspondant en gros aux longueurs d'onde auxquelles l'œil est sensible. La nou*veauté apportée par le matériel em*barqué dans la navette — un radiomètre infrarouge multispectral — tient au fait que cet appareil fonctionne dans une gamme de longueur d'onde qui va au-delà de ce domaine restreint du spectre visible et permet d'accéder à ce que l'on appelle l'infrarouge thermique, centré sur la zone des 10 à 12 microns (2).

Les spécialistes estiment, en effet, que l'accès à ce domaine de radiations lumineuses invisibles permet d'évaluer la teneur en eau des sols photographiés, leur température et, partant, leur inertie thermique. Toutes indications à partir desquelles il deviendra possible peut-être, un jour, d'identifier avec certitude les *minerais qui affleurent*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) L'alunite est un sulfate naturel d'aluminium, et la kaolinite un silicate d'aluminium hydraté, souvent chargé d'impuretés comme les oxydes de fer.

(2) Le satellite Spot, dont le projet *est actuellement développé par les Fran*çais, ne sera pas équipé d'un système travaillant dans l'infrarouge thermique. Il bénéficiera, en revanche, d'une vision stéréoscopique.

LE BUDGET DU CNEXO : 566,6 MILLIONS

Aider les industries françaises de la mer à préparer l'avenir

LE budget pour 1983 du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) sera de 566,6 millions de francs, dont 490,4 millions proviennent de l'enveloppe « recherche », 5 millions du ministère de la mer, 30 millions d'une subvention allouée par le ministère de la recherche et de l'industrie pour le programme « nodules polymétalliques » et 41,2 millions de ressources propres.

En le commentant, le 22 décembre, M. Yves Sillard, président-directeur général du CNEXO, a souligné que ce budget, présenté seulement le 15 décembre au conseil d'administration de l'établissement, est lié au plan à moyen terme qui est en cours d'élaboration et qui devrait être présenté au gouvernement au printemps prochain.

La fusion du CNEXO et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) en Institut français de recherche pour l'exploitation des mers (IFREM) a été décidée au conseil des ministres du 1er décembre (*le Monde* du 3 décembre). Mais elle ne sera effective qu'après la parution, dans quelques mois, des décrets nécessaires. Les deux organismes ont donc encore chacun leur budget propre en 1983.

Les crédits d'investissement sont en nette augmentation : 213,3 millions de francs en 1983, 145,3 millions en 1982.

● LES RESSOURCES DE L'OCÉAN. Avec 101 millions en 1983 (58,2 millions en 1982), elles sont les principales bénéficiaires de cette augmentation. Pour les ressources vivantes, le CNEXO va développer des activités, nouvelles pour lui, dans l'aide à la pêche et intensifier ses efforts en faveur des techniques d'aquaculture, en particulier en génétique, nutrition et pathologie. Il va aussi s'intéresser aux algues, dont une exploitation plus intensive serait certainement une source d'activités très intéressantes pour l'industrie française *(voir l'encadré page 12)*.

Dans le domaine des ressources minérales (42,8 millions de francs en 1983, 17,3 millions en 1982), le CNEXO va former avec le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) un groupement d'intérêt public de façon à réfléchir à l'ensemble du système qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre si l'on veut être capable d'exploiter, dans un avenir encore imprécis, les nodules polymétalliques. Cette réflexion devrait durer deux ou trois ans. Vers 1985 ou 1986, la France serait donc en mesure de chercher un ou des partenaires étrangers (européens de préférence).

Les sulfures métalliques, déposés aux bouches des sorties hydrothermales des dorsales subocéaniques et découverts depuis quelques années, sont encore très mal connus. Ils seront donc l'objet de recherches fondamentales. Mais, dès à présent, il faut commencer l'identification et l'évaluation de ces ressources potentielles. Ce travail, énorme, nécessitera sans nul doute le développement de technologies nouvelles.

Pour les ressources énergétiques (hydrocarbures non compris), la décision a été prise de développer un prototype de 5 mégawatts d'exploitation de l'énergie thermique des mers. Celle-ci n'étant possible que dans la zone intertropicale, ce prototype sera installé à Tahiti vers 1985 ou 1987. Le succès de ce prototype pourrait aussi ouvrir un marché à l'industrie française.

● LES PROGRAMMES TECHNOLOGIQUES. 34,4 millions de francs en 1983 (21,01 mil*lions en 1982) seront surtout consa*crés à l'intervention sous-marine. Le CNEXO va poursuivre la construction du *SM-97*, un petit sous-marin qui sera capable de plonger à 6 000 mètres de profondeur et ainsi d'explorer 97 % des fonds marins. Le CNEXO va développer l'étude de « poissons » remorqués et de robots, c'est-à-dire d'engins dotés, notamment, de sonars latéraux et d'équipements optiques indispensables à l'exploitation des ressources des grands fonds marins.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 12.)

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Point de vue

La mobilité et le mouvement

par PHILIPPE LAZAR (*)

LE thème de la mobilité est sans doute l'un de ceux qui, au cours de ces dernières années, ont le plus agité les milieux scientifiques, suscitant des discussions, des controverses souvent âpres, des prises de position quelquefois mêlées d'arrière-pensées politiques.

C'est l'un des apports fondamentaux du colloque national sur la recherche et la technologie que d'avoir permis de retrouver, sur ces questions essentielles, un véritable dialogue entre les multiples acteurs sociaux concernés. En conclusion de ces discussions, la loi du 15 juillet 1982 (1) a scellé un nouveau contrat entre la société et ses chercheurs, redéfinissant leurs missions, leurs devoirs et leurs droits, permettant à chacun d'eux d'exercer une responsabilité plus directe vis-à-vis de son propre sort, mais aussi leur demandant une disponibilité plus grande *vis-à-vis des problèmes de la société* en échange de la confiance que celle-ci leur témoigne par son soutien accru.

Il s'agit là d'une évolution majeure du statut social de la recherche et de ses personnels qui, à l'évidence, ne peut que s'accompagner d'un nouveau regard sur les problèmes de mobilité, à condition d'examiner ce concept dans une acception beaucoup plus large qu'auparavant et sans l'assortir de contraintes autres que librement consenties : car il n'est pas indifférent que l'on suscite ou que l'on impose, qu'on fasse confiance ou qu'on se défie. Ce nouvel état d'esprit peut être illustré par des exemples pris dans le champ de l'évolution des carrières, celui des thèmes de recherche ou celui des responsabilités fonctionnelles.

Mobilité des hommes d'abord, aux divers stades de leur carrière, à commencer par les tout premiers. Chacun s'accorde à penser que les années de transition entre les études et la vie professionnelle doivent avoir un rôle essentiel d'orientation autant que de formation. C'est au cours de cette période que jeunes gens et jeunes femmes doivent pouvoir circuler d'un laboratoire ou d'un organisme à l'autre, à la recherche de leur vocation véritable autant que d'un sujet de thèse...

L'augmentation promise du nombre des « allocations de recherche », le renouvellement de leurs modalités de répartition et de gestion permettront de faciliter des échanges qui ne devraient pas rester limités au seul secteur public de recherche. Pourquoi ne pas imaginer que l'industrie puisse contribuer à les financer, de façon à accroître le nombre des impétrants et la palette des choix qui leur seraient offerts ? Et ce qui est amorcé pour les candidats à la recherche ne pourrait-il pas être étendu aux formations professionnelles techniques de la recherche ? Nul doute, dès lors que seraient également facilités les échanges ultérieurs d'hommes et, le cas échéant, d'équipes, entre le secteur de la recherche et celui de la production, au travers de frontières que n'ont, jusqu'à présent, franchies que quelques rares pionniers. Il est vrai que le passage de la recherche dans l'industrie n'était guère envisagé que comme une porte de « sortie » pour qui n'avait pas parfaitement réussi dans sa carrière de chercheur, d'ingénieur ou de technicien de la recherche. Le nouveau statut des personnels de la recherche publique se donne pour ambition de rompre avec cette logique négative en facilitant et en valorisant ces transferts volontaires.

Mobilité des thèmes ensuite. Si le concept naguère imaginé de « pilotage par l'aval », au caractère agressivement coercitif, fut immédiatement rejeté par la communauté scientifique, l'idée de liens étroits entre la recherche et ses applications, d'une complémentarité naturelle entre les progrès de la connaissance et le développement technologique n'en a pas pour autant été perdue de vue. Mais la notion d'adaptation thématique, à laquelle ces échanges donnent naissance, ne leur est pas spécifique. Elle concerne aussi, au sein même de la recherche, la capacité créative, l'aptitude à distinguer les rameaux vivants des branches mortes, à s'engager sur des voies résolument nouvelles. Elle ne peut qu'être favorisée par le renouveau d'audace dans le choix des sujets que permettront les garanties et la liberté d'esprit apportées aux chercheurs par le statut de la fonction publique.

Mobilité des fonctions enfin. Les exigences qui se sont manifestées au *cours du colloque : la libre circulation* entre les divers métiers de la recherche, selon les aptitudes et les disponibilités, mais sans contraintes statutaires ; les trois dissociations requises, entre la formation initiale et la fonction, la fonction et la carrière, la carrière et les responsabilités exercées, tous ces élans vers plus de justice, de démocratie et d'efficacité commencent à se traduire en projets précis et en actes.

Il n'est pas facile de remettre effectivement en cause les habitudes prises, le mouvement inquiétant parfois même ceux qui le souhaitent. On aurait cependant tort de minimiser l'évolution en cours. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple de la durée du mandat des directeurs d'unités de recherche à l'INSERM ou au C.N.R.S. — et que l'on veuille bien me faire le crédit de ne pas chercher à rallumer une querelle heureusement apaisée, — qui ne voit à quel point cette mesure est de nature à modifier l'exercice des responsabilités *si* elle est appliquée avec intelligence ? A la stratégie actuelle — éliminer un directeur en cas d'insuffisance ou d'échec patent, ce qui, bien évidemment, conduit à ne procéder que fort rarement à de telles opérations, — le projet qui entre en vigueur en substitue un autre, radicalement différent. C'est le maintien en fonctions qui, à chaque étape, requiert une décision positive. La borne temporelle de douze ans n'a en fait d'autre but que de garantir la mise en œuvre effective de ce processus. Un mandat de durée limitée, perçu d'emblée comme non automatiquement reconductible, ne pourrait-il ainsi devenir l'un des meilleurs exemples d'une mobilité authentique et acceptée ?

Les quelques exemples qui précèdent témoignent de l'existence d'une *logique commune. Ils montrent l'in*térêt de s'attacher au succès plutôt qu'à l'échec, si l'on veut donner une existence réelle à la notion de mobilité. Il n'y a au fond en cela rien d'étonnant. Il est parfaitement naturel que les mécanismes de protection individuelle et sociale tendent, dans une société démocratique et qui privilégie heureusement le respect de l'homme, à éviter le pilori moral que constitue la démonstration publique d'une incompétence. Il ne faut donc pas s'étonner de la relative inefficacité des dispositifs fondés sur un rejet. Mais, au-delà de ce constat, n'est-il pas infiniment plus satisfaisant de s'attacher par principe à une logique d'émulation, de motivation et de progrès ? Ne s'agit-il pas, au fond, tout simplement, de substituer à la notion passive de mobilité celle, active et volontaire, de mouvement ?

(*) Directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

(1) Loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France.

LE BUDGET DU CNEXO

(Suite de la page 11.)

Il participera aussi, avec la société COMEX, à la mise au point du sous-marin « crache-plongeurs » *Argyronète*, sans que soient encore définies les modalités de cette coopération.

Le CNEXO va renforcer l'équipe qui travaille au Centre océanologique de Bretagne sur la tenue des structures marines. Il va s'engager dans un programme nouveau de technologie navale de façon à aider les chantiers navals français. La mise au point de matériaux nouveaux plus légers et plus résistants, de sources d'énergie, de navires non conventionnels, entre autres, pourrait, là encore, fournir à l'industrie française des occasions de mieux se placer sur le marché mondial.

En 1983, vingt-cinq postes vont être créés au CNEXO. Ils permettront de développer les programmes techniques. Dans les domaines purement scientifiques, le CNEXO a de bonnes équipes, mais, pour la réalisation de ses programmes, il fera appel aussi à des équipes de chercheurs des universités ou du Centre national de la recherche scientifique, et il n'a donc pas besoin de développer ses équipes propres. En revanche, le CNEXO, qui veut travailler de plus en plus dans les domaines techniques, va à cette fin développer ou créer ses propres équipes. Ainsi sera-t-il mieux à même d'aider certains secteurs de l'industrie française à préparer l'avenir.

YVONNE REBEYROL.

La revue « Scientific American » prochainement publiée en russe

La revue américaine *Scientific American* va se mettre au russe. Dès janvier de l'année prochaine, une édition en langue russe de ce mensuel scientifique sera en effet vendue en Union soviétique ainsi que le prévoit un accord signé fin mai entre les autorités soviétiques et la revue. Elle remplacera sur le territoire soviétique la réédition en langue anglaise qui y était diffusée — parfois de façon pirate — depuis plusieurs années déjà et sera tirée à environ 50 000 exemplaires.

Comme l'édition en langue française *(Pour la science)*, la version russe de *Scientific American* présentera dans ses numéros une traduction de sept des huit articles de l'édition en langue anglaise, le huitième étant remplacé par un article d'un scientifique soviétique. Cette présentation de la revue dans une langue étrangère n'est en rien différente de celle adoptée par l'éditeur lorsqu'il s'est implanté dans d'autres pays étrangers comme la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, et plus récemment la Chine.

Pour chacune de ces éditions en langue étrangère, la diffusion varie entre 25 000 exemplaires pour la Chine et 110 000 exemplaires environ pour la République fédérale d'Allemagne. La France se contente de 50 000 exemplaires, à comparer aux 700 000 exemplaires de l'édition en langue anglaise.

Les algues : une ressource qui pourrait être plus exploitée

LES végétaux aquatiques d'eau douce et surtout d'eau salée devraient pouvoir être mieux exploités : déjà les algues sont utilisées pour l'alimentation humaine — pas en France, il est vrai — et celle du bétail. On extrait des algues des substances gélifiantes employées, entre autres, dans les industries de l'alimentation et celles... des isolants et des peintures. Déjà, on a identifié dans les algues des substances biologiquement actives qui ont des propriétés antibactériennes, antifongiques et peut-être antitumorales. En outre, on utilise les pouvoirs épurateurs des végétaux aquatiques qui absorbent les nitrates et autres sels dissous dans l'eau et on sait que la biomasse des végétaux aquatiques pourrait fournir des quantités non négligeables de méthane.

La France occupe un bon rang pour les substances gélifiantes : avec 2 100 tonnes par an, elle est le 2e producteur mondial de carrageenanes et d'agar-agar (extraits des algues rouges), et, avec 1 400 tonnes par an, le 5e producteur mondial d'alginates (extraits des algues brunes). Or le littoral français est long de 5 500 kilomètres. Il devrait donc être possible d'augmenter les productions existantes et de trouver des utilisations nouvelles pour des espèces de végétaux aquatiques encore inexploités.

En mai dernier a été créé le centre algologique de Pleubian (Côtes-du-Nord) pour permettre aux chercheurs et aux industriels de se rencontrer et de travailler sur des programmes précis de valorisation des algues.

Les ministères de la recherche et de l'industrie, de la mer, de *l'environnement, le CNEXO, le* C.N.R.S. et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ont voulu aller plus loin : ils ont organisé, du 16 au 19 novembre à Bombannes (Gironde), un colloque sur la valorisation des végétaux aquatiques (VALVA) qui a rassemblé cent soixante scientifiques, industriels, représentants des collectivités locales et des organismes intéressés, jeunes, etc. Le but du colloque VALVA : d'abord faire le point sur les études réalisées en France sur les végétaux aquatiques au cours des dix dernières années, ensuite préparer un programme national.

Après quatre jours d'exposés et de discussions, les participants ont été d'accord pour intensifier les recherches sur la culture des algues, sur les substances gélifiantes et les substances biologiquement actives, sur l'amélioration de l'exploitation des espèces déjà utilisées et sur celle des techniques de récolte. Ils ont aussi créé un groupe de travail sur les espèces non indigènes de végétaux aquatiques, sur les possibilités d'exploitation de celles qui ont été importées accidentellement (1) et sur les introductions volontaires d'espèces étrangères.

Y. R.

(1) L'algue *Sargassum muticum*, importée involontairement avec du naissain d'huîtres japonaises à partir de 1973, a colonisé rapidement les côtes anglaises malgré l'effort d'éradication qui a été mené. Elle a ensuite atteint les côtes françaises, où elle inquiète les ostréiculteurs : au Japon, cette algue ne dépasse pas le mètre, mais sur les côtes françaises, elle peut mesurer plusieurs mètres de longueur.

En toute logique

EUREKA !

Problème n° 234

Faisons une raffraîchissante incursion dans la géométrie élémentaire, à l'occasion de la parution d'un nouveau recueil d'énigmes mathématiques de ma collègue EUREKA : « DEUX CENTS CASSE-TÊTE MOINS UN ». L'ouvrage parcourt les domaines les plus divers avec un enthousiasme très stimulant, comme le montre cet exemple.

Prenons sur un cercle trois points A, B, C, sommets d'un triangle équilatéral. Des trois segments qui joignent ces points à un point quelconque de cercle, l'un est la somme des deux autres. Pourquoi ?

(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques » du 12 janvier 1983.)

Solution du problème n° 233

Il faut aller jusqu'à 108 pour rencontrer un nombre dont les facteurs sont 1, 2, 3, 4, 6, 18, 27, 54, et 108, ce qui nécessite tous les chiffres.

PIERRE BERLOQUIN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DÉFENSE

Libres opinions

Le réveil de mythes venus d'ailleurs

par BÉLISAIRE (*)

ON entend parfois des jeunes et des moins jeunes déclarer que l'armée, c'est le fascisme. Cette opinion relativement courante dans les milieux de l'enseignement est assez surprenante, particulièrement pour les vieux soldats qui ont commencé leur carrière dans les maquis de la libération, en luttant contre l'occupant nazi. Nous avons maintenant un règlement de discipline générale tous les jours plus libéral. Nos chefs de corps (qui étaient capitaines en mai 1968) sont ouverts au dialogue, à l'écoute de leurs appelés et prêts à *toutes les subtilités du « commandement participatif ».* Nos capitaines (qui étaient à l'école en mai 1968) sont également dans le bon vent du libéralisme que l'on n'ose plus nommer avancé. Et même nos adjudants ressemblent beaucoup plus à des frères aînés qu'aux brutes stupides et avinées, complaisamment décrites par la littérature antimilitariste. Et pourtant. Quand on observe la coiffure, l'habillement, le comportement et les réactions de beaucoup de nos jeunes cadres de contact (sergents, lieutenants de métier et, même, parfois, aspirants du contingent), il faut bien reconnaître qu'on pense plus à la Wehrmacht et même aux Waffen SS qu'au petit soldat « à Lyautey » ou au communard libertaire.

Trois raisons principales peuvent expliquer cette attitude de nos jeunes camarades officiers et sous-officiers : le mythe parachutiste-légionnaire, la place des cadres originaires des unités professionnelles dans les écoles de formation et l'origine psychologique des actuels candidats aux carrières militaires.

Ce sont les survivants des parachutistes de la France libre et des légionnaires de Bir-Hakeim qui ont donné naissance en Indochine au mythe paras-légion, qui reçut à Dien-Bien-Phu la consécration dans les traditions militaires françaises d'une défaite héroïque comparable à celles de la garde impériale à Waterloo, de la légion à Camerone, des chasseurs à Sidi-Brahim et des « coloniaux » à Bazeilles.

Héroïque en Indochine, le mythe paras-légion prend progressivement des aspects fascisants au cours de la guerre d'Algérie. Les causes sont multiples et souvent paradoxales : l'influence des libérés des camps de la mort lente du Viet Minh qui découvrent un national-communisme très proche du national-socialisme, les souvenirs maurassiens et pétainistes des pieds-noirs, le rejet des valeurs républicaines si mal représentées par des hommes politiques de la IVe République, la mystique du réprouvé qui mène un combat incertain dans *l'indifférence générale, le sentiment de supériorité* vis-à-vis d'une piétaille inefficace et molle. L'énumération pourrait se poursuivre longtemps.

Le résultat, c'est la casquette de l'Afrika Korps, la tenue camouflée dérivée du survêtement de combat SS et surtout les chants, dont musique et paroles sont directement empruntées au florilège de la Wehrmacht et des Waffen SS. La légion les chante parfois en allemand ; les parachutistes ont des traductions littérales, mais l'impression produite est la même. Évidemment, le commandement sent le danger et, après la rébellion avortée des généraux, tous ces hymnes sont interdits. Il est difficile de tuer un mythe et, même aujourd'hui, le diable qui marche avec les parachutistes du 2e régiment étranger est le même que celui qui accompagnait les volontaires de la Légion Condor en Espagne et ceux de la légion des volontaires français (L.V.F.) en Russie.

Avec le développement des unités entièrement professionnalisées, le mythe paras-légion, devenu paras-légion-professionnels a gagné les unités de l'infanterie de marine, à l'exception naturellement de celles composées encore d'appelés du contingent, qui ont su garder le côté aimablement folklorique qui faisait autrefois le renom de la « coloniale », mélangeant harmonieusement le gaudriole et le vin rouge.

Un laboratoire douteux

A partir des troupes professionnalisées, le mythe a gagné les écoles de formation d'officiers et de sous-officiers. En effet, c'est très logiquement que, pour les encadrer, le commandement sélectionne les meilleurs parmi les cadres d'active. Et ce n'est pas un hasard si ceux-ci proviennent, en majorité, des unités d'intervention professionnalisées dont les exploits outre-mer suscitent facilement plus d'en*thousiasme que la morne routine de l'instruction dans les casernes de* l'Hexagone. La totalité de l'encadrement des écoles ne provient évidemment pas des cadres paras-légion-professionnels, mais ils y sont suffisamment nombreux et dynamiques pour communiquer aux autres instructeurs la force de leur mythe qui s'impose tout naturellement aux élèves.

Le terrain est propice, en effet. Si l'on excepte quelques militants communistes en mission d'« entrisme » et les vocations alimentaires que l'on retrouvera dans le matériel, le génie ou l'intendance, la grande majorité des candidats aux carrières d'officier et de sous-officier se recrute dans la partie, actuellement minoritaire, de la jeunesse pour qui les notions traditionnelles de patrie, d'ordre et de discipline ont conservé toute leur importance. Il n'est donc pas étonnant que le mythe paras-légion, qui exalte toute ces valeurs, imprègne tout naturellement beaucoup de jeunes cadres à leur sortie des écoles, car *ils pensent y trouver la concrétisation de leur idéal.*

A leur arrivée dans les régiments, ils vont donc présenter aux appelés du contingent une image « fascisante » qui ne correspond que trop aux poncifs hérités des enseignements primaire et secondaire. Il serait déplorable et même inquiétant que cette apparence corresponde à une réalité et que notre armée se transforme en un laboratoire douteux pour idéologies réprouvées.

Fort heureusement, il n'en est rien. La communauté militaire a des points communs avec l'ensemble fasciste. Ce n'est pas un hasard, puisque les fascistes et surtout les nazis avaient utilisé la militarisation de leurs mouvements pour mieux assurer l'embrigadement de leurs militants. Mais bien avant Hitler et Mussolini, les armées marchaient au pas, les tenues étaient uniformes, les coiffures nettes.

Toutes les troupes solides : phalanges macédoniennes, légionnaires, chevaliers du Temple, archers anglais, grenadiers prussiens, garde impériale, légion étrangère, armée rouge, fusilliers marins américains ont toujours eu un air de famille, dû, sans nul doute, à leurs qualités communes de discipline, de rigueur et de courage.

(*) Pseudonyme d'un officier supérieur d'active. — (N.D.L.R.)

DATANT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le cuirassé « New-Jersey » équipé de missiles de croisière réintègre la marine américaine

Washington. *(A.F.P.).* — Le cuirassé *New-Jersey*, un impressionnant navire de guerre que l'on croyait à jamais disparu de la surface des mers, réintègre, cette semaine, les rangs de la marine américaine après treize ans d'absence, avec à son bord les armes les plus modernes de l'arsenal nucléaire des Etats-Unis.

Le président Reagan, qui a ordonné un accroissement considérable de la flotte de guerre américaine (600 navires à la fin de cette décennie contre 450 actuellement) pour contrecarrer « *l'expansionnisme soviétique* » dans le monde, doit se rendre, ce mardi 28 décembre, sur le *New-Jersey*, dans son port d'attache de Long-Beach, en Californie.

Lancé le 7 décembre 1942, un an jour pour jour après le désastre de Pearl-Harbor, le *New-Jersey* est le premier des quatre cuirassés datant de la seconde guerre mondiale que les Etats-Unis ont décidé de remettre en service. La marine a dépensé 326 millions de dollars.

En dépit de son âge, le *New-Jersey est un bâtiment unique* dans l'arsenal militaire des Etats-Unis. Ce navire de 45 000 tonnes et de 270 mètres de long, pouvant se déplacer à près de 60 kilomètres à l'heure, est équipé de canons de 400 mm tirant à plus de 35 kilomètres de distance des projectiles de plus de 1 tonne.

A l'heure des armes nucléaires, son armement a néanmoins été profondément modifié. Il est maintenant doté de 32 missiles de croisière Tomahawk (portée 2 400 kilomètres) à capacité nucléaire, de 16 missiles surface-surface Harpoon (portée 100 kilomètres), pour la lutte contre des navires de surface et de quatre batteries antiaériennes de défense rapprochée Phalanx.

Le *New-Jersey*, avec un équipage de 1600 hommes, effectuera sa première mission en juin 1983 dans le Pacifique, où il participera à des manœuvres avec la VIIe flotte.

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'UNIFICATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Un entretien avec M. Michel Debré

(Suite de la première page.)

» Celle de l'intégration progressive qui eût supprimé les établissements privés hors d'état de subsister par eux-mêmes et celle de la reconnaissance d'une université catholique à qui l'État eût délégué le soin de répartir la plus grande part des crédits qu'il aurait affectés à l'enseignement privé. J'ai refusé l'une et l'autre de ces thèses. J'ai voulu une loi qui fût à la fois de liberté et de coopération. Certes, quelques établissements pouvaient être intégrés, d'autres pouvaient rejeter tout lien avec le ministère de l'éducation nationale. Mais, à mes yeux, pour l'essentiel, la paix scolaire passait par un régime de contrats ; contrat dit simple, contrat dit d'association. Grâce à ces contrats, le ministère de l'éducation pouvait exercer ses attributions d'intérêt public, mais le caractère propre et l'autonomie de gestion étaient respectés.

» C'était le temps où l'on pouvait affirmer contre toutes les pressions l'image d'une République sûre d'elle-même et tolérante. Dans les années 1959 et suivantes, l'aide à la liberté de l'enseignement — pour qu'elle vive — a été l'un des aspects d'une grande politique de l'éducation dont le développement spectaculaire de l'enseignement public a été la manifestation principale. Il en a été de même dans ce domaine très particulier et restreint de l'enseignement agricole, où l'aide à l'enseignement privé, qui alors primait tout autre — a été le complément de la mise en place d'un grand enseignement public jusqu'alors oublié.

— Estimez-vous que la loi Guermeur s'imposait, et quels effets a-t-elle eus ?

— La loi qui fut proposée par M. Guermeur répondait à de vrais problèmes, les uns nés de l'inflation, les autres de l'adaptation à l'enseignement privé des réformes éducatives décidées par le gouvernement et par le Parlement. Pas plus que la loi de décembre 1959, cette loi n'est intangible. Mais l'essentiel est de savoir si, à côté de l'immense et nécessaire édifice de l'enseignement public, on maintient les règles administratives et financières pour permettre la liberté de l'enseignement. Le problème se pose pour d'autres libertés, comme la liberté d'opinion.

La méfiance des cardinaux

— En 1960, les cardinaux de France donnaient comme consigne aux établissements privés du second degré « d'essayer le contrat d'association ». *Quelles étaient, selon vous, les raisons de cette méfiance ? Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui des contrats d'association aient été conclus par 98 % des établissements catholiques du second degré ?*

— Avant le vote de la loi, je le rappelle ci-dessus, j'avais eu à faire face à deux oppositions : l'opposition des intégrationnistes d'Etat et celle de certains milieux catholiques qui poussaient à la séparation totale, malgré l'aide demandée. J'ai tranché dans le sens que j'ai dit : respect de la liberté et respect des droits de l'Etat par ce qu'on a nommé la philosophie contractuelle. Les cardinaux de France, une fois la loi votée, ont souhaité à ma demande un accord sincère entre l'éducation nationale et les établissements privés. Je me souviens avec émotion des mois qui ont suivi. Des laïcs et des catholiques ont collaboré. De part et d'autre, les fantômes du passé ont été enterrés. Un grand espoir et un véritable enthousiasme ont animé alors aussi bien des fonctionnaires que des responsables de l'enseignement privé. une ère nouvelle a commencé, qui a vu la démocratisation et la modernisation de l'enseignement privé, le rapprochement avec l'enseignement public et entre les corps enseignants, et, sauf exceptions marginales, la fin des querelles locales. Il est détestable de mettre fin à cette œuvre de paix scolaire.

— Croyez-vous que le dualisme scolaire existe actuellemnt en France ? Si oui, est-il bénéfique ou préjudiciable à la société française, aux personnes et à la nation ?

— Est-on pour une société de liberté ? Est-on pour une société totalitaire ?

» La société de liberté exige la tolérance. Le Français du XIX[e] siècle et du début du XX[e] a souffert d'une intolérance contre laquelle les républicains se sont élevés. L'école publique exerce maintenant une influence déterminante. Il est bon qu'il en soit ainsi, à condition que les syndicats ne fassent pas la loi, car les syndicats ne sont pas l'Etat. Les établissements privés sont une minorité. Ils ne menacent en rien l'enseignement public, et moins que les syndicats, l'autorité de l'Etat. Je ne vois pas le préjudice à l'unité nationale. Ils donnent satisfaction à des familles qui sont des familles de bons citoyens. Je vois en revanche avec douleur et chagrin revenir le temps des intolérances. Ne vous y trompez pas, en effet ! Le cancer de l'intolérance n'existe pas seulement dans le domaine de l'enseignement. On le voit partout, et c'est un signe parmi les plus amers et les plus angoissants du déclin national.

— Pensez-vous que les réactions hostiles aux propositions de M. Savary ont été amplifiées par le contexte politique : situation présente de l'opposition, perspective des élections municipales... ?

— Il y a une amplification d'ordre politique, mais elle ne doit pas grand-chose à l'approche des municipales, ce qui me paraît, à cet égard, d'importance secondaire. L'amplification politique est due, comme je viens de vous l'exposer, aux menaces sur les libertés. Le Français a soif de tolérance...

» Par une curieuse méconnaissance de notre temps et des exigences de la patrie, on assiste en ce domaine, comme en d'autres, à une erreur d'appréciation des dirigeants socialistes. Cette erreur a deux sources, me semble-t-il. Elle vient d'abord d'une certaine idéologie qui dévoie la liberté en la rabaissant à l'uniformité égalitaire. Elle vient ensuite de la cohabitation prolongée des socialistes avec les communistes. Les communistes tendent la main aux chrétiens comme ils la tendent aux libéraux, mais nous connaissons leur objectif. Il y a d'autant plus incompatibilité entre le marxisme et les religions que l'expérience montre que la religion devient, dans le monde actuel, un des refuges de la liberté contre toute forme de tyrannie.

» Le gouvernement commet une grave faute de diagnostic. En matière d'éducation de la jeunesse, la tâche est immense : relèvement des enseignements de base, rappel des grandes valeurs républicaines, rétablissement de la discipline, nouvelle promotion de l'enseignement technique, remise en ordre et grande ambition pour l'enseignement supérieur ! A l'abri de toute influence corporative, en refusant démagogie et idéologie, les responsables de l'Etat républicain ont un immense devoir à l'égard de la jeunesse. Il est pitoyable d'aller chercher querelle à la liberté d'enseignement pour dissimuler le renoncement à rétablir la puissance de l'enseignement public, dans la ligne des premières années de la V[e] République, où l'espérance fut si forte et si nombreuses les réalisations.

» Ce n'est pas seulement l'économie qui exige l'appel au salut public dans la liberté. *L'éducation tout autant.* »

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Un cadeau explosif

Les propositions de M. Alain Savary en vue d'unifier le système éducatif auraient pu constituer un beau cadeau pour tous ceux qui attendaient le « changement » en ce domaine. A l'opposé, elles auraient pu rassurer ceux qui redoutaient l'intégration pure et simple.

C'est Gérard Petitjean, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, qui évo- que les réactions suscitées par le plan du ministre de l'éducation nationale : *« Quelques « oui » plus ou moins assortis de « mais ». Pas mal de « non, sauf si... ». Quelques refus purs et durs. Plus de refus et de méfiance au total, mais c'est normal : on crie toujours plus fort quand on craint d'être égratigné. »* Il ajoute : *« Il est difficile de dire aujourd'hui, avant que l'émotion de la découverte ne soit apaisée, si les partisans actuels de l'école libre pourront se sentir à l'aise dans le cadre encore un peu vague — tout sera négocié, phrase par phrase, pendant encore plusieurs mois — que leur trace le ministre. Mais une chose est sûre : le projet d'Alain Savary est d'abord un très bon projet pour l'enseignement public. »*.

Pour Evelyne Fallot, dans *L'EXPRESS*, *« il y a deux lectures possibles du plan Savary »*. Elle poursuit : *« L'une, négative et pessimiste, dans laquelle les intéressés croient tous deviner entre les lignes la disparition inéluctable de ce qui faisait la spécificité du privé ; l'autre, plus positive, le* statu quo *étant de toute manière impensable, pousse à se demander quels meubles pourraient être sauvés. »* Elle note qu'entre ces deux interprétations *« c'est tout le champ des négociations qui se profile »*.

« Ce projet devrait être examiné sinon avec un préjugé favorable du moins sans a priori », estime, dans l'hebdomadaire protestant *RÉFORME*, Laurent Roumegoux, qui explique : *« Beaucoup de projets ont échoué en raison de la résistance des structures ou de la méconnaissance des besoins réels des enfants. Si une porte est réellement ouverte, souhaitons qu'elle le reste, afin de faire profiter le plus grand nombre d'enfants des avantages réservés jusqu'ici au privé et, espérons-le sans trop d'illusions, sans obliger ce dernier à subir les contraintes de l'enseignement public. »*

Dans *HEBDO T.C.-TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN*, Georges Montaron considère : *« Pour la première fois, nous sommes placés face à des propositions qui transposent enfin le problème de l'école du plan des passions et des invectives à celui du dialogue, et d'un dialogue qu'on veut constructif. Il ne faut pas laisser passer cette chance historique. C'est une chance pour l'école dont nos enfants ont besoin. Une école nouvelle, décentralisée, pluraliste, dans le cadre d'un service national. C'est une chance pour l'Eglise. Certes, elle ne saurait se désintéresser de l'école, mais il est de son intérêt de voir l'actuelle question scolaire enfin dépassée pour pouvoir s'investir en priorité dans l'annonce de la Parole de Dieu. »*

Après avoir dénoncé ce qu'il appelle une *« délaïcisation de l'école publique »*, l'organe du parti communiste internationaliste (P.C.I., trotskiste), *INFORMATIONS OUVRIÈRES*, affirme : *« En déclenchant ce qu'il faut bien appeler une offensive de division dans l'école laïque, sommée de s'aligner sur les « projets éducatifs propres » de l'enseignement privé, en livrant l'école aux groupes de pression, aux élus politiques locaux, aux sectes de toutes sortes, aux notables et aux dames patronnesses sous le nom de* « gestion tripartite », *en ouvrant la scolarité à tous les errements irresponsables. Alain Savary va déchaîner une « guerre scolaire » généralisée dans le pays. A cette situation inextricable, il n'est qu'une issue positive : le respect de la démocratie, rétablissant l'école laïque dans ses droits, le rejet du plan Savary et l'abrogation des lois Debré et Guermeur par la majorité P.S.-P.C.F. qui siège à l'Assemblée. »*

« La guerre scolaire n'aura pas lieu ! En tout cas pas du fait de la gauche », précise Claude Estier. Le directeur de *L'UNITÉ*, hebdomadaire du P.S., observe : *« Pour soudaine qu'elle apparaisse, la poussée de fièvre actuelle était préparée depuis plusieurs semaines par les extrémistes de l'enseignement privé. Ils ont même trouvé un héraut en la personne de Jacques Chirac, qui a été jusqu'à faire croire qu'il était investi d'une mission par le Vatican. Il ne faut, certes, pas s'étonner que l'opposition soit toujours prête à exploiter un thème qu'elle croit populaire, ce qui est d'ailleurs loin d'être certain, comme l'ont prouvé, en Bretagne même, les échecs électoraux successifs de l'ancien député Guermeur, spécialiste des attaques contre l'école laïque. Mais les propositions d'Alain Savary correspondent trop à l'intérêt de la grande majorité des familles pour qu'il soit possible de tenir longtemps un procès d'intention. »*

Aux yeux de Robert Serrou, dans *PARIS-MATCH*, *« il faut être véritablement masochiste pour vouloir détruire une institution dont personne n'a à se plaindre, à moins d'éprouver envers elle d'épouvantables démangeaisons »*. Il assure : *« Défendre l'école libre, c'est défendre la liberté tout court. On a déjà cassé la télé. Voilà qu'on nous casse l'école ! Merci au gouvernement de la gauche. Et tant pis pour nous. De toute façon, si la guerre scolaire doit se rallumer, elle fera le jeu des extrémistes. Et ce sont les jeunes, nos enfants, qui en feront, hélas ! chèrement les frais. Sans compter la démocratie qui, elle, a tout à y perdre. »*

Les représentants de l'école privée protestent *« pour en obtenir plus »*, constate Robert Paris, dans *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste), avant d'ajouter : *« D'autant que c'est Savary lui-même qui suggère qu'il pourrait encore reculer. Quant à la droite, tout lui est bon pour critiquer le gouvernement de gauche, et la défense de l'école libre est un bon cheval de bataille... même si celle-ci n'est pas attaquée ! »*

Dans *VALEURS ACTUELLES*, François d'Orcival écrit : *« Tout se passe comme si les socialistes avaient dejà accepté de perdre les municipales pour remonter ensuite leur handicap aux législatives. Trois temps : provocation sur l'école libre aujourd'hui, avec mobilisation des socialistes ; sanction, les 6 et 13 mars, aux municipales, par l'élimination politique des « barbus » ; enfin, présentation d'un P.S. « blanchi » aux législatives. Discutable du point de vue de la tactique politique, l'intégration est tout à fait contestable sur le fond. »*

Jean-Sébastien Stehli, dans *LE POINT*, s'interroge aussi sur le moment choisi par M. Savary *« pour engager la bataille »*, mais il émet une hypothèse différente : *« Ce qui » est juste est toujours opportun », » expliquait Bertrand Delanoë, le porte-parole du parti socialiste. Pas sûr. Car cette question va peser de tout son poids dans les municipales. A moins que les socialistes, au fond, ne souhaitent une vraie bagarre qui leur permettrait de rallumer l'ardeur vacillante de leurs troupes et de mobiliser l'électorat de gauche. »*

Pour l'heure, c'est plutôt celui de droite qui se mobilise.

A. Ch.

RELIGION

UNE ÉTUDE DE L'ABBÉ LAURENTIN

Noël au-delà des mythes

(Suite de la première page.)

A regarder de près, au demeurant, ces Evangiles de l'enfance sont très différents : ils ne relatent pas les mêmes événements et plusieurs détails semblent même en franche contradiction.

Pour saint Matthieu, c'est Joseph qui est prévenu, dans un songe, de la future naissance de Jésus et celui-ci naît dans une « maison » à Bethléem où il reçoit la visite des mages avant d'être emmené par ses parents en Egypte par peur du roi Hérode qui veut tuer tous les enfants de la région. A la mort du roi, Joseph, Marie et Jésus vont s'installer à Nazareth.

Pour saint Luc, en revanche, c'est à Marie que l'ange annonce l'avènement de Jésus, et Joseph, qui vit à Nazareth, doit emmener sa femme à Bethléem, ville de ses ancêtres, à cause d'un recensement, où Jésus naît dans une crèche, car ses parents sont sans abri. Après la visite de bergers, la famille se rend à Jérusalem pour accomplir les rites de la foi juive avant de revenir à Nazareth.

Entre l'évacuation radicale de toute valeur historique et l'acceptation à la lettre de chaque détail de ces récits, il est une voie moyenne tracée par l'exégèse moderne, et notamment par l'abbé René Laurentin qui vient de nous livrer le résultat de trente ans de recherches dans un livre magistral, *les Evangiles de l'enfance du Christ*.

Patiemment, et par des approches différentes, l'auteur découvre la vérité historique sous la poésie et les mythes. L'enfance du Christ paraissait scandaleuse aux évangélistes, autant que sa Passion et sa mort. Etait-il fils de David, par son « père », Joseph, comme l'avaient prédit les prophètes, ou le fruit d'une conception virginale ? Non seulement sa vie cachée s'est déroulée sans miracle ni prodige, comme on pouvait l'attendre d'un messie glorieux, mais il vivait dans une ville de laquelle on disait : *« De Nazareth peut-il sortir quelque chose de bon ? »*

L'abbé Laurentin montre que, loin de cacher ces faits déroutants, Matthieu et Luc les assument dans une théologie personnelle, symbolique et profonde. L'auteur commence par établir le bien-fondé des faits relatés — *« L'étonnant, écrit-il, c'est qu'ils* [Matthieu et Luc] *soient arrivés à un accord, trop méconnu, dans leur extrême différence : pas un épisode commun, pas une demi-phrase commune, ni les mêmes sources, ni la même théologie »* — et surtout la cohérence interne du texte, à l'aide des outils de l'exégèse : la critique textuelle, la critique littéraire et l'analyse sémiotique — étude relativement neuve, qui date des années 60, ayant pour objet d'étudier comment les signes (du grec *sêmeion*) produisent un sens. Elle part du constat que le sens tient à l'organisation structurée des signes, d'où le nom de structuralisme.

La conclusion de l'auteur est que chaque évangéliste développe une théorie propre, mais complémentaire. Matthieu, témoin d'une Église du silence, est arrivé à comprendre que le don de Dieu est tout autre que les prévisions humaines : *« Le messie ne sera pas l'héritier biologique de David ; ni son héritier politique. Il ne rétablira ni son trône ni son pouvoir. (...) Cela implique ni gloire ni triomphe humains, mais l'hostilité de la dynastie païenne et meurtrière d'Hérode. Tout est programmé pour la Passion et pour la mort. »*

Chez Luc, témoin de l'Église charismatique de la Pentecôte, *« c'est le passage heureux de la loi à la grâce, pour les représentants typiques du peuple de Dieu : Zacharie et Elisabeth, Siméon et Anne, ainsi que les bergers »*.

Le livre de l'abbé Laurentin est une étude spécialisée, souvent d'accès difficile, mais passionnante et très fertile pour approfondir un texte d'une richesse inépuisable.

ALAIN WOODROW.

(*) *Les Évangiles de l'enfance du Christ : vérité de Noël au-delà des mythes. Exégèse et sémiotique ; historicité et théologie*, par René Laurentin. Éditions Desclée et Desclée de Brouwer, 633 pages, 240 F.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Menus s'abstenir...

Comment s'habiller quand on dépasse la taille 42 ? C'est un casse-tête que connaissent plus du tiers des Françaises désireuses de suivre la mode.

Autour de Saint-Germain-des-Prés, l'indifférence, parfois teintée de mépris, des vendeuses fait fuir toutes celles n'entrant pas dans le « moule » abstrait des créateurs, qui semblent vouloir réserver leurs efforts aux 5 % des moins de vingt-cinq ans filiformes — qui, pour un grand nombre, n'ont les moyens de s'habiller qu'aux Puces.

Exception à la règle, la *Samaritaine* vend un pourcentage très important d'ensembles seyants du 44 au 48, en jupes, chemisiers et tailleurs, quoique les robes et les deux-pièces à *tout* aller ou habillés s'y choisissent jusqu'au 56. Il faut compter autour de 320 F la jupe et de 650 à 750 F *la robe facile à porter, unie* ou imprimée en coloris flatteurs. Même son de cloche chez *Auteuil* (41, rue Lafayette et 99, rue de *Passy*), *où vendeuses* et retoucheuses ont l'accueil souriant. *Benetton* propose pour femmes et hommes une palette extraordinaire de tricots à prix imbattables, dont certains habillent le 52 dans d'innombrables boutiques à travers la France.

Victoire (12, place des Victoires et 38, rue François-Ier) taille grand et propose des modèles *jusqu'au 48, voire au 50*, en robes de dîner fluides, noires, rouges ou bleues (910 F), ainsi que les tricots *Carine*, en belle laine sèche. Enfin *Latreille* (131, rue Saint-André-des-Arts) se spécialise dans les jupes de laine et polyester jusqu'au 54, à partir de 325 F, avec chemises lavables (290 F) et vestes de tricot de grandes marques. Les robes oscillent entre 390 F et 500 F. On trouvera encore ici des costumes Woolmark, à partir de 1 950 F, jusqu'au 68. Les pardessus *en laine et cachemire se* vendent autour de 3 600 F en prince-de-galles ou chevrons, les lodens à 1 800 F.

Armand Thiery joue la mesure industrielle (entre 1 600 F et 3 200 F), avec un choix très important de draperies, dont des Harris tweeds au subtil coloriage. Les vêtements sont réalisés d'après un veston-témoin (jusqu'au 56), coupés à la main, avec un essayage et des retouches. *Marcel Bur*, (138, rue du Faubourg-Saint-Honoré) intervient de la même façon (à partir de 2 400 F le deux-pièces) dans ses tissus habituels. *Ermenegildo Zegna* (10, rue de la Paix) va jusqu'au 54 en prêt-à-porter, et en demi-mesure, au-delà, en deux conformations forme classique de peignés de laine, à partir de 3 200 F. Tricots, caleçons de coton et slips de soie existent jusqu'à la taille 7, et les chemises jusqu'au 44 (tour de cou).

C'est chez Berdy (79, avenue des Ternes et 86, avenue Ledru-Rollin ; à Lyon, 26, cours Gambetta) qu'on trouve des blousons *d'aviateur en cuir, de 2 090 F à* 2 900 F. Les pantalons délavés à la pierre ponce, les survêtements d'éponge velours, les robes de chambre, chemises et pyjamas existent dans ces tailles, et les chemises, tricots, chaussettes et mocassins américains y vont *du 44* au 50. *Capel* (74, boulevard Sébastopol, tour Maine-Montparnasse et 26, boulevard Malesherbes) importe des Etats-Unis de belles vestes de pêche et de chasse, en tricot doublé d'ourson, gansées de toile, qui peuvent s'accompagner d'un gilet sans manche à nombreuses poches (1 460 F) à porter avec des pantalons de velours côtelé extensible, en tons coordonnés, à partir de 420 F. Vestes de cachemire et laine à 1 400 F.

John Rapal (40, avenue de la *République*) *a rajeuni et assoupli* le style de ses vêtements, notamment en blousons de cuir de Mac Douglas (autour de 2 500 F). Il propose en ce moment des vestes blanches de smoking en laine et polyester (1 300 F) et rayures ton sur ton, avec un pantalon d'alpaga bleu de nuit à 360 F.

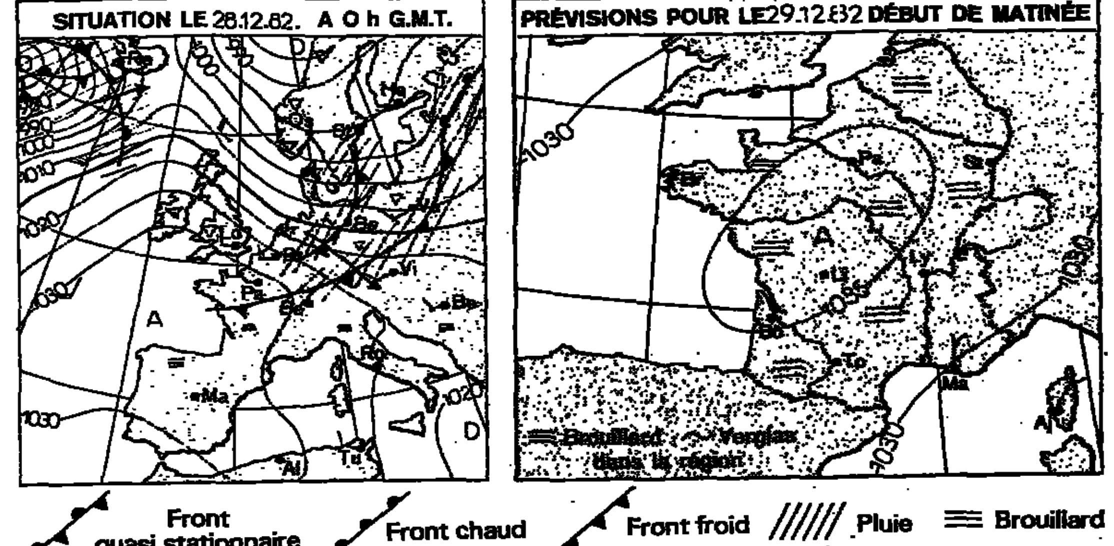
NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ)

CAPEL : veste de chasse « Sun Valley » en tricot doublé d'ourson et gansé de la même toile vert kaki que le gilet sans manche, 1 460 F.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 à 0 heure et le mercredi 29 décembre à minuit.

La France passera progressivement sous l'influence d'un anticyclone qui mercredi nous protégera des perturbations océaniques et nous donnera un *temps très brumeux. Au lever du jour*, en toutes régions, des bancs de brouillards localement épais dans les vallées. Il fera frais, avec des gelées de 0° à − 2° de l'Aquitaine au Massif Central et aux régions du nord-est. Ailleurs 3° à 5° en début de matinée. Le brouillard sera tenace toute la matinée sur une bonne partie de la France : la moitié nord et localement le sud-ouest. La visibilité sera souvent réduite à quelques mètres. Le ciel se dégagera près de la Méditerranée, et sur les autres régions un espoir d'éclaircie en cours d'après-midi, mais souvent le ciel restera brumeux et quelques nappes de brouillard pourraient persister jusqu'au soir.

Au cours de *l'après-midi, les* perturbations atteindront 4 à 8° du nord au sud 11 à 12° près de la Méditerranée et sur les régions où le brouillard se lèvera *avant* la *fin de la matinée.*

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 28 décembre à 7 heures, 1031,9 millibars, soit *774,0 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 décembre ; le second *le minimum de la nuit du* 27 *décembre* au 28 décembre) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 9 et 7 ; Bordeaux, 10 et 7 ; Bourges, 9 et 4 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 et 3 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 5 et 2 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 6 et 4 ; Marseille-Marignane, 12 et 1 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 3 ; Pau, 9 et 7 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 8 et 6 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 13 *et* 7 ; *Berlin, 8 et 2* ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 17 et 0 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 7 et 2 ; Dakar, 27 et 19 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 2 et 0 ; Jérusalem, 13 et 7 ; Lisbonne, 9 et 6 ; Londres, 9 et 0 ; Luxembourg, 5 et 3 ; Madrid, 15 et − 1 ; Moscou, 0 et − 1 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 6 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 14 et 1 ; Stockholm, 2 et 1 ; Tozeur, 15 et 9 ; Tunis, 14 et 6.

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Les prévisions pour la fin de semaine

Les hautes pressions qui se sont établies sur la France s'affaibliront progressivement par le Nord sous l'effet du courant perturbé océanique qui circule sur les îles Britanniques et s'étendra progressivement à la moitié Nord de notre pays.

Jeudi : ciel devenant progressivement plus nuageux de la Bretagne à la Normandie et à la frontière belge avec vents s'orientant au Sud-Ouest et quelques pluies côtières. Sur le reste de la France : temps frais et brumeux le matin dans l'intérieur avec quelques gelées modérées, surtout du Nord-Est au Centre et des bancs de brouillard assez fréquents suivis d'éclaircies. Beau temps dans le Midi où le mistral faiblira lentement.

De vendredi à samedi, le temps très nuageux et faiblement pluvieux mais assez doux gagnera lentement la moitié Nord de la France avec renforcement des vents d'ouest et des pluies, surtout au voisinage de la Manche. Sur le reste du pays, il fera encore frais et brumeux le matin mais le temps sera beau ensuite avec des vents faibles dominant de l'Ouest et une légère hausse des températures diurnes qui seront clémentes pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 DÉCEMBRE

« Le musée Rodin et l'hôtel Biron », 10 heures, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch.

« Exposition Oudry présentée aux jeunes », 14 h 30, Grand Palais, Mme Hulot.

« Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg.

« Églises du quartier des Halles », 15 heures, façade de Saint-Eustache, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art irlandais », 15 h 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Fantin-Latour », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Jean-Baptiste Oudry », 15 heures, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Fantin-Latour », 12 heures, Grand Palais (Mme Hager).

« Présence du Moyen Age », 15 h 30, église Saint-Séverin (Histoire et archéologie).

« Trésors d'Irlande », 15 h 15, Grand Palais (P.-V. Jaslet).

« Le Pont-Neuf et la place Dauphine », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (*Résurrection du passé*).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2 *bis*, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Vieilles rues de Paris », 14 h 30, métro Étienne-Marcel (Le vieux Paris).

« L'art irlandais », 14 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h 12 : 12, rue Vivienne, M. J. Breyer : « L'Apocalypse et l'Age d'or » (Ergonia).

TRANSPORTS

ISSY-LES-MOULINEAUX EN MINIBUS. — Depuis le 20 décembre, une desserte urbaine par minibus *est mise en service* dans la ville d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Gratuit pour les voyageurs, ce *service est à la charge de la municipalité.* Un tel genre de desserte est déjà assuré par la R.A.T.P. à Boulogne-Billancourt et à Clichy.

HANDICAPÉS

Le « braille » traduit par ordinateur

En utilisant exclusivement le matériel informatique dont il se sert pour la gestion de la P.M.E. qu'il dirige, à Marseille, M. Jean-*Claude Philip, ingénieur de for*mation, aidé par deux amis, MM. Jean Graujeman et Bertrand Desmas, a mis au point un système qui permet, *en partant d'un* texte « encré » en écriture ordinaire, lisible soit sur un écran de visualisation, soit sur une imprimante, de « sortir » un texte en caractères de 5 millimètres de haut, lisible par un amblyope en caractères braille. Le procédé fonctionne dans l'autre sens, c'est-à-dire qu'un texte en braille peut être traduit en clair sur l'écran ou sur une imprimante.

Il est donc désormais possible, par l'intermédiaire de l'ordinateur, à un voyant et à un aveu*gle de communiquer par écrit. On* peut aussi produire une quantité de textes en braille destinés aux enfants des établissements spécialisés de Marseille, *l'école* primaire de la Rosière ou le C.E.S. des Caillols. L'Association de parents d'enfants amblyopes et sourds (APEAS) que préside M. Jean-Claude Philip a déjà « sorti » près de 7 000 pages de texte en écriture braille à partir d'un travail de dactylographie classique sur le clavier de l'ordinateur.

La réussite de ce Marseillais est d'autant plus remarquable que ce système a été, si l'on peut dire, « bricolé » en deux *ans par trois amis armés* d'une foi sans faille, à partir d'un matériel courant très répandu dans le commerce par la firme Apple. *Avec les conseils d'un ingénieur* de General Electric, M. Guy Redon, et de deux spécialistes du C.N.R.S. de Marseille, MM. Alain *Guénoche et Christophe Rondot.* M. Jean-Claude Philip et ses amis ont réussi à créer une police de caractères de grande taille *destinés à être lus par les déficients visuels graves*, puis ils ont modifié la tête d'écriture d'une imprimante existant dans le commerce *en remplaçant les* caractères classiques par un ensemble de « poinçons » qui « embossent » l'écriture braille. *« En n'utilisant que du matériel existant à l'exclusion de tout appareil fabriqué par nous,* explique M. Philip, *nous avons obtenu des prix de revient très bas qui mettent le système à portée des finances de tout groupement ou association. »*

Les plus grosses difficultés ont été rencontrées pour la mise au point du lecteur de braille, mais, ici encore, le résultat est remarquable. L'appareil pourrait être commercialisé à la fin du premier trimestre 1983, aux en*virons de 30 000 francs. Mais un* simple traducteur individuel de braille avec affichage sur écran de télévision familial ne devrait *pas dépasser 10 000* francs.

Jean-Claude Philip espère faire encore mieux en mettant ses équipements à la portée de tous puisqu'il étudie actuellement les possibilités offertes par un micro-ordinateur commercia*lisé à moins de 4 000 francs.* A partir d'un clavier pouvant être branché sur un poste de télévision si l'on veut visualiser le texte, on obtiendrait un texte « encré » sur une cassette ordinaire du modèle de celles qui sont utilisées dans les magnétoscopes portatifs. Après traitement informatique approprié de cette cassette, celle-ci pourrait être lue sur les appareils en place au siège de l'association et à son tour sortir soit en gros caractères, soit en écriture braille.

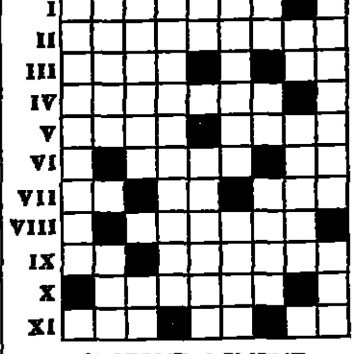
*Ces réalisations ont attiré l'at*tention de la Fondation de France, qui vient de remettre à l'APEAS une somme de *100 000 francs* permettant d'acheter du matériel encore plus performant et par la firme Apple elle-même qui lui a décerné sa « pomme d'or » de l'innovation technologique sous forme d'une récompense de 20 000 francs à laquelle s'ajoutent 50 000 francs de matériel.

JEAN CONTRUCCI.

★ Association de parents d'enfants amblyopes et sourds : APEAS, 72, boulevard Danièle-Casanova, 13015 Marseille. Tél. : (91) 67-32-18.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3351



HORIZONTALEMENT

I. Même éclairé, il ne réserve que de sombres perspectives. — II. On ne s'en sort pas vivant. — *III.* Personnage de La Fontaine. Début de tout aboutissement. — IV. Ville de l'Attique à vocation artistique. — V. Auteur de *Consuelo* qui n'est pas sans évoquer l'auteur de *Fantasio*. Est plus noire que la brune. — VI. Moteur de force dynamique pour voyageur sans moteur. Dimi*nué au début et grandi à la fin.* — VII. Alternative. Négation. Domaine d'une hôtesse bien élevée. — VIII. Personnage duquel on a tiré les vers du nez. — *IX.* Note. *Élément* de bas-reliefs. — X. Les défenseurs de la discipline sont chargés de la dresser. — XI. On prend de la graisse dans l'une ou on laisse des plumes dans l'autre. Personnel. Aspect de la Creuse à son début.

VERTICALEMENT

1. Facteur de prospérité dans la corderie. — 2. Administra une sanction dépassant vraiment les limites. L'or du désert. — 3. Chanteuse ou bruiteuse. Personnel. — 4. Molière ou Voltaire. — 5. Mots sans queue ni tête. Ce que peut gagner une vedette à Cannes. — 6. Facilite le service à la pouponnière. Auteur de *l'Iliade* et de celui des *Idylles.* — 7. Préposition. Mis en mémoire. Quand on la met dans un coin, c'est pour longtemps. — 8. Démonstratif. Un simple que l'on traite parfois de triple. — 9. Démolir pour mieux construire. Série de mailles dans les vieux bas de laine.

Solution du problème n° 3350

Horizontalement

I. Réargente. — II. Embaumeur. — III. Toussoter. — IV. Ris. Tu. Ré. — V. Cale. — VI. Bec. Tupi. — VII. Unifiées. — VIII. Ti. If. Lac. — IX. Ivresse. — X. Oral. Œuf. — XI. Ney. Buste.

Verticalement

1. Rétribution. — 2. Emoi. Enivre. — 3. Abus. Ci. Ray. — 4. Ras. Fiel. — 5. Gustatifs. — 6. Emoulue. Sou. — 7. Net. Epelées. — 8. Tuer. Isa. — 9. Errer. Café.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 décembre :

DES DÉCRETS

● Relatif aux indices de la fonction publique ;

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er janvier 1983 ;

● Relatif à la prorogation de la prime spéciale d'équipement hôtelier des territoires d'outre-mer ;

● Autorisant certaines sociétés à importer et à mettre à la consommation, pour leur propre compte et à usage exclusif, divers produits dérivés du pétrole ;

● Modifiant le décret du 11 février 1964 concernant la gestion de certains personnels relevant du ministère de l'éducation nationale.

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux cotisations forfaitaires de Sécurité sociale afférentes à l'emploi des apprentis ;

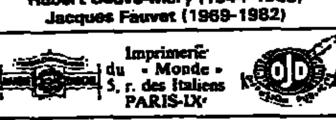
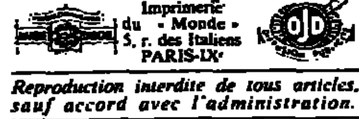
● Relatifs à la composition et aux attributions du comité technique paritaire des personnels du C.N.R.S. et de ses instituts et relatifs à l'organisation des élections au comité technique paritaire central, au conseil scientifique et au conseil d'administration de ce centre.

TOURISME

EN ROUTE POUR AUBUSSON. — Le comité « Creuse expansion tourisme » organise des voyages en autocars (forfait d'une semaine convertible en forfait de trois ou quatre jours) sur le thème : *« arts de prestige du Limousin, tapisseries d'Aubusson. Émaux et porcelaine de Limoges »*. Participent à cette opération les services commerciaux de la S.N.C.F. ainsi que le « service loisirs accueil, Creuse - Haute-Vienne ».

★ Creuse Expansion tourisme : 43, place Bonnyaud, 23000 Guéret Tél. : (55) 52-33-00.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Le Monde

culture

CINÉMA

DEUX FILMS DE GARBO

Divine et fragile

Dix ans à peine séparent *la Courtisane* (1931) et *la Femme aux deux visages* (tourné en 1940, montré en 1941). Dix années bien remplies où s'affirme le génie dramatique de la Sarah Bernhardt suédoise : qu'il suffise de rappeler l'incomparable trilogie : *la Reine Christine* (1933), *Anna Karénine* (1935) et *le Roman de Marguerite Gauthier* (1957) ! Voir aujourd'hui, au gré des reprises de fin d'année, ces deux films assez peu connus de Greta Garbo, c'est mieux juger de la fragilité des mythes, de la grandeur des stars, et du caractère unique de celle que Clarence Brown, son metteur en scène favori, baptisa la « star des stars ».

Dans *la Courtisane*, réalisé au début du parlant, Garbo arrive tout auréolée de la légende bâtie autour d'elle par Louis B. Mayer, patron de la M.G.M., à l'image d'autres stars du cinéma muet. Avec l'intrusion de la parole, certaines vedettes à la diction impossible passent à la trappe. La Divine résiste, s'impose malgré un accent nordique très marqué, gravit un échelon supplémentaire vers la gloire.

Robert Z. Leonard, le metteur en scène, et Wanda Tuchock, la scénariste, mélangent les genres et les styles, cherchent comme à tâtons à cerner ce personnage de grande amoureuse consumée par le désir qui s'épanouira dans la trilogie. Avec les séquences initiales, à la stylisation accentuée, nous croyons suivre un film muet scandinave. Des êtres frustes mènent une existence austère, la lumière a charge de refléter cette lutte entre le bien et le mal. Greta Garbo, jeune fille sans défense, blond symbole de virginité, réussit à s'échapper, refuse la tyrannie d'une morale comme transposée, sans solution de continuité, de Suède aux Etats-Unis.

Clark Gable avant la gloire, frémissant de sensualité animale, accueille la fugitive. C'est le coup de foudre réciproque. Mais le destin sépare les enfants qui s'aiment, Garbo et Gable poursuivent séparément leur irrésistible ascension dans une société tout de clinquant, plus M.G.M. que nature. Il disparaît, ulcéré de voir son cher ange trahir pareillement ses promesses, se laisse aller. Elle part à sa recherche, decidée à reconquérir l'homme qu'elle aime. Un an à peine sépare *la Courtisane* de deux classiques de l'amour paumé, *Cœurs brûlés*, de Josef von Sternberg, et *Son homme*, de Tay Garnett, sortis en 1930 : mais Garbo raconte bien autre chose que Marlene Dietrich ou Helen Twelvetrees, leurs interprètes, et dit la passion mue, dévorante, racinienne.

La Femme aux deux visages met définitivement bas le mythe. Coupée par la guerre du public européen qui l'avait portée au pinacle, Garbo tente de modifier son image de marque. Le studio jugé prématuré de lui confier une *Madame Curie* au sujet rébarbatif, elle accepte de « rire » une seconde fois après le succès de *Ninotchka* (1939), voire de se couler dans le moule de la comédie dite américaine *(screwball comedy)*. George Cukor, le magicien de *Vacances* (1938), la dirige à nouveau dans un rôle taillé sur mesure pour Irène Dunne.

Or Garbo n'a rien d'une Irène Dunne ou d'une Carole Lombard, ignore le badinage et la folie douce. On lui demande d'incarner deux sœurs jumelles, l'une sportive sans humour, l'autre mondaine éméchée, sortie de l'imagination de la première pour reconquérir un mari volage. Les scénaristes ont oublié de ménager les transitions nécessaires, exploitent une idée en or plus qu'ils la développent vraiment, se rabattant sur le sous-entendu grivois, le clin d'œil au spectateur. La Divine tente en vain de donner son poids de réalité à une situation intenable au seul degré psychologique. La mécanique *screwball* se déglingue, phénomène accentué par la présence de Constance Bennett, pur produit du genre et parfaite en toquée hystérique. Exit Greta Garbo, première tragédienne de l'écran. L'Hollywood des années 30 meurt deux fois, avec Garbo, avec la « comédie américaine », reflets d'une époque (la dépression) qui jette ses derniers feux.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux et les grandes reprises.

THÉATRE

« DOM JUAN » en Bretagne

Les recyclages du Ciel

Ce sont essentiellement des publics de lycéens, d'étudiants, qui ont suivi, durant tout ce mois de décembre 1982, au Théâtre de la Parcheminerie, à Rennes, les représentations de *Dom Juan* de Molière, données par le Théâtre Quotidien de Lorient, dans une mise en scène de Philippe Froger.

Le rôle de Dom Juan était tenu par Pierre Debauche, l'un des (jeunes) patriarches-moniteurs du théâtre actuel, qui a l'excellente idée de soutenir effectivement l'aventure de cette compagnie de comédiens de Lorient, seule à faire vivre l'art du théâtre dans toute une part de la Bretagne. L'année dernière, en 1981, Debauche avait mis en scène *le Cid* de Corneille ; c'était une belle réussite, très singulière, qui mettait en lumière le talent de ces comédiens de Bretagne ; le rôle du Cid était joué par Jean Le Scouarnec qui à présent interprète Sganarelle.

Debauche, qui n'est plus un collégien, propose un Dom Juan un peu ralenti, racorni, ténébreux, qui conduit ses cynismes, ses blasphèmes, ses athéismes, son hypocrisie, avec une froideur blasée. On le croirait presque le père, ou à tout le moins le tuteur, de Sganarelle, à qui Jean Le Scouarnec apporte sa fraîcheur agile, sa spontanéité.

Ainsi la mise en scène de Philippe Froger donne-t-elle à *Dom Juan* comme une perspective d'âges, de générations, accentuée par la présence, sur scène, de très jeunes enfants, par exemple pendant la première scène entre Dom Juan et son père. La présence, même muette, d'enfants dans les échanges d'idées d'une pièce comme *Dom Juan* permet d'*orienter* le texte sur une diagonale supplémentaire, d'indiquer une dynamique, une évolution des tendances, et même de « muscler » le débat. L'une des données majeures de cette pièce est que les deux êtres qui apportent la contradiction vraiment nette aux provocations de Dom Juan, son père et son épouse, ne se rencontrent pas, semblent même ne pas se connaître. Ces deux adversaires ne font pas alliance, ce qui laisse à Dom Juan les mains plus libres. La « version lorientaise », sans toucher au texte, accuse, interroge cette indépendance fictive.

Il se produit alors un doute, ou presque un doute, sur l'iconoclastie de Dom Juan. Ses blasphèmes semblent moins l'effet d'une réflexion poursuivie que celui d'une impatience, d'une solitude. Et cela recoupe très curieusement le nouvel échange qui a lieu entre la pièce de Molière et un public de spectateurs adolescents, aujourd'hui.

Dom Juan, c'est l'évidence, est beaucoup moins la pièce du donjuanisme, de la séduction et de l'abandon répétés, que celle d'un anti-credo. Tout au long des cinq actes, c'est le Ciel, c'est Dieu, qui sont sans cesse invoqués, provoqués. Or l'offensive violente, opiniâtre, menée sur deux fronts, l'un rigide et l'autre élastique, par Dom Juan et Sganarelle, qui répondait, en 1665, lors de la création, à un déséquilibre effectif dans la vie de la société, à des mainmises exorbitantes de l'Eglise dans plusieurs domaines civils, cette offensive, aujourd'hui, n'a plus un motif si urgent.

La vision et l'écoute du public, au théâtre, ne sont pas « historiques », ni récurrentes. Tout se passe, le temps de la représentation, au premier degré, ici et maintenant, au vol. Et cette expression, « le Ciel », qui revient sans cesse dans *Dom Juan*, a aujourd'hui quelque chose d'inactuel, de lointain. Mais la force d'expression, l'intensité de charge d'esprit et le bien-fondé du combat sont si présents, si évidents, si contagieux, en Molière, qu'à coup sûr les milliers de lycéens qui assistent à cette pièce accrochent, individuellement, chacun pour soi, toutes les phrases de ce dialogue génial à quelque chose qui les concerne, à l'heure qu'il est, car pour chacun d'entre eux, le « Ciel » de Molière a pris d'autres visages, d'autres masques et d'autres points d'intervention.

C'est le mérite, très émouvant, de ces comédiens lorientais que de ranimer ainsi la vigueur (et les intelligents charmes) des grandes œuvres, comme ils l'ont fait pour *Dom Juan* après *le Cid*. Bons vœux au Théâtre Quotidien de Lorient, et merci à Pierre Debauche de lui apporter son soutien.

MICHEL COURNOT.

EXPOSITIONS

LES TRÉSORS DU NIGERIA ANCIEN, à Londres

Les chaînons retrouvés

Les « Trésors du Nigeria ancien » révèle notre immense ignorance du passé lointain de l'art africain, ignorance assez paradoxale après la découverte de la sculpture noire au début du siècle. L'exploration de ces nouveaux « premiers » chapitres laisse déconcerté mais ébloui. L'Afrique, cette « inconnue » de l'histoire de l'art, commence sans doute à se ranger dans le grand album universel.

Sommes-nous donc si éloignés des audacieuses productions tribales chères aux cubistes ? Est-ce une autre Afrique ? Faut-il parler d'importation comme on le fait pour les bronzes du Bénin ? Va-t-on relier des traditions encore isolées dans le temps et dans l'espace comme Ukwu, Esie et Ikom ? Plus d'une question se pose, et, au fil des confrontations, il arrive d'attendre encore un « anneau manquant ». Entre Nok et Ifé par exemple.

Après les quarante années de fouilles et de travaux qui ont permis l'actuelle mise au point, on arrive aux définitions inattendues d'œuvres dites « classiques » ou « post-classiques ». Une distinction significative. Pour résoudre les problèmes, la datation à deux clés : carbone 14 et luminescence. Mais l'arme essentielle reste la surprenante multiplication des chefs-d'œuvre liée à la pérennité des matériaux. Si le Nigeria fait en la matière autorité, c'est parce que les neuf dixièmes de l'art africain ancien s'y trouvent enterrés. Rappelons la remarque faite en 1910 par Frobénius : les Africains qui découvrent une œuvre d'art ancienne l'enterrent immédiatement, en signalant toutefois en surface l'emplacement de sa situation. C'est une bonne vue du « trésor » assortie d'une sage méthode de conservation du patrimoine.

Notre groupe d'œuvres relève ainsi d'un art des matériaux durables, comme les « classiques » de partout ailleurs en général. Il s'agit de terres cuites, de bronzes, entendus au sens large pour éviter la discussion, et d'ivoires. Car l'espérance de vie d'une sculpture, dans les conditions rencontrées en Afrique par les œuvres traditionnelles dites « d'art noir », dépasse difficilement un siècle. Constatation qui explique en partie, du reste, la notion désormais définitivement dépassée d'un art sans histoire.

Si l'art africain a été longtemps confondu avec celui, du reste très riche et infiniment varié, des colonies françaises, belges, etc., l'art ancien était tout de même connu. Pour le Bénin surtout, ou pour les Sao. Après l'expédition punitive de 1897, les deux mille pièces du Bénin parvenues en Angleterre ne pouvaient guère passer inaperçues. L'africaniste F. von Luschan constatait en 1919 que Benvenuto Cellini lui-même n'eût pas fait mieux *« ni d'autres avant ou après lui »*. C'est ce noyau prestigieux, que pièces maîtresses et inédites s'emploient à étoffer.

Avec ces pièces, on a tenté de relier les étapes d'un art dominé par la sculpture et dont les anciens témoignages remontent à cinq cents ou même neuf cents siècles av. J.-C. Présentées aux U.S.A. dès 1980, puis à Oslo l'été dernier, elles frappent par des caractères qui les classent d'emblée dans le musée imaginaire mondial. Ne citons que le choix des proportions (à peu près grandeur nature), sans rien d'exotique, des têtes de terre cuite nok au cinquième-deuxième siècle av. J.-C. ; ou le modelé délicat des visages (Ifé et Bénin, etc.), tandis que s'affirme un pouvoir expressif mesuré traduisant, en termes harmonieux, la dignité détendue, la noblesse, la sagesse ou la gravité.

Plus de cent œuvres en terre cuite illustrent un art désormais très affirmé. Le plus ancien et le plus facile à rencontrer, fort bien représenté à l'exposition. Sa sophistication et son homogénéité supposent évidemment des précédents. Les caractères ont de l'autorité et de la stabilité : position des oreilles, large dessin circulaire ou triangulaire des yeux, orifices en trous nets et profonds pour les pupilles, les narines et la bouche. C'est un art peut-être protobantou, venu d'une Afrique profonde. Il semble cependant difficile de le faire communiquer directement, comme certains spécialistes le souhaiteraient, avec les groupes classiques. Ce serait en somme un « préclassique ».

Un autre groupe nous place au cœur même du sujet, l'art d'Ifé, dont les merveilleuses têtes d'Oni en terre cuite et en bronze (entre le XI[e] et le XV[e] siècle) sont autant de chefs-d'œuvre, inoubliables modelés funéraires de rois calmes et de reines couronnées, presque souriants. Notons dans ce chapitre, entre tous important, la tête de la reine trouvée en 1957, sans doute ce que la technique de la terre cuite a produit de plus accompli en Afrique (XII[e]-XIII[e] siècle).

Satellite d'Ifé, l'art d'Owoen dérive vers le XV[e] siècle, avec une expressivité parfois originale qui évoque la céramique précolombienne. Le musée de Lagos, si souvent prêteur pour cette exposition, a peuplé la section de détails sculptés récitatifs, où le geste est parlant. C'est tout de même grâce aux têtes que l'art d'Owo peut être situé à mi-chemin entre Ifé et le Bénin.

Bien sûr, après la fin du XV[e] siècle, le groupe du Bénin est central avec ses têtes d'Oba, ses bronzes commémoratifs, sa statuaire monumentale et ses plaques à relief, parfois à « perspective sociale », et où il arrive de rencontrer des Portugais. Art de cour, il monopolise le bronze et l'ivoire pour des célébrations officielles et sait parfois atteindre l'élégance décorative, dans les fameux poissons-chats enlacés par exemple.

Après ce terrain sûr et bien connu nous arrivons aux derniers groupes, inégaux, où il faut cependant signaler les bronzes tsoede, et plus spécialement le « figuratif de Tada » du XII[e] ou du XIII[e] siècle. Ici non seulement le visage est d'un modelé exemplaire, mais tout le corps lui répond. Faut-il penser, devant ces très grands chefs-d'œuvre, peut-être les plus saisissants de la présentation, aux meilleures de l'Egypte ? En tout cas, c'est la meilleure représentation naturaliste de tout l'art africain.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Londres, Royal Academy, jusqu'au 23 janvier 1983.

CHIRICO A ROME

Quatre ans après

C'est autour du thème de la répartition qu'a été concue l'exposition qui, au musée du Capitole, célèbre le quatrième anniversaire de la mort de Giorgio De Chirico. D'un côté Chirico, imitateur et plagiaire de lui-même, et de l'autre Andy Warhol, l'artificier du pop art américain, prolifique « répétiteur » des messages de la culture industrielle de masse, reproduisant des toiles du *« pictor optimus »*. Le tout dans une salle, celle des Horaces et des Curiaces, décorée de fresques de batailles du Cavalier d'Arpino, maniériste romain — une nouvelle métaphore autour de la répétition si l'on considère que le maniérisme fut, à sa façon, une redite du classicisme...

Comme pour beaucoup d'expositions conçues par le critique Achille Bonito Oliva, il s'agit, dans cette évocation de Chirico, d'une construction où le ludique le dispute à la lecture esthétique. Dans une sorte de relation de miroir multiplicatrice, six toiles de Chirico (dont certaines représentatives de la période métaphysique du peintre, comme les *Muses inquiétantes* datant de 1917 mais apparaissant ici dans leur version 1960), font face à six fois quatre répliques d'Andy Warhol et six dessins. Un vis-à-vis qui joue sur le reflet, puisque sur la vitre protégeant l'original se projette l'image de son semblant multipliée par quatre, mais aussi sur l'éloignement : plus qu'un modèle, les toiles de Chirico sont pour Andy Warhol un prétexte à « produire » une série de répétitions sérigraphiques, sorte de leitmotiv de l'œuvre originale. Les couleurs industrielles de Warhol n'altèrent pas le sujet, qu'on reconnaît, mais en métamorphosent l'image.

Outre le plaisir de voir les six toiles de Chirico (même s'il ne s'agit que de faux authentiques, toutes datant de la fin des années 1950 et du début 1960), l'exposition a le mérite de montrer le processus de production culturelle du monde industriel. Un processus qui, dans sa multiplication répétitive, réduit l'original à l'anonymat. Dans son livre *Hebdomeros*, Chirico écrivait : *« Ce qu'il faut, c'est découvrir. »* Or, précisément, la production d'Andy Warhol procède en sens inverse, ramenant à l'opaque ce que la main de Chirico avait rendu transparent, balayant l'énigme par une submersion dans l'infini glacé de la répétition.

L'exposition apparaît, en tout cas, « lisible » au public, comme en témoignent les trois mille visiteurs qui ont défilé en trois heures au musée du Capitole dès le lendemain de l'ouverture. Certains critiques estiment cependant l'« hommage » cynique de Warhol quelque peu iconoclaste. Mais Chirico n'avait-il pas ouvert la voie faisant lui-même de la répétition la formule de sa vieillesse avec ses Marilyn, ses Presley et ses Mao ? A partir de faux authentiques, Andy Warhol a somme toute refait du Chirico, lui ajoutant le caractère réductif et compulsif de la production de masse.

PHILIPPE PONS

★ Jusqu'au 31 janvier.

■ **De nombreux spectacles de théâtre, expositions et projections de films célébreront le centenaire d'Henri Beyle, dit Stendhal, à Grenoble, où l'écrivain était né le 23 janvier 1883.**



Impressionnismes

La maison de Maurice Denis offre ses murs à la trajectoire de l'impressionnisme, jusqu'en 1886, date de la dernière manifestation collective.

L'impressionnisme a attiré des tempéraments divers, a remué les idées les plus variées sur la peinture, alors touchée par les théories rationalistes de Chevreul sur le spectre de la couleur, défiée par l'apparition de la photographie. Comme si, ne pouvant égaler la « vérité » de la petite chambre noire, la peinture voulait ajouter ce qu'aucune machine ne peut capter : l'expression du sentiment.

La part subjective des artistes s'accroît. Les néo-impressionnistes comme Seurat, Signac, Luce, décomposent le phénomène du rendu photographique par le pointillisme. Les peintres du groupe de Pont-Aven — Gauguin, Sérusier, Emile Bernard — formalisent les couleurs par une souple figuration elliptique, annonciatrice de l'art nouveau. Le précieux petit *Talisman* de Sérusier (collection du Musée du Prieuré) établit un pont entre eux et les nabis, parmi lesquels le maître du lieu, Maurice Denis puis Vuillard, Ranson, Maillol, K. X. Roussel. Dans ce large courant ouvert par Monet, Pissarro, Renoir, et fermé par Bonnard, Matisse, on retrouve les indépendants comme Cézanne, Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Odilon Redon.

De Maurice Denis, on peut voir encore l'ensemble décoratif *l'Age d'or*, constitué de sept panneaux, et un plafond, peints pour une demeure parisienne au début du siècle.

JACQUES MICHEL.

★ Musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye.

★ Musée départemental de l'Oise, à Beauvais.

MUSIQUE

LOUIS PERNOT SUR SON LUTH

La fragilité et la fantaisie

Il faut l'enthousiasme de la jeunesse pour se consacrer au luth et au théorbe. Louis Pernot, vingt-trois ans, ancien élève de l'Ecole Centrale, frais et charmant comme un personnage de Watteau, le sait bien, lui qui rapporte avec un sourire, en réparant une corde cassée, ce méchant dicton : « Les luthistes passent les deux tiers de leurs temps à s'accorder et le dernier tiers à jouer faux. » *Mais sans doute les confidences que l'on gratte sur les cordes de ce monde mystérieux sont-elles assez magiques pour qu'on s'exerce à dompter le vieil instrument malgré ses déplorables tendances.*

Disciple d'Antoine Geoffroy-Dechaume, il joue avec autant de finesse que de clarté et un sens aigu des variations de sonorités, souvent infinitésimales. Si la Fugue en mi bémol *de Bach paraît un peu besogneuse, celle en* sol mineur *(analogue aux versions pour violon et orgue) est interprétée avec maîtrise et de très belles progressions sonores. On se dit cependant que c'est un art bien ingrat, où il est difficile de se distinguer, et sa disparition au dix-huitième siècle n'étonne guère.*

Et soudain tout change avec une Suite *de Dufaut (ou Du Fault). Au lieu de l'écriture sage, savante et linéaire de Bach, horizontale comme son clavier, qui semblait « raboter » l'instrument, voici que le luth se met à parler et à danser sur une musique bien plus libre, enchevêtrée, baroque, où la basse si sage tout à l'heure se mêle impétueusement au discours, prend la parole, dialogue acrobatiquement avec l'aigu en superbes efflorescences sillonnant les portées, ou les tablatures, en tous sens.*

Une musique qui a vraiment la fragilité et la fantaisie résonnant chez Watteau et Verlaine. Dégagée d'un carcan trop mesuré, elle gambade, même dans la mélancolie ! Les sonorités s'épanouissent miraculeusement et là-bas, dans le lointain, on croit entendre sourire les élizabéthains et le grand Monteverdi. Louis Pernot nour donne une vraie fête de « notes inégales » et de jubilations primesautières, et l'on se souvient alors du ud *arabe et des grands Bâchir développant de fabuleuses improvisations, pour se dire que, oui, vraiment, le luth est un merveilleux instrument... à condition de ne pas chercher à rivaliser avec le clavecin.*

JACQUES LONCHAMPT.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Casse-noisette.
SALLE FAVART (296-12-20), 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; 20 h 30 : le Voyage de M. Perrichon.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Autour de Jean Cocteau.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Ma Elo.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : The Lover.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. — 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. — Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Herbe rouge.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 45 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Granit. ; 22 h 30 : Léonce et Léna.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Higimio Mena.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babes cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 22 h 30 : l'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Enjeux la vie.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; II : 20 h 30 : Camera Oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Couperin, Vivaldi, Blavet...).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Ph. Yvelin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : F. Guierre ; 23 h : Apartheid not.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : D. Schnitter, J. Gardner, D. Humair.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Minor's Swing.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Happy Feet Quintet.
SLOW CLUB (233-84-30, 21 h 30 : R. Franc.

En région parisienne

ETAMPES, Salle des Fêtes (494-55-33), 20 h : Epouvantail mon ami.
NANTERRE, Centre G.-Brassens (735-36-32), 20 h 30 : Que diable nous chantez-vous là !
POISSY, C.A.C. (074-70-18), 20 h 30 : Comment disait-elle ?
VERSAILLES, TH. Montansier (950-71-18), 21 h : Potiche.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Intimité. Grande salle, 20 h : G. Acogny, D. Bertram, J.-P. Fouquey, M. Katche.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 28 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Carte blanche à W.K. Everson : « Tom Brown of Culver », de W. Wyler ; 19 h : Hommage à P. Chenal : « la Foire aux chimères » ; 21 h : Hommage à J. Huston : « In this our life ».

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-42-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM N° 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES FILMS NOUVEAUX

DINER, film américain de Barry Levinson. V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE, film soviétique d'animation de Roman Katchanov. V.f : Cosmos, 6e (544-28-80).
NE SOIS PAS TRISTE, film soviétique de Gueorgui Daniela. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
PIRATE MOVIE, film australien de Ken Annakin. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
LA VRAIE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR, film français de Joaquin Lledo : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
MUTANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9 (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
PETIT JOSEPH (Fr.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 16e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A ARMES ÉGALES (Fr.) Paris-Loisirs-Bowling, 18e (606-64-98).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BREL (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83), H.Sp.
CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. vf.) (**) Arcades, 2e (233-39-36).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A.,v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Louxor, 10e (878-38-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Olympic, 14e (542-67-42).*
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) ; Ma vache et moi.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; la Soupe au canard.
LES GRANDES AVENTURES (v.o.) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) : Les aventures de Robin des bois.
FESTIVAL BOGART (v.o.) Action Lafayette, 2e (870-80-50) ; Passage To Marseille.
ARTHUR PENN (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Alice's restaurant.
7 PAGNOL : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Le Schpountz.
LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET, Denfert, 14e (321-41-01) ; 17 h : l'Age d'or ; 22 h : Glissements progressifs du plaisir.
FILMS POLICIERS (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Dame de Shanghai.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE, la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
JAMES BOND : (v.f.) Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Opération tonnerre.
FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; 16 h : Mr. and Mrs. Smith, 18 h et 22 : Psychose ; 20 h : les Oiseaux.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Hecate (*).
RITA HAYWORTH (v.o.), Olympic, 14e (524-67-42) ; La Dame de Shangai.



COMMUNICATION

Mardi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Opéra : la Traviata.**
Retransmission lyrique du Metropolitan Opera de New-York (en liaison avec France-Musique). Opéra de G. Verdi, livret d'O. Piave, d'après *la Dame aux camélias*, de Dumas fils, orchestre sous la direction de James Levine, mise en scène de C. Graham avec I. Cotrubas, P. Domingo, C. Mac Neil, G. Decker, J. Darrenkamp...
Paris au milieu du XIXe siècle. Violetta, dame du demi-monde, découvre l'amour au cours d'une réception mondaine.

22 h 50 **Contes pour Noël.**

23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 **Cinéma : la Taverne de l'Irlandais.**
Film américain de J. Ford (1963), avec J. Wayne, L. Marvin, E. Allen, J. Warden, C. Romero, D. Lamour (rediffusion).
Une jeune Bostonienne très puritaine va rechercher son père dans une île de Polynésie. Là, elle rencontre un Irlandais bagarreur, qui la débarrasse de ses préjugés et lui apprend à vivre. Un vent de jeunesse, de bonne humeur, de liberté, souffle sur ce film que Ford tourna à soixante-huit ans, y glissant, aussi, une leçon de sagesse. John Wayne et Lee Marvin se livrent au plaisir de bagarres sensationnelles.

22 h 35 **Mardi cinéma.**
Avec G. Jugnot, Anémone, D. Auteuil, C. Clavier, P. Mondy, J.-P. Darras, F. Perrin, etc.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Au gui l'an neuf : la croix qui mousse.**
Réal. R. Forissier, avec Sim, P. Préboist, G. Hernandez.

Un journaliste sur les lieux d'une révélation, d'un miracle : un scoop ?

21 h 5 **Leur mot à dire : les filles et les garçons.**

21 h 10 **Cinéma : King Kong.**
Film américain de J. Guillermin (1976), avec J. Lange, J. Bridges, C. Grodin, J. Randolph, R. Auberjonois, Ed. Lauter.
Les membres d'une expédition à la recherche de gisements de pétrole découvrent, dans une île de Polynésie, un singe gigantesque auquel les indigènes livrent une jeune femme qui les accompagne. Le célèbre film poético-fantastique de Cooper et Schoedsack (1933) refait, avec un énorme budget et des moyens techniques dernier cri. C'est devenu un divertissement avec monstre-jouet.

23 h 15 **Journal.**

23 h 45 **Prélude à la nuit.**
Sonate opus 79 de Beethoven, par J.-B. Pommier au piano.

23 h 55 **Bonne année.**

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Evolution et sélection, avec J. Ruffié et Y. Coppens.

22 h 30, Nuits magnétiques : Comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : œuvres de Mozart, Schubert, Verdi, De Falla.

20 h 30, Opéra (en simultané avec TF 1) : *la Traviata* de Verdi, par l'Orchestre et les chœurs du Metropolitan Opera de New-York, dir. J. Levine.

23 h 30, La nuit sur France-Musique : Jazz-Club.

Mercredi 29 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 10 **Vision plus.**

11 h 50 **Contes pour Noël.**

12 h **Météorologie.**

12 h 10 **Juge box.**

12 h 30 **Atout cœur.**

13 h **Journal.**

13 h 35 **Série : La petite maison dans la prairie.**

14 h 50 **Destination Noël.**

16 h 15 **Documentaire : La descente du Gange,** de M. Dillon (rediff.).

17 h 05 **Cinéma : Taxi, roulotte et corrida.**
Film français d'André Hunebelle (1958), avec L. de Funès, P. Dubost, G. Bertil, R. Bussières, A. Poivre. (N. Rediff.)
Un chauffeur de taxi parisien part pour l'Espagne avec toute sa famille, dans son véhicule auquel est accroché une roulotte de camping. Ses vacances vont être mouvementées. Louis de Funès commençait à accéder aux « premiers rôles ». Cette comédie plus boulevardière que burlesque, prenant pour « héros » des Français moyens, relève d'une tradition surannée.

18 h 25 **Le village dans les nuages.**

18 h 50 **Histoire d'en rire.**

19 h 5 **A la une.**

19 h 20 **Émissions régionales.**

19 h 45 **S'il vous plaît.**

19 h 53 **Tirage du loto.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Le grand studio : Spécial Charles Trenet.**
De M. Legrand et J. Bardin. Réal. G. Seligman.
Une première partie est consacrée à la vie, à l'œuvre du « fou chantant ». F. Cabrel, Nicoletta, J.-P. Farre, H. Tachan, interpréteront des succès de Ch. Trenet. Une dernière est réservée au musicien et poète, qui chante.

21 h 35 **Téléfilm : Sophia Loren.**
D'après le livre de S. Loren. Réal. Mel Stuart, avec S. Loren, A. Assante, J. Gavin... (Première partie.)
Après Brigitte Bardot sur A2, Sophia Loren sur TF1. La célèbre actrice dans le rôle de la mère et de la fille, au fil d'un roman-photo destiné à faire pleurer Margot. La fille ayant réalisé ce que sa mère a raté, et inversement.

22 h 40 **Concert au musée Chagall.**
Le Groupe vocal de France.

23 h 40 **Contes pour Noël.**

23 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**

12 h **Journal.**

12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 30 **Stade 2 midi.**

13 h 50 **Série : Les Amours de la Belle Époque.**

14 h **Les carnets de l'aventure**
« South whith Shakleton », de J.-F. Dion. (Rediff.)

14 h 30 **Dessins animés.**

15 h 5 **Récré A 2.**
Histoires comme ça ; le royaume de Dignedondaine.

17 h 10 **Platine 45.**
Avec Diana Ross, Richard Gotainer, Imagination, Julie, Dick Rivers...

17 h 45 **Terre des bêtes.**
De A. Bougrain-Dubourg. Le mystère de la truffe : les animaux gardent leur secret.

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Émissions régionales.**

19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Téléfilm : la Marseillaise.**
D'après le roman de J. Curtelin, réal. M. Berny. Avec M. Galabru, S. Audran, F. Dorner, A. Falcon...
La seule bonne comédie que la télévision nous ait offerte en cette fin d'année : l'histoire pitoyable d'un employé de banque mesquin, arriviste, merveilleusement bien interprété par Michel Galabru, qui fait le spectacle à lui seul.

22 h 10 **Divertissement : Strawberry Ice.**
Spectacle sur glace produit par la Canadian Broadcasting Corporation.
Un peintre s'endort, et ses tableaux prennent vie.

23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h **Pour les jeunes.**

18 h 55 **Tribune libre.**
Comité national d'entraide aux réfugiés.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Émissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**

20 h **Les petits papiers de Noël.**

20 h 35 **Téléfilm : le Veneur noir.**
D'après *la Baronne trépassée*, de Ponson du Terrail, réal. P. Planchon, avec E.-C. Gendron, P. Sanderet, A. Canovas... (1re partie).
L'action débute en 1723, sous la Régence. Philippe de Nossac, libertin de vingt-six ans, accepte un mariage d'intérêt, mais tombe en même temps amoureux de Hélène Borelli, qui « meurt » de chagrin. Pour la retrouver, il rencontrera le Veneur noir...

21 h 5 **Leur mot à dire : les femmes et les hommes.**

21 h 15 **Au gui l'an neuf : Cloué le bec.**
Réal. J. Dasque, avec J. Guiomar, C. Lachens, A. Bardi.
Un chanteur lyrique perd sa voix pour la retrouver au cours d'une messe de Noël : classique.

22 h 45 **Journal.**

22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Palmarès du 24e Concours international de guitare : 1er prix : P. Steidl interprète *Fantasia* de A. Mudarra, la transcription de la *3e Suite pour violoncelle* de J.-S. Bach et trois préludes de J. Obrouska.

23 h 30 **Bonne année.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Hommage à Gilles; Boris Vian; les fouilles archéologiques; les bonnes chansons de 1982.

8 h, Les chemins de la connaissance : Marcel Mauss et l'anthropologie française ; à 8 h 32, L'eau, le corps ; à 8 h 50, Échec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : fin de la cinquantième année d'existence des éditions du Père Castor.

11 h 2, La musique prend la parole : « la Nuit transfigurée », de Schönberg.

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Musique : le cri du double... Antonin Artaud, par A. Almuro. (Et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, Sons : à Combloux.

14 h 5, Un livre, des voix : « Shéhérazade », de L. Sebbar.

14 h 47 L'école des parents et des éducateurs.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; promenade ; roue libre.

18 h 30, Feuilleton : Dracula.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en marche : la vie des forêts, avec J. Timbal.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de *J. Strauss, Komzac ; Corelli, Sibelius, Purcell.*

6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Corelli, Purcell.

8 h 7, Le « Bongolama 8-9 ».

9 h 5, L'opérette : L'opérette viennoise : Strauss, Lehar.

12 h, L'amateur de jazz.

12 h 35, Jazz : Lee Wiley sort enfin de sa réserve.

13 h, Jeunes solistes : œuvres de Beethoven, Messiaen, Schumann, Coff ; par J.-C. Chevaley, piano.

14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants : Un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France ; 14 h 30, La musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 40, Zappa et Compagnie. A vos crayons ; 16 h, Le jeu ; En marge ; Haute infidélité.

17 h 2, Repères contemporains.

17 h 30, Les intégrales : des sonates pour piano de Mozart.

18 h 30, Studio-Concert : œuvres de Haydn, Beethoven, Field, Chopin, par O. Connor, piano.

19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?

20 h 30, Opérette (en direct du Grand Théâtre de Genève) : « la Périchole », opéra bouffe d'Offenbach ; par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre. Dir. : M. Soustrot ; chef des chœurs : P.-A. Gaillard ; sol. : M. Ewing, P. Martinelli, G. Bacquier, R. Cassinelli, N. Rosenheim.

23 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives.

● *L'Association de la presse anglo-américaine de Paris*, qui vient de tenir son assemblée générale annuelle, a élu président pour 1983 M. Axel Krause, de l'*International Herald Tribune*, qui sera assisté de MM. Robert Evans (Reuter) et Harry Dunphy (Associated Press) comme vice-présidents. M. Pierre Legros (Associated Press) a été réélu secrétaire général et Mme Joan Shore (C.B.S.), trésorière. Enfin, M. Scott Sullivan (*Newsweek*) a été élu syndic.

● *M. Paul Parisot*, président de l'intersyndicale de *France-Soir*, s'est présenté lundi 27 et mardi 28 décembre à son journal, après sa réintégration prononcée par le conseil des prud'hommes de Paris (*le Monde* du 25 décembre). Son chef de service, M. Claude Vincent, lui a indiqué qu'il n'avait pas de nouvelles consignes de la direction à son sujet (la copie de M. Parisot n'est plus accepté depuis le 4 octobre) ; M. Jacques Hersant, directeur général de *France-Soir*, a d'autre part fait savoir à M. Parisot qu'il « *n'avait rien à lui dire* ». Ce dernier a fait délivrer ce mardi matin 28 décembre une sommation par huissier pour notifier le jugement le concernant.

VU

Bouvard-Bagatelle

Bouvard, je crois bien ne l'avoir rencontré qu'une fois dans ma vie. C'était il y a plus d'un quart de siècle au bal des Petits Lits blancs à Deauville. J'étais pétrifiée, morte de trac, je débutais dans le métier. Lui-même ne m'y avait devancée que de peu, et pourtant je pourrais vous réciter, je le sais encore par cœur, son compte rendu de cette soirée dicté de chic, presque sans notes, au Figaro, tellement il m'avait épatée par son aisance, son humour et sa facilité. Avec le temps, ces qualités se sont à la fois épanouies et relâchées.

Il a gardé cette retenue de bon ton à peine trahie par la malice du regard. Et s'il donne de plus en plus volontiers dans la gaudriole, il ne s'y abandonne jamais tout à fait. Il laisse à ses complices des « Grosses Têtes » (RTL) le soin de faire les clowns. Il les y encourage même à la façon de M. Loyal attrapant au lancé les répliques de l'Auguste de service rejoint depuis peu par un Paillasse - Zitrone très souvent - que l'on s'amuse à taquiner, à asticoter au point de lui faire dire à mots à peine voilés des énormités.

Si l'émission n'a jamais eu autant de succès, ne cherchez pas, c'est parce qu'elle s'encanaille chaque jour davantage, qu'elle multiplie les allusions cochonnes et tourne systématiquement autour de questions du genre : qu'est-ce qui est de couleur chair, mesure de douze à quinze centimètres de long, ressemble à un tuyau ouvert à un bout, fermé à l'autre... Entrecoupées de gros rires gras, les réponses de ces messieurs sont sévèrement repoussées par leur mentor, qui garde, lui, son sérieux. Enfin... du mieux qu'il peut : non, ce n'est pas ce que vous croyez, c'est une saucisse tout simplement. Et la France au volant de sa bagnole, la France à sa planche à repasser, la France à son tricot ou à son fricot, se bidonne, se gondole et se tord et se tape sur les cuisses, ravie, enchantée : enfin, quoi, on a bien le droit de se marrer un peu non !.

Oui, bien sûr. L'ennui, c'est que, à l'écran, la bagatelle ne supporte pas le débraillé. De toute évidence prévus, écrits, travaillés, répétés, les sketches prétendument improvisés par des apprentis comédiens sur le « Théâtre de Bouvard » (A 2) ne brillent pas non plus par leur distinction. Ils sont parfois assez rigolos : je pense à la nymphomane essayant de forcer les portes d'une caserne. Pas assez souvent, hélas ! pour qu'on ne leur préfère l'autre formule présentée en alternance, celle de l'entretien à deux ou trois voix.

C'est là qu'on retrouve le grand journaliste que sait être Bouvard. C'est dans sa façon de manier l'interview en permettant à son interlocuteur, Edgar Faure par exemple mardi soir, de donner le meilleur de lui-même, d'être drôle, percutant, de dessiner en zozotant avec beaucoup de talent des scènes vécues ou des silhouettes d'hommes politiques. Sans l'autoriser — c'est très important — à faire l'intéressant en nous assommant de considérations barbantes. Bouvard sait recevoir. Rappelez-vous ses « Samedi soir ». Pourquoi ne pas les reprendre sous forme de cocktails donnés en fin d'après-midi. Ce pourrait être très réussi.

CLAUDE SARRAUTE.

MÉDECINE

Un Fonds d'assurance-formation est créé

Les deux grandes centrales représentatives des médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) viennent de créer avec l'Unaformec (Union des associations de formation médicale continue) un Fonds d'assurance-formation (FAF) qui régira le financement de la formation permanente des médecins.

Jusqu'à maintenant, celle-ci demeurait tributaire de l'initiative individuelle des praticiens qui, au cours de la dernière décennie, s'étaient constitués, dans ce but, en associations locales — au nombre de huit cents actuellement. — regroupées aujourd'hui dans l'Unaformec. Cette dernière, en raison de son activité et de son dynamisme bénéficiait depuis quelques années de subventions publiques (3 millions de francs pour le dernier exercice). Les syndicats médicaux s'étaient associés à l'action de l'Unaformec depuis peu.

La formation permanente des médecins devrait prendre, grâce à l'accord signé récemment entre l'Unaformec et les syndicats médicaux, une nouvelle ampleur. A la subvention versée par le ministère de la santé, qui pourrait être majorée, vont en effet s'ajouter 10 millions de francs fournis par la Caisse nationale d'assurance-maladie, ainsi que des fonds versés au titre de l'action régionale pour la promotion de la santé, fonds décentralisés dont le montant n'est pas encore définitivement arrêté. Il n'est pas exclu, d'autre part, que le FAF accueille des financements d'origine privée à l'avenir. Les syndicats médicaux apporteront aussi vraisemblablement une contribution financière, dont le montant restera modeste.

Les deux centrales et l'Unaformec, qui ont créé pour la gestion du fonds et l'orientation de son action un comité paritaire national, travailleront pour élaborer leur stratégie en liaison avec des représentants de l'ordre des médecins, du ministère de la santé et des caisses d'assurance-maladie. Mais, il est entendu que la définition d'une telle politique, décisive pour la profession, restera sous la stricte tutelle des médecins, ont souligné les représentants des trois organisations signataires.

Un tel accord n'a pu être obtenu qu'au terme de longues et difficiles négociations. Comme le soulignait le *Médecin de France* (1), organe de la C.S.M.F., ce sont deux conceptions de la vie professionnelle qu'il a fallu ainsi concilier : d'une part, la démarche syndicale, la défense, au sens strict, des intérêts professionnels ; d'autre part, la dynamique du mouvement associatif. Une mise en commun de ces deux démarches pourrait ainsi être au service de la formation permanente.

C. B.

(1) Numéro du 17 décembre.

En Grande-Bretagne

LE CONFLIT CONTINUE AU « TIMES »

Londres (*A.F.P., U.P.I.*). — Le *Times* n'a toujours pas reparu depuis que quatre-vingt-douze électriciens ont déclenché un mouvement de grève, le mardi 21 décembre. Ils refusent de travailler sur les nouveaux équipements installés dans les ateliers avant d'avoir obtenu des compensations financières.

Les négociations qui ont eu lieu le jeudi 23 décembre ont échoué, et la nouvelle entrevue que la direction espérait avoir lundi avec les dirigeants syndicaux n'a pas eu lieu. Tous les délégués ont été convoqués pour mercredi matin.

Le propriétaire du quotidien, M. Rupert Murdoch, n'a pour l'instant pas précisé combien de temps les deux mille cinq cents employés du journal pourraient être payés si le conflit se poursuivait.

Le *Times*, qui tire à 300 000 exemplaires, a connu plusieurs grèves au cours de son histoire récente, notamment en raison de conflits portant sur la réduction d'effectifs. Il a été racheté en 1981 par le magnat australien.

UNE RÉTROSPECTIVE DU « MOUNA FRÈRES »

Pour ses vingt ans d'existence, *le Mouna Frères*, organe des Amis de la vie, qui se proclame « *le journal le moins lu de la presse sporadique* », vient de publier un numéro souvenir. Il comporte une rétrospective des pages « une » les plus percutantes du seul média européen dont le P.-D. G. — le célèbre Mouna Aguigui, alias M. André Dupont, — est à la fois le rédacteur, le metteur en pages, le cycliste et le vendeur-distributeur.

Ce catalogue conduit ainsi le lecteur du numéro 0, qui comporte le premier « *Manifeste aguiguiste* » dénonçant « *la course infernale à la réussite, à la gloire, à l'argent* », jusqu'aux productions plus récentes où Mouna, paraphrasant les slogans publicitaires, répète son tercet

« Des vélos, pas d'autos
Du gazon, pas de béton
Des moutons, pas de canons. »

● *Une dizaine d'inconnus* ont agressé lundi 27 décembre vers 3 heures du matin des postiers du centre de tri de Dijon au moment de la livraison d'exemplaires du journal *les Dépêches*. Le syndicat C.G.T. des postes rejette l'entière responsabilité des incidents « *sur M. Lignel et ses nervis* » (1). Il a appelé à un arrêt de travail de plusieurs heures auquel se sont joints, les syndicats C.F.D.T. et F.O. Pour M. Michel Cousin, chef de centre des *Dépêches*, *les inconnus* « *n'ont rien à voir avec le personnel du journal* ». Il ajoute que le responsable de la distribution de nuit des *Dépêches* a été pris à partie par une vingtaine de postiers après la bagarre et que, par ailleurs, les ouvriers du Livre C.G.T. ont tenté la même nuit d'intercepter sans succès des voitures distribuant le journal.

(1) M. Jean-Charles Lignel est le P.-D. G. du *Progrès de Lyon*, propriétaire des *Dépêches* à Dijon.

SPORTS

TENNIS

VAINQUEUR DE L'ORANGE BOWL

Guy Forget est devenu le meilleur joueur mondial junior

Vainqueur de l'Espagnol Jorge Bardou, 7-5, 2-6, 6-1, en finale de l'Orange Bowl, qui s'est achevé lundi 27 décembre à Miami (Floride), le Français Guy Forget a non seulement inscrit son nom sur les tablettes d'un tournoi gagné précédemment par le Suédois Borg et l'Américain McEnroe et le Tchécoslovaque Lendl, mais il est aussi devenu champion du monde juniors 1982.

Cette victoire permet au Français, qui est gaucher, de devancer le tenant du titre, l'Australien Patrick Cash, quel que soit le résultat du tournoi que celui-ci doit encore disputer en Australie.

Outre l'Orange Bowl, Guy Forget — qui aura dix-huit ans le 4 janvier et dont le père est professeur de tennis à Marseille — a gagné cette année les Internationaux d'Italie ; il a été finaliste des Internationaux des Etats-Unis et quart de finaliste à Roland-Garros et à Wimbledon.

Ces cinq résultats, pris en compte pour le classement du championnat du monde juniors, lui permettent de totaliser 500 points. L'Australien Cash ne totalisera que 490 points, dans le meilleur des cas, au terme du tournoi de Melbourne qu'il doit *disputer la semaine prochaine.*

Pour arriver en finale de l'Orange Bowl, Guy Forget avait successivement dominé l'Equatorien Molina, l'Autrichien Teufelberger, l'Allemand de l'Ouest Hipp, l'Américain Blair et l'Espagnol Jaite.

Après Thierry Tulasne, couronné *en 1980, Forget est le deuxième* joueur français à devenir champion du monde juniors. Sa saison 1982 aura été particulièrement brillante. Tout en s'illustrant chez les juniors, le jeune champion français a rapidement gravi les échelons au point de passer de la 676e à la... 71e place du classement mondial de l'Association des joueurs de tennis professionnels (A.T.P.).

Après avoir signé un contrat avec l'Américain McCormack, il s'entraîne avec l'Australien Bob Brett au sein d'un groupe d'espoirs dont le Suédois Sundstroem et les Américains Mayotte et Brown.

Preuve que le tennis français se porte bien : l'équipe de France composée par Loïc Courteau, Tarik Benhabiles a battu celle des Etats-Unis 3-0 dans la Sunshine Cup des jeunes gens de dix-huit ans.



Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jalons pour 1983

LE NOUVEAU PALAIS DES FESTIVALS DE CANNES

Une architecture contestée

Au terme de trois ans et demi de travaux, le nouveau Palais des festivals et des congrès de Cannes a été inauguré, à la mi-décembre, par une série de manifestations offertes à la population, et une présentation officielle le 15 décembre au monde international du tourisme. Construit sur la Croisette à l'emplacement du casino municipal, lui-même démoli, il est l'œuvre d'une équipe d'architectes français — parmi lesquels MM. François Druet et Pierre Braslavsky — réunie autour d'un architecte anglais, Sir Hubert Bennet, et qui avait remporté le concours international lancé en 1978 par la ville. Le palais, d'une capacité de deux mille quatre cents places, aura nécessité un investissement de 340 millions de francs, sans aucune aide publique. Sa mise en service précède de douze à dix-huit mois l'achèvement du Palais des congrès et de la musique de Nice (deux mille cinq cents places) dont le coût est estimé à 500 millions de francs.

Cannes. — Un projet d'une telle envergure ne pouvait pas faire l'unanimité, et les critiques ont été nombreuses venant à la fois de la minorité de gauche du conseil municipal, et des associations de défense de l'environnement. Principaux problèmes soulevés : l'opportunité de la création d'un second palais, le choix de l'emplacement, le coût et le mode de financement de la construction. Pour le maire (radical-socialiste), M. Georges-Charles Ladevèze, la réalisation d'un nouvel équipement, répondant aux nécessités du tourisme d'affaires, ne pouvait plus être différée, sous peine de voir partir les grandes manifestations traditionnelles de Cannes (Festival international du film, MIDEM, MIP-TV, VIDCOM), toutes bridées dans leur développement par l'insuffisance des anciennes installations. Elle rendait possible, d'autre part, la prospection plus systématique des grands marchés internationaux, en particulier des États-Unis, pour amener de nouveaux visiteurs.

Les adversaires de la majorité municipale regroupés au sein d'un comité d'action ayant à sa tête M. André-Charles Blanc, conseiller général radical de Cannes-Ouest, ont longtemps contesté la logique de cette décision. Seule, selon eux, une salle de grande capacité faisait défaut à Cannes, et elle aurait pu être créée par la simple extension du palais ancien. Estimée initialement à 199,6 millions de francs, puis à 236 millions, la construction du second palais aura nécessité officiellement un investissement de 340 millions (hors taxe), compte tenu notamment d'un surcoût de 18 millions dû à l'application des normes para sismiques et de la dérive monétaire.

Le chiffrage du projet n'est toutefois pas définitif puisqu'il sera modifié par le montant des réclamations déposées par les entreprises et dans un sens contraire par les pénalités réclamées à ces mêmes entreprises par la ville. La facture, affirment les

De notre correspondant régional

détracteurs, dépassera sans aucun doute les 400 millions de francs. Elle sera, quoi qu'il en soit, supportée dans son intégralité par les contribuables cannois, ce type de construction n'étant pas habituellement subventionné par l'Etat. « *Le palais a coûté cher,* admet M. Ladevèze, *mais il a été édifié pratiquement sans aggravation de la pression fiscale normale, et il aura des retombées économiques incalculables qui profiteront à toutes les catégories de la population.* » Pour certains, ce raisonnement pèche à tout le moins par omission. « *Des coupes sombres ont été effectuées dans d'autres secteurs d'investissements,* déclare M. André Sappède, conseiller municipal socialiste. *L'action sociale en particulier a été complètement sacrifiée depuis trois ans et le programme de construction H.L.M. a pris un retard considérable.* »

En ce qui concerne l'architecture, les principales réserves portent sur le manque de simplicité et l'aspect massif du bâtiment, jugé pour ces deux raisons mal intégré dans le site. les « contestataires » déplorent plus précisément la sévérité et la lourdeur des façades nord sur la Croisette présentant dans les parties hautes de vastes surfaces nues et aveugles. Les architectes rappellent de leur côté que la limitation de hauteur à la cote de 22,50 mètres dans un programme de ce type, et sur un terrain relativement exigu, constituait une contrainte très sévère. Ils estiment au demeurant avoir réalisé, grâce à de multiples variations dans les formes et les altitudes l'« *l'intégration la plus réelle, mais aussi la plus prestigieuse possible dans les longues perspectives comme dans les plus courtes approches* ».

L'architecture intérieure a fait l'objet de commentaires plus généralement favorables, en dépit d'un parti pris de « modernisme » des concepteurs, caractérisé notamment par la mise en valeur des diverses structures techniques. Si le grand auditorium a été salué unanimement comme une réussite pour l'harmonie de ses proportions et de sa qualité acoustique, des objections ont été formulées en revanche sur le plan fonctionnel au sujet des scènes du théâtre et des Ambassadeurs — l'une trop profonde, l'autre pas assez — et des liaisons médiocres entre les Ambassadeurs et le casino. On s'est étonné d'autre part qu'il n'y ait aucun accès direct entre le parking et l'intérieur du palais.

« *La période de rodage, toujours délicate pour un bâtiment de cette complexité, a été franchie dans les meilleures conditions* », se félicite l'adjoint au tourime de Cannes, M. Henri Perréard, en soulignant les réactions « *toutes positives* » des premiers utilisateurs. Le pari est pourtant loin d'être gagné puisqu'il s'agit désormais d'assurer un remplissage convenable du nouveau palais, tout en maintenant l'activité de l'ancien.

Certains s'inquiètent de la surenchère dont ont fait preuve entre elles les grandes villes de la Côte d'Azur en se dotant d'équipements aussi importants et aussi onéreux, qui entraînent des frais de fonctionnement très élevés (5 à 6 % par an de l'investissement initial selon le ratio le plus communément admis). Monaco, Nice et Cannes sont appelées inévitablement à s'affronter sur la Côte d'Azur, alors que la concurrence internationale ne cesse par ailleurs de s'intensifier (cent vingt villes européennes sont désormais aptes à recevoir des congrès).

Deuxième ville de congrès en France après Paris, Cannes compte tirer avantage de l'avance dont elle dispose sur Nice. Une trentaine de manifestations importantes, de trois cents à deux mille personnes, sont d'ores et déjà prévues pour l'année 1983, en plus des grands rendez-vous traditionnels. Mais ces réservations ne correspondent pas encore à l'objectif de trois cents jours d'occupation par an que s'est fixé la municipalité. Le nouveau palais de Cannes ne constitue pas seulement un pari économique, mais aussi un enjeu électoral. Le maire sortant, qui sollicite le renouvellement de son mandat, en a fait son cheval de bataille principal.

GUY PORTE.

Polyvalence sur 60 000 mètres carrés

D'une superficie de 60 000 mètres carrés, dont 10 000 mètres carrés pour le casino, le nouveau Palais des festivals et des congrès de Cannes comprend trois salles principales — un grand auditorium (deux mille quatre cents places), le théâtre Claude Debussy (mille places), et la salle de réception des Ambassadeurs (de mille à trois mille places selon la nature des manifestations), — groupées par leur plateau de scène autour d'un axe de desserte vertical qui permet un accès direct aux huit niveaux, dont deux de sous-sol.

Ont été aménagés en outre onze salles de conférences et de commissions, de quarante à trois cents places, une salle de presse de trois cents places, une surface d'exposition de 14 000 mètres carrés — le triple de celle disponible dans le palais ancien — deux restaurants et six cafétérias, alimentés par un complexe de cuisines de 1 800 mètres carrés, ainsi qu'un parking souterrain d'environ mille places gagné sur la mer. Au-dessus de celui-ci a été aménagé un jardin d'un hectare, avec un théâtre de plein air de mille places, jouxtant une nouvelle place artificielle.

Le palais se caractérise essentiellement par sa très grande polyvalence, puisqu'il se prête à toutes les formes de rencontres et de manifestations commerciales ou culturelles (congrès, salons professionnels, concerts, théâtre, cinéma, spectacles divers).

LE VOTE DU BUDGET

Un « bond » de 50 % d'une année sur l'autre

Une semaine après l'inauguration officielle du centre administratif des Alpes-Maritimes par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation (*le Monde* du 14 décembre), la « normalisation » des relations entre les élus niçois et la métropole marseillaise a été couronnée, le 20 décembre à Nice, par la réunion en assemblée plénière « décentralisée » du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A cette occasion, M. Jacques Médecin, député (apparenté R.P.R.), maire de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes, a, pour la première fois, manifesté sans ambiguïté son intention de jouer le jeu de la région dans le cadre nouveau de la décentralisation administrative. Cette « réconciliation », dictée par la raison, n'a pas fait disparaître cependant les antagonismes politiques qui demeurent vifs, comme l'ont illustré les débats sur l'adoption du budget régional, pour 1983, rejeté en bloc par les élus de l'opposition.

Nice. — La présence côte à côte à la tribune de M. Michel Pezet, président (socialiste) du conseil régional — et de M. Jacques Médecin constituait un symbole frappant de l'unité retrouvée de la région. Mais on aura constaté que l'un et l'autre n'auront guère eu de « complicité » durant toute la séance et que ce ton, substitué à l'habituelle préséance collégiale des débats, avait toutes les apparences d'une dualité tempérée par les exigences de l'heure. Soucieux d'éviter, en sa qualité d'hôte, « *des polémiques inopportunes* », M. Jacques Médecin ne s'est pas cependant contenté d'expurger de son allocution toute allusion désagréable au long contentieux entre Nice et Marseille. Tout en se déclarant persuadé de l'opportunité de ses revendications passées en faveur d'une entité Côte d'Azur, il a pour la première fois tenu des propos « légitimistes », encore impensables il y a quelques mois. « *Dans la mesure où cette région existe,* a notamment déclaré le maire de Nice, *tant qu'elle existera et que l'on y emploiera des règles de gestion objectives, je participerai à ses travaux. Vous me trouverez toujours présent pour émettre des idées et des critiques — au sens cartésien du terme — et même pour faire preuve d'initiative et d'imagination.* » Pour M. Médecin, il ne saurait toutefois y avoir de « *coopération loyale* » sans le respect de certains principes, en particulier ceux touchant à une redistribution équitable des ressources et aux modalités d'affectation des aides de la région. « *Le département des Alpes-Maritimes,* a précisé le maire de Nice, *est prêt à accepter que soient affectés 30 % des ressources qu'il fournit à la région pour l'aide au développement des départements les plus défavorisés. Mais il entend bénéficier pleinement des 70 % restants (1).* »

Une nouvelle dynamique

En ce qui concerne les procédures d'attribution des crédits, il a noté avec satisfaction que des progrès sensibles avaient été réalisés, dans le domaine de la concertation, avec les assemblées départementales et la définition des critères et du taux des subventions. Réponse amène de M. Pezet :« *Personne ne saurait sérieusement mettre en doute les spécificités des différents « pays » qui composent la région. Mais le fait régional doit engendrer aujourd'hui une nouvelle dynamique profitable à tous.* »

Passé ces civilités, la politique reprenait ses droits avec la discussion du projet de budget primitif pour 1983. D'un montant de 815 millions de francs et en augmentation de 50 % par rapport à l'année

De notre correspondant régional

précédente, il marque un tournant dans les choix faits jusqu'ici par la région en matière fiscale puisque désormais le prélèvement par habitant (103,50 F) se rapproche du plafond légal alors qu'il en était auparavant assez éloigné. Pour M. Jean-Claude Gaudin, député (P.R.) des Bouches-du-Rhône et porte-parole du groupe U.D.F.-R.P.R., il s'agit d'un « *budget d'imposition, d'improvisation et surtout d'élections* » caractérisé par l'engagement d'emprunts « *extravagants* » et par des dépenses de fonctionnement (en augmentation de 190 %) qui « *démentent à l'évidence les assurances données par la loi de décentralisation* ».

On n'eut pas juré en l'occurrence que toute préoccupation électorale était absente de l'analyse faite par le prochain adversaire de M. Defferre pour la conquête de la mairie de Marseille, auquel le porte-parole du groupe socialiste, M. Henri Duffault, sénateur et maire d'Avignon, devait apporter une contradiction ironique. « *Le pouvoir sclérose l'imagination* », avait lancé M. Gaudin. « *L'imagination est au pouvoir* », lui répliqua lui-même M. Pezet en soulignant que 95 % du budget étaient consacrés à l'investissement, donc à la défense de l'emploi (2).

Le conseil régional « niçois » est revenu alors à ses joutes traditionnelles. « *Dans la clarté* », estimait le député socialiste des Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna, tandis que M. Paul Augier, président du comité économique et social, se félicitait de ce que les socio-professionnels aient vu leur thèse unitaire triompher en cette journée mémorable. « *Il ne faut jamais pratiquer la politique de la chaise vide,* affirmait-il. *Même si l'on s'asseoit par raison plus que par enthousiasme.* »

Il est vrai que même taillé en pièces par l'opposition qui a voté contre, le budget de la région dépasse l'ensemble des investissements faits par les six départements qui la composent et qu'il représente une manne plus importante que celle de l'État. Il est vrai aussi qu'en prévision des prochaines élections régionales, il était judicieux que la majorité socialiste montrât sa magnanimité dans un département acquis à l'opposition. — G. P.

(1) La part des Alpes-Maritimes dans le total des recettes de la région, qui était de 31 % dans le budget de 1982, est passée à 29,2 % en 1983 en raison de la diminution du produit de la taxe sur les mutations immobilières. Dans le même temps, la part des Bouches-du-Rhône, qui était de 36 %, a augmenté de 1,6 %. Dans le budget de 1982, les Alpes-Maritimes ont bénéficié effectivement d'un volume de subventions représentant 70 % de leur contribution fiscale.

(2) Sur 815 millions de francs, 600 millions doivent être affectés au soutien des activités du bâtiment et des travaux publics, dont 80 millions pour l'habitat, 50 millions pour la construction des routes et le schéma routier régional, 20 millions pour le programme d'épuration du littoral, et 110 millions pour la formation.

LE GAZ NATUREL A AVIGNON

(De notre correspondant.)

Avignon. — La concession de distribution du gaz à la ville par la Compagnie du gaz d'Avignon arrive à échéance le 31 décembre. Dès le 1er janvier 1983, cette distribution sera assurée par Gaz de France. Les dix-sept mille cinq cents abonnés, alimentés actuellement en propane et en gaz reformé (1), seront à l'avenir alimentés en gaz naturel.

Toutefois ces opérations ne seront pas réalisées du jour au lendemain : ce n'est qu'au début de 1984 que le gaz naturel sera acheminé par une partie des 160 kilomètres de canalisations. En effet, les tuyaux vont être vérifiés avant utilisation et les quelque trente-cinq mille appareils qui brûlent du gaz chez les particuliers devront être convertis peu à peu et réglés par les spécialistes de Gaz de France par secteurs de six cents à six cent cinquante abonnés.

Les usagers ne regretteront sans doute pas l'opération puisque le prix de revient du gaz naturel sera moins cher que précédemment, et donc les factures n'augmenteront pas durant un certain temps.

(1) C'est un gaz fabriqué à partir de produits pétroliers.

Ile-de-France

A CHAMBOURCY (YVELINES)

Comment «peupler» le Désert de Retz ?

La loi du 30 décembre 1966, dite loi Malraux permet à l'Etat d'intervenir directement pour l'exécution de travaux indispensables à la conservation du patrimoine historique classé sans attendre le consentement des propriétaires ; elle fut appliquée pour la première fois en 1970 pour voler au secours du Désert de Retz, un domaine situé à Chambourcy (Yvelines) en bordure de la forêt de Marly.

Pourtant, malgré les sommes importantes déjà engagées, cette « folie » née de la fortune et des goûts excentriques d'un baron du dix-huitième siècle menace toujours ruine. Plus de 1,5 million de francs, supportés pour 60 % par l'Etat et pour 40 % par le propriétaire, ont été engloutis en dix ans dans le Désert de Retz dont nul ne sait vraiment que faire.

La société fermière et de participation, propriétaire des 273 hectares classés, vient de passer sous le contrôle du groupe bancaire Worms. Les nouveaux maîtres des lieux négocient avec le ministère de la culture toute une série de projets pour sauver le domaine, par exemple en y créant des activités de loisirs compatibles avec le site. Mais rien n'a filtré des négociations. On affirme toutefois de part et d'autre, une volonté commune de « *mettre en valeur, pour la sauver, cette extravagance d'un autre temps* ». Il s'agit bien en effet d'une extravagance lorsqu'au dix-huitième siècle, Nicolas-Henri Racine de Jonquoy, seigneur du Thuit et baron de Monville, rachète le domaine pour en faire sa résidence de campagne. Grand maître des eaux et forêts de Rouen, Monville décide, par opposition aux classiques jardins à la française, d'y dessiner des jardins anglo-chinois et d'y édifier dix-sept « fabriques », édifices ornementaux construits en bois, en plâtre, en tôle peinte, etc. Pavillon chinois, temple du dieu Pan, glacière en forme de pyramide, chapelle, s'étalent sur 10 hectares.

La maison d'habitation du riche seigneur est une tour tronquée, énorme colonne de six étages dont la forme des fenêtres varie à chaque niveau, le tout donnant de l'extérieur l'impression d'une ruine.

Dès la fin du dix-huitième siècle, à la mort de Monville, le Désert de Retz passe de main en main, de famille en famille, dont celle de l'économiste Frédéric Passy, premier prix Nobel de la Paix en 1901. Mais l'immense parc est laissé à l'abandon et les fabriques, une à une, s'écroulent. Il ne reste plus que la tour tronquée et la glacière lorsque l'Etat intervient. Faute de gardiens, les six tranches de travaux réalisés pour mettre hors d'eau les fabriques encore debout ont été réduites à néant par des vandales venus des villes voisines. L'exploitation agricole qui subsiste est largement déficitaire et le groupe Worms souhaite que les choses changent.

Une solution sera trouvée dans les prochains mois pour sauver le domaine. Seule certitude, le classement du Désert (1) à l'inventaire des sites met définitivement un frein à l'appétit des promoteurs immobiliers, très attirés par cette magnifique propriété située aux abords de la forêt de Marly.

DAMIEN REGIS

(1) Le nom de Retz vient du nom du propriétaire d'un château fort édifié à cet endroit au treizième siècle par le Grand Chancelier de Roye. Le mot Roye s'est successivement transformé en Rais, Rays, Res, puis Retz. L'endroit a été appelé « Désert » après que Louis XV eut fait démolir, en 1770, les restes du château fort et du hameau voisin.

Centre

CORRESPONDANCE

Les ratés de la décentralisation à Vierzon (suite)

Après l'article consacré aux déboires de M. Hubert Clément, industriel à Vierzon (Cher), et intitulé « Les ratés de la décentralisation » (le Monde *du 22 décembre), la mairie de Vierzon nous adresse les précisions suivantes :*

Les difficultés de la société L.B.M. ne datent pas d'hier. Dès le début de 1981, M. Clément avait obtenu de l'État 800 000 F de prêts participatifs qui devaient lui permettre d'investir et d'embaucher. En réalité, ces 800 000 F, à l'époque, furent destinés à combler le trou de trésorerie.

Après les élections législatives de 1981, dès le début du mois de juillet, M. Clément va faire part de ses difficultés au député nouvellement élu, M. Jean Rousseau (P.S.), puis, en sa compagnie, fait le point avec le maire de Vierzon, M. Fernand Micouraud (P.C.).

Les différentes interventions, en particulier au niveau du ministère de l'industrie, ne peuvent éviter le dépôt de bilan de la fin février (malgré une proposition du P.-D.G. de trente licenciements) et le règlement judiciaire du 5 mars, malgré une nouvelle proposition du P.-D.G. de soixante-neuf licenciements.

Dès lors, une majorité du personnel de l'entreprise décide d'occuper l'usine. En collaboration avec la municipalité, le député, le ministère de l'industrie, des solutions sont recherchées. Un certain nombre de repreneurs possibles se présentent, puis renoncent. M. Clément ne prend plus aucun contact local. La solution S.C.O.P. (1) est envisagée après une étude du cabinet I.L.L. que dirige M. Lacombe-Allard. Des propositions sont soumises, au niveau régional, au ministère de l'Industrie et, enfin, le 27 juillet 1982, au président de la République. Dès lors, tout va très vite et dès octobre l'activité reprend dans le cadre de la S.C.O.P. L'Etat a consenti 1 million de francs de prêts participatifs et 800 000 F de subvention, le personnel a apporté sa participation financière.

Les élus locaux et nationaux ont ainsi contribué à relancer une activité locale, d'intérêt national et sans doute unique dans notre pays. De nouvelles perspectives existent. Des marchés se dessinent. Des clients confirment leur confiance. Les élus ont ainsi joué pleinement leur rôle. *Sans leurs interventions, il n'y aurait plus d'activité L.B.M. sur Vierzon.*

(1) Société coopérative ouvrière de production.

FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • 朝日新聞



> « Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »
>
> *(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)*

N°15

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU

• LE SOIR • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • EXCELSIOR • Le Monde • DAWN • le soleil •

Le cancer du surarmement

DÉNONCER les armements des pays dont la politique est jugée agressive ne pose aucun problème. Contester en revanche l'ampleur ou l'opportunité de ceux de son propre pays ne va pas sans risques. Celui notamment d'être ridiculisé pour cause d'angélisme. Celui plus dangereux d'être suspecté d'antimilitarisme, voire d'antipatriotisme, et finalement de trahison pour faire le jeu de l'adversaire. Partout, en effet, la sécurité nationale revêt un caractère sacro-saint.

Chaque État affirme bien haut qu'il est prêt à limiter ses armements, dès lors du moins que l'adversaire fera les premiers pas et prouvera ainsi qu'il renonce à sa politique estimée agressive. En réalité, la méfiance a pris une telle acuité entre les Super-Grands que chacun d'eux ne voit de réelle sécurité que dans l'obtention d'une nette supériorité militaire sur l'autre. D'où cette spirale des armements mondiaux qui va s'élargissant et que personne ne semble plus en mesure de maîtriser. Certainement pas en tout cas les autres pays qui n'ont guère voix au chapitre et que le courant entraîne bon gré mal gré. Encore moins les millions d'hommes — militaires, chercheurs, techniciens, ouvriers, industriels... — qu'aspire cette spirale et qui, avec une influence croissante, défendent naturellement leurs moyens d'existence et leur exceptionnelle sécurité d'emploi. C'est en vain que dans les assemblées internationales retentissent les protestations indignées des pays du tiers-monde contre un gaspillage colossal de ressources et de capacités humaines, d'autant moins entendus que nombre d'entre eux prêtent eux-mêmes le flanc à la critique, en affectant une part croissante de leurs maigres ressources à l'achat *d'armes que les pays industrialisés se bousculent pour leur* proposer en raison de l'influence et des profits qu'un tel commerce leur vaut.

Dans les pays riches, pourtant, des milliers de chômeurs désespérés, de vieux sans ressources, de jeunes sans perspectives, d'immigrés et de minorités sans protection ne sont plus les seuls aujourd'hui à prendre conscience des effets absurdes et néfastes d'un surarmement sans freins qui prive la communauté internationale du surcroît d'investissements et de ressources dont elle a un urgent besoin.

Il est choquant, en effet, que tant de ressources par nature limitées *et l'activité de tant d'hommes soient* consacrées à des entreprises de destruction et de mort, sans que la sécurité internationale s'en trouve le moins du monde améliorée, bien au contraire. Cette dernière ne saurait se concevoir, en vérité, sans de grandes coopérations organisant la solidarité des hommes pour résoudre d'abord le problème numéro un des temps présents, celui que pose le dénuement de centaines de millions d'hommes qui manquent de nourriture, de logement, de soins de santé, de possibilités d'instruction... et tout simplement de travail et donc de solvabilité.

Il ne faut pas s'étonner dès lors qu'au sein de plusieurs pays riches se développent des mouvements pacifistes témoignant d'un sérieux et d'une détermination qu'ils n'avaient jamais revêtus jusqu'alors. Il n'est pas surprenant non plus que s'y multiplient les déclarations d'Églises protestantes et d'évêques catholiques affirmant notamment que la recherche d'engins toujours plus meurtriers est en train de dégrader la science et qu'une guerre nucléaire ne saurait être légitimée. Ces réactions sont appelées à se développer dans le monde entier. Non point en faveur d'un désarmement total qui serait un leurre; mais contre un surarmement ruineux (plus de 600 milliards en 1982, dont 231 milliards pour les seuls Etats-Unis), sorte de Saturne qui dévore ses propres enfants ou plus exactement cancer qui ronge le tissu économique et social de la communauté internationale. Sait-on qu'aujourd'hui l'endettement des pays du tiers-monde, dont le développement n'a pourtant guère progressé, pour ne pas dire qu'il a échoué le plus souvent, dépasse lui aussi 600 milliards de dollars, ce qui risque entre autres de provoquer l'écroulement du système *bancaire et monétaire mondial.*



Dessin de PLANTU *(le Monde)*.

De cette prise de conscience peut naître l'espoir d'une meilleure appréciation des données économiques, politiques et morales de la sécurité des nations. Alors les peuples et leurs dirigeants, s'ils s'inspiraient enfin des valeurs de vérité et de solidarité dont ils ne cessent de se réclamer sans les pratiquer, pourraient-ils enfin manifester l'audace et la générosité, la compréhension et la tolérance qui rendraient possible une réelle détente internationale sans laquelle la limitation des armements restera toujours une utopie.

JEAN SCHWŒBEL,
coordonnateur.

le soleil *(Dakar)*

Priorité au développement

L'ÉTAT du monde en cette fin de siècle inquiète. La récession n'explique certes pas tout. L'angoisse tient plus de paradoxes sur lesquels se construisent *nos sociétés* que des difficultés, réelles cependant, à maîtriser les grands équilibres économiques.

La communication entre pays à niveaux différents, communément appelée dialogue Nord-Sud, est-elle possible *quand, à la priorité qu'il convient d'accor*der au développement et au mieux-être de l'homme, se substitue la folle course aux armements.

Sans doute, toutes les civilisations portent en elles la création et la mort, l'épanouissement de l'humain et sa *fin.* Mais jamais dans l'aventure humaine les limites du possible n'avaient été à tel point dépassées.

Notre planète, transformée en champ clos des luttes d'influences, est aujourd'hui dotée d'une puissance nucléaire capable de la faire sauter trente fois. Plus de 600 milliards de dollars se sont investis en armements alors que plus d'un milliard d'individus restent confinés dans la pauvreté absolue.

Les impératifs de la défense nationale, alibi commode, ne sauraient pourtant légitimer cette course effrénée aux armements.

Investissements

Équilibre de la terreur ? Le déséquilibre lui existe. Le plus grave est que, dans la voie balisée par les impérialismes les plus divers, les pays pauvres se sont engagés à consacrer à l'achat d'armes sophistiquées le peu qu'ils tirent de leurs recettes d'exportation. Comme si le développement se mesurait à l'importance des arsenaux militaires, aux performances des armes les plus sophistiquées. Les industries de guerre en Occident voient leurs carnets de commandes grossir, alors que dans les Bourses de valeurs, le cacao, l'arachide, le café, produits de première importance, sont mal cotés.

La priorité du développement nous impose d'autres choix. La limitation des dépenses militaires permet sans nul doute de dégager des capitaux pour des investissements massifs en direction du tiers-monde.

L'institution d'une taxation sur l'armement peut également libérer des liquidités pour l'aide aux pays pauvres.

Mais il faudrait penser à une reconquête du monde, par la réorientation des fins que l'homme s'est données. Il faut aller plus loin que la simple limitation technique, comme c'est le cas actuellement car, même si le danger d'une explosion meurtrière *s'en trouve réduit, le coût des* systèmes de sécurité restera toujours élevé.

Les divers impérialismes ont déjà fait leur choix. Les pays du tiers-monde doivent apporter réponse à leur problème de *développement, sans pour autant négliger* la défense.

Conception

C'est ainsi que le non-alignement bien compris peut ouvrir la voie à des solidarités entre pays pauvres.

En effet, il est possible de faire front aux impérialismes en mettant en œuvre un système de défense collective par la *jonction des armées. Nos pays pourraient* ainsi se libérer de la mystique militaire. Il n'est pas jusqu'à la conception que nous avons de nos armées qui ne mérite d'être revue.

Affirmer la priorité du développement *sur la course aux armements pourrait* aider le monde à vivre autrement. Alors que plusieurs milliers de savants et techniciens travaillent dans l'industrie de l'armement, des pays souffrent d'un manque aigu de cadres. Si l'énergie mise à précipiter le monde dans le chaos était investie dans le développement, l'état du monde avec d'une part des zones de pauvreté absolue et de l'autre des foyers de gaspillage serait amélioré.

L'article 26 de la charte des Nations *unies n'incite-t-il pas les nations à ne pas* détourner vers les armements le minimum des ressources humaines et économiques du monde ?

ABDOULAYE MDIAGA SYLLA.

NATIONS UNIES

Un fardeau écrasant

L'AN dernier, les Nations unies ont *procédé à l'examen d'un* document consacré aux relations entre le désarmement et le développement, établi sur la base de 40 rapports rendant compte des résultats de recherches confiées à 27 experts gouvernementaux. *Des citations de ce document ont émaillé* les discours prononcés lors de la récente deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement. Et pourtant ledit document indique que l'argument le moins propre à persuader les États de réduire leurs dépenses militaires consiste, précisément, à invoquer la nécessité d'accroître l'aide au développement.

La récession mondiale actuelle fournit peut-être l'occasion de recourir à une rhétorique plus nouvelle et plus sincère. Il se peut que les temps difficiles amènent à élargir le débat et à l'étendre au-delà des limites de la seule « affaire » du désarmement. Jamais il n'a été aussi nécessaire de mettre en lumière le coût économique de la course aux armements.

Une bonne partie des assertions concernant les profits apportés par l'industrie militaire se sont révélées erronées. Ainsi, par exemple, il n'est pas vrai que cette industrie serait un agent de croissance économique à long terme. Ceux qui le prétendent ne tiennent pas compte des occasions *perdues, des avantages qu'auraient offerts* d'autres utilisations des ressources qui y ont été affectées, auxquels on a renoncé en sa faveur. Lorsque l'on tient compte de ces facteurs, l'on constate que, tant du point de vue économique que du point de vue social, les dépenses militaires reviennent cher.

ANDREW TROTTER.

(Lire la suite page 21.)

LE SOIR *(Bruxelles)*

Une cause majeure d'insécurité

DANS les pays industrialisés comme dans les pays pauvres, les dépenses d'armements servent officiellement à « acheter » la sécurité. Elles constitueraient par là même, sinon le levier, à tout le moins le gage d'un développement économique autonome. Les forces armées ne sont-elles pas, surtout dans certains pays du tiers-monde, la seule institution moderne ? Le complexe militaro-industriel ne joue-t-il pas dans les pays industrialisés un rôle de moteur de la croissance économique ; n'est-il pas l'une des principales sources de l'innovation technologique et scientifique ?

Ces arguments sont battus en brèche depuis des années par les tenants d'une autre équation, celle qui fait rimer surarmement et appauvrissement. « *S'armer, c'est appauvrir l'humanité et non assurer sa sécurité* », notait le rapport de la commission Brandt. L'incidence négative de la course aux armements ne semble plus faire de doute pour personne lorsque l'on voit ses effets dans le tiers-monde. Quand des États consacrent plus d'un tiers de leur budget à renforcer leurs armées, il ne reste souvent que de maigres ressources *pour l'éducation, la santé ou l'agriculture.*

Les dépenses militaires et la militarisation de certains régimes ne mobilisent pas seulement d'importantes ressources, elles débouchent souvent sur un modèle économique fondé précisément sur l'inégalité sociale, l'autoritarisme politique et *la dépendance extérieure.*

Les achats d'armements, ne tiennent parfois même pas compte des besoins réels de la défense nationale mais sont le plus souvent liés aux rivalités entre les grandes puissances. Ils impliquent nécessairement d'importantes sorties de devises. En Afrique, par exemple, les achats d'armes ont représenté, en 1979, 8 % du total des importations, contre 2 % en 1972.

Cette militarisation produit souvent l'effet inverse de son objectif proclamé. Elle entraîne un accroissement de l'endettement, favorise les cultures d'exportation, car elles sont plus productrices de devises, au détriment des cultures vivrières, aggrave l'insécurité économique et sociale.

Cette subordination du développement aux impératifs militaires n'est pas l'apanage exclusif des nations pauvres. Si dans les pays industrialisés les aspects négatifs des dépenses militaires sont masqués par la plus grande richesse ou par les avan*tages économiques imputés aux exporta*tions d'armements, ils n'en sont pas moins présents, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Les effets keynésiens de l'industrie d'armements, illustrés par la résorption par la guerre de la grande crise des années 30, *sont aujourd'hui contestés. Comme le no*tait récemment la commission Palme sur les problèmes de sécurité et de désarmement, l'industrie militaire crée relativement peu d'emplois et ses retombées civiles sont de moins en moins importantes.

Selon Les Aspin, membre du Congrès américain, un milliard de dollars permet de créer cent mille postes dans l'enseignement et... quarante-huit mille dans le secteur de la défense.

« *La sécurité militaire*, constate la commission Palme, *exige de sacrifier d'autres formes de consommation publique et privée. Elle peut aussi, en réduisant les investissements, provoquer le sacrifice d'une croissance économique future.* » Ainsi, de plus en plus, les gouvernements des pays riches devront choisir entre « *le beurre et les canons* », au risque de modifier le système de solidarité sur lequel a reposé jusqu'ici la paix sociale.

Facteur de « mal-développement », le surarmement est aussi, d'une certaine manière, la conséquence d'une conception de la « sécurité militaire » qui prend pour *postulat l'insécurité économique* internationale.

Entre 1970 et 1978 par exemple, les importations américaines de pétrole sont passées de 3,4 à 8,2 millions de barils par jour. Alors qu'elle était de 24 % au début *des années 70, la dépendance américaine* à l'égard des pays producteurs est aujourd'hui de 50 %. La sécurité économique des Etats-Unis apparaît dès lors comme intrinsèquement liée à la stabilité des régimes du golfe Persique et de la mer des Caraïbes. Ce qui explique le gigantesque transfert d'armements dans les pays de l'OPEP, qui ont quadruplé leurs dépenses militaires entre 1972 et 1981 — et l'élaboration de nouvelles stratégies d'intervention comme la mise en place de la force de déploiement rapide. Un changement de politique énergétique — la suppression des gaspillages, le développement d'énergies renouvelables — contribuerait pourtant à renforcer la sécurité nationale des pays importateurs en diminuant leur dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs et à garantir la sécurité internationale, en réduisant les occasions de conflit.

Le surarmement illustre avant tout l'incapacité des pays industrialisés de tabler sur d'autres types de rapports internationaux et sur d'autre modes de développement. Il n'est ainsi bien souvent que la caricature des échecs du dialogue Nord-Sud.

JEAN-PAUL MARTHOZ.

LE TIERS-MONDE

ПОЛИТИКА (Belgrade)

La nécessité et la difficulté d'être non aligné

ALORS que la récession économique qui s'éternise a pris les proportions d'une crise mondiale, les budgets et les dépenses militaires augmentent à une cadence toujours plus rapide.

Entre ces deux processus, il existe une relation certaine.

Telle la multiplication désordonnée et stérile des cellules cancérogènes, le gonflement abusif des armements attaque tout l'organisme de l'économie mondiale.

Les sages de l'Antiquité affirmaient que la force militaire d'un pays ne pouvait être identifiée avec le bien-être de son peuple. Cette vérité vaut *a fortiori* pour les grandes puissances, devenues, à leur manière, prisonnières de leur propre force. Tel est le prix qu'elles doivent payer, dès lors qu'elles ont subordonné, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, leurs intérêts économiques et politiques bien compris aux exigences de leur sécurité, ainsi qu'elles la conçoivent.

Les rivalités des grandes puissances et des blocs, qui s'aggravent dangereusement et sont en train de passer du terrain militaire au plan de l'économie et de la politique, portent des coups particulièrement sévères aux non-alignés et surtout aux pays en développement. La course aux armements que mènent les superpuissances impose en effet une charge insupportable aux pays dont les soucis et les besoins économiques sont les plus criants. Les crédits que les pays en développement doivent affecter aux importations d'armes - importations qui représentent 70 % des exportations mondiales d'armements, dont le taux d'accroissement a été de 25 % au cours des cinq dernières années - les privent irrémédiablement des biens matériels et culturels dont ils ont le plus grand besoin, les empêchent d'accélérer leur progrès économique et social, et contribuent pour une part non négligeable à leur gigantesque endettement (524 milliards de dollars en 1981).

C'est pourquoi d'ailleurs la majorité des pays du tiers-monde a opté pour le non-alignement. Pour eux, une condamnation d'ordre moral, pour être indispensable, n'en est pas moins insufisante. Ils ne croient pas non plus que la course aux armements puisse être arrêtée automatiquement par les contradictions et les antagonismes qu'elle engendre. Bref, les pays du tiers-monde sont fermement résolus à défendre leur indépendance partout où celle-ci est menacée, et bien que la responsabilité des menaces qui pèsent sur elle leur soit pour une part imputable. Le mérite des non-alignés est d'avoir mis en lumière la nature profonde des comportements concrets des grandes puissances et dépouillé leurs actions de leur revêtement idéologique alors que celles-ci s'appuient essentiellement sur la force des armes. Ils savent qu'ils seront soutenus ou désavoués par les Grands selon que cela sera conforme ou non aux seuls intérêts de ces derniers.

Les Nations unies sont le lieu naturel où s'exerce l'action des pays non alignés en lutte pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, et, en relation étroite avec cet ordre, pour l'arrêt de la course aux armements et le désarmement. C'est leur unique possibilité de lever un coin du voile dont les grandes puissances recouvrent leurs négociations bilatérales dont procède la course aux armements. Leur effort commun leur permet d'apprendre en partie ce que l'on s'évertue à leur cacher.

Pour une défense populaire

Mais une question se pose avec de plus en plus d'acuité : qui est responsable de la course aux armements avec les désastreuses incidences économiques qu'elle comporte ? Il est clair en tout cas que les politiques d'armements ne sauraient être abandonnées aux seuls états-majors. Compte tenu de la menace nucléaire, la question de la paix et de la guerre ne saurait non plus être tranchée par les seules autorités politiques et militaires. Quant aux incidences économiques, elles sont telles qu'elles doivent être débattues avec tous ceux qu'elles atteignent. Il est logique que les petits pays dont l'indépendance économique et politique est menacée aient été les premiers à prendre conscience de ces exigences et à relancer l'idée du peuple armé, qui repose sur le principe que chaque citoyen doit être soldat et chaque soldat citoyen.

Forte de l'expérience historique qu'elle a acquise au cours de la deuxième guerre mondiale et de la lutte qu'elle a dû mener depuis pour préserver son indépendance, la Yougoslavie a aussi opté en faveur d'une défense populaire généralisée. Ce qui fait la valeur de ce choix, c'est qu'il prend en compte l'ensemble complexe des facteurs d'une défense authentique : militaires et politiques, économiques et sociaux, culturels et psychologiques. Dans les conditions de l'autogestion socialiste, cette démarche suppose que les responsabilités individuelles et collectives soient harmonieusement mariées et développées. *Les difficultés économiques que nous* connaissons nous commandent de persévérer dans cette voie, non en restreignant l'autogestion, mais au contraire en l'approfondissant.

VASILIJE CEROVIC.

DAWN (Karachi)

A la merci des fournisseurs d'armes

COMPTE tenu des étroits rapports existant entre le désarmement et le développement, les Nations unies ont proclamé les années 80 deuxième Décennie du désarmement, qui coïncide ainsi avec la troisième Décennie pour le développement. Mais, paradoxalement, les surperpuisssances ont récemment accéléré leur course aux armements et ne sont pas disposées à céder, ne seraitce qu'une mince part de leurs privilèges économiques pour nourrir les masses affamées du tiers-monde.

Si l'on se place du point de vue du tiers-monde, l'un des aspects inquiétants de l'augmentation des dépenses mondiales d'armement — 500 milliards de dollars par an, dont les trois quarts sont le fait des grandes puissances industrialisées — est le transfert intense d'armes aux pays en développement, y compris certaines mini ou micronations. Ces ventes d'armes aboutissent souvent à des guerres par pays interposés. Ainsi, depuis la deuxième guerre mondiale, plus de cent conflits de petite envergure ont éclaté dans les pays en développement et, dans la plupart d'entre ces conflits, les fournisseurs d'armes sont intervenus indirectement, si ce n'est directement.

En ce qui concerne l'année 1982, certaines agences de presse occidentales estiment que les Etats-Unis se sont engagés, pendant cette période, à vendre pour 30 milliards de dollars d'armements à l'étranger, la plupart de ces armes étant destinées au tiers-monde. L'U.R.S.S. n'est pas à la traîne dans ce domaine. Comme le révèle l'annuaire 1981 de l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm (SIPRI), les deux surperpuissances sont en tête des huit principaux fournisseurs d'armes de la planète et pourvoient chacune pour 34 % aux importations d'armes du tiers-monde. La même source indique que les trois quarts du personnel militaire des pays en développement qui a été formé aux Etats-Unis ou en *U.R.S.S. entre 1950 et 1980 appartien*nent à des pays qui ont connu, au total, 81 coups d'État depuis 1960.

Aujourd'hui, les deux surperpuissances se sont engagées à stabiliser la situation mondiale, mais, s'il existe en Europe un équilibre des forces le long des frontières « gelées », le tiers-monde est devenu l'arène privilégiée des rivalités et des conflits mondiaux. Prenez par exemple le Proche-Orient, l'Afrique du Nord, le Sud-Est asiatique ou l'Amérique latine. Dans tous les pays en développement, les grandes puissances n'ont qu'une envie : profiter des occasions qui se présentent, remplir ce qu'elles perçoivent comme un vide politique et suivre, sans scrupules, les préceptes de la « *realpolitik* ».

Conséquences stratégiques...

Si l'Union soviétique s'est efforcée, au cours des dernières années, d'étendre son influence dans la mer Rouge, les Etats-Unis d'Amérique, quant à eux, protègent les monarchies autour de cette zone. Les Soviétiques ont été chassés d'Egypte, *mais ils se sont implantés en Ethiopie et* ont pris pied au Sud-Yémen, ce qui leur assure des avant-postes pour opérer en mer Rouge et dans le Golfe. Pour faire pièce aux activités soviétiques dans la région du Golfe, les Etats-Unis d'Amérique ont obtenu des facilités de certains pays arabes et élaboré des plans pour la mise en place d'une « *force de déploiement rapide* ».

En Afrique, l'U.R.S.S. a soutenu plusieurs mouvements de libération. Elle s'est battue par procuration en Angola, au Mozambique, de même qu'au Zaïre et en Ethiopie. Pour neutraliser l'influence soviétique dans le continent noir, l'Amérique a approuvé la Somalie ainsi que le Maroc, l'Egypte, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui font partie du « Safari club », lequel s'étend de l'Afrique du Nord au Golfe.

La rivalité des superpuissances en Amérique latine, notamment dans la mer des Caraïbes et dans les nouveaux théâtres de conflit, est trop évidente pour qu'on s'y attarde. Mais cette série de manœuvres et de contre-manœuvres culmine avec l'occupation soviétique de l'Afghanistan — autre Vietnam ? — qui a porté un coup sérieux à la détente Est-Ouest. A la suite de la crise afghane, les zones de conflit se sont étendues et les deux parties ont intensifié leur activité militaire au-delà même de leur sphère d'influence reconnue. Il n'est pas étonnant que l'agitation, la tension et les risques de conflit augmentent dans toutes les régions névralgiques du tiers-monde. Le facteur-clé de cette situation est le transfert massif d'armes des pays industrialisés vers les Etats appauvris du tiers-monde.

Cette inflation des dépenses militaires signifie, pour diverses nations nouvelles, la stagnation économique, la régression sociale et l'instabilité politique. Les effets néfastes sur le plan socio-économique de la course aux armements ont déjà été exposés dans un certain nombre d'études de l'ONU, mais les conséquences du transfert des armes au tiers-monde ont été évaluées de manière plus concrète dans le dernier rapport des Nations unies sur le désarmement et le développement.

... et politiques

Ce rapport souligne à juste titre que les dépenses militaires relèvent de la consommation et non de l'investissement, qu'elles entravent la productivité, qu'elles sont source d'inflation et de chômage et détournent des ressources qui pourraient aider au progrès social. Plus inquiétant encore, ces dépenses font peser une charge inégale sur les différents niveaux de revenu national par habitant. De fait, les pays en développement importateurs d'armes paient le prix fort sur les plans économique, social et politique. Car non seulement leur taux de croissance diminue, mais ils doivent aussi partager, sinon approuver, les objectifs militaires et politiques de leurs fournisseurs.

A.T. CHAUDHRI.

Dessin de JEAN-PIERRE CAGNAT (le Monde).

Magyar Nemzet (Budapest)

La détente, condition du désarmement

LES pays en développement seraient-ils plus prospères s'ils n'avaient pas à s'armer ? Cela ne fait aucun doute, mais dans le tiers-monde on n'est pas aussi affirmatif. Ainsi, certains gouvernements affirment que l'achat, voire la fabrication de matériel militaire moderne, favorise leur développement industriel. En fait, la technologie militaire des pays industrialisés s'appuie aujourd'hui sur les découvertes scientifiques les plus récentes, et le maniement des armes modernes exige une grande compétence. Les officiers des armées des pays en développement sont formés à l'étranger, et il arrive que les connaissances qu'ils ont acquises soient aussi mises à profit dans la vie civile. Les mêmes gouvernements affirment que, dans beaucoup de pays du tiers-monde, l'agitation sociale n'a pas diminué d'intensité, les formations sociales ne sont pas encore solidement établies et l'armée est la seule force capable d'assurer l'organisation et de permettre l'édification progressive de la nation.

A cela, on objecte que les dépenses d'armement des pays en développement forment déjà près de 20 % du total mondial — lourde charge, même si une fraction de ces dépenses (les investissements consacrés à l'infrastructure par exemple) permet aussi de développper l'économie nationale.

Des postes avancés

Poser la question de savoir si le désarmement servirait les intérêts des pays en développement n'a guère de sens. Les États du tiers-monde n'ont pas à se tourmenter pour savoir s'il leur faut s'armer ou désarmer. Ils n'ont même pas le loisir de réfléchir à la question tant que les négociations entre les superpuissances n'ont pas abouti à un accord sur la limitation ou la réduction des armes de destruction massive. Quand bien même les entretiens de Genève entre l'U.R.S.S. et les États-Unis d'Amérique seraient couronnés de succès, quand bien même une position commune serait arrêtée au sein de l'Organisation des Nations unies, les pays en développement ne pourront jeter leurs armes tant qu'ils seront condamnés à jouer le rôle de postes avancés sur les cartes dont se servent les stratèges du monde. Leur situation à cet égard est une conséquence directe de leur passé colonial. Il va sans dire que de graves difficultés économiques et sociales obligent aussi les dirigeants des pays en développement à se constituer, à leurs propres fins, des armées nationales fortes.

Conflits localisés

Les pays du tiers-monde ne sont devenus importateurs d'armes sur le marché international que dans les années 70, après l'effondrement du système colonial, lorsqu'ils ont tenté, tant bien que mal, de mettre à profit leur souveraineté nouvellement conquise pour accéder à plus d'indépendance. Malgré l'augmentation de la demande, les pays en développement en voie d'industrialisation rapide ont pu faire leur choix parmi la gamme des armements proposés par le monde développé. Alors qu'ils se trouvaient dans une situation économique difficile, ils ont pu obtenir aide et appui en prenant des engagements politiques.

L'afflux d'armes dans les régions en développement dénote en réalité une amélioration de leur position sur la scène politique internationale. D'une part, à la fin de l'ère coloniale, les anciennes métropoles se sont rendu compte que leur approvisionnement en matières premières et en produits de base n'était plus assuré. D'autre part, les conflits localisés les plus dangereux ne faisaient que refléter l'affrontement mondial de deux systèmes d'influence. Dans le tiers-monde, l'atténuation de la tension — sous l'effet combiné de ces deux facteurs — n'est concevable que si les relations entre les superpuissances s'améliorent.

Le principe de base de la politique étrangère hongroise est que les conflits internationaux doivent être réglés par des moyens pacifiques. Les représentants de la République populaire hongroise ne manquent jamais de l'affirmer au cours des conférences internationales, insistant sur le fait que les petits pays se trouvent dans des situations économiques analogues à bien des égards et soulignant que l'aggravation de la tension et les incidences économiques des guerres qui se déroulent dans le tiers-monde sont préjudiciables aux pays qui sont largement tributaires de leurs exportations et des tendances du commerce international.

Les bonnes relations peuvent être grandement compromises par les conflits localisés. Il est difficile de chiffrer les dommages causés à l'économie hongroise par la guerre du Liban ; et celle entre l'Irak et l'Iran détourne de la vie économique et commerciale des deux pays une partie de leurs forces vives.

La Hongrie place tous ses espoirs dans les pourparlers entre les superpuissances, car elle ne peut atteindre ses objectifs économiques que dans une atmosphère de détente qui ne soit pas limitée à l'Europe.

MIKLOS BEKE.

EL PAIS (Madrid)

La démocratie espagnole face au problème de la défense

DU beurre ou des canons ; ce vieux dilemme est en passe de devenir l'un des thèmes majeurs qui vont dominer le débat politique, scientifique et idéologique au cours des années à venir. Déjà en 1963, le général Eisenhower affirmait avoir appris que la sécurité des Etats-Unis dépendait non seulement des dépenses d'armement mais aussi, globalement, de la puissance économique, intellectuelle, morale et militaire du pays. Impossible, selon lui, d'assouvir l'appétit de sécurité d'une nation « *même en entraînant le pays dans la faillite économique et morale pour poursuivre la réalisation de cet objectif chimérique au moyen des seuls armements* ».

La jeune démocratie espagnole, fruit d'un processus de réforme, entrepris à partir de l'illégalité du régime dictatorial qui l'a précédée, doit élaborer une doctrine de la défense après quarante années de marasme théorique, de sommeil industriel et de disponibilité totale à l'égard des besoins stratégiques de Washington. A la mort de Franco, le sous-équipement de l'armée était frappant, l'inefficacité et le manque de coordination criants, même s'ils se trouvaient masqués par un attachement-réflexe à l'égard de celui qui avait été leur chef suprême, et qui était devenu un personnage quasi mythique.

Seule la nécessité de perpétuer le pouvoir personnel du dictateur permet de se repérer dans ce maquis de contradictions manifestes et d'énormes lacunes. La politique de la défense se réduisait à la seule politique militaire ; une politique entièrement conçue en fonction de l'origine du pouvoir dictatorial et marquée par l'obsession d'éviter tout ce qui pourrait se retourner contre la junte qui avait porté Francisco Franco au pouvoir en 1936.

Modernisation de l'armée

La jeune monarchie parlementaire doit aujourd'hui faire naître une fierté nouvelle dans laquelle l'ensemble des citoyens, y compris ceux qui sont plus spécialement chargés de la défendre, puissent se reconnaître. Elle s'est en outre efforcée, depuis le début de la transition, d'assurer aux forces armées des conditions satisfaisantes, qu'il s'agisse de la dotation en armement et en équipement ou de l'entraînement et de l'opérativité. Les dépenses de la défense atteignent aujourd'hui 2,04 % du PIB (produit intérieur brut). Les accords avec les États-Unis, signés en 1953 et systématiquement reconduits depuis lors, se sont soldés par une condamnation sans appel de l'industrie espagnole de l'armement. Cette industrie compte près d'une centaine de centres de production et emploie soixante-dix mille personnes. Sa modernisation s'est effectuée progressivement, permettant à l'Espagne de se hisser au 12e rang des pays exportateurs d'armes qui sont au nombre de quatorze.

Plus de la moitié du chiffre des exportations effectuées en ce domaine en 1981 correspond à des ventes d'armes à l'Amérique du Sud, en particulier au Chili et à l'Argentine, qui sont les clients traditionnels, au Pérou, au Mexique, à la Colombie et au Venezuela. Le solde des exportations s'est effectué en direction des pays d'Orient : Libye, Jordanie, Egypte, Koweït et Arabie Saoudite. 40 % seulement de l'approvisionnement des forces armées espagnoles proviennent des entreprises nationales. Lorsque celles-ci ne permettent pas de répondre à la demande des armées espagnoles, on s'efforce d'insérer dans les contrats passés avec des pays étrangers des clauses de cofabrication. Voir ce qui s'est passé, par exemple, pour le char de combat AMX-30, qui est fabriqué sous licence française. Les points faibles de la production nationale sont les systèmes d'armement complexes utilisés dans la marine et l'armée de l'air et, pour l'armée de terre, les missiles. L'industrie déplore que les besoins de la défense ne soient pas planifiés et que la fabrication de certains produits en séries trop limitées ne se solde par un manque de rentabilité.

La loi de finances portant sur les investissements et l'entretien des forces armées, qui a été approuvée en juillet dernier, prévoit d'affecter à ces postes 2 300 milliards de pesetas au cours des huit années à venir. Il s'agit d'un authentique programme de réarmement qui a été approuvé selon une procédure d'urgence, sans donner lieu au large débat parlementaire que son envergure même aurait justifié.

MIGUEL ANGEL AGUILAR.

VICTIME DU SURARMEMENT

朝日新聞 ASAHI SHIMBUM *(Tokyo)*

Un gâchis colossal

PEUT-IL y avoir acte de folie plus insensé que de construire des forteresses flottant sur la mer ? Si imposantes qu'elles puissent être, la masse de travail et d'argent engloutie dans pareille entreprise se solde toujours en fin de compte par un gâchis colossal. Et pourtant, la construction de forteresses flottantes se poursuit sans relâche.

Telle est, en substance, la situation de dictatures en guerre condamnées à s'affronter éternellement en vertu du slogan « la guerre, c'est la paix » que décrit George Orwell dans son roman *1984*.

Près de trente ans ont passé depuis que ce livre a été écrit. Alors que nous approchons de l'année 1984, pouvons-nous dire, en regardant autour de nous, que la description qu'a faite Orwell de notre monde n'était qu'un cauchemar ?

Des centaines de millions d'êtres humains sont aujourd'hui au bord de la famine. Chaque année, plus de dix millions d'enfants meurent de malnutrition. Pendant ce temps, les pays industrialisés et les pays en développement s'occupent fiévreusement de bâtir des forteresses flottantes. Orwell aurait dit que si une poignée de dirigeants avides de pouvoir s'appliquent ainsi à gaspiller de l'argent pour renforcer leur puissance militaire, c'est parce qu'ils y voient le moyen le plus efficace de condamner à la misère, à l'ignorance et à l'esclavage une majorité écrasante de la population mondiale. Si tel est bien le cas, toute exhortation à consacrer au développement économique une partie des sommes actuellement gaspillées en dépenses militaires ne peut qu'être vaine, aussi vigoureuse soit-elle et d'où qu'elle vienne.

Si un pays en développement aspire vraiment au développement économique, il lui faut d'abord commencer par réviser sa pensée politique aussi bien que son organisation sociale. Pour être réel, le changement doit venir de l'intérieur : il ne peut y avoir de changement véritable sans un éveil préalable des esprits et un changement au niveau des comportements et de la conscience des populations elles-mêmes.

On peut même dire que tout ce qu'il est possible de faire, de l'extérieur, pour favoriser des changements internes, c'est fournir des matériels de référence et, éventuellement, une stimulation.

Au cours des cinquante dernières années, le Japon a vécu deux grandes expériences historiques. Il a d'abord nourri l'ambition de devenir une grande puissance militaire, et ce faisant a ruiné son économie nationale. Il a ensuite concentré l'effort national sur d'industrie civile, ce qui s'est traduit par une forte croissance économique. Nous devrions nous appliquer à mieux faire comprendre aux pays en développement les leçons à tirer de ces deux expériences.

Pour cela, nous pourrions leur présenter des documents illustrant ce qui s'est passé au Japon. Mais il serait plus efficace d'inviter des ressortissants des pays en développement à venir eux-mêmes voir et entendre raconter comment les choses se sont passées exactement. Le gouvernement et le secteur privé devraient inviter au Japon davantage d'étudiants, de chercheurs et d'hommes d'affaires, ainsi que d'autres visiteurs qui viendraient faire dans notre pays des séjours prolongés.

On peut penser que ce n'est pas là le plus court chemin pour atteindre l'objectif visé. Mais il n'existe pas de raccourci menant au développement économique. Si les populations elles-mêmes des pays en développement n'en viennent pas à attacher plus de valeur au progrès économique, même gagné à la sueur de leur front, qu'à la course aux armements, rien n'arrivera à placer ces pays sur les rails du développement.

Le Monde *(Paris)*

Débat sur l'effort militaire

L'EFFORT militaire de la France ne se ralentit pas. C'est la thèse affirmée, aujourd'hui, après un an et demi d'exercice de ses fonctions. par le ministre français de la défense, M. Charles Hernu. Même si le budget de la défense doit passer, entre 1982 et 1983, de 15,5 % à 15,1 % des dépenses publiques, ce tassement des crédits ne saurait faire oublier, affirme toujours M. Hernu, que la part du budget militaire restera, d'une année sur l'autre, à environ 3,9 % du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.), devenu la référence nationale en France.

Cette présentation est, bien sûr, contestée vigoureusement par l'opposition, qui observe, en réalité, que le pouvoir d'achat des armées françaises est en nette diminution, puisque les crédits militaires seront en augmentation (en francs courants) de 8,42 % entre 1982 et 1983, alors même que l'inflation proprement militaire est plus forte que la dépréciation moyenne de la valeur de la monnaie attendue en France (soit 10 % environ).

Au-delà de cette bataille de chiffres, qui demeure importante si l'on se souvient que l'argent est souvent un nerf de la guerre, il est de fait que les années 1982 et 1983 marquent une pause financière pour les armées françaises. Pause d'autant plus évidente que toutes les grandes institutions de l'Etat sont, pour des raisons qui touchent à la conjoncture économique internationale, frappées de la même rigueur financière et que le corps militaire savait qu'il n'y échapperait pas.

Le rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, député socialiste, considère avec franchise que le budget de 1983 est un « *budget de rigueur et d'attente* », dans la perspective de la nouvelle loi de programmation militaire qui fixera, entre 1984 et 1988, les grandes orientations stratégiques de la France, et donc les moyens nucléaires et classiques, ainsi que les effectifs attribués aux armées françaises. Ce texte de loi doit être soumis, l'an prochain, à l'examen du Parlement.

Il n'empêche que le même rapporteur, qui appartient à la majorité de gauche au pouvoir en France, note que ce budget est présenté à la nation « *à un moment où rien ne laisse entrevoir quels choix définitifs caractériseront l'effort de défense de la France pour les cinq années qui viennent* ».

Priorité à la dissuasion

Pause donc, mais à la fois pause imposée par les événements et pause tactique, dite de réflexion et de recherche, puisque le gouvernement français n'est pas en mesure de préciser, pour l'instant, quel destin il entend donner à sa politique d'armement national et quel visage il souhaite sculpter pour l'organisation et les missions de ses forces armées. En principe, le conseil de défense, qui est l'instance suprême de décision en la matière, sous la présidence du chef de l'Etat, devra se réunir en décembre prochain pour arrêter des choix et arbitrer entre les différentes demandes des états-majors.

Ce qui semble se dessiner, c'est la confirmation d'une priorité donnée à la dissuasion et à l'élaboration de nouveaux systèmes d'armes stratégiques (comme la conception d'un modèle 1995 de sous-marin lance-missiles) et tactiques (comme la mise en service, prévue à partir de 1991, du missile semi-balistique Hadès pour remplacer le missile Pluton des régiments d'artillerie nucléaire). La France est, en effet, dans la situation d'avoir à renouveler, après 1990, une grande partie de son arsenal de la dissuasion dont les premiers éléments sont apparus ou devenus opérationnels entre 1964 et 1972.

Si cette priorité nucléaire est maintenue à un niveau que le chef de l'Etat lui-même a qualifié de « *suffisant* » face au développement démentiel des panoplies des deux grandes puissances, la conséquence inévitable est que l'armement classique – compte tenu d'une « enveloppe » budgétaire qui stagne en francs constants – sera réduit, restructuré, au risque d'être affaibli.

M. Hernu se défend contre une telle accusation, en affirmant qu'il préfère avoir, sous l'uniforme, moins de soldats mais des soldats mieux équipés et mieux entraînés. Ce choix n'est pas celui de l'armée de métier, en raison de l'attachement de la gauche française à la conscription, c'est-à-dire à l'appel sous les drapeaux de jeunes Français pour un service militaire qui voisine avec un encadrement de professionnels. Ce choix se veut en faveur d'une armée dont la puissance de feu et la mobilité seront accrues, au détriment, peut-être, des effectifs.

JACQUES ISNARD.

TRIBUNE DES NATIONS-UNIES

Un fardeau écrasant

(Suite de la page 19.)

Ces dépenses étant essentiellement à la charge des pouvoirs publics, ces derniers disposent de moins de ressources pour des investissements économiques et sociaux prioritaires, ou de moins de ressources pour encourager, par des réductions fiscales, le secteur privé à procéder à des investissements. Les déficits budgétaires dus aux programmes d'armement, lesquels sont, en définitive, des impasses du point de vue de la production, ont été doublement générateurs d'inflation. Dans les pays en développement, les systèmes d'armement ont distordu le développpement en requérant une infrastructure excessive.

Quant au fait que les pays qui ont, de longue date, un taux de croissance élevé ont également un niveau élevé de dépenses militaires, il ne prouve nullement qu'il existe une relation effective entre ces deux phénomènes. Le plus vraisemblable, c'est que des taux de croissance élevés ont permis d'affecter des montants élevés à la défense du pays, et non l'inverse. Dans des conditions saines, l'économie est peut-être capable de supporter à des *fins militaires* une saignée de 6 % de la totalité du produit national, mais lorsque la croissance est lente ou nulle, cela devient un fardeau écrasant.

Surestimation des retombées

En contrepartie de toutes les subventions qu'elles reçoivent des pouvoirs publics, les industries militaires ne rapportent guère. Faute de comparer les retombées technologiques de ces industries avec celles auxquelles auraient donné lieu les mêmes investissements s'ils avaient été affectés au secteur privé, on a surestimé l'apport technique des premières, particulièrement pour ce qui est des pays en développpement. Bien au contraire, une large part des techniques développées dans l'industrie des armements est dérivée d'innovations conçues dans le secteur civil. Dans le domaine militaire, la recherche et le développpement constituent un grave gaspillage, du fait du coefficient élevé de main-d'œuvre utilisée et en raison du fait que les résultats obtenus ne deviennent en grande partie jamais opérationnels.

Une autre idée fallacieuse répandue au sujet de l'industrie militaire est l'image protectrice qu'on lui attribue à l'égard de l'emploi. Dans certain grand pays industriel, 1 milliard de dollars dépensés dans le secteur privé permettent la création de près de 51 000 emplois de plus que la même somme affectée au secteur militaire, cela, notamment, en raison de la technologie complexe de ce dernier. Dans les pays en développpement, la comparaison des coûts de création d'emplois révèle également un écart considérable entre le secteur militaire et le secteur privé : dans l'un de ces pays, alors que la création d'un emploi dans une usine d'artillerie revient à 20 000 dollars, 80 dollars suffisent pour créer un emploi agricole.

En ce qui concerne le développement, les dépenses d'armement ne font qu'accroître le sous-développement dans le tiers-monde, alors qu'elles stimulent le surdéveloppement dans les pays occidentaux. La création de leurs propres usines de fabrication d'armes ne dissuade nullement les pouvoirs publics des pays du tiers-monde de continuer d'importer des armes. Quant aux pays occidentaux, les schémas d'acquisition d'armements poussent au surperfectionnement des systèmes existants plutôt qu'à un effort de conception de nouveaux types d'armes : d'où la stagnation des industries qui deviennent de plus en plus dépendantes de l'aide de l'État.

D'une façon générale, dans l'industrie des armements, tant la main-d'œuvre affectée à la production que les ingénieurs, les chercheurs et la direction acquièrent des habitudes, des qualifications et des attitudes qui rendent difficile leur adaptation à des postes du secteur privé. Ce personnel devient, de la sorte, l'un des éléments constituants d'un cercle vicieux d'intérêts qui permet au marché des armements de poursuivre son essor. Alors que l'industrie aérospatiale, la mécanique lourde, l'électronique et les constructions navales ne sont plus en mesure de garantir des emplois, elles ne se voient proposer qu'un nombre réduit de grosses commandes d'armements, à prendre ou à laisser.

L'idée que la supériorité des armements garantit la sécurité a fait souvent juger acceptable n'importe quel montant de dépenses militaires. Bien que la question de la sécurité soit complexe, elle ne devrait pas occulter le coût économique des armements. Ce n'est un secret pour personne que les gouvernements démocratiques sont préoccupés, et non sans raison, du court terme. En un temps de récession grave, il se pourrait qu'un examen lucide du coût total réel des dépenses militaires suscite davantage d'efforts et de progrès dans la voie du désarmement que n'importe quel effroyable scénario de guerre nucléaire.

ANDREW TROTTER.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Des multinationales du tiers-monde

UNE nouvelle forme de coopération Sud-Sud est en train de s'organiser : des investisseurs étrangers de pays en développement installent des entreprises dans d'autres pays en développement, leur offrant des technologies qui contribuent à atteindre les objectifs nationaux en matière d'emploi avec un capital limité et en réduisant la facture des importations. Une récente étude du B.I.T. sur cette nouvelle forme d'entreprises multinationales montre qu'un véritable réseau de multinationales du tiers-monde s'est ainsi créé au cours de la dernière décennie.

Quelque deux mille filiales d'entreprises de pays en développement ont été identifiées – dont la moitié dans le secteur manufacturier – mais leur nombre pourrait être en réalité trois ou quatre fois plus grand. L'important travail du B.I.T. porte sur des entreprises des pays suivants : Argentine, Brésil, Hongkong, Inde, Indonésie, Maurice, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Sri-Lanka et Thaïlande.

Ces multinationales du tiers-monde offrent aux pays en développement une alternative aux technologies que leur fournissent les géants du monde industrialisé.

La plus grande partie du savoir-faire des sociétés mères du tiers-monde provient, certes, à l'origine, des pays avancés, mais la technologie transférée aux filiales est le résultat d'adaptations et d'innovations mises au point sur le marché intérieur avec, par conséquent, un volume de production réduit.

Adapter une technologie revient parfois à remplacer des machines par des travailleurs ou à utiliser une technique radicalement différente, comme celle qui consiste à remplacer l'acier par la fibre de verre dans la fabrication de carrosseries ou la production de masse par le traitement de lots, comme c'est le cas aux Philippines pour la fabrication de produits pharmaceutiques.

Mais la caractéristique la plus frappante des techniques transférées par les sociétés mères à d'autres pays en développement est l'intensité de la main-d'œuvre. Il ressort d'une comparaison du rapport capital-travail qu'en Indonésie, pour les filiales d'entreprises du tiers-monde, ce rapport n'est en moyenne que de 8500 dollars par travailleur, alors que pour les filiales de sociétés de pays industrialisés il atteint 16300 dollars par travailleur.

Le mot d'ordre pour les opérations à échelle réduite des multinationales du tiers-monde est la souplesse. La production est généralement axée sur le marché intérieur du pays en développement hôte, et les usines sont conçues pour une production très diversifiée. Par exemple, une société de Hongkong utilise un équipement permettant de fabriquer différents modèles aussi bien de fours que de réfrigérateurs.

Beaucoup de filiales d'entreprises multinationales basées dans des pays du tiers-monde utilisent des machines d'occasion qui, dans la plupart des cas, se révèlent plus souples que le matériel neuf et proviennent généralement d'un pays industrialisé. Ces machines sont vendues pour des raisons diverses : changement de techniques, modification de la demande ou frais d'entretien trop élevés pour des pays à hauts salaires.

Autre facteur de souplesse, le fait que les multinationales du tiers-monde tendent, plus que celles des pays industrialisés, à utiliser des facteurs de production disponibles sur place. L'étude a, par exemple, constaté qu'en Thaïlande les usines appartenant à des sociétés mères d'autres pays en développement importaient 39 % de leurs matières premières contre 65 % pour les usines thaïlandaises et 76 % pour les usines appartenant à des multinationales de pays développés.

Les multinationales du tiers-monde sont très précieuses lorsqu'il s'agit de créer des emplois et de fabriquer des produits destinés au marché intérieur, mais moins pour des produits destinés à l'exportation.

LOUIS T.-WELLS.

★ *Technology and Third World multinationals*. Multinational Entreprises Programme Working Paper nº 19, BIT, Genève 1982. (Il s'agit d'un document d'une série de monographies destinées à évaluer les facteurs qui influencent le choix par les entreprises multinationales de la technologie appropriée pour créer un maximum d'emplois dans les pays en développement. Outre une enquête méthodologique (document de travail nº 14), trois autres documents ont été publiés, respectivement sur Singapour (nº 16), sur le Nigéria (nº 17) et sur le Brésil (nº 21).)

UNESCO

M. M'Bow : il nous manque une même foi

S'ADRESSANT à l'Assemblée générale des Nations unies, réunie en session extraordinaire à New-York (du 7 juin au 9 juillet 1982) *sur la question du désarmement, le directeur général de l'UNESCO,* M. M'Bow, a notamment déclaré :

« D'immenses ressources sont ainsi gaspillées [pour les armements] *en pure perte, car elles n'améliorent même pas la sécurité de ceux qui les consentent, puisque les équilibres militaires tendent simplement à s'établir à des niveaux de plus en plus élevés. La course aux armements, née d'une ambition dominatrice ou d'un sentiment d'insécurité, porte ainsi en elle le germe de sa propre accélération. Et du fait de l'interdépendance croissante des destins des différentes nations et de l'imbrication contradictoire de leurs intérêts, une liaison de plus en plus étroite s'établit entre tensions internationales et conflits internes, entre oppositions nationales et clivages idéologiques, entre intérêts régionaux et enjeux planétaires. Dès lors, la guerre peut non seulement échapper au contrôle de ceux qui la déclenchent, mais elle peut échapper à tout contrôle. Et précipiter le monde entier vers l'irréparable.*

» La guerre doit désormais cesser d'être considérée comme un moyen de résoudre les différends particuliers entre nations, elle doit être affrontée comme un fléau commun qui menace de se retourner indifféremment contre les uns et contre les autres et même contre ceux qui pensent pouvoir la gagner pour un temps, et face auquel il est urgent de s'unir tous ensemble...

» Force est de constater, cependant, que les efforts déployés jusqu'ici n'ont abouti qu'à des résultats imparfaits si on considère la situation qui prévaut actuellement.

» Depuis 1945, date de la création du système des Nations unies, le sang n'a cessé de couler dans le monde, mais il n'a pas coulé partout. Les pays industrialisés, dans leur ensemble, ont connu la paix chez eux. Et ils ont, pendant ce temps, fourni au reste du monde les armes avec lesquelles il a continué de se déchirer. Si les puissances industrielles ont évité l'affrontement chez elles – elles ont souvent contribué à aggraver, quand elles n'en ont pas suscité même ailleurs, des conflits, où les armes qu'elles avaient fabriquées étaient testées par et sur les peuples du tiers-monde, comme si le sang de ces derniers avait moins de prix. Les pays en développement eux-mêmes dépensent souvent en armement des ressources qui auraient mieux servi à améliorer la condition de leurs peuples.

» Si la situation mondiale s'est à ce point dégradée, si les principaux facteurs de conflit s'aggravent au lieu de s'estomper, si les menaces qu'ils recèlent se multiplient au lieu de diminuer, ce n'est pas parce que nous n'avons pas les moyens matériels, ou les mécanismes institutionnels adéquats, c'est parce que, au moment où, enfin, nous les détenons, il nous manque une même foi en l'unité de notre destinée, une raison de vivre qui conjugue nos diversités autour de valeurs partagées par tous.

» Il se fait déjà tard, mais il est encore temps de forger, ensemble, cette raison de vivre commune. Parce que, au-delà de toutes les différences, les peuples connaissent des angoisses similaires, affrontent des dilemmes comparables, caressent des espoirs solidaires, qui, exprimés de mille manières, se rejoignent en un même lieu : celui des fondements éthiques de notre existence... »

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SFENA

Grand équipementier aéronautique français
3000 personnes - CA de plus d'un milliard
La Division pilotage et systèmes
recherche pour son service
Etudes Avancées

Ingénieurs opticiens

A l'intérieur de la division chargée de concevoir et de réaliser des systèmes automatiques de vol, dans l'équipe études avancées, ils seront chargés d'études théoriques et expérimentales de systèmes optroniques infra-rouges, embarqués.

Ces postes s'adressent à des jeunes ingénieurs. Formation supérieure OPTIQUE-écoles ou universités.

Veuillez adresser votre dossier de candidature complet. sous réf I 148. à SFENA, Gestion des Cadres. BP 59. 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

LE GROUPE SOFRESID

est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80% du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - PETROLE - METALLURGIE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche
pour son service comptable

CADRE COMPTABLE
NIVEAU DECS

Ayant des références en fiscalité internationale pour assumer la mise en place et la maîtrise de comptabilités française et étrangère.
La connaissance de l'anglais sera très appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet s/réf. 1414 à :

B. MAZIERES - Direction du Personnel
SOFRESID
59, rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX.

sofresid

Encore et toujours les informaticiens

Le marché des informaticiens continue d'être demandeur mais la structure des offres évolue.

De nouvelles fonctions apparaîssent, certains profils se modifient.

Qui sont aujourd'hui ces oiseaux rares? Comment les entreprises recrutent-elles? Chasse de tête ou annonces?

Dans quels supports et à quels rendements peut-on s'attendre? Où en sont les salaires?

A nouveau Havas Contact enquête sur ces problèmes et tient cette étude à la disposition des responsables de recrutement qui lui en feraient la demande.

HAVAS CONTACT Service Développement
1, place du Palais-Royal - 75001 Paris
Tél. (1) 296.12.92



AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE DE RECRUTEMENT
ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX AUX
2 ASSISTANTES
QUI SOUHAITENT QUE 83 SOIT LE DEBUT D'UNE ETROITE COLLABORATION AVEC UNE EQUIPE DE POINTE

Ces 2 postes exigent les mêmes qualités de base et les mêmes compétences acquises, de préférence, en agence ou support.
- Expérience sur tous types d'annonces.
- Bonne connaissance des médias.
- Promptitude d'esprit et faculté d'aller vite à l'essentiel.
- Créativité. Imagination.
- Très bon contact téléphonique.
- Parfaite orthographe.
- Dactylographie indispensable.

Lieu de travail : Paris.
Nous garantissons une discrétion absolue.
Ecrire avec CV et prétentions à Anne de la Dure 94, rue de Tocqueville 75017 Paris qui transmettra

L'une des plus importantes entreprises nationales

recherche

POUR SES SERVICES PARISIENS ET SES CENTRES RÉGIONAUX IMPLANTÉS DANS LES GRANDES VILLES DE PROVINCE

DOCTEURS EN DROIT
DIPLOMÉS
DE SCIENCES POLITIQUES
OU D'UNE GRANDE
ÉCOLE DE COMMERCE

INGÉNIEURS
ÉLECTROTECHNICIENS
ET ÉLECTRONICIENS
(TOUTES CATÉGORIES D'ÉCOLES).

Libérés des obligations militaires, âge *maximum* 28 ans.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous nº 251.875 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

URGENT
Ville banlieue Ouest recrute
UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Env. les candidatures sous nº 7.458
le Monde Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



Compagnie d'Assurances PARIS-9e
recherche
RÉDACTEUR
EXPÉRIMENTÉ
pour production automobile et risques divers exercé à la pratique du travail sur terminal d'ordinateur.
Ecrire sous nº 3.802 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

secrétaires

Association pour le droit de mourir dans la dignité recherche
SA SECRÉTAIRE
Envoyer C.V. : M. MAUGUY, 16, bd Voltaire, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Ville proche banlieue Ouest, rech. pour secrét. part. du Maire, une secrét. de direct., expér. sténodactylo sachant rédiger. Sont exigées : référ., disponibilité et discrétion. Ecrire s/réf. 7247/9941 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etud. DEA informatique avec expérience, cherche emploi à mi-temps même de courte durée. Tél. le matin au 325-75-27.

JARDINIER qual., excel. réf., travaillant chez part. région Toulon, ch. à partir de janv. 83, place similaire à mi-temps. Ecrire sous le nº 251.905 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BIJOUTIER JOAILLIER
Homme, 21 ans, 3 ans apprentissage, cherche emploi
Ecr. s/nº 6.427 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attachée de direction trilingue, anglais, allemand, notions espagnol, 33 ans, 10 ans expérience import-export, cherche poste à responsabilité relations publiques ou tourisme.
Ecr. s/nº 6.428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSEUR D'ANGLAIS Expérimenté, organise cours dans l'entreprise tous niveaux. Ecr. s/nº 0.580 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE, direction ETS, secteur social. Diplômes + références, étudie propositions. Ecr. s/nº 7.464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direction P.M.E.
- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur transports ;
- Exp. Management, Marketing Pub., commerce intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. Latine ;
- Anglais, Espagnol.

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G.
Ecr. s/nº 6.424 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F, 35 ans, parf. trilingue all., angl., franç, trad. secrétariat ch. emplois temps partiel Paris. B. Niegel, 32, bd Vaugirard, 75015 PARIS.

CADRE HAUT NIVEAU
Très bien introduit auprès milieux affaires iraniens, cherche Société voulant l'envoyer à Téhéran où il la représenterait. Ecr. s/nº 0.584 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 40209 PARIS.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au 306-08-88.

emplois internationaux

COMPTABLE AUDIT pour AFRIQUE 3 à 4 mois Tél. : 236-23-45.

emplois régionaux

TRAVAILLEUR SOCIAL VENEZ LANCER ET ANIMER AU CŒUR DE LA VIEILLE VILLE DU MANS LE BAR SANS ALCOOL

que notre association met sur pied dans des locaux de caractère, complètement rénovés, où un logement de fonction peut être envisagé. Vous bénéficierez de l'appui des bénévoles de l'Association, d'un contrat et de conditions de rémunération assurant une continuité de carrière. Nous attachons une grande importance à ce projet de création d'un lieu d'accueil et d'écoute pour personnes en difficultés. Vous savez quelles qualités sont nécessaires pour le faire vivre : les bons sentiments ne peuvent remplacer la compétence et l'autorité naturelle.
Ecrivez-nous en détail vos expériences et votre intérêt pour ce poste.

ASSOCIATION LA FLAMBÉE 30, rue de la Blanchisserie 72000 LE MANS.

RUNGIS. Chef-lieu de canton, possédant abattoir industriel polyvalent agréé pour l'exportation dans région grosse productrice de porcs et de bovins, recherche exploitant à des conditions très avantageuses (exploitant ayant des relations commerciales sur le marché parisien). Pour tous renseignements s'adresser à : MAIRIE 23700 AUZANCES. Tél. : (55) 67-00-17.

Brandt

Numéros 2 pour notre administration des ventes
110.000 F +

Il est nécessaire que soit secondé le Chef du service Administration des Ventes de notre Société, implantée à PARIS 17ème, filiale commerciale du Groupe THOMSON-BRANDT. Branche Grand Public.

Avant mission de traiter les problèmes variés qu'implique l'existence d'une clientèle ample et diversifiée, les ASSISTANTS seront responsables de la surveillance des tableaux de bord, du contrôle des procedures administratives et informatiques, de la transmission de l'information. Ils veilleront à la bonne exécution des commandes, en collaboration avec une équipe qu'ils auront la charge d'animer. Ils communiqueront en permanence avec la clientèle et l'equipe de Vente. Ils surveilleront les en cours financiers et règleront les litiges au niveau commercial.

Si, à 25 ans minimum, de formation ESC ou IUT Techniques de commercialisation vous avez une première expérience de cette fonction, et que vous désirez l'exercer au sein de notre Groupe, veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 82282 M à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX
dynamiques et sérieux, bonne expérience, rompus aux contacts haut niveau.
Adr. C.V. et photo à SIPEP, réf. 1.110 au 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS (qui tr.)

CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL (Val d'Oise) recherche pour maison de retraite (243 lits)
UN ASSISTANT DE DIRECTION
titulaire d'une licence en Droit ou Sciences Economiques, intéressé par le domaine de la Santé Publique.
Adresser C.V. au directeur de l'Etablissement, 1, rue Valère-Collas, 95101 ARGENTEUIL CEDEX.

Centre de Formation Prof. des adultes YVES BODIGUEL Meudon-la-Forêt, rech.
2 A.T. MAINTENANCE MAT. INFORMATIQUE
BTS-DUT électron., 5 ans exp. profession., sal. 11.000 F X 13. Fonct. professeur. Format. prof. adultes.

Ecrire C.V. FÉDÉRATION GÉNÉRALE MÉTALLURGIE C.F.D.T. 5, rue Mayran 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend PEUGEOT 104 SR, 6 CV 1980, beige, 41.000 km. Prix : 24.000 F. Tél. : 732-02-60, p. 2.251 ou 918-39-35.

GS X2 1976, 96.000 km. Excell. état. Freins, suspension, échappement, batterie neufs. Prix : 9.300 F avec radio. Tél. : 901-08-05.

Particulier vend Simca Talbot 1307 S, 90.000 kms, révisions annuelles année 1977. Débattre, radio-cassettes stéréo neuf. Tél. : 201-89-78 après 18 heures.

de 12 à 16 C.V.

Vds CADILLAC SÉVILLE diesel 1980. Moteur 10.000 km, état rare. RODRIGO (56). 06-05-42.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt

5e, 106 m², séj. 4 chbres, bns, 2 dches, park., pisc. Imm. récent 1.500.000 F. 336-46-29.

10 mn R.E.R. LUXEMBOURG Mº Cardinal-Lemoine - Monge. Près Lycée Henri-IV. Livraison immédiate
2 A 4 PCES, 43-97 m²
Terrasses, parkings. Ts les jours sauf mardi et férié.
2, RUE LAROMIGUIÈRE
14/18 h ou BEGI 267-42-06.

9e arrdt

9e Appt 95 m², 4 p. tt cft, bel imm. pierre, 3e ét. + chbre de serv. 580.000 F comptant + 4.300 F mens. Viager fme 86 ans. Appt. libre. 266-19-00.

13e arrdt

Gobelins. Pascal. 354-95-10.
AT. ARTISTE 70 m².

15e arrdt

DUPLEIX
CHAMP DE MARS, 400 m, 4 P. 110 m², bel immeuble bourgeois, possible chambre de service. 1.050.000 F BRIANÇON. 575-73-94.

17e arrdt

WAGRAM, imm. récent, 8e ét., balcon, luxueux dble liv. + chbre, 85 m². Gd cft, box poss. Vis. s/pl. : mer. 14 h 30/17 h, 11, rue BREMONTIER 17e.

Province

PERROS-GUIREC 22
Rénovation de standing
Deux derniers 3 PIECES TERRASSE VUE SUR MER
Renseignements :
Agence Le Fur
B.P. 9
Perros-Guirec 22700
Tél. (96) 23.25.23

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Région parisienne

Petite résidence retraités studios pour couple 39 m², rez-de-chaussée. Champs-sur-Marne, près RER, libre en janvier. Tél. : (6) 005-65-09.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphoner au : 296-58-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

pavillons

BATIGNOLLES, maison particulière, 6 pièces, confort, jardin, dépend. 1.350.000 F. Tél. : 522-02-00.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placement forestier petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. Havas Orléans nº 200648.

LOT - MANOIR XIIIe
Restauré 10 pces + dépend., falaise et grottes 6 ha. PX INTÉRESSANT VU URGENCE A.V.L. 874-82-22.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire sous le nº 251.784 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

30 km Aix-en-Provence, à Rians (Var). 2 beaux terrains plats dans colline, à 400 m village. Constructibles. 3.000 m² : 150.000 F et 4.000 m² : 200.000 F. M. Coulomb, 1, rue Ferdinand-Pelloutier, 83100 Toulon. Tél. : (94) 92-36-46.

viagers

LIBRE DE SUITE 3 p. tt cft + box. Mº Jules-Joffrin. Imm. pierre. 130.000 + 2.500 F. - 266-19-00.

Appt 3 p. tt cft, bel imm. pierre, 2e ét., s/bd Voltaire occ. cple 83/87 ans. 75.000 F cpt + 2.400. Cruz. 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris. Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC L' ASPAC LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9ème - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans - 296-38-74.

locaux commerciaux

Ventes

A vendre local tous commerces 37 m², 16.000 F annuel de loyer. Dess. cour. Rez-de-chaussée. Place d'Estienne d'Orves, après 19 h. Tél. : 526-54-88. PARIS-9e.

Le Monde

économie

AFFAIRES

UN CONFLIT DANS UNE BANQUE NATIONALISÉE

Les tracas de M. Lucien Pfeiffer

Rien ne va plus au sein de l'état-major de l'Union de banques à Paris (U.B.P.), établissement prospère de dimension moyenne (mille trois cents personnes, soixante-cinq agences, dont quarante-huit à Paris, 4 milliards de francs de bilan et 38,5 millions de bénéfices en 1981), qui appartenait au groupe Lebon et a été nationalisé le 1er juillet 1982. Son administrateur général, et désormais président, n'est autre que M. Lucien Pfeiffer, fondateur du Groupement français d'entreprises (G.F.E.) et pionnier du crédit-bail immobilier en France avec la création de Prétabail-Sicomi, qu'il dut quitter en 1975 après une longue bataille juridique et financière.

Un affrontement entre une bonne partie de l'encadrement de l'établissement et son nouveau président, d'abord larvé, vient d'être rendu public. Des tracts des sections syndicales du Syndicat national des banques (S.N.B.) et de la C.F.T.C. ont, d'abord, accusé M. Pfeiffer d'être intervenu directement dans des dossiers de prêts portant sur des affaires dans lesquelles il aurait *« personnellement partie liée »*. Ces sections et un comité pour la concertation et la défense du personnel ont même écrit le 15 novembre à la commission de contrôle des banques pour demander, de toute urgence, la création d'une commission d'enquête.

En décembre, ils ont adressé au nouveau conseil d'administration de l'U.B.P. une mise en garde contre la nomination de M. Pfeiffer à la présidence, estimant que *« tout [les] sépare de lui sur le plan de la déontologie bancaire, des rapports humains et de l'image de marque de la banque »* et citant une *« mésentente fondamentale et irrémédiable »* entre le nouveau président et l'équipe de direction. Ces accusations et appréciations ont reçu, ces dernières semaines, un large écho dans l'hebdomadaire *Minute*. De son côté *le Canard enchaîné* titrait, le 22 décembre, sur « Les affaires croisées d'un banquier socialiste trop entreprenant », avançant que M. Jacques Delors avait, le 15 décembre, demandé à M. Pfeiffer de démissionner de sa présidence du G.F.E.

L'intéressé, il va sans dire, réagit vigoureusement, dément tout en bloc, parle de *« manœuvres politiques évidentes dirigées contre les nationalisations »*, et explique les attaques dont il est l'objet par la *« rage »* des cadres supérieurs dont il a rogné les rémunérations *« excessives »*. Il vient, d'ailleurs, d'adresser à M. Delors un rapport d'explications.

Premier fait acquis : M. Delors n'a pas eu à demander la démission de M. Pfeiffer de sa présidence du G.F.E., coopérative de 443 entreprises dont il est l'âme, puisque le principe de cette démission était déjà convenu avec la Rue de Rivoli dès la fin de juin 1982, lors de sa désignation, et qu'elle devait être effective au moment de sa nomination officielle à la présidence de l'U.B.P. le 15 décembre. Quant aux liens de M. Pfeiffer avec ses affaires et occupations antérieures ou actuelles, le problème est moins simple. De quoi s'agit-il ?

Un crédit pour Interplans

M. Pfeiffer est accusé par une partie de son personnel d'avoir, à plusieurs reprises, au cours du second semestre 1982, exercé des pressions sur le Comité des engagements de la banque (auquel il ne participe pas) pour faire accorder un crédit de 5,5 millions de francs à une société de publicité, Interplans, pour le compte d'une filiale, les Ateliers Delteil, fusionnés, auparavant, avec les Laboratoires Anselme. Cette dernière société, très lourdement déficitaire, avait été, en 1980-1981, rachetée pour 1 franc, renflouée et revendue pour 6 millions de francs par un groupe de personnes physiques, avec les bons offices de la Sofinem, organisme spécialisé dans ce genre d'affaires, filiales du G.F.E. et dirigée par M. Gabriel Banon.

Ce dernier est une personnalité attachante : né au Maroc, ingénieur, il a été, pendant dix ans, administrateur-directeur général de la filiale française du groupe suédois Alfa-Laval, puis le premier directeur, en 1971-1972, de l'Institut de développement industriel (IDI). En 1971, il rachète à un groupe de trois sociétés industrielles, notamment, la Siers, spécialisée dans la fabrication de vannes pour l'industrie nucléaire, dont le développement est très rapide. Mais, faute de fonds propres et de trésorerie, il doit déposer son bilan et « passer la main », en 1979, à Schlumberger, puis à Alsthom : M. Banon estime alors qu'il a été *« étranglé » par la concurrence*, et cela grâce aux banques, ce qui n'est pas totalement inexact.

Par la suite, M. Banon, qui a connu M. Pfeiffer au Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, vient diriger la Sofinem et participe au plan de redéploiement industriel de Timex-Kelton. Entre-temps, il a quelques démêlés avec le tribunal de commerce de Paris, dont un jugement de juillet 1982 le condamne à payer 2 millions de francs après la faillite d'une société de publications gérée par son fils. Bien qu'il ait fait appel, il est *« écarté de signature »* à la Banque de France. Personnalité brillante, apôtre de la création d'entreprise, M. Banon, inscrit au Club 89 de M. Alain Juppé, n'a pas que des amis, et est même fortement discuté par certains.

En tout état de cause, c'est lui qui, fin juillet 1982, présente à l'un des cadres du siège de l'U.B.P., 22, place de la Madeleine, à Paris, M. Margueret, dirigeant d'Interplans avec M. Serval. Logique, dira-t-on, puisqu'il a été en relation avec lui pour la revente des Laboratoires Anselme. Pas du tout, répliquent ses adversaires, puisque Interplans avait déjà formulé sa demande de crédit en novembre 1981 : dans leur esprit, M. Banon a voulu profiter de l'arrivée à l'U.B.P. de son ami Lucien Pfeiffer. Erreur, affirme ce dernier, puisque la demande de crédit a été présentée plus de six mois avant qu'il soit question de sa nomination ; de plus, affirme-t-il, *« je n'ai pas de lien avec Interplans, bien que cette société soit domiciliée dans le même immeuble que le G.F.E. à Neuilly : il y a là-bas cent cinquante sociétés »*. En tout cas, M. Pfeiffer demande, en septembre 1982, au Comité des engagements, peu enthousiaste, de réexaminer le dossier, qui va, toutefois, être bloqué le 9 novembre dernier, lors de l'inculpation et de l'arrestation de MM. Margueret et Serval, au titre de l'affaire des fausses factures de Marseille.

« Au service des clients... »

Autre grief formulé contre M. Pfeiffer, celui d'avoir voulu favoriser l'octroi de crédits de dépannage à C.N.H. 2000, société d'H.L.M. alimentée, en partie, par la Cilex, association sans but lucratif, collecteur du 1 % logement des entreprises, parmi lesquelles le G.F.E. M. Pfeiffer, qui est administrateur, « à titre gratuit » de C.N.H. 2000, ne voit guère pourquoi, à la tête d'une banque, il ne pourrait pas accorder des concours, en pool, avec d'autres banques à une société d'H.L.M., ni même à des sociétés privées en pleine restructuration.

En fait, on touche là du doigt la contradiction foncière qui oppose le nouveau président de l'U.B.P. à son état-major : pour M. Pfeiffer, il s'agit, conformément aux directives de M. Delors, de *« remettre la banque au service de ses clients »* et également de *« remettre au pas une technostructure qui s'est autofinalisée »*. De l'autre côté, on estime que l'orthodoxie bancaire imposait la plus grande prudence dans les affaires précitées. Par ailleurs, il est fort probable que M. Pfeiffer, alsacien batailleur et têtu, entier dans ses convictions, n'a pas ménagé ses cadres, déjà traumatisés par le changement de propriétaire, envoyant des notes qu'en haut lieu on se risque à qualifier d'« incendiaires », et où on évoque les « imprudences » d'un « homme de convictions » dans le maniement d'un personnel peu habitué à ses méthodes. En tout cas, c'est le premier affrontement public au sein d'une banque nationalisée depuis le 18 février 1982.

François RENARD.

LA B.F.C.E. DOUBLE SON CAPITAL POUR LE PORTER A 600 MILLIONS DE FRANCS

La Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) va porter son capital social de 300 millions à 660 millions de francs par incorporation de réserves à hauteur de 60 millions de francs et par souscription en numéraire pour la somme de 300 millions de francs.

Cette souscription sera assurée, au prorata de leur participation, par les actionnaires de la banque, à savoir la Banque de France et la Caisse des dépôts et consignations (24,55 % chacune), le Crédit national, la Caisse nationale de crédit agricole, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais et la Société générale (40 % chacun) et enfin la Caisse centrale de coopération économique (0,90 %).

En procédant à cette importante augmentation de capital, la troisième depuis la création de cet établissement à statut légal spécial constitué en 1947, la B.F.C.E. entend renforcer à la fois sa position sur les marchés internationaux et étendre son action au bénéfice des entreprises exportatrices, ce qui, de l'avis des pouvoirs publics, doit rester sa mission première, ainsi que l'a rappelé son président, M. Michel Freyche, début décembre à l'occasion de l'inauguration d'une succursale de la B.F.C.E. à Singapour.

Après la récente ouverture d'une agence à Cergy-Pontoise, la banque va créer une agence régionale supplémentaire à Reims au cours du premier semestre 1983 et une autre succursale à Orléans dans le courant du second semestre. Enfin, une cellule d'information et de conseil au service des exportateurs français va être constituée en janvier 1983 au sein de la B.F.C.E.

« Les Patrons face à la gauche »
de Jean-Gabriel Fredet et Denis Pingaud

Le groupe de pression se porte bien

Au début des années 50, un professeur de science politique américain, M. Henry W. Ehrmann, étudiait la politique du patronat français de 1936 à 1955. C'était là une innovation. Malgré le rôle des chefs d'entreprise lors du Front populaire, comme sous Vichy, historiens et sociologues ne s'étaient guère intéressés à l'étude de ce groupe de pression pourtant fort efficace dans la défense des intérêts particuliers.

Le mérite de MM. Jean-Gabriel Fredet et Denis Pingaud, dans *les Patrons face à la gauche* (1), est d'avoir conservé l'état d'esprit de M. Ehrmann, de ne pas s'être cantonnés, comme la plupart des ouvrages consacrés récemment à ce sujet, d'interviews de patrons.

Certes, on retrouve de tels entretiens, nécessaires pour comprendre la diversité de cette classe dirigeante. De François Michelin, qui pense que *« les patrons ne peuvent plus sérieusement faire leur travail depuis 1936 »* (...) et que *« le pouvoir syndical, c'est l'irresponsabilité au pouvoir »*, à Michel Hervé, patron d'une entreprise d'installation de chauffage de six cent cinquante personnes, qui joue la gauche parce qu'elle représente *« le changement, la prise en compte des éléments nouveaux dans la société »*.

Mais les auteurs, tous deux journalistes au *Matin de Paris*, se sont surtout attachés à décrire avec minutie les cinq cents premiers jours de *« la partie de bras de fer qui oppose le pouvoir politique au pouvoir économique »* depuis le 10 mai 1981.

« La forteresse patronale » qu'est le Conseil national du patronat français y a évidemment un rôle majeur. Son service d'études législatives (SEL), son remarquable service fiscal chargé de contrer systématiquement toute mesure fiscale qui risque d'avoir quelque influence sur la vie des sociétés sont autant de moyens mis à la disposition de la défense de la libre entreprise. *« Les patrons face à la gauche »*, c'est une belle démonstration que le groupe de pression patronal – malgré l'arrivée des socialistes au pouvoir – ne se porte mas mal du tout. – B. D.

★ *Les Patrons face à la gauche*, de Jean-Gabriel Fredet et Denis Pingaud, collection « L'épreuve des faits », éditions Ramsay, 75 F.

Aux Etats-Unis

BETHLEHEM STEEL VA SUPPRIMER 10 000 EMPLOIS

Le second producteur américain d'acier, Bethlehem Steel, vient d'annoncer une nouvelle réduction de ses activités. La société va diminuer de 3,5 millions de tonnes ses capacités annuelles de production (soit 15 % environ).

La fermeture de l'aciérie, pourtant moderne, de Lackawanna, dans l'Etat de New-York, et la réorganisation de l'usine de Johnstown en Pennsylvanie devraient se traduire par la suppression de dix mille emplis. Les conséquences financières de ces mesures (indemnités de licenciement notamment) seront imputées dans les comptes de 1982 et représenteront au total entre 750 et 850 millions de dollars.

ÉTRANGER

A COPENHAGUE

La chute du « château-carton »

De notre correspondante

Copenhague. – La chaîne de magasins Château du pap qui s'est spécialisée au Danemark dans la distribution des vins de table français de qualité courante contenus dans des emballages de carton – le même qu'on emploie pour le lait – escomptait faire de belles affaires pour les fêtes de fin d'année... Il n'en a rien été car la direction s'est vu, juste avant Noël, interdire par l'office des douanes d'utiliser le *label Château du pap*. L'administration a invoqué une directive de la C.E.E. destinée à protéger les consommateurs contre les *« appellations trompeuses »*. En Danois, *pap* signifie carton, d'où l'astuce ingénieuse de cette enseigne qui, le reliant au mot château (que l'on trouve principalement sur les étiquettes des meilleurs crus français), pouvait induire certains acheteurs en erreur sur la qualité de la marchandise.

Cette firme avait été créée tout récemment par deux jeunes femmes dynamiques qui en avaient eu l'idée en séjournant dans le sud de la France. Elles vendaient essentiellement des vins du Languedoc-Roussillon et travaillaient dans des conditions artisanales afin de réduire leurs frais au strict minimum.

Très vite, cette formule avait obtenu un grand succès. En quelques mois, plus d'une dizaine de boutiques s'étaient ouvertes à Copenhague et en province. La *première, installée dans une banlieue* chic de la capitale, avait un chiffre d'affaires quotidien de 18 000 couronnes (environ 12 000 mille francs) en ouvrant seulement l'après-midi. Il semble que ces vins en carton aient plu au grand public pour leur prix modique (la mise en carton revient beaucoup moins cher que la mise en bouteille...) et aussi pour son côté pratique – elles sont faciles à transporter pour ceux qui font du camping, du bateau, etc.

CAMILLE OLSEN.

Une centrale nucléaire est arrêtée en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. – Un arrêt de dix semaines au moins vient d'être imposé à la centrale nucléaire Doel II, sur les bords de l'Escaut. C'est en septembre que les soucis sont apparus : le cœur de la seconde centrale a été rechargé, et on a profité de l'occasion pour effectuer des travaux de maintenance. Selon le journal *le Soir*, qui révèle l'affaire, les techniciens auraient perdu entre un demi-kilo et un kilo de copeaux de métal, qui se sont répandus dans les circuits du réacteur et se sont coincés dans les assemblages combustibles. Pour l'instant, la direction s'abstient de confirmer cette version des faits. La seule certitude est toutefois qu'une radioactivité inhabituelle et inquiétante s'est manifestée dans le circuit primaire du réacteur.

Dès le 21 novembre, semble-t-il, la direction décida de mettre le réacteur en panne afin d'inspecter son cœur.

Il a été finalement décidé la semaine dernière de suspendre complètement le fonctionnement du réacteur. Il s'agirait donc maintenant de procéder tout d'abord à un « lavage » à grande eau du cœur du réacteur puis à une opération très délicate au cours de laquelle des robots devront récupérer les déchets métalliques coincés dans les barres de combustible nucléaire.

Les responsables maintiennent que l'incident ne devrait pas susciter la moindre inquiétude.

Personne ne nie en revanche que l'arrêt de Doel II coûtera très cher. Le manque à gagner – sans même tenir compte du coût des réparations – pourrait s'élever à près d'un milliard de francs belges.

JEAN WETZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS AUX U.S.A.

M. Jacques Henri WAHL, Directeur Général, et M. Claude REINHART, Directeur Général Adjoint, accompagnés d'une délégation de la Direction Générale, se sont rendus à Houston (Texas) pour inaugurer le 20 décembre 1982 deux nouvelles filiales que la Banque nationale de Paris vient de créer dans cette métropole importante du Sud des État-Unis.

Le Texas constitue, en effet, l'un des Etats les plus riches des U.S.A. A côté de l'exploitation de ressources naturelles et notamment du pétrole, s'y développe une industrie active, souvent spécialisée dans des secteurs de pointe. Une cinquantaine de groupes industriels français se sont installés dans cette région.

Dès 1976, la B.N.P. ouvrait à Houston un bureau de Représentation qui devait lui servir de tête de pont pour couvrir le Texas et les Etats avoisinants. Le succès de l'action ainsi menée a justifié la constitution, conformément à la loi fédérale et à la réglementation texane, de deux filiales à Houston :

- la première, sous la forme d'une « Commercial Finance Company » dénommée : B.N.P. Finance (Houston) Corporation. Elle intervient dans tous les types de crédits, internes ou non, et assure la prospection et les relations avec les clients ainsi qu'avec les correspondants banquiers du groupe B.N.P. En revanche, elle ne peut recevoir de dépôts :
- *la deuxième, sous la forme d'une « Edge Act Company » : la B.N.P.* International Corporation, habilitée à traiter toutes les opérations de banque se rapportant à des exportations de marchandises ou de services vers les U.S.A. ou émanant des U.S.A., de même que les opérations commerciales ou financières d'ordre de non-résidents.

La création de ces deux filiales de la Banque Nationale de Paris à Houston complète les autres implantations du groupe B.N.P. qui servent efficacement les intérêts français aux Etats-Unis.

Rappelons qu'implantée à New-York depuis plus de 60 ans (1919), la B.N.P. exerce ici ses activités à travers sa filiale la French American Banking Corporation, habilitée à traiter toutes les opérations de crédit et de financement du commerce extérieur, plus particulièrement celles portant sur les « commodities ». Parallèlement, une Succursale directe B.N.P., de création relativement récente (1976), offre les services complets d'une banque commerciale et peut intervenir sur le marché monétaire interbancaire de New-York ; elle comporte, en outre, une antenne spécialisée ; l'« International Banking Facility », exclusivement habilitée à traiter des opérations avec les entreprises ou particuliers non-résidents.

Dans l'Illinois, la B.N.P. dispose à Chicago d'une Succursale directe et également d'une « International Banking Facility ».

En Californie, le réseau de la banque compte, depuis 1969, la Succursale de San Francisco – comportant aussi une « International Banking Facility » – et l'Agence de Los Angeles.

L'activité de ces sièges est principalement dirigée vers l'exploitation des grandes entreprises de la côte Ouest, le commerce international et le marché monétaire américain. De plus, les possibilités d'intervention de la B.N.P. se sont étendues aux 43 sièges de la Bank of the West, banque californienne plus que centenaire, dont elle a fait l'acquisition en 1980.

Ces différentes implantations américaines exercent leurs activités spécifiques au bénéfice de la clientèle française et internationale de la Banque Nationale de Paris.

COMPAGNIE MARSEILLAISE DE MADAGASCAR L. BESSON et Cie

Réuni le 1er décembre, le conseil d'administration a décidé, dans le cadre de l'article 157 de la loi du 24 juillet 1966, de demander, comme pour l'exercice précédent, un délai pour la tenue de l'assemblée générale qui doit se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1982. Il est en effet apparu au conseil que des pertes importantes devaient encore être enregistrées pour cet exercice et qu'on ne pouvait arrêter les comptes qu'après passation des provisions nécessaires.

Une requête a donc été présentée et, par ordonnance du 8 décembre, la société a obtenu un délai de trois mois.

L'assemblée se tiendra donc dans le courant du premier trimestre 1983 à une date qui sera précisée en temps utile.

SOCIAL

LA GRÈVE DE LA FAIM DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES CHOMEURS

Les combats de M. Pagat

Au rez-de-chaussée d'un immeuble crasseux et délabré d'une vieille rue de Clichy, une minuscule porte s'ouvre sur un décor sinistre, presque sordide. On est un peu suffoqué par l'entassement qui règne dans cette petite pièce où l'on peut à peine se tenir debout. Nous ne sommes pourtant ni dans un grenier, ni dans une cave, mais au siège du « *Syndicat des chômeurs* » qui tient également lieu de domicile à son fondateur, M. Maurice Pagat.

Massif et jovial, M. Pagat parle beaucoup, le ton est souvent emphatique, grandiloquent, parfois un rien larmoyant. Il évoque d'emblée la grève de la faim qu'il devait entamer à partir du 25 décembre et qu'il préfère qualifier de « *jeûne prolongé* ». « *Ce n'est pas un chantage à la mort, mais un cri lancé à l'opinion publique pour attirer l'attention sur la détresse des chômeurs* », déclare-t-il, soulignant qu'il s'agit aussi « *d'alerter les gens sur mon cas personnel qui est dramatique* ». M. Pagat raconte avec passion le combat qu'il mena contre la guerre d'Algérie à la direction de *Témoignages et Documents* — journal « clandestin » qui publiait les textes saisis et interdits — et au Centre pour la défense des libertés et de la paix dans le cadre duquel il organisa « *des centaines de meetings avec des personnalités telles que Mauriac ou... Mitterrand* ». « *J'ai été durant cette période un permanent de la lutte contre la guerre d'Algérie, mais, ayant été licencié d'E.D.F., du fait de mes activités militantes, je n'ai pu me recaser et ai dû subsister en acceptant des petits boulots dans des associations* », précise-t-il. « *Je demande donc ma réintégration à E.D.F. et la reconstitution de ma carrière, soit le bénéfice des mêmes avantages qui viennent d'être accordés aux généraux félons.* »

Pourquoi établir à tout prix un lien entre les événements d'Algérie et le chômage ? C'est que, selon M. Pagat, « *le chômage est un cancer comme l'était, il y a 25 ans, le problème algérien ; la gauche est de la même manière frileuse et défaillante, d'autant qu'elle est désormais au pouvoir* ».

Le secrétaire du Syndicat des chômeurs se fait convaincant lorsqu'il évoque « *la solitude des sans-travail* », « *la non-représentation des chômeurs dans les instances officielles* », « *les corporatismes* », etc. « *On aurait pu éviter le décret du 25 novembre en augmentant les cotisations* ajoute-t-il. *Les Français n'acceptent-ils pas de payer des cotisations d'assurance auto bien plus élevées. ?* »

M. Pagat est-il un agitateur, un poujadiste ? Est-il manipulé ? comme on l'entend dire parfois. L'intéressé réfute ces qualificatifs : « *Je suis profondément de gauche, tous les combats que j'ai menés l'attestent ; c'est un comble que ceux qui ont pensé d'abord à leur carrière mettent en doute mes convictions, alors que j'ai exercé toute ma vie une sorte d'apostolat laïc et que j'ai toujours vécu très pauvrement, moi qui tutoie un certain nombre de membres du gouvernement et qui recevais, il y a encore quelques années, M. Bérégovoy, qui venait ici m'emprunter des livres à propos desquels nous discutions.* »

Personnage insolite et déconcertant, se donnant volontiers une allure de « missionnaire », M. Pagat sait mettre en valeur son passé. Cela ne suffit pas nécessairement pour s'ériger en porte-parole des chômeurs.

UNE ETUDE DE L'INSEE

Un ouvrier de trente ans touche en moyenne un salaire supérieur à celui versé à son père ouvrier de cinquante-cinq ans

Dans son numéro de novembre, publié le 27 décembre, *Economie et statistique*, revue de l'INSEE, présente une étude de Christian Baudelot sur l'évolution individuelle des salaires. La méthodes employée a consisté « *à suivre les salariés individuellement à travers le temps et à reconstituer l'évolution de leurs salaires* ».

A partir des déclarations annuelles de salaires de cent dix-sept mille salariés du secteur privé et semi-public, l'INSEE a constitué cent vingt-huit « *groupes homogènes sous le rapport du sexe, de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle* ». Pour chacun de ces groupes, les salaires moyens, au cours de la période observée, 1970-1975, ont crû plus vite que les prix. « *A partir de quarante ans*, note l'étude, *les hausses de salaire des ouvriers qualifiés et spécialisés sont plus fortes que celles des cadres, supérieurs et moyens, la tendance inverse étant observée avant quarante ans* ». Plutôt élevés aux âges jeunes, les taux d'accroissement diminuent de manière continue avec l'âge pour toutes les catégories de salariés.

L'étude fait apparaître que « *à partir de quarante ans, les ouvriers âgés sont moins payés, une année donnée, que les ouvriers immédiatement plus jeunes : cela signifie qu'un ouvrier de trente ans touche en moyenne un salaire supérieur à celui qui est versé à son père âgé de cinquante-cinq ans, s'il est ouvrier* ». En francs constants, 3,8 % des hommes et 2,1 % des femmes ont connu de 1970 à 1975 une baisse continue de leur salaire individuel. C'est chez les cadres supérieurs que ce profil d'évolution est le plus fréquent. Les salariés, dont la somme des salaires de 1973, 1974, 1975 est inférieure à la somme des salaires des trois années précédentes ont représenté 12,5 % des hommes et 9,2 % des femmes (surtout chez les cadres supérieurs).

Entre 1972-1973 et 1974-1975 les baisses du pouvoir d'achat concernent environ un quart de la population masculine et une proportion légèrement moindre de femmes salariées : les cadres supérieurs ont été les plus touchés, les employés de bureau les moins, un quart des ouvriers ayant vu, selon l'INSEE, leur pouvoir d'achat salarial diminuer au cours de cette période (pour 42 % des salariés qui ont vu leur pouvoir d'achat baisser, la diminution a été de moins de 5 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,7140	6,7260	+ 170	+ 210	+ 345	+ 405	+1015	+1135
$ can.	5,4010	5,4160	+ 70	+ 120	+ 165	+ 235	+ 535	+ 640
Yen (100) ...								
DM	2,8290	2,8370	+ 140	+ 165	+ 290	+ 325	+ 900	+ 970
Florin	2,5605	2,5680	+ 155	+ 180	+ 300	+ 340	+ 935	+1005
F.B. (100) ...	14,4530	14,4965	−1030	− 620	−1110	− 670	−1210	− 580
F.S.	3,3620	3,3740	+ 235	+ 270	+ 470	+ 515	+1455	+1555
L (1 000) ...	4,9040	4,9210	− 865	− 690	−1425	−1210		
£								

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8
DM	5 1/2	5 7/8	6 5/16	6 11/16	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
Florin	4 3/4	5 1/4	5	5 3/4	5	5 3/4	5	5 3/4
F.B. (100) ..	15	17	17 1/2	20 3/4	15 1/2	17 1/2	13 1/4	15
F.S.	7/8	1 5/8	3 7/8	4 1/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8
L (1 000) ...	17	20	28 3/4	33	28	31		
£								
F. franç. ...			28	33	26	30	22	25

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LÉGÈRE DÉCÉLÉRATION DU RYTHME D'AUGMENTATION DES DÉPENSES DE SANTÉ POUR LE DEUXIÈME MOIS CONSÉCUTIF.

Fin novembre, le rythme annuel de progression des dépenses de l'assurance-maladie a été de 18 % au lieu de 18,6 % fin octobre, et 19,2 % fin septembre. La légère décélération constatée il y a deux mois s'est confirmée le mois dernier. Selon les statistiques mensuelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés publiées le 27 décembre, le rythme de progression de ces dépenses en novembre 1982 est également inférieur à ce qu'il était en novembre 1981 (− 9 %).

L'augmentation annuelle des dépenses de soins de santé ralentit elle aussi, elle est de 18,5 % fin novembre, au lieu de 19,1 % en octobre et 19,7 % fin septembre.

Les frais de séjour hospitalier progressent de 20 % en rythme annuel (au lieu de 21,2 % en octobre et 21,7 % en septembre). La décélération est plus nette dans le secteur public (22 % de progression au lieu de 23,5 % le mois précédent) que dans le secteur privé (14,5 % fin novembre contre 14,9 % fin octobre).

Le rythme annuel d'évolution des remboursements au titre des « honoraires du secteur privé » se maintient à 14,9 % (dont 15,1 % pour les honoraires médicaux et 14,2 % pour les honoraires dentaires). Le taux de croissance annuel des prescriptions s'élève à 16,7 % fin novembre au lieu de 17 % fin octobre, — la principale composante, la pharmacie, restant au même rythme de 16,8 %.

Enfin les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail pour maladie progressent au rythme annuel de 13,1 % fin novembre au lieu de 13,4 % fin octobre.

LE PREMIER CONTRAT COLLECTIF DE SOLIDARITE A ETE SIGNE A BRIVE

A Brive-la-Gaillarde, vingt-trois P.M.E. corréziennes viennent de signer ensemble le premier contrat collectif de solidarité avec les pouvoirs publics. Cette opération, encouragée par l'Etat à titre expérimental, prévoit la prise en charge commune du risque en cas de non-respect de la clause de maintien des effectifs et l'engagement de réserver un quota d'embauche de 20 % en faveur des chômeurs de longue durée.

Ce contrat devrait libérer cent soixante-quatre emplois, ce qui porte à cinq cent quatre-vingt-neuf le nombre d'emplois libérés en Corrèze par les contrats de solidarité déjà signés. — *(Corresp.)*

Faits et chiffres

● **Blé : Récolte record attendue en Argentine.** Elle devrait atteindre 14 millions de tonnes en 1982, contre 7,9 l'an passé, du fait des rendements exceptionnels variant entre 50 et 80 quintaux par hectare. Le précédent record date de 1964 ; l'Argentine avait obtenu 11,260 millions de tonnes de blé. Une telle récolte laisserait à l'Argentine un solde exportable de 8 millions de tonnes. La récolte totale de céréales devrait s'élever à 40 millions de tonnes contre 36 millions en 1981. L'Argentine est le cinquième exportateur mondial de blé derrière les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la France.

● **La C.G.T. critique l'accord de préretraite chez Michelin.** — La section C.G.T. de l'usine Michelin de Clermont-Ferrand a protesté, lundi 27 décembre, contre les conditions de la convention passée entre la société Michelin-France et le Fonds national de l'emploi pour le départ en préretraite de quelque trois mille trois cents salariés. Ce syndicat qui avait proposé, avec la C.F.D.T., la signature d'un contrat de solidarité, souhaitait que les salariés partants soient automatiquement remplacés.

CARNET

Naissances

— Le lieutenant-colonel François ROZEC et Mme, née Frédérique FRINDEL, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas.

8 décembre 1982. Paris.

Décès

PIERRE VOIZARD

Mme Pierre Voizard, son épouse, née Juliette Alliet,
Mme Françoise Voizard,
M. et Mme Gaston Voizard,
Mme Marie-Andrée Voizard-Verne,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VOIZARD,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
conseiller d'Etat (H),
ancien résident général de France
en Tunisie,
ancien ministre d'Etat
de la Principauté de Monaco,
docteur H.C.
de l'université d'Innsbruck.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 23 décembre en l'église de Scy-Chazelles (Moselle), et ont été suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly.
Les Gaillardies,
Saint-Vincent-Rives-d'Olt,
46140 Luzech.

— Le président et le secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de courses de France,
Les présidents et les secrétaires généraux des fédérations régionales des sociétés de courses,
Les présidents et les directeurs généraux des sociétés de courses parisiennes,
Les présidents et les directeurs généraux des sociétés de courses de province,
Les directeurs, le secrétaire général, les cadres, agents de maîtrise et employés du P.M.U.,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VOIZARD,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
conseiller d'Etat (H),
ancien résident général de France
en Tunisie,
ancien ministre d'Etat
de la Principauté de Monaco,
docteur H.C.
de l'université d'Innsbruck,
président du conseil d'administration
du Pari mutuel urbain,
membre du comité
de la Société d'encouragement.

11, rue du Cirque, 75008 Paris.
83, rue La Boétie, 75008 Paris.

[Né à Toul en 1896, engagé volontaire en août 1914, Pierre Voizard fut le plus jeune médaillé militaire de France en 1915 et se réengagea en 1943 pour prendre part à la campagne d'Italie.

Licencié en droit et diplômé d'arabe, il fit carrière entre les deux guerres dans l'administration civile en Tunisie et dans l'administration préfectorale (préfet de l'Aude en 1938 et de Seine-et-Marne en 1939) et il fut mis à la disposition du résident général au Maroc en 1941. Nommé en 1945 administrateur général de la zone d'occupation française en Autriche, puis délégué général en Autriche, il fut, en 1950, ministre d'Etat de Monaco puis, en 1953 et 1954, résident général à Tunis.

Il avait été nommé conseiller d'Etat en novembre 1954.]

— Saint-Vite (47). Fumel (47).
Mme Victor Audeguis,
Ses enfants et petits-enfants,
vous font part du décès du

général AUDEGUIS (C.R.),
Victor, Pierre Audeguis,
commandeur de la Légion d'honneur,
le 25 décembre 1982, à la fin de sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 3 janvier 1983, à 14 h 30, en l'église Saint-Vite (Lot-et-Garonne) 47500 Fumel.

Réunion du deuil, à 14 heures, à la maison mortuaire.

Suivant la volonté expresse du défunt, ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

La famille ne recevra qu'à partir du dimanche 2 janvier 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Son époux, Samuel Georges Bénichou,
Ses fils, les docteurs Luc Bénichou et Lionel Bénichou, leurs épouses et leurs enfants,
Son frère, M. André Appert, Mme et leurs enfants,
Les familles Polack, Pinto, Ricbour,
Tous ses amis et proches,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le lundi 20 décembre 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Etiennette BÉNICHOU,
née Appert, dite Gallois,
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,
croix de guerre.

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
Baure,
64300 Orthez-Sainte-Suzanne.
A. Appert, résidence Boqueteau,
Les Pins, rue du Haras,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

Depuis plusieurs mois, elle était condamnée par la maladie ; le sachant, elle y faisait face avec lucidité et dignité. Avant de décider de l'heure à laquelle elle s'en irait, elle écrivit ces lignes, en demandant qu'elles soient jointes à son avis de décès : « *Je salue par la pensée tous ceux et toutes celles que j'ai connus, estimés, aimés et parmi eux mes camarades de la Résistance en France, ceux de Chine, mes amis d'Indonésie, mes relations, tous ceux, enfin, que j'ai connus à travers le monde et dont j'emporte avec moi le bon souvenir. A vous tous, je souhaite le meilleur en 1983 !* »

Que tous ceux qui ont connu Etiennette rejoignent par la pensée ceux qui garderont son souvenir avec fidélité et amour.

Le Père Claude BIGARD, O.P.,
a été rappelé à Dieu le 27 décembre 1982 à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses funérailles seront célébrées le vendredi 31 décembre, à 11 heures, en l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-honoré, Paris-8e).

De la part :
Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
De sa famille.

Le Père Jacques BRIX,
ancien missionnaire au Laos,
cofondateur de l'ADAP
et du village Hmong-de-Cacao
(Guyane),

a rejoint la maison du Père le 26 décembre 1982, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 décembre, à 8 h 45, en l'église Saint-Germain de Fontenay-sous-Bois.

De la part de sa famille,
De l'ADAP et des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

25, rue du Commandant-Jean-Duhail,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Aix-en-Provence. Alger. Le Boulou.
M. André Cassagne,
M. Philippe Bouysse et Mme, née Cassagne,
Les familles Llense, Estève, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CASSAGNE,
née Françoise Coste,

rappelée à Dieu le 26 décembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. L'inhumation s'est faite dans le caveau de famille, au Boulou, le 28 décembre.

— M. et Mme Adrien Enfiezioglou,
Mme Emily Enfiezioglou,
Les familles Tsalicoglou,
Gyalistras et Paléologue,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. André ENFIÈRE,

leur frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,
survenu le 24 décembre 1982 dans sa quatre-vingtième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 30 décembre, à 10 h 30, en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, rue de la Fédération,
75015 Paris.

— Mme Lucienne Marquis, sa mère,
M. et Mme Etienne Gorse,
Mme Dominique Gorse,
M. et Mme Jean-Michel Levy,
Mlle Laurence Gorse,
M. Fabien Gorse,
ses enfants,
Clara, Laurent et Anne-Marie,
ses petits-enfants,
Mme Gisèle Marquis, sa sœur,
Mme Marie-Luce Gorse-Moniez,
sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ginette GORSE,
née Marquis,

veuve de M. Roger Gorse, ancien conseiller-maître à la Cour des comptes,

survenu le 18 décembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu en famille à Douelle, dans le Lot, le 23 décembre 1982.

9, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jeanne GUILLON,
née Orcière,
survenu le 16 décembre, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Le service religieux et la sépulture ont eu lieu à La Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes).

De la part de M. et Mme Georges Lepetit et leurs enfants.

A cette occasion, sa fille Fanette rappelle la mémoire de son père,

Jean GUILLON,
proviseur honoraire,
décédé en décembre 1972.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve LENDOWER,
née Rose Mizreh,
survenu le 26 décembre 1982 à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part des familles Lendower, Mizreh, Jessier, Krotenberg, Carabin, Bereck, Ascher, Marciano,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 28 décembre.

M. Lendower,
63, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly.

— Mme Andrée Michelet,
M. et Mme Alain Michelet,
M. et Mme Jean-Louis Guettier et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Michelet et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Michelet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MICHELET,

survenu le 20 décembre 1982 en Avignon.

La messe, célébrée à Paris en l'église Notre-Dame-des-Champs, et l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, ont eu lieu le 24 décembre 1982 dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, impasse Robiquet, 75006 Paris.

— M. Laurence Shaw,
M. et Mme Jean Deconinck
et leur fille,
Les familles Zarka, Darmon, Easterbrook, Lazzio et Halfon,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur et tante,

Mme Renée SHAW,
née Zarka,
survenu le 26 décembre 1982.

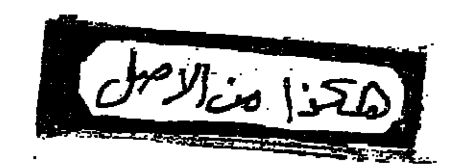
— M. et Mme Jarmon et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

Zvi,
âgé de vingt ans.

Les obsèques ont lieu le 28 décembre 1982, au cimetière de Pantin.

Anniversaires

— Il y a un an, le 29 décembre,
Frédéric
BOYER DE LA GIRODAY
nous quittait.
Il vit à travers ceux qui l'ont aimé.



MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Record battu

Le Dow Jones atteindra-t-il la cote 1100 le 31 décembre. Plus que quatre séances pour le savoir. En attendant, les faits paraissent devoir donner raison aux optimistes. Lundi, à l'occasion d'une belle avancée, Wall Street, battant tous ses précédents records, s'est élevé à son plus haut niveau de toujours mesuré en terme d'indice au palier de 1070,54 (+ 2,43 %), la progression étant de 25,48 points. L'exploit est d'autant plus marquant que cette hausse a été entièrement acquise au cours des quatre-vingt-dix dernières minutes de transactions, la majeure partie de la séance s'étant déroulée sous le signe de la résistance. Naturellement, le bilan de la journée a été à la hauteur de l'événement. Sur 1 943 valeurs traitées, 1 044 ont monté et 529 ont baissé, 370 n'ayant pas varié.

Tout les analystes s'accordaient à dire que la confiance était revenue autour de « Big Board ». Après avoir broyé du noir, les opérateurs sont désormais tous persuadés, ou presque, qu'une reprise économique est inéluctable. Deux facteurs ont renforcé leur conviction : le dernier rapport du Conférence Board faisant état d'un ralentissement dans la hausse des cours qui préfigure un redémarrage industriel ; les déclarations faites par le secrétaire au Trésor sur la possibilité de lever des impôts sélectifs pour combler le déficit budgétaire, ce qui aurait pour effet d'éviter un recours trop pressant aux emprunts. L'on notera toutefois que l'« enthousiasme » des investisseurs a été tempéré, comme en témoigne le volume relativement bas des transactions avec 64,69 de titres échangés contre 62,9 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 27 déc.
Alcoa	31 5/8	32
A.T.T.	58 1/2	60 3/8
Boeing	35 1/4	35
Chase Manhattan Bank	52	51 5/8
Du Pont de Nemours	36	37 3/8
Eastman Kodak	85 7/8	88 3/8
Exxon	28	29 1/8
Ford	40	41 1/4
General Electric	97 3/4	99 1/2
General Foods	40 3/4	41 1/8
General Motors	62 1/2	64 1/4
Goodyear	35	36 1/2
I.B.M.	93 3/4	90 1/4
I.T.T.	30	30 1/4
Mobil Oil	25 1/8	25
Pfizer	69 3/4	71 1/2
Schlumberger	46 1/4	47
Texaco	30 1/4	30 3/4
U.A.L. Inc.	31 3/4	32 7/8
Union Carbide	52	54 1/4
U.S. Steel	19 7/8	21 1/2
Westinghouse	39 1/2	40
Xerox Corp.	37 7/8	38 3/8

PARIS

27 décembre

Hausse de misère

La dernière semaine de l'année s'est ouverte sur une note soutenue. Malgré le ralentissement d'activité et l'absence de toutes informations extérieures avec la fer-meture de nombreuses places internationales, le marché a, sur son élan précédent, poursuivi son avance à faible allure, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un modeste gain de 0,5 % environ.

Pour tout dire, cette petite hausse des cours n'a guère revêtu de signification. Le désœuvrement était grand sous les lambris, et l'on s'est ennuyé ferme durant cette séance et, faute de mieux, les professionnels plaisantaient : « Ecrivez donc que, dans un parterre de boursiers fatigués par les fêtes, les petites monoristes ont fait la loi », *nous a suggéré en riant un spécialiste d'un grand établissement de la place. Pourquoi pas, dans la mesure où ce fut la stricte vérité ? Le manque d'affaires est toujours générateur d'effritement et, en dehors des petits ordres d'achat passés par les particuliers soucieux d'alléger leurs impôts, aucune grosse transaction n'a été enregistrée.*

Avec la nouvelle baisse du dollar (6,7430 F contre 6,8150 F), la devise-titre s'est alourdie : 8,22-8,26 F contre 8,23-8,35 F. Aucune indication n'étant parvenue des États-Unis après le chômage du 24 décembre ni du marché de Londres clos jusqu'à mercredi, l'or a baissé, avec le lingot à 97 150 F (– 850 F). Le napoléon a progressé de 5 F à 665 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.N.P. – La Banque nationale de Paris va prendre une participation de plus de 22 % dans le capital de l'Oriental Bank, classée au septième rang des établissements bancaires de Malaisie. Un accord en ce sens devrait intervenir d'ici quelques jours pour mettre un point final à de longues négociations qui ont longtemps buté sur le prix de la transaction.

Par ailleurs, la B.N.P. vient de signer un accord de coopération technique avec une banque indonésienne, la P.T. Bank Unum National, afin de développer ses opérations de commerce extérieur et de financement international.

INSTITUT MÉRIEUX. – Associé à plusieurs industriels français, l'Institut Mérieux vient de créer Sino-France levage, une association dont le but est de promouvoir les ventes d'équipements de produits et de technologie dans le domaine de l'élevage en République populaire de Chine. Sino France Elevage prendra en charge une commune agricole chinoise afin d'y développer les techniques d'élevage des volailles, le démarrage de l'opération étant prévu pour le courant de l'année 1983 avec un budget voisin de 3 à 4 millions de francs.

DARTY. – Le chiffre d'affaires hors taxes des trois premiers trimestres de l'exercice 1982-1983 (mars à novembre 1982) s'est élevé à 2 623 844 000 francs, contre 1 921 166 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 36,6 %. Cette évolution ne peut pas être transposée à l'ensemble de l'exercice du fait de la modification de la saisonnalité des ventes et de l'anticipation des achats de certains biens d'équipement entraînée par le blocage des prix et des revenus.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	23 déc.	24 déc.
Valeurs françaises	137,8	104,6
Valeurs étrangères	134,1	136,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 déc.	27 déc.
Indice général	100,4	101,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 décembre ....12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 déc.	28 déc.
1 dollar (en yens)	238,50	235,50

BOURSE DE PARIS Comptant 27 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 10	0 723
5 %	34	4 521
3 % amort. 45-54	71	1 225
4 1/4 % 1963	99 90	1 145
Emp. N. Eq. 6 % 67	111 50	3 452
Emp. 7 % 1973	9139	..
Emp. 8,80 % 77	102 90	5 280
9,80 % 78/93	82 85	4 538
8,80 % 78/86	84	0 386
10,80 % 79/94	85 25	3 403
13,25 % 80/90	95	7 551
13,80 % 80/87	97 40	2 760
13,80 % 81/99	97	13 119
16,75 % 81/87	105 59	5 002
16,20 % 82/90	103 20	15 490
16 % juin 82	103 80	8 855
E.D.F. 7,8 % 61	131	14 311
E.D.F. 14,5 % 80-92	97 95	7 615
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	97 30	7 822
CNB Paribas	97 15	7 822
CNB Suez	97 10	7 822
CNI janv. 82	97 20	7 822

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178 10	....
Aciers Peugeot	60	54 30
Actibail	161	161
A.G.F. (St Cent.)	357	380
A.G.P. Vie	3025	3040
Agr. Inc. Madag.	65	63
Air-Industrie	13	15 d
Alfred Herlicq	57	57 90
Allobroge	450	460
André Roudière	57	56
Applic. Hydraul.	280	249 c
Arbel	49 50	49 50
Artois	282	286
At. Ch. Loire	26	27 d
Aussedat-Rey	13	12 50
Bain C. Monaco	80 10	83 30
Banania	392	407 60
Banque Hypoth. Eur.	302	302
B.N.P. Intercontin.	79	82
Bénédictine	950	955
Bon-Marché	78	78
Boria	400	400
Bras. Glac. Int.	445	450
Cambodge	131	131
C.A.M.E.	98 50	....
Campenon Bern.	199	200
Caout. Padang	160	....
Carbone-Lorraine	47	48 80
Carnaud S.A.	57 40	59 70 d
Caves Roquefort	570	570
C.E.G.Frig.	105	104 90
Centen. Blanzy	680	....
Centrest (Ny)	109	109
Cerabati	95 60	99 40
C.F.F. Ferrailles	108	107 50
C.F.S.	690	698
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	9 40 o
C.G.V.	78 80	82 d
Chambon (M.)	310	310
Chambourcy (M.)	1344	1468 d
Champex (Ny)	124 90	121 90
Chim. Gde Paroisse	55 10	56 50
C.I. Maritime	269 50	260
Ciments Vicat	205	205
Citram (B)	131	131
Clause	305	305
Cl. MA (Fr.-Bail)	312	313
CMM-Mar Madag.	31 90	26 50 o
Cochery	67 50	67
Cofradel (Ly)	440	439
Cogifi	165	167
Comindus	346	336
Comiphos	144	144
Comp. Lyon-Alem.	145	144
Concorde (La)	246	243
C.M.P.	5 65	5 45
Conte S.A. (Li)	20 50	21 25
Crédit (C.F.B.)	225	225
Créd. Gén. Ind.	259	259
Crédit Univers.	351	365
Créditel	107	108 80
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	328	328

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	89 90	93 50 d
Delalande S.A.	98 10	105
Delmas-Vieljeux	520	541
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123	124
Didot-Bottin	270	270
Dist. Indochine	328	336 50
Drag. Trav. Pub.	190	188 50
Duc-Lamothe	185	192 40 d
Dunlop	4 90	4 95
Eaux Bass. Vichy	983	980
Eaux Vittel	593	580
Ecco	1260	1300
Economats Centre	500	500
Electro-Banque	188	188
Electro-Financ.	389	370
Elf-Antargaz	174	175
E.L.M. Leblanc	431	429
Entrepôts Paris	163	163
Epargne (B)	1380	1370
Epargne de France	265	....
Epeda-BF	744	745
Escaut-Meuse	250	250
Eurocom	307	310
Europ. Accumul.	40	38 40
Eternit	210	217
Félix Potin	1005	1005
Ferm. Vichy (Ly)	83 90	91 d
Files-Fourmies	3 80	3 96
Finalens	77 90	78
FIPP	118	110 o
Fnac	276	273
Focap (Chât. eau)	1510	1510
Foncière (Cie)	150	150
Fonc. Agache-W.	54 60	58 40 d
Fonc. Lyonnaise	1200	1200
Foncina	105 60	....
Forges Gueugnon	9 10	9 15
Forges Strasbourg	122	123
Fougerolle	136	139 90
France I.A.R.D.	111	110
France (La)	430	430
Frankel	140	145 60
Fromageries Bel	280	280
From. P.-Renard	230	....
GAN	715	702
Gaumont	461	449
Gaz et Eaux	750	760
Genvrain	158 80	....
Gér. Arm. Hold.	39 10	39 90
Gerland (Ly)	550	550
Gévelot	48 50	45 20
Gr. Fin. Constr.	138 50	138 50
Gds Moul. Corbeil	107 50	110
Gds Moul. Paris	245	243
Groupe Victoire	402	384 c
G. Transp. Ind.	106 50	105 80
Huard-U.C.F.	47 90	49 80
Hutchinson	13 30	12 80
Hydro-Energie	76	75
Hydroc. St-Denis	61	....
Immindo S.A.	138 50	....
Imminvest	98	101
Immobail	206	206
Immobanque	374	374
Immob. Marseille	1120	1156
Immofice	260	265
Imp. G.-Lang	4 30	4 05
Industrielle Cie	549	549
Interbail	255	253
Jaeger	72 80	71 50
Jaz S.A.	68 30	68 30
Kinta S.A.	529	550
Lafitte-Bail	200	204 80
Lambert Frères	40 50	40
Lampes	107 70	....
La Brosse-Dupont	74 70	77 70 d
Lebon Cie	345	345
Lille-Bonnières	230 20	230 20
Locabail Immob	348	348
Loca-Expansion	144	143 90
Locafinancière	160 10	166
Locatel	383 80	383
Lordex (Ny)	120	120
Louvre	238 80	230 10
Luchaire S.A.	79 90	80
Magasins Uniprix	65	67 80
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	87 20	88 90
Marocaine Cie	26	25 80
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	295	300
Mic	233	233
Mors	208	206
Nadella S.A.	7 05	....
Naval Worms	113	115

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	45	46 80 d
Nicolas	355	359
Nodet-Gougis	70 20	73
OPB Paribas	120	115 20
Optorg	75	72 10
Origny-Desvroise	125	123
Palais Nouveauté	302	300
Paris-Orléans	95 10	95
Part. Fin. Gest. Im.	208	....
Pathé-Cinéma	146	144
Pathé-Marconi	51	55 50 d
Piles Wonder	60	61
Piper-Heidsieck	263	267
Porcher	137	139
Profils Tubes Est	7 90	7 60
Prouvost ex-Lain.R.	35	35
Providence S.A.	330	325
Publicis	600	590
Raff. Souf. R.	161 10	168
Ressorts Indust.	101 90	101
Ricqlès-Zan	132 50	....
Ripolin	47	48 80 d
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	64	61 40 o
Rochette-Cenpa	17 50	16 80
Rosario (Fin.)	92	91
Rougier et Fils	65	64
Roussselot S.A.	329 80	339 80
Sacer	35	36 40
SAFAA	22 50	22
Safic-Alcan	164	165
SAFT	130	126
Sanrapt et Brice	140	143
Saint-Raphaël	96	95
Salins du Midi	247 10	247 50
Santa-Fé	141 50	143
Satam	56	55 50
Savoisienne (M)	71	71
SCAC	188	188
Sellier-Leblanc	195	197 50
Senelle Maubeuge	138 50	136
S.E.P. (M)	81	81
Serv. Equip. Véh.	27	26
Sicli	60	59 20
Sicotel	170	174
Sintra-Alcatel	530	535
Sinvim	115	114 50
Siph (Plant. Hévéas)	137 30	....
Siminco	328	335
SMAC Acièroïd	158 90	158 90
Sofal financière	338	330
Soffo	147 50	147 50
Soficomi	287	285
S.O.F.I.P. (M)	92	90 20 o
Sofragi	555	553
Sogepal	250	....
Soudure Autog.	101	101
S.P.E.G.	98 50	98 90
Spechim	180	185
S.P.I.	150	151 40
Spie Batignolles	158	158
Stemi	260	260
Synthelabo	130	131
Taittinger	407 30	400 10
Testut-Aequitas	65	64 90
Thann et Mulh.	49 95	49 95
Tissmétal	29	29
Tour Eiffel	305 10	....
Trailor S.A.	97	....
Ufiner S.M.D.	92	94 90
Ugimo	140 10	143
Unibail	340	349
Unidel	80 60	82
U.A.P.	565	569
Union Brasseries	37	....
Union Habit.	187	180 80
Un. Imm. France	186 60	185 50
Un. Ind. Crédit	244	244
Union Ind. Ouest	315	315
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 20	45 30 o
Waterman S.A.	174	179 40
Brass. du Maroc	128 50	....
Brass. Ouest-Afr.	23 80	23 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	100
Akzo	101 50	108
Alcan Alum	202	217
Algemeine Bank	938	944
Am. Petrofina	480	486
Arbed	160	....
Asturienne Mines	43	....
Bco Pop Espanol	85	84 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	34150	35850 d
Barlow Rand	67	72
Bell Canada	150	151
Blyvoor	146 20	....
Bowater	20 50	21
British Petroleum	38 60	38 20
Br. Lambert	242	....
Caland Holdings	81	....
Canadian-Pacific	225	230
Cockerill-Ougre	14 30	14 40
Cominco	325	310
Commerzbank	438	....
Courtaulds	9 50	....
Dart. and Kraft	600	600
De Beers (port.)	45 50	....
Dow Chemical	209	205
Dresdner Bank	500	500
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	172	169
Finsider	0 40	....
Foseco	22 50	22 50
Gén. Belgique	215	211
Gevaert	277	285
Glaxo	178	....
Goodyear	280	....
Grace and Co	316 70	....
Grand Metropolitan	40 50	42 50
Gulf Oil Canada	89	89
Hartebeest	580	580
Honeywell Inc.	770	....
Hoogovens	43 10	....
I. C. Industries	285	285
Int. Min. Chem	268	270
Johannesburg	670	698
Kubota	11 05	11
Latonia	225 20	....
Mannesmann	497 80	505
Marks-Spencer	31 50	....
Midland Bank Ltd	41	42
Mineral-Ressourc.	82	82
Nat. Nederlanden	409	415
Noranda	115 90	111 60
Olivetti	9 70	9 70
Pakhoed Holding	120 50	120 50
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	596	594
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	6 90	....
Procter Gamble	973	976
Ricoh Cy Ltd	24 80	25 50
Rolinco	733	725
Robeco	779	779
Shell fr. (port.)	52	....
S.K.F. Aktiebolag	125	118
Sperry Rand	263	265
Steel Cy of Can.	120	120
Stilfontein	153 20	155
Sud. Allumettes	171	....
Tenneco	256	257
Thorn EMI	64	....
Thyssen c. 1 000	219	....
Toray indust. inc	11 90	12 80
Vieille Montagne	600	580
Wagons-Lits	265	265
West Rand	38	40

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	725	725
Entrepose	148	....
Far East Hotels	1 26	1 30
Merlin Immobilier	1570	1570
Métallurg. Minière	148 50	....
M.M.B	229 90	230
Novotel S.I.E.H.	855	850
Sarakreek N.V.	257	256 80
Sicomer	160	160
Sofibus	220	....
Rodamco	398	396 50

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	165	....
Cellulose du Pin	18 85	18 85
Coparex	404 40	415
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	38 10 o
Petrofigaz	335	334
Pronuptia	118	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	573	570
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	90	97 d
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

27/12	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	163 14	155 74 ◆
Actions-Investiss.	206 77	197 39
Actions sélectives	234 52	223 89
Aedificandi	282 14	269 35
A.G.F. 5000	198 97	189 95
Agfimo	295 18	281 79
Altefi	205 84	196 51
A.L.T.O.	182 57	174 29
Amérique Gestion	394 03	376 16 ◆
Bourse-Investiss.	219 72	209 76
Capital Plus	1074 64	1074 64 ◆
C.I.P.	669 22	638 87
Convertimmo	226 16	215 90
Cortexa	759 15	724 73
Credinter	287 23	274 21
Croiss. Immobil.	263 95	251 98 c
Dérniter	54756 51	54592 73 ◆
Drouot-France	204 35	195 08 c
Drouot-Investiss.	492 76	470 42
Energie	194 70	185 87
Epacourt Sicav	5309 88	5283 46
Epargne Associations	20227 99	20187 61
Epargne-Croiss.	1001 98	956 54
Epargne-Industr.	345 48	329 82
Epargne-Inter	508 71	485 64
Epargne-Oblig.	162 24	154 88
Epargne-Unie	654 03	624 37
Epargne-Valeur	274 28	261 85
Euro-Croissance	302 18	288 46
Financière Privée	677 06	646 35
Foncier Investiss.	509 73	486 62
France-Garantie	260 80	255 89
France-Investiss.	303 84	290 06 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	366 01	349 41
Francic	187 31	178 82
Fructidor	195 09	186 24
Fructifrance	340 88	325 40
Gestion Mobilière	443 53	423 42
Gest. Rendement	443 01	422 92 ◆
Gest. Sél. France	289 73	276 59 ◆
Haussmann Oblig.	1057 69	1009 73
I.M.S.I.	286 55	273 56 ◆
Indo-Suez Valeurs	493 63	481 70 ◆
Ind. française	10890 60	10890 60
Interoblig.	8365 35	7976 47
Intersélect France	210 28	200 73
Intervaleurs Indust.	307 47	293 53 ◆
Invest. Obligataire	10523 58	10502 57
Invest. St-Honoré	511 42	488 23 ◆
Laffitte-crt-terme	101774 27	101774 27
Laffitte-Expansion	504 55	481 67
Laffitte-France	147 41	140 71
Laffitte-Oblig.	134 67	128 56
Laffitte-Rend.	181 26	173 04
Laffitte-Tokyo	608 34	580 75
Livret portefeuille	365 77	349 18
Mondial Investiss.	251 94	240 52
Natio-Obligations	378 28	361 13
Natio.-Epargne	11625 25	11510 15
Natio.-Inter.	748 88	714 90
Natio.-Placements	105875 23	105875 23
Natio.-Valeurs	413 01	394 28
Oblisem	133 27	127 23 c
Pacifique St-Honoré	307 57	293 62
Paribas Epargne	10121 88	10081 55
Paribas Gestion	418 04	399 08
Pierre Investiss.	336 06	320 82 ◆
Province Investiss.	228 96	218 58
Rendem. St-Honoré	10747 93	10694 46 ◆
Sécur. Mobilière	339 39	324 ◆
Sél.court terme	11549 52	11463 54
Sélec. Mobil. Div.	249 82	238 49
S.P.I. Privatar	184 27	175 91
Sélection-Rendem.	156 81	149 70
Sélect. Val. Franç.	180 57	153 29
S.F.I. fr. et étr.	341 44	325 96
Sicavimmo	380 45	363 20 ◆
Sicav 5000	162 84	155 46
S.I. Est	706 50	674 46
Silvafrance	253 01	241 54
Silvam	241 46	230 51
Silvarente	177 03	169
Silvinter	262 78	250 86
S.I.G.	586 63	559 39 ◆
S.N.I.	836 44	798 51
Sofinvest	351 30	335 37
Sogepargne	281 78	269
Sogevar	643 21	614 04
Soginter	823 05	785 73
Soleil Investiss.	368 43	351 72
U.A.P. Investiss.	257 74	246 05
Unifrance	198 99	189 97
Unifoncier	523 34	499 61
Unigestion	461 35	440 43 ◆
Uni-Japon	719 76	687 12 ◆
Unirente	1563 39	1511 98
Univar	11679 14	11679 14
Valorem	297 72	284 22
Valrest	114685 45	114570 88
Worms Investiss.	541 57	517 01

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1890	1890	1900	1870
2908	C.N.E. 3 %	2960	2968	2989	2900
400	Agence Havas	400	400	400	400
420	Air Liquide	430	435 50	438	444 20
315	Als. Superm.	311	311	311	315
54	A.L.S.P.I.	54 20	54 20	54 20	54 20
136	Alsthom-Atl.	135 50	139	139	141 80
850	Amrep	851	885	885	893
162	Applic. gaz	161 50	155	155	152 10
127	Arjom. Prioux	126	127 50	127 50	129 80
890	Aux. Entrepr.	885	872	873	855
390	Av. Dass.-Bz.	415	443	450	451 80
194	Bail-Equipem.	194 90	183	183	195
370	Bail-Investiss.	372	375	375	382
240	Cie Bancaire	238	237	244	239
109	Bazar H.-V.	108 50	113	113	112 80
128	B.C.T. Midi B.	128 80	129 80	130	127 50
220	Béghin-Say	232	225	225	227 90
405	Bic	414	416	416	416
178	B.I.S.	183 50	186	187 40	184 90
440	Biscuit (Géné.)	445	460	458	460
1040	Bongrain S.A.	1025	1038	1038	1045
770	Bouygues	788	770	780	770
1460	B.S.N.-G.D.	1466	1480	1480	1480
1410	– (obl.)	1400	1420	1420	1400
1290	Carrefour	1296	1300	1301	1320
275	– (obl.)	281	294 60	294 60	289
1030	Casino	1035	1035	1036	1055
590	Cedis	565	569	569	569
27	CEM	27 40	27 50	27 50	27 10
240	Cetelem	240	249	248	248
465	C.F.A.O.	473	479	479	479
51	C.F.D.E.	51 50	52 60	53 50	53 40
154	Charg. Réunis	155 50	156 20	156 50	156 20
11 80	Chiers-Châtill.	11 80	11 80	11 80	11 60
143	Ciments franç.	142 50	144	144	144 70
820	C.I.T. Alcatel	835	846	835	829
515	Club Méditerr.	520	519	518	529
104	Codetel	103	104	104	106
133	Cofimeg	135	136	136 10	138
183	Colas	187	185	185	181 40
115	Compt. Entrepr.	114 90	117	117	117
275	Compt. Mod.	276	288	278	293 80
410	Créd. Foncier	405	406	405	413
210	Crédit F. Imm.	208 90	207	207	207
315	Crédit Nat.	309	310	310	313 80
59	Creusot-Loire	55 10	57 80	58	58 80
150	Crouzet	157	157	158	157
250	C.S. Saupiquet	244	250	250	250
810	Damart-Servip	790	788	788	776
790	Darty	785	792	792	794
545	Docks France	580	575	575	568
30	D.M.C.	27 50	28 60	29 30	28
1050	Dumez	1091	1060	1060	1075
[illegible]	Eaux (Gén.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Elf-Aquitaine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	– (certific.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Essilor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Esso S.A.F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Eurafrance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Euromarché	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Europe n° 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
565	Facom	568	590	590	600
780	Fichet-bauche	778	798	798	798
158	Finextel	156 10	157 80	157 80	158 90
141	Fives-Lille	140 50	141 50	141 50	142
16	Fonderie (Gén.)	14 80	15	15	15
96	Fraissinet	93	92	92	92
300	Francarep	302	302	302	296 10
138	Gal. Lafayette	139 10	140	140	137 20
280	Gén. d'Entrep.	286 20	286	286	282
840	Gén. Géophys.	843	885	885	885
360	G.T. Mars.	359	361	361	358
335	Guyenne-Gasc.	340	345	345	349 90
660	Hachette	655	665	665	665
345	Hénin (La)	345	345	345	342 80
46	Imétal	46	45 90	44 50	45 90
198	Imm. Plaine-M.	199	197 50	197 50	197 50
195	Ind. et Particip.	198	198	198 50	195
685	Inst. Mérieux	678	695	685	703
870	Intertechnique	830	860	865	878
144	J. Borel Int.	140 10	140	140	142 70
169	J. Lefebvre	167	169	169	172
122	Jeumont Ind.	121	122	125	122
265	Lab. Bellon	262	276	276	269 50
235	Lafarge-Coppée	231 50	232 20	232 30	232 20
305	– (obl.)	295	294 50	294 50	290
1480	Legrand	1490	1518	1518	1518
800	Lesieur	801	801	802	810
210	Locafrance	210	210	210	206 50
505	Locindus	498	498	498	498
410	Lyonn. Eaux	408	408	408	416 10
42	Machines Bull	42 60	42 60	42 60	42 95
350	Mais. Phénix	353	356	358	354 50
715	Majorette (Ly)	710	704	704	710
230	Manurhin	223	230	230	225
47	Mar. Wendel	45 10	45 50	45 50	45
700	Martell	725	760	755	760
700	– (obl.)	707	745	745	745
565	Merlin-Gerin	546	530	530	519
1140	Matra	1130	1265	1245	1265
9	Mét. Nav. D.-N.	9 15	9 45	9 45	9 30
640	Michelin	634	649	644	648
570	– (obl.)	572	575	575	575
650	Midi (Cie)	630	640	640	640
98	Mines Kali (Sté)	91	91 50	91 50	90 10
45	M.M. Penarroya	48	44 80	44 80	44 05
800	Moët-Hennessy	822	831	831	829
970	– (obl.)	965	968	968	968
340	Mot. Leroy-S.	347	358	358	365
68	Moulinex	66 20	66	66	66
340	Mumm	335	339	339	344 90
125	Navig. Mixtes	125	128	128	128
11 70	Nobel-Bozel	13 50	14 60	14 50	14 30
47	Nord-Est	46 80	46 80	46 80	46 80
245	Nordon (Ny)	240	240	240	240
[illegible]	Nouvelles Gal.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Occident. (Gén.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Olida-Caby	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Opfi-Paribas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Papet. Gascogne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Paris-France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
360	Paris-Réescomp	363 70	360	362 50	362 50
95	Pechelbronn	93 80	95	95	94 70
325	Penhoët	318	322	322	322
365	Pernod-Ricard	365	367 50	367 80	371 50
119	Pétroles (Fse)	122 10	123 80	123 10	124
176	– (obl.)	176 30	176 50	176 50	177
28	– (certific.)	28 50	29 10	29 10	29 60
38	Pétroles B.P.	39 90	39 80	39 80	40
112	Peugeot S.A.	112	110	108 50	110
330	– (obl.)	329 50	326 80	326 80	320
98	P.L.M.	90	95	95	95
84	Poclain	83 70	85	85	86 70
280	Poliet	278	273	273	273
94	Pompey	95	95	95	93
205	P.M. Labinal	205 50	206	206	201 90
715	Presses Cité	716	715	715	715
610	Prétabail Sic.	606	598	598	608
240	Primagaz	240	235	235	240
111	Printemps	117	115 50	117	115 50
1030	Promodès	1025	1030	1030	1045
335	Radiotechn.	331	330 50	330 50	336
74	Raffin. (Fse)	80	78 50	78 50	77 10
860	Redoute (La)	902	910	910	924
515	Révillon	520	560	550	560
245	Roussel-Uclaf	244	244	243	244
895	Rue Impériale	895	871	871	871
13	Sacilor	12 50	12 80	12 80	12 80
138	Sade	132	132	132	134 70
1040	Sagem	1030	1030	1030	1050
162	St-Louis B.	162	161	161	164 20
230	Sanofi	237	242	244	244 90
320	– (obl.)	324	331	331	331
305	S.A.T.	304	302	301 50	308 20
14	Saulnes	13 60	13 60	13 60	13 35
30	Saunier-Duval	32 40	33 80	33 80	34 40
79	Schneider	80	81 50	81 50	82
24	S.C.O.A.	24 80	24 50	24 50	24 90
109	S.C.R.E.G.	108	105	105	105
135	– (obl.)	133 50	134 50	134 50	136 20
215	Seb	222	225	225	229 50
172	Sefimeg	170 10	171	171	173 90
660	S.F.I.M.	685	674	674	680
460	Sign. Ent. El.	462	460	461	460
315	Silic	313	300	302	306
198	Simco	194	198	198	199 80
95	Skinnor	98 70	99	99	100 90
625	Skis Rossignol	639	630	630	639
285	Sogerap	281	290	290	291 90
146	Sommer-Allib.	150	146	146	148 80
200	Source Perrier	200	202 90	203	203
295	Talcs Luzenac	287	295	295	289
760	Tél. Elect.	751	760	760	745
128	– (obl.)	128	128 10	128 10	128 10
153	Thomson-C.S.F.	156	157 90	157 90	156
[illegible]	– (obl.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	T.R.T.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	U.F.B.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	U.I.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	U.T.A.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Usinor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	82	84 50	84 60	82 90
1150	V. Clicquot-P.	1130	1175	1175	1196
840	Viniprix	845	845	845	850
162	Amax Inc.	174 50	175 90	175 50	172 40
535	Amer. Express	546	546	546	550
490	Amer. Teleph.	504	505	495	505
128	Anglo Amer. C.	131 50	132	132	129 60
860	Amgold	870	865	888	855
840	B. Ottomane	865	865	865	850
410	BASF (Akt)	415	413	413	413
380	Bayer	390	393	388	385 30
445	Buffelsfont.	460	462	466	454
30	Charter	30 50	30 65	30 65	30 05
420	Chase Manh.	429 50	431	429	423 50
174	Cie Pétr. Imp.	174 50	176	176	176
47	De Beers	47 05	48 50	48 50	48
960	Deutsche Bank	970	970	970	951
110	Dome Mines	118	116 80	118 50	114 60
255	Driefontein Cnl	273	262 50	267 50	260
300	Du Pont-Nem.	306	306	305	305
880	Elf-Gabon	872	880	880	863
735	Eastman Kodak	734	726	726	724
162	East Rand	168	170 80	174	167 40
365	Ericsson	373	377	377	372
230	Exxon Corp.	232	235	235	236
330	Ford Motors	340	338	338	339 50
390	Free State	395	410	414	402
174	Gencor	174	177	180	175
205	Gén. Belgique	215	213 50	213 50	211
820	Gén. Electr.	832	831	831	828
515	Gen. Motors	528	525	526	520
63	Goldfields	63 50	64	63 80	62 80
162	Harmony	171	174 50	180	172
27	Hitachi	29	28 95	29	28 50
380	Hoechst Akt.	385	385	385	379

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
45	Imp. Chemical	45 20	45 20	45 20	45 20
82	Inco. Limited	91	90	95	91
770	IBM	791	788	788	773
39	Ito-Yokado	39 10	39 10	39 10	38 95
255	ITT	260	256 80	256 80	257
47	Matsushita	48 35	49 20	49 85	48 50
720	Merck	730	727	729	720
605	Minnesota M.	620	634	634	625
205	Mobil Corp.	209	209	209	205 10
15300	Nestlé	15480	15670	15670	15650
310	Norsk Hydro	310	313	313	310 10
765	Petrofina	775	770	770	761
495	Philip Morris	514	512	512	512
86	Philips	86 70	86 50	86 80	86 50
385	Pres. Brand	396	400	404	392
395	Président Steyn	411	422	433	413 60
910	Quilmès	900	892	905	909
930	Randfontein	960	961	1013	950
280	Royal Dutch	285	287	287	285 10
60	Rio Tinto Zinc	60 90	61	61 30	60 05
370	St Helena Co	385	389	395	382
375	Schlumberger	382	383	385 50	380
53	Shell transp.	53 80	53 80	53 80	53
880	Siemens A.G.	888	904	904	900
120	Sony	126	124 10	124 50	121 70
179	T.D.K.	180	181 50	181 50	184
585	Unilever	606	624	620	....
460	Unit. Techn.	472	478	478	470
840	Vaal Reefs	880	891	895	874
440	West Deep	459	463	468	457
395	West Hold.	405	415	419	407
315	Xerox Corp.	319	319	319	320
2 35	Zambia Corp.	2 63	2 49	2 53	2 45

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 815	6 743	6 550	6 900
Allemagne (100 DM)	283 420	283 070	275	289
Belgique (100 F)	14 497	14 490	13 400	14 600
Pays Bas (100 fl.)	256 800	255 700	250	262
Danemark (100 krd)	80 600	80 370	76	82
Norvège (100 k)	96 270	95 370	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 955	10 888	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 637	9 650	8	10
Italie (1 000 lires)	4 916	4 907	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	337 400	336 700	328	346
Suède (100 krs)	92 800	92 200	89	95
Autriche (100 sch)	40 360	40 150	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 420	5 355	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 600	7 570	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 512	5 434	5 300	5 570
Japon (100 yens)	2 850	2 846	2 720	2 960

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/12
Or fin (kilo en barre)	97800	97500
Or fin (en lingot)	98000	97150
Pièce française (20 fr)	660	665
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	646
Pièce latine (20 fr)	608	611
Souverain	760	780
Pièce de 20 dollars	3305	3340
Pièce de 10 dollars	1700	1720
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	3935	3950
Pièce de 10 florins	619	622

Le Monde

La hausse des tarifs du gaz et de l'électricité sera en 1983 supérieure au taux prévu de l'inflation

A l'approche de la fin de l'année, les discussions vont bon train au sein de l'administration pour déterminer le montant des hausses de prix 1983, tant de secteurs réglementés comme les loyers et les assurances, que des services publics comme E.D.F.-G.D.F.

● **Les hausses de loyers.** — Ce sont, en fin de compte, deux décrets — et non trois — qui réglementeront l'évolution des loyers en 1983. Le premier décret (pris en application de l'article 54 de la loi Quilliot) étendra à l'ensemble du secteur social non H.L.M. (parc locatif des sociétés d'économie mixte (S.E.M.), des filiales de la Caisse des dépôts, des sociétés immobilières d'investissement, immeubles financés par le Crédit foncier...) l'accord conclu au sein de la commission nationale des rapports locatifs. Le second (pris en application de l'article 56 de la loi Quilliot), faisant jouer la clause des « *circonstances économiques graves* », rendra obligatoire pour tous les secteurs et pour tous les loyers (nouveau bail, renouvellement ou révision) les décisions prises par le gouvernement. Ces deux décrets doivent être publiés au *Journal officiel* avant la fin de l'année, vraisemblablement vendredi 31 décembre. Concrètement, qu'il s'agisse de révision annuelle, de renouvellement de bail ou d'entrée d'un nouveau locataire, la hausse du loyer ne jouera au 1er janvier que pour les loyers conclus à cette date ou dont c'est la date anniversaire. Elle sera de 80 % de l'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE pris en compte dans le contrat, soit 9,815 % s'il s'agit de l'indice du troisième trimestre, 10,18 % s'il s'agit de l'indice du deuxième trimestre. S'y ajoutent des majorations en cas de travaux ou de loyers particulièrement bas.

Dans le secteur H.L.M., les loyers ne devraient augmenter qu'au 1er février (de 5,3 %), avec, là aussi, des possibilités de majorations supplémentaires.

● **Les primes d'assurance automobile** ne devraient pas quant à elles augmenter de plus de 8 1/2 % en 1983 selon une recommandation de la Fédération française des sociétés d'assurance. Cette hausse s'appliquera aux primes versées par les assurés, non responsables d'accidents en 1982, précise la fédération, qui regroupe la plupart des compagnies d'assurances, y compris les mutuelles.

● **Les tarifs de l'électricité et du gaz** devraient augmenter en 1983 sensiblement plus que l'indice général des prix. Les pouvoirs publics ont en effet décidé d'accorder à E.D.F. un rattrapage, compte tenu du retard tarifaire accumulée depuis plusieurs années et de la nécessité de rééquilibrer les comptes de l'entreprise publique.

Du fait que le retard tarifaire est estimé à 10 points environ, à répartir sur deux exercices (1983 et 1984), et que la hausse générale des prix prévue en 1983 s'élève à 8 %, la majoration des tarifs d'E.D.F. pour l'ensemble de l'année devrait se situer grosso modo entre 11 % et 15 %. Le chiffre de 13 %, évoqué un moment, ne correspond à aucune décision précise, assure-t-on au ministère de l'énergie. Les pouvoirs publics se réservent en effet la possibilité de moduler les hausses (deux ou trois réparties dans le courant de l'année) en fonction notamment de l'évolution de l'indice général des prix et de celle des comptes d'E.D.F.

L'entreprise nationale a augmenté ses tarifs de 10 % en mars 1982 et de 3,5 % le 1er décembre. Cela ne l'a pas empêché de perdre environ 8,3 milliards de francs, après un déficit de 4,3 milliards de francs en 1981. Le retard tarifaire compte pour beaucoup dans ces résultats — 1 point de hausse rapporte 1 milliard de francs sur l'année pleine, — mais il n'est pas seul en cause. Outre le coût élevé de la politique sociale (12 000 embauches en 1981-1982), les divers incidents qui ont perturbé en 1982 le fontionnement du programme nucléaire ont imposé à E.D.F. un surcoût de plusieurs milliards. Compte tenu de l'endettement phénoménal de l'entreprise — on parle de 180 milliards de francs pour un chiffre d'affaires d'une centaine de milliards, — une remise à flot est indispensable. Les pouvoirs publics ont donc décidé de mettre en œuvre un plan d'assainissement, afin d'arriver à équilibrer les comptes d'E.D.F. en 1984. Outre le rattrapage des tarifs, diverses mesures d'économies devraient être prises afin de parvenir à l'équilibre.

LES OBSÈQUES DE LOUIS ARAGON

MM. Mauroy et Marchais rendent hommage à l'engagement militant du poète

Le corps de Louis Aragon, qui devait être inhumé mardi après-midi 28 décembre dans la plus stricte intimité, dans sa propriété de Saint-Arnoult-en-Yvelines, était exposé depuis le matin 8 h 30 au siège du parti communiste français, place du Colonel-Fabien.

M. Pierre Mauroy a rendu hommage mardi 28 décembre, au nom du gouvernement, à Louis Aragon. Le premier ministre a notamment rappelé les engagements du poète et retracé sa vie, avant de souligner : « *La fidélité de toute une vie exige que l'on n'oublie pas le militant au profit de l'écrivain. Il a été l'un et l'autre dans la vie. Il reste l'un et l'autre dans la mort. Cette fidélité, qui force le respect (...), exprime la permanence de l'espoir en un monde plus juste.* »

M. Mauroy a ensuite évoqué l'œuvre d'un écrivain, « *capable d'explorer toutes les cultures, toutes les histoires et de décrire tous les mondes* » et à qui « *rien n'était impossible* ». Il fut, selon le premier ministre, « *un vagabond de l'histoire, à la fois maître et servant des mots* ». « *Aragon aura été parmi nous une présence. Dorénavant, il nous restera de lui ce qu'il nous a légué en héritage ; le pouvoir infini des mots. Il nous restera aussi cet élan qui, à travers les plus lourdes peines, à travers les plus amères tristesses, lui faisait discerner la lueur d'une aube ; sa force, c'était aussi une exceptionnelle capacité d'espérer* », a conclu M. Mauroy.

De son côté, M. Georges Marchais a évoqué à son tour les engagements du poète, sa « *révolte contre l'ordre établi* », qui le conduisit, en 1927, « *à la rencontre du jeune parti communiste* ». Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *C'est pour nous une indicible fierté que cet artisan de l'avenir, ce génie de la création ait été indéfectiblement l'un des nôtres. L'histoire dira, j'en ai la conviction, comment Aragon a contribué à faire du parti communiste français ce qu'il est devenu aujourd'hui — qu'il s'agisse de la dimension nationale de notre politique ou, inséparablement, de son inspiration démocratique, de l'effort pour faire connaître la réalité vraie des pays socialistes ou de l'élaboration foncièrement originale du socialisme à la française. Par-dessus tout, sa contribution de dirigeant du parti éclate dans l'organisation du travail parmi les intellectuels, l'élaboration d'une grande politique culturelle attentive à tous les aspects de la création. Nous avons tant appris d'Aragon pour ce qui concerne le rôle des artistes, des écrivains, des intellectuels, de la culture qu'on peut dire sans exagération : nous lui devons la place qui est désormais la nôtre dans la vie culturelle de la nation. (...) Qui dira avec quelle lucidité il sut affronter les erreurs, avec nous un temps partagées ? Qui dira ce qu'a pu être, pour lui que tant d'espoirs et d'efforts, tant de liens culturels et personnels attachaient à l'Union soviétique, le choc du vingtième congrès ? Bouleversé par l'ampleur des drames ainsi dévoilés, par les dures épreuves qui suivirent et qui le conduisirent en 1968 à dénoncer ce qu'il nomma* « un Biafra de l'esprit », *jamais il n'a renoncé au socialisme en train de se construire, jamais il n'a cessé de lutter, avec son parti, pour ce qui était à ses yeux, jusque dans ses contradictions, la plus noble des causes humaines.* »

La mémoire naissante

Avant l'hommage des personnalités, plusieurs milliers de personnes avaient fait la queue dès avant 8 heures, pour inscrire leurs noms sur les registres et défiler devant le cercueil. Apportées depuis l'aube, des centaines de gerbes de fleurs s'amoncelaient devant la façade de la maison du P.C.F. sur laquelle était accrochée une immense photo d'Aragon.

Qui venaient-ils saluer, courbés sur leur mémoire, tous ceux qui, ce matin, sont descendus le long du tapis rouge, dans cette salle en sous-sol, forme contemporaine de la crypte, et se sont arrêtés un instant devant le cercueil recouvert de rouge, surmonté de la photo d'un vieil homme à l'œil bleu ?

Un vieux camarade, un dignitaire du parti, un immense écrivain, une mort qui marque la fin d'un siècle ? C'était selon. Parfois tout à la fois. Pour les plus jeunes, souvent les plus émus, c'était peut-être le premier geste d'une mémoire naissante, le souvenir d'avoir été le contemporain d'Aragon.

Au moment où la foule n'était pas très dense, où le flot laissait un instant de creux, un vide, certains avançaient timidement, déposant une fleur, une lettre, un objet, au pied du cercueil. D'autres, — élus communistes, militants, personnalités, — plus solennellement, passaient derrière pour venir se placer de part et d'autre du cercueil — trois personnes de chaque côté — et le veiller un instant.

Tous ont défilé pendant près de trois heures en une lente procession silencieuse, souvent grave, au rythme d'une musique évoquant les vers d'Aragon qu'elle accompagne d'ordinaire ; les délégations officielles, les anonymes, les plus célèbres — Hervé Bazin, Jean Ferrat, Juliette Gréco, Antoine Vitez étaient venus tôt — sont passés avant d'aller écouter, devant l'immeuble, les discours.

Mais peut-être le drap rouge, les décorations sur le cercueil, la musique n'étaient-ils que le signe du dernier masque d'Aragon. Il peut s'offrir comme ultime jeu cette solennité dont il ne savait pas très bien s'il l'aimait ou la récusait, cette photo entourée de rouge, de noir, barrée d'une draperie tricolore qui descend le long de la façade du siège du parti puisqu'il a, lui, le privilège d'exister dans ses mots, gagnés sur le silence et la mort.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE : 6,72 F

Engagée depuis le 16 novembre, la baisse du dollar a continué mardi 28 décembre sur les marchés des changes : 6,72 F à Paris contre 6,76 F lundi 27, 2,37 DM contre 2,3840 DM à Francfort, et 235 yens contre 2,3880 yens à Tokyo. Le franc s'est bien tenu vis-à-vis du deutschemark, dont le cours, lundi, a même glissé, un moment, au-dessous de 2,83 F avant de remonter mardi un peu au-dessus de 2,83 F.

● M. JEAN GALLOIS, président du directoire du *Dauphiné libéré*, est décédé dans la nuit du 27 au 28 décembre, à l'âge de soixante-huit ans.

[Né le 12 décembre 1914 à Grenoble, Jean Gallois avait commencé sa carrière comme expert-comptable. De 1949 à 1981, il a été directeur général du *Dauphiné libéré*, quotidien régional édité à grenoble. Il en était, depuis avril 1981, président du directoire, après la restructuration de la société, suite à la prise de participation de MM. Marcel Fournier et Robert Hersant.

● *En Indonésie*, un séisme, de magnitude 6,3 sur l'échelle de Richter, a tué au moins quatre personnes et en a blessé une soixantaine, le 27 décembre, sur l'île de Florès, située à 1 500 kilomètres à l'est de Djakarta. — *(A.F.P.)*.

Le numéro du « Monde » daté 27 décembre 1982 a été tiré à 506 819 exemplaires.

A B C D E F G